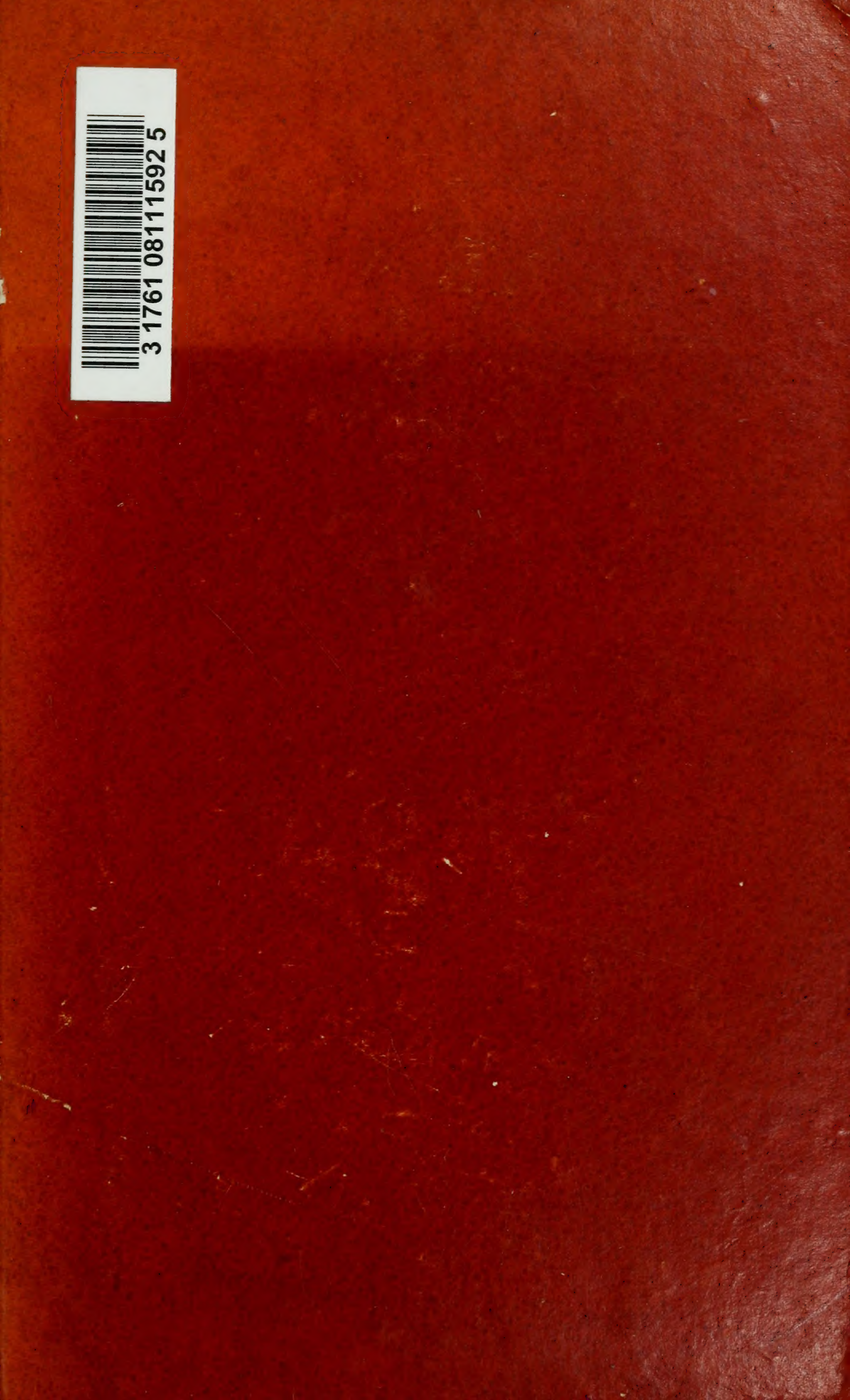

3 1761 08111592 5

HISTOIRE

DE LA

RÉVOLUTION

DE FÉVRIER.

Paris. — Imprimerie Lacour et Ce., rue S-Hyacinthe-S-M,, 31,
et rue Soufflot, 11.

HISTOIRE

DE LA

RÉVOLUTION

DE FÉVRIER

PAR

ALFRED DELVAU

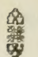
Secrétaire intime

DE LEDRU-ROLLIN.



PARIS.

BLOSSE, LIBRAIRE,
Cour du Commerce, 7.



GARNIER FRÈRES,
Palais National, gal. Montpensier, 214.

1850


LIBRARY
FEB 15 1962
UNIVERSITY OF TORONTO

AU CITOYEN LEDRU-ROLLIN.

Républicain, la République vous a proscrit ; c'est là une de ces contradictions amères dont sont tachées les annales des révolutions. Socrate et Phocion burent la ciguë, vous avez bu la calomnie. Ils furent grands par leur sacrifice ; vous êtes grand par votre dévouement que récompense l'exil.

Je me trompe, car votre exil ne doit pas être éternel, Dieu merci ! et le peu de temps qu'il aura duré vous sera compté avec usure par le peuple qui ne perd jamais la mémoire des nobles choses faites ou tentées pour lui, — pas plus qu'il ne perd le souvenir des servitudes et des misères dont on a voulu le charger. Le peuple se souvient toujours de vous comme il se souvient de ses ennemis. Il fera cesser l'ostracisme qui pèse sur vous. L'heure de la justice et de la réparation est lente à venir ; mais elle vient, — surtout lorsqu'on l'y aide...

A bientôt donc !

Novembre 1849.

AU PEUPLE.

Je suis un de tes enfants les plus obscurs et les plus dévoués. Fils du peuple, je ne renierai jamais mon origine, j'en suis fier ; elle m'a appris ce que je suis et ce que je vaux, et ce que tu es et ce que tu vaux.

J'ai prouvé deux fois, — deux heures solennelles de ma vie, deux dates sérieuses de mon cœur, — que je savais me dévouer pour ta cause, je vais essayer aujourd'hui de te prouver que je sais la défendre.

Peuple, c'est à toi que je dédie ce livre fait avec ma foi, avec ma conscience et avec mon cœur.

ALFRED DELVAU.

INTRODUCTION

PREMIÈRE PARTIE.

« Les révolutions sont la ressource de l'humanité, son expiation, sa revanche. »
GODEFROY CAVAIGNAC.

Les destinées des nations sont soumises à certaines lois d'une logique inflexible et sublime, communes aux destinées des individus, et percevables et explicables comme tout ce qui se formule mathématiquement. « Les sociétés naissent, croissent et meurent comme les hommes, pour être remplacées par d'autres générations de sociétés, comme nous serons, nous autres, remplacés par d'autres générations d'hommes (1). » C'était un axiôme de la philosophie grecque dont on peut faire aujourd'hui l'axiôme fondamental de la philosophie de l'histoire, en en sup-

(1) Ocellus Lucanus, disciple de Pythagore.

primant toutefois l'essence fataliste qui conduirait forcément à la négation de l'humanité ; or l'humanité ne peut être niée, sous peine de suicide immédiat pour les sociétés et pour les hommes qui en seraient arrivés là.

Depuis longtemps, d'intrépides plongeurs ont exploré dans tous les sens les mers infinies où gisent les vérités. On disait ces mers insondables ; ils les ont sondées, ils savent combien de brasses, c'est-à dire de chemin, il y a de la surface au fond d'où ils ont rapporté des perles et du sable.

Puis, comme il n'y avait qu'à ouvrir les yeux et l'esprit pour voir et pour comprendre, on avait préféré fermer l'esprit et les yeux, et le silence de la stupeur avait accueilli ces découvertes, ces perles, ces vérités éblouissantes comme le soleil. On avait cru alors au sommeil de la pensée humaine. La pensée humaine n'est jamais demeurée silencieuse et inactive. Son immobilité du moment prouvait, au contraire, la fiévreuse activité qui avait précédé cette torpeur apparente et celle qui devait la suivre. Ce qu'on prenait pour du sommeil était du recueillement.

La science a toujours marché, et marché parallèlement, avec l'humanité dont elle est le reflet, et la génération des penseurs modernes trouve éclairés les points jusques-là restés obscurs pour les générations disparues.

La loi humanitaire est écrite dans les faits. On peut

la consulter, ils sont rigoureux, impassibles et ineffaçables. Je les crois coulés dans le bronze.

Des éclaircies majestueuses, des déblaiements gigantesques ont été faits, non par la hache, mais par la pensée, non par la torche, mais par le flambeau, dans ce vaste domaine de l'histoire universelle, et l'on peut en suivre hardiment la trace dans les traditions du passé frayées désormais, désormais accessibles à toutes les investigations On peut remonter le fleuve jusqu'à sa source, et renouer ainsi un à un les chaînons épars qui conduisent à travers les âges, et qui les rattachent indissolublement.

Tous les siècles, tous ont été péniblement, douloureusement préparés à ces recherches laborieuses, à ces investigations obstinées; mais l'horizon découvert, on a pu suivre l'humanité dans ses métamorphoses originelles, dans ses transformations successives et marquer ainsi du doigt ses évolutions les plus remarquables, ses manifestations les plus sublimes et ses périodes les plus révolutionnaires ; elle s'est assimilé les époques qu'elle a traversées. Essentiellement perfectible, à cause de son vaste organisme, et malgré son unité historique et philosophique, douée surtout d'une perpétuité indéfinie, elle doit être soumise aux syllogismes de la raison et aux argumentations de la science; et, à mon sens, il y aurait anachronisme moral à en attribuer la direction absolue, immédiate, souveraine à la Providence, mot commode, appella-

tion vague, qui a remplacé le *Deus ex machina* des anciens, et à laquelle on rattache une trop grande part dans les événements de ce monde

Nous ne sommes plus, par bonheur, aux siècles où, par anthropologie, les choses accomplies ou à accomplir, acceptées par l'ignorance, par la résignation ou par l'indifférence, trouvaient leur source dans l'ombre et leur but dans l'inconnu. Il était trop facile alors de s'écrier : Dieu le veut ! et de se croiser les bras, et de se fermer le cerveau dans la contemplation ou dans l'attente de ces choses.

Notre époque ne s'est faite ni athée, ni matérialiste; elle s'est matérialisée et a tout matérialisé. Le doute n'a pas remplacé les croyances, mais les croyances se sont transformées en opinions; les spéculations philosophiques ont pris un corps; du ciel elles sont descendues sur terre. Ce qu'on y a perdu d'un côté on l'a presque regagné de l'autre.

Autrefois on sentait *quelque chose se remuer dans le monde ;* aujourd'hui on voit ce qui y remue.

Aujourd'hui l'on s'aperçoit « que les hommes ont « fait eux-mêmes le monde social(1)» dont tant de gens ont voulu et veulent encore considérer les bases conventionnelles comme immuables ; on reconnaît enfin que les progrès de l'esprit humain, — sillons lumineux qui éclairent le passé au profit de l'avenir, — bien

(1) Vico-science nouvelle, liv. 5, chap. 4. trad. Michelet.

loin d'être latents et incertains, sont incontestables; et que toutes les philosophies du globe, — vieilles de cinq mille ans, ou estampillées d'hier, — réunies en une agrégation puissante comme un faisceau, forment une synthèse déchiffrable pour la majorité des intelligences.

Non seulement on le reconnaît, ce qui est déjà quelque chose, mais on le proclame, ce qui vaut infiniment mieux. Il faut un contact quelconque aux systèmes, ils s'y brisent ou ils s'y consolident. Conséquemment il y aurait, je le répète, démence et puérilité aux doctrinaires philosophiques et politiques à ne pas avouer que des lois invariables régissent l'humanité dans ses fonctions et dans sa durée et que les événements humains, ne relevant que des hommes, ne découlent que de causes manifestes et susceptibles d'appréciations. Si nous n'avons conquis que le libre examen et le libre arbitre sur l'ascétique morale du catholicisme, au moins sachons en profiter, non pour détruire ce dernier, mais pour essayer de nous en passer.

Si toutes les religions sont respectables, quoique faites par nous et par conséquent imprégnées de nos erreurs et de nos vices même, qu'elles se sont, involontairement peut-être, assimilés, toutes les doctrines exigent la même somme d'indulgence sinon de respect.

Certes je ne veux pas que le monde soit régi uni-

quement par le hasard comme l'ont voulu Épicure, Hobbes et Machiavel; je ne veux pas davantage qu'il obéisse aux prescriptions aveugles de la fatalité, comme l'ont voulu Zénon, Spinosa et Leibnitz. Il est, certes, loin de mon esprit et de mon cœur de dénier à l'influence plus ou moins occulte de la Providence, la part plus ou moins directe qui peut lui revenir dans l'accomplissement des destinées terrestres, — destinées des empires ou destinées des individus; — mais on me permettra de le répéter, au-dessus de cette influence mystique, invisible, devant laquelle on plie un peu trop peut-être les genoux, il y a l'influence positive, incontestable, quasi-fatale des faits: il y a leur agrégation homogène, leur entraînement unitaire, leur logique irrécusable, évidemment supérieure à ces hypothèses poétiques imaginées pour satisfaire les intelligences paresseuses et pour rassurer les cerveaux timides; et c'est cette logique imperturbable des faits, des événements humains qui, bien que dénués de spontanéité, ne s'en relient pas moins les uns aux autres par une chaîne immense dont rien ne vient briser l'unité; — c'est cette logique puissante qui nous permet à tous d'arriver à la découverte de la vérité, beaucoup plus sûrement, beaucoup plus manifestement qu'avec l'aide de conjectures hypothétiques. Si c'est une hérésie, du moins est-ce une hérésie de bonne foi.

Il n'en faudrait pas inférer de là que j'appartiens à

cette école historique qui pense que toutes choses arrivent inévitablement, et que les hommes sont subordonnés aux choses par une destinée fatale. J'admets *absolument* que tous les événements humains suivent le programme tracé par la logique impitoyable de leur constitution, c'est-à-dire, pour être plus clair, que les causes qui les produisent, produisent à leur tour d'*inévitables* effets qu'en quelque sorte on peut toucher d'avance du doigt. Mais j'admets moins *absolument* que les hommes sont subordonnés aux choses par une destinée fatale; d'abord parce que je repousse ce qu'on appelle assez vaguement la fatalité; ensuite parce qu'il m'est prouvé que les hommes se subordonnent quelquefois les choses, qu'ils s'emparent des événements, qu'ils les maîtrisent, qu'ils les font dévoyer, comme l'ont fait les individualités hors ligne que l'on admire sous les noms de César, de Charles-Quint, de Richelieu, de Napoléon ; car « de même qu'un siècle influe sur un homme, un homme influe sur un siècle, et si un homme est le représentant des idées de son temps, plus souvent aussi le temps est le représentant des idées d'un homme (1). » Le monde peut bien, un instant, se mouler sur un homme qui a puissamment voulu, bien ou mal, mais qui a voulu constamment; l'impulsion bonne ou mauvaise donnée, le siècle obéit. Mais ces individualités hors

(1) Châteaubriand.

ligne, exubérantes, monstrueuses même, une fois disparues, le monde, un instant ébranlé, reprend son oscillation pour reprendre son équilibre, et l'humanité, un instant aussi arrêtée dans son essor, reprend son vol vers ses horizons à parcourir.

Cela bien établi, il n'en faudrait pas non plus inférer que je me place au point de vue historique de M. Cauchois Lemaire, homme d'une haute réputation et d'une conscience philosophique incontestable, dont le tort, selon moi, a été de vouloir trop subordonner les choses aux hommes, et d'en conclure, en quelque sorte, que les hommes, s'ils le voulaient, pourraient n'être pas subordonnés aux choses, et que l'intervention utile et libre de la volonté humaine pourrait donner aux événements de ce monde un tout autre cours que le cours indiqué par une logique impitoyable, je suis forcé de le répéter.

Ainsi je lui concéderai que « les règnes de Louis XV « et de Louis XVI intervertis, Louis XVI, entre Tur- « got et Malesherbes, succédant à Louis XIV, eût « écouté, sans qu'il fût trop tard, les remontrances « ou plutôt les sages conseils de Malesherbes, et pro- « mulgué à temps, pour qu'on les acceptât à titre de « concessions et avec reconnaissance, les améliora- « tions sociales dont Turgot rédigea le programme. « Dans cette marche graduelle des réformes politi- « ques, un Dubois même, précédé d'un Turgot, loin « de déconseiller la convocation des états-généraux,

« eût peut-être, des premiers, prêté habilement les « mains à l'institution d'une monarchie représenta- « tive (1). » Encore un peu, et de concessions en concessions, d'améliorations en améliorations, M. Cauchois Lemaire, par une logique idéale entée sur des événements imaginaires, va en arriver à faire proclamer la République par Louis XVI ou par son successeur, et par là je n'entends pas une république monarchique, mais bien une république parfaitement démocratique et parfaitement sociale. Elle serait la conséquence naturelle et forcée des choses que suppose cet honorable écrivain.

C'est là que je me sépare de lui, parce que dans mon esprit, dans mon système, — si l'on veut que j'en aie un, ce qui n'est pas, — je suis convaincu que les peuples ne doivent pas, ne peuvent pas tenir leur émancipation politique et morale de leurs rois, mais bien d'eux-mêmes. L'hypothèse admise par M. Cauchois Lemaire serait, en vérité, trop poétique, et les peuples n'auraient plus qu'à ouvrir leurs fenêtres et leurs bras à l'instar des juifs, dans l'attente du messie qui doit les sauver. Mais non, encore une fois, ils se sauveront, se régénéreront, s'émanciperont eux-mêmes !

Louis XVI ne pouvait pas venir avant Louis XV;

(1) Cauchois Lemaire, histoire de la révolution de 1830, chap. 2, premier volume.

et ce n'est pas parce qu'il est venu après lui que je dis cela, bien entendu; Louis XVI ne pouvait pas accepter le programme révolutionnaire de Turgot, ou s'il en eût accepté une partie, ce dont je doute, il aurait pu retarder la révolution de quelques années, mais il ne serait pas raisonnable de penser et de dire qu'il l'aurait retardée indéfiniment. Louis XVI aurait-il pu, même après trente années de règne et d'expérience, même avec les conseils d'hommes austères et révolutionnaires, déposer sa couronne et, abdiquant ses priviléges stupides sur l'autel de la patrie, se faire l'égal, bien l'égal du dernier citoyen de la nation? Non.

On ne s'étonnera donc pas que je n'accepte que sous bénéfice d'inventaire « le grain de sable » dont parle quelque part Pascal, et qui, placé dans la vessie de Cromwell, eût changé la face du monde. J'accepte encore moins le nez coupé de Cléopâtre: c'est, pour ainsi dire, déshonorer le progrès et la révolution que de leur assigner de pareilles causes.

Tout se produit naturellement ici-bas, même ce qui est en apparence illogique, et cela en vertu d'une loi dont on peut suivre la filiation à travers les luttes du passé, et qui porte en soi ses conséquences nécessaires, comme un arbre porte des fruits. La raison est le fruit de la philosophie, le socialisme de la raison; la fraternité sera le fruit du socialisme. La fraternité a été l'axe de la sphère dans laquelle se sont

mues toutes les réformes sociales, toutes les idées régénératrices qui ont germé dans le monde.

C'est en prenant pour point de départ ce principe, vieux comme le monde, que j'arrive à envisager sous des faces multiples la grande question européenne, question complexe, ardue, colossale, qui a préoccupé et préoccupe encore tant d'esprit sérieux et investigateurs.

On a prétendu que la révolution de février, conséquence naturelle et nécessaire de la révolution des esprits, s'était produite *inopinément*, *comme un coup de foudre*, *comme un accident*.

Prétendre cela, n'est-ce pas calomnier Dieu, si l'on admet son existence? N'est-ce pas calomnier le bon sens, dont l'existence n'est niée par personne, si ce n'est par les sots, qui sont les athées de l'intelligence? Autant vaudrait dire que les révolutions s'improvisent, et chacun sait que, malgré leur spontanéité. les révolutions ne s'improvisent pas, à moins que l'on n'entende par révolutions les *coups de main* (1) dont a parlé quelque part le citoyen Ledru-Rollin. Mais, dans ce cas-là, « une révolution est un crime remplaçant un autre crime, parce qu'elle n'a pas pour but d'améliorer profondément le sort du peuple (2); » son but est de substituer une dynastie à

(1) Ledru Rollin, déposition devant la haute cour de Bourges.

(2) Robespierre.

une autre dynastie : je la réprouve, pour ma part.

Rien ne se produit inopinément ici-bas. Chaque chose a sa raison d'être, les théorèmes sociaux principalement. Le feu ne se produit pas inopinément du caillou : il faut à ce dernier le contact d'un autre corps pour que l'étincelle jaillisse. L'étincelle du 24 février a jailli du choc des idées. Personne ne s'y attendait; tout le monde en a été surpris, a-t-on dit : M. de Lamartine aussi bien que M. Ledru-Rollin, M. Guizot aussi bien que M. Odilon Barrot. Qu'est-ce que cela prouve? Je crois seulement qu'on s'est trompé. La Révolution était peut-être inespérée; mais inattendue, c'est ce qu'il me répugne d'admettre.

Lorsqu'une monarchie ou un monument s'écroulent, les aveugles et les intéressés seuls en attribuent la chute à quelque cause inconnue et mystérieuse, à quelque ukase céleste, tandis que le plus grand nombre sent et sait que monarchie et monument n'ont péri, ne se sont disjoints, disloqués, effondrés, que parce que l'une et l'autre étaient atteints de quelque vice de constitution ou de construction.

Ne sait-on pas que les régions du pouvoir ont une vertu funeste aux ambitieux qui veulent s'y maintenir et qui, pour y réussir, se cramponnent désespérement à tout ce qu'il y a de despotique, d'arbitraire et d'anti-social dans les prérogatives qu'ils se sont attribuées?

Tous, en effet, sont pris du même aveuglement et saisis du même vertige, *quos vult perdere Deus de-*

mentat prius; tous subissent la même influence fatale ; tous commettent *nécessairement* la même faute, tous le même crime, leur dernier, celui qui pousse un peuple à la défense des libertés qui sont là condition essentielle de sa vie politique, c'est-à-dire de sa vie morale et de sa vie matérielle. Toutes les monarchies, issues du même principe, marchent dans les mêmes chemins. Tous les monarques instaurés et intronisés en vertu du même droit, — on sait lequel, — choisissent les mêmes conseillers : l'égoïsme, la soif d'acquérir, celle de conserver. Les unes et les autres ayant le même but doivent avoir la même fin. Leur vie étant une équation dont les termes, chargés de coefficients différents, sont au fond identiques, le résultat doit être nécessairement le même. Pas une n'a dû changer à temps de route ; pas un n'a su abdiquer à propos ; cette couronne royale pèse tant à leur front, et ils en aiment si obstinément le poids, qu'on ne peut la leur arracher qu'en leur arrachant la tête. Et lorsqu'une tête de roi tombe, cependant, comme tombèrent celle de Charles Ier, en Angleterre, et celle de Louis XVI, en France, d'insensés fanatiques recueillent précieusement le sang qui a taché White-Hall ou la place de la Révolution, et de pieux imbéciles se couvrent de cendres lorsqu'arrivent le 21 et le 30 janvier. Puis l'histoire complaisante, puis l'historien payé, enregistrant en rouge ces deux dates : 30 janvier 1649 et 21 janvier 1793, flétrissent ma-

jestueusement un peuple et une nation du nom de *régicides!* Il est vrai qu'ils ont passé condamnation sur le meurtre de Jules César par Brutus. Mais Jules César, quoique empereur, n'était qu'un soldat parvenu, dont la naissance avait coûté la vie à sa mère, et dont la vie avait coûté la liberté à la République, et l'on sait que les rois seuls sont les élus de dieu; ce sont les rois seuls qu'il faut pleurer, leurs assassins qu'il faut exécrer.

Mais à côté de cette histoire complaisante et de cet historien vénal, il y a la grande voix de l'éternelle vérité et de l'éternelle justice qui se fait entendre et qui absout le peuple et la nation des prétendus crimes de lèse-majesté divine dont on a essayé de les charger et de les souiller.

Le droit divin est mort en France, s'il ne l'est pas encore en Angleterre; il n'existe plus maintenant qu'à l'état de souvenir; le prestige de la royauté, c'est-à-dire de la tyrannie, s'est effacé devant la souveraineté populaire proclamée sur les débris d'un trône. Il n'y a plus de divin aujourd'hui que cette souveraineté populaire dédaignée par les docteurs de la monarchie qui résistent *per fas et nefas* aux vœux et aux besoins de leur nation. Elle n'est divine qu'à cause de son origine, de son principe qui est celui de la justice, de la raison et du bon sens. Quant aux prétendus élus de Dieu, qu'on m'en montre un seul portant sur soi un brevet d'origine céleste, avec le cachet céleste,

j'y croirai peut-être, mais à coup sûr je cesserai de croire à Dieu, parce qu'il serait absurde et que je me suis fait un Dieu, non à l'image des hommes, mais à l'image de lui-même. Je dirai plus : prétendre imposer aux peuples l'arbitraire et la tyrannie comme les émanations et les prescriptions d'un droit divin; prétendre surtout que la religion consacre ce principe immoral, odieux et anti-social, c'est un outrage à la Divinité qui a proclamé l'égalité entre les hommes. Il n'y a pas plus de monarchie de droit divin ou autrement pour les peuples aujourd'hui, qu'il n'y a eu de rois pour leurs maîtresses et leurs valets de chambre. On aurait pu demander à tous les monarques, présomptueux imbéciles qui s'imaginaient être descendus d'une côte divine, ce que jadis le comte de Périgord avait demandé à Hugues Capet : « Qui vous a fait roi? » Et le bourreau qui toucha à la tête du descendant des Stuarts et celui qui trancha celle du descendant de Saint-Louis virent bien qu'ils avaient touché, l'un et l'autre, une tête d'homme, et ils ne durent point en avoir les remords qu'on leur a si gratuitement prêtés, parce qu'ils devinèrent qu'ils tranchaient l'un et l'autre une tête d'homme coupable. Qui donc a réclamé lorsque le panier de Sanson a recueilli le chef sanglant d'un criminel vulgaire? Personne que je sache, si ce n'est la voix généreuse de l'humanité que ces exécutions désolent. Tête couronnée ou tête nue, toutes deux, lorsqu'elles sont criminelles, doivent

tomber, puisque le veut ainsi l'inflexible rigueur de nos codes. et l'une ne doit pas plus que l'autre exciter de regrets et de clameurs. On couvre de l'exécration de l'histoire et du mépris des contemporains le peuple qui a voulu un tel acte de suprême justice, et l'on n'a pas assez de pages louangeuses, pas assez d'encens à jeter à ces rois dont l'histoire est le martyrologe des nations (1), à ces monarques indolents, avides et cruels qui déshonorent leur époque et dégradent leur règne, par des bûchers, comme Philippe-le-Bel, qui fit brûler Jacques Molay et les templiers dont il convoitait les richesses; —par la famine et la désolation, comme Henri IV qui ne craignit point d'entrer par cette porte lugubre dans ce Paris qu'il avait assiégé et où des mères avaient mangé leurs filles pour échapper aux horreurs de la faim; — par des échafauds et des bûchers comme François Ier et Henri III; — par des massacres commis au nom de Dieu, comme Charles IX; — par des dragonnades et des persécutions contre les protestants, comme Louis XIV; —par des turpitudes et des exactions comme Louis XV, qui laissa la France communiquer le poison de sa corruption à l'autre moitié!

Je ne me fais pas certes l'apologiste du crime, — crime populaire ou crime royal; — je n'exalte pas la nécessité d'un échafaud, —échafaud plébéien ou écha-

(1) Grégoire le conventionnel.

faud armorié ; mais lorsqu'on glorifie l'un et que l'on flétrit l'autre, mon cœur et ma raison s'unissent pour rectifier cet arrêt révoltant, et dans le sanctuaire inviolable de ma conscience j'absous le condamné; car, des deux coupables, du peuple qui se révolte et du roi qui le pousse à cette révolte, c'est le peuple qui est absous, même dans les égarements de sa haine et dans les écarts de sa vengeance. « *Adversus hostem æterna auctoritas esto*, contre l'ennemi la revendication est éternelle (1)! » Cette phrase terrible aurait dû gronder souvent aux oreilles des oppresseurs, aux palais desquels les opprimés ont jeté plus d'une fois, plutôt comme un avertissement que comme une menace, ce *mane thecel phares*.

Qu'on ne vienne donc plus, après ces exemples irrécusables, dire de la révolution de février ce qu'on a dit de toutes les révolutions, qu'elle s'est produite comme un coup de foudre ! car les coups de foudre, on le voit, on le sait, on le sent, dans l'ordre moral aussi bien que dans l'ordre physique , ne sont que la conséquence d'une série de faits physiques ou moraux, et comme tels, ils n'arrivent point inopinément, puisqu'ils arrivent à leur heure, à l'heure fixée par des lois invariables et inflexibles. Quelquefois le grain de sable de Pascal retarde cette heure, quelquefois aussi il précipite le mouvement. Mais retardé ou avancé, ce dernier n'en arrive pas moins.

(1) Loi des Douze Tables,

La série des faits et des événements, dont est sortie resplendissante et forte la Révolution de février, est immense, et il y aurait un orgueil non moins immense à les vouloir embrasser d'un coup d'œil, et d'écrire en un seul chapitre. Les traditions sont un livre ouvert à toutes les méditations, et chacun peut y puiser les enseignements et en tirer les conséquences qu'il lui plaît. C'est ce que j'ai fait; c'est ce qui m'a permis de constater que le *coup de foudre* en question, pour s'être produit *inopinément*, avait néanmoins été porté pendant quelques siècles dans les flancs du nuage qui le recélait. On conçoit qu'après une pareille gestation, un avortement était impossible : aussi n'a-t-il pas eu lieu « Le présent, fils du passé, gros de l'avenir (1), » n'est pas le fruit d'un *accident*. C'est là précisément ce qui fait sa force, c'est ce qui fait *l'originalité* de la Révolution de février.

Chacun sait qu'en hydrostatique il suffit d'un mince filet d'eau, d'un filet capillaire filtrant à travers des couches épaisses de terrain, pour engendrer de fortes pressions dans une masse liquide indéfinie. En morale, en philosophie, en politique, l'analogie et l'équipollence se rencontrent avec ce problème physique : une idée, tout infime qu'elle soit, peut en provoquer de plus fortes, de plus utiles, de plus fé-

(1) Leibnitz.

condes. L'humanité est en travail depuis le commencement du monde, et le labeur des idées s'est fait parallèlement avec le sien. Le fleuve a coulé majestueusement, quelquefois arrêté, quelquefois détourné de son cours, et chaque vague qui venait se perdait dans la vague effacée dejà. Des générations entières de penseurs et de martyrs obscurs se sont usées à ces recherches; d'autres générations, guidées par les sillons laissés par elles, leur ont succédé, après avoir brûlé l'huile de leurs veilles et dépensé le sang de leurs veines; et celles-ci, à leur tour, se sont englouties dans la fournaise ardente qui les a dévorées toutes, sans permettre qu'un *ci gît*, placé sur leur tombe, indiquât au moins leur passage, sinon leur part dans le grand œuvre humanitaire. Je me trompe, leur ci-gît est inscrit sur la route qu'elles ont parcourue; car si cette route est bordée de trophées, elle est aussi bordée d'échafauds, de piloris et de bûchers. Glorieux ouvriers, qui gisez obscurément sous vos quatre pieds de terre; héroïques soldats de l'humanité, que la mort a cloués dans le cercueil; courageux pionniers, qui avez frayé l'avenir, et dont les cendres ont été dispersées par les vents, ne demandez qu'à Dieu la récompense de votre gigantesque labeur: les hommes heureux sont ingrats, et vous avez donné le bonheur au monde!

Chaque siècle, chaque époque a apporté sa pierre à l'édifice social; chaque philosophe, chaque pen-

seur son grain de sable qui, souvent, a passé inaperçu de la foule, ou emporté par le vent ou par le hasard dans un coin ignoré du globe, où le même hasard et la même tempête en avaient déjà transporté des milliers d'autres, dont la cohésion multipliée, grossie, coordonnée, a formé plus tard, et à un moment donné, un tout homogène.

Combien de siècles, combien de pierres il a fallu pour cette œuvre gigantesque, ébauchée par la main de Dieu le jour de la création, et abandonnée par lui en pâture et en travail à l'homme, qui doit l'achever! Combien de grains de sable amassés par la philosophie et par la science, et qui ne suffisent pas encore ! Les commencements furent arides et lamentables, et le travail s'est fait sous les sueurs et sous les larmes. Le champ de l'humanité, à peine ensemencé, a vu des apôtres nombreux et dévoués y tracer de rudes sillons, d'où le grain n'est sorti qu'après de pénibles attentes. Combien de ces illustres inconnus, qui avaient à un si haut point la conscience des vérités morales, « cette évidence du cœur (1) » qui ne s'égare jamais, — combien sont morts que nul n'a regrettés, que nul n'a encouragés et soutenus!... Combien, martyrs obscurs, expièrent dans les larmes et dans les tourments l'irrémissible crime d'aimer Dieu dans sa créature, vouée aux terribles labeurs et *aux*

(1) D'Alembert, discours préliminaire de l'Encyclopédie, p. 43.

sueurs de sang! On ne soupçonne pas ce que cette fournaise ardente du devoir et du dévouement a dévoré de nobles intelligences et englouti de nobles cœurs, qui s'étaient épurés à son contact, comme l'or dans la coupelle!

Ah! longue est la liste de ces propagateurs des dogmes nouveaux, de ces initiateurs des idées nouvelles qui payèrent du mépris, de l'exil, de la persécution et des tortures, leur crime trois fois saint. Moïse, condamné à ne point aborder, après quarante ans d'attente, cette terre promise qu'il apercevait du mont Nébo; Boëce, mourant de mort violente; Galilée, torturé; Dante, banni; Savonarole, brûlé vif par l'ordre du pape Alexandre VI; Giodano Bruno, le réformateur italien, brûlé vif à Rome; Jean Huss et Jérôme de Prague, brûlés vifs à Constance par un arrêt inique du concile, pour avoir tenté, en Allemagne, les réformes prêchées en Angleterre par Wiclef, et reprises plus tard par Melanchthon, Bucer et Luther!

Étrange destinée de la pensée humaine et de l'idée philosophique! voyager toujours à travers les mondes, entre ces deux écueils également terribles, également désastreux : l'indifférence et l'oppression! Mais il en est de l'idée comme des planètes, si elle a ses éclipses, elle n'en reparaît pas moins lumineuse, et n'en reprend pas moins son cours régulier, normal, logique. Les cendres des bûchers allumés

par l'intolérance pour Giordano Bruno, pour Jean Huss, pour tant d'autres infortunés sublimes qui s'étaient faits les semeurs de la doctrine de l'humanité; — les cendres de leurs bûchers, éparpillées aux quatre vents du ciel, firent plus de prosélytes et gagnèrent plus d'adeptes, peut-être, que n'en avaient gagné leurs prédications ardentes. Il en est ainsi. — Le martyre et la persécution sont l'engrais fatal de l'idée; elle n'est féconde, pour ainsi dire, qu'à cette horrible et navrante condition. Les enfantements sont toujours douloureux.

Ces mille causes inconnues, obscures, petites d'abord puis apparentes et fortes plus tard, — ces mille causes qui sont les racines mêmes de l'éternelle loi du progrès, se complètent et se relient entre elles, quoique différentes pourtant, par une soudure puissante dont nous ne voyons peut-être pas encore l'effet, quoique nous le pressentions dans un lointain que le regard et le désir peuvent atteindre.

Après ces tâtonnements sans nombre, après ces recherches arides, après ces expériences douloureuses, le rude labeur des intelligences a été fécondé malgré les grains d'ivraie mêlés à la moisson des vérités. La formule synthétique a été trouvée, et la démocratie est sortie rayonnante, épanouie et pleine de promesses réalisables, et réalisées en partie, des langes et des ténèbres dont, à dessein, on l'avait enveloppée : la théorie s'est faite action, l'idée s'est faite

chair comme l'esclave s'était fait homme. Les peuples ont désormais leur Évangile.

Nous ne sommes encore, il est vrai, qu'à mi-chemin de l'humanité; mais si nous ne touchons pas encore à cette Chanaan tant attendue, tant souhaitée, du moins nous l'apercevons; et ce n'est pas un mirage, c'est une réalité, c'est un fait, et le présent peut sans crainte escompter l'avenir. « L'humanité a cinglé au rebours du vieux monde (1), » elle va toucher au nouveau; elle va y jeter l'ancre, l'ancre de salut, et l'aborder triomphalement, « cette humanité nouvelle qui doit surgir de la dissolution complète et universelle de tout ce qui a été depuis le commencement des siècles (2). »

La vieille société craque de toutes parts; le vieux monde social, squelette pourri habillé de pourpre et de clinquant, s'écroule avec un fracas lugubre en entraînant dans sa chute bien des abus, bien des trônes, bien des priviléges, mais en en laissant, par malheur, assez encore pour témoigner de son passage et pour permettre à la génération de demain, celle qui naît en ce moment, de reconstruire, si la fantaisie lui en prend, ce vieux monde social, autrement que par la pensée, avec les matériaux hideux qui en restent, ruines croulantes assurément mais menaçantes encore. Car le mal a poussé des racines si profondes,

(1) Michelet, Du peuple, chap. 3, p. 180.

(2) Apocalypse.

si épouvantablement énergiques que la hache, pour habilement maniée qu'elle ait été, n'a pu tout entamer ; les blessures qu'elle a faites n'ont pas toutes été mortelles. Les rois ont effrayé les niais et les peureux avec cette métaphore subtile de *l'hydre de l'anarchie*, dont les mille têtes renaissaient sans cesse. Ne serait-il pas à propos de parler à notre tour de l'hydre du despotisme qui, vivace encore, siffle encore à nos oreilles et à nos cœurs attristés?...

Nous assistons, nous, la génération d'hier et la génération d'aujourd'hui, à l'un de ces mouvements homériques, à l'un de ces grands cataclysmes qui déplacent les mers et l'Océan, mais sans attenter aux droits souverains de la nature qu'ils fécondent. Si des ruines d'un monde naît un autre monde, que les esprits timorés se rassurent, eux qui, dans ces commotions violentes et magnifiques qui ne sont qu'une évolution de l'humanité, voient l'anéantissement des lois naturelles et « des principes salutaires qui ne laissent pas de subsister au milieu des désordres nés des fausses croyances et des institutions vicieuses! (1)» Car ces principes salutaires dont ils redoutent la ruine, sont éternels comme tout ce qui est humain. « Qu'ils soient obscurcis momentanément, cela peut, cela doit être, à cause du lien factice qui les unissait à l'erreur destinée à disparaître tôt ou tard. Mais inal-

(1) Lamennais, Amschaspands et Darvands, chap. 16, p. 94.

térables au fond de la conscience du peuple, ils s'y conservent immuablement. Quand tout le reste passe, ils demeurent; ils sont comme l'or qu'on retrouve, séparé de ce qui le souillait, sur le lit du torrent qui emporte l'impur limon (1). »

Notre XIXe siècle n'est pas seulement le successeur du XVIIIe siècle si brillant et si rempli, le siècle philosophique et révolutionnaire par excellence, — le XIXe siècle en est l'héritier, le continuateur, le metteur en œuvre. L'un était la tête qui pense, l'autre sera le bras qui agit. Le 24 février 1848 continue 92 et non 89, comme on a voulu l'insinuer. L'enseignement social, humanitaire, révolutionnaire, ne date véritablement que du 22 septembre 1792, — étape lumineuse de la liberté dont M. Thiers a dit, il y a bien longtemps, « que c'était un magnifique événement qui avait assuré la régénération de l'Europe entière (2).» La phrase est incolore, mais elle a sa signification et c'est un aveu précieux à enregistrer. Il est vrai que M. Thiers n'était point encore ministre et que M. Guizot, *son honorable ami,* avait dit un an auparavant : « La Révolution est un malheur! » M. Thiers tenait sans doute beaucoup, à cette époque, à n'être pas de l'avis de M. Guizot (3).

(1) Lamennais, Amschaspands et Darvands, chap. 16, p. 24.

(2) Voir le Moniteur du 6 décembre 1834.

(3) Voir le Moniteur de 1833.

Le XIX[e] siècle, s'il n'est pas le *summum* de l'humanité et du progrès humain, est du moins « l'ère génésiaque dans laquelle des principes nouveaux s'élaborent (1). » A lui, appartient la glorieuse mission de faire fructifier et rendre productives les grandes idées amoncelées depuis une longue succession de siècles, et synthétisées désormais. A lui, appartient l'honneur de les faire passer du domaine des théories dans le domaine de l'application matérielle et de réaliser ainsi cette Rédemption sociale que demandaient les peuples et dont ils sont si avides.

Arrière donc cette vieille société, usurpatrice des droits imprescriptibles et sacrés de la société nouvelle, plus vieille qu'elle cependant, elle qui en est l'excroissance parasite et honteuse, la superfétation tyrannique et mauvaise.

Car la démocratie ne date pas d'hier. Elle a précédé nécessairement la monarchie, comme l'égalité a précédé l'arrogante loi des castes, comme la liberté a précédé l'oppression, comme le bien a précédé le mal. Quand les philosophes qui ont recherché le principe preexistant de tout ne le diraient pas, la raison le dirait, et la raison est plus exacte que les mathématiques, plus juste que la métaphysique, plus vraie que la philosophie, puisque mathematiques, philosophie et métaphysique sont les émanations de

(2) Proudhon, lettre à l'académie de Besançon, juin 1840.

la raison. La raison ne se trompe jamais dans les manifestations de ses instincts qu'on appelle les révolutions. Pourquoi le peuple fait-il des révolutions si ce n'est pour faire triompher le dogme générique, primordial et éternel, l'Égalité, la Liberté et la Fraternité, — trinité absolue dont toutes les nations feront un jour leur symbole?...

Les peuples sont majeurs aujourd'hui, après avoir eu leur enfance crédule, superstitieuse et puérile. Leur initiation à la vie, c'est-à-dire à la liberté, a été longue peut-être, mais elle s'est faite; elle a suivi en cela la progression lente mais sûre de la marche de l'humanité. « La vie de l'humanité comme la vie de l'homme a eu son enfance et sa jeunesse; elle a actuellement sa virilité, mais elle n'aura pas de déclin (1),» à moins qu'on entende par déclin le passage à une humanité nouvelle, ainsi que le dit Pierre Leroux (2).

L'humanité porte en soi ses germes de destruction et de régénération. Rien ne meurt en elle pas plus que dans la nature qui est, comme elle, éternellement belle et éternellement jeune. Le germe de la vie est dans la mort même qui contient la puissance de sa reconstruction et de sa réédification. Un arbre mort, il en renaît mille autres de sa sève tarie, et l'épi qui tombe est remplacé par un autre épi.

(1) Charles Perrault, parallèle des anciens et des modernes.

(2) Pierre Leroux, de l'humanité, chap. 1, p. 147.

Le dernier mot de cette humanité, sa pierre finale serait, à mon avis, la fraternité pure inaugurée le premier jour de la création, et annihilée et effacée depuis de nos codes par l'ironique loi de l'arbitraire. Cette doctrine peut paraître étrange, mais elle n'en est pas moins vraie, parce qu'elle n'en est pas moins naturelle.

Personne n'a méconnu cette vérité fondamentale du véritable pacte social. Ceux qui n'ont pas voulu la reconnaître hautement, de peur d'entrer en compromis avec leur conscience, l'ont au moins proclamée tacitement. Et si elle n'a pas été proclamée plutôt, c'est qu'elle ne pouvait encore percer la croute d'oppression, de sang et même d'ignorance sous laquelle on l'avait étouffée. Mais elle n'en vivait pas moins au fond de toutes les consciences et de tous les cœurs. Soutenir le contraire serait blasphémer, ce serait soutenir cette opinion, trop paradoxale pour ne pas être autre chose, que *l'enfant reste toujours enfant, ou que la débilité de l'enfance se perpétue dans l'âge mûr*, — pour parler le langage que j'ai employé plus haut.

Or, parce que cette vérité n'existait qu'à l'état de sentiment dans l'antiquité, parce qu'un grand nombre de philosophes anciens se contentaient de penser avec Tacite : « que démocratie, aristocratie, monarchie, « étaient les trois formes auxquelles les gouverne-« ment se réduisent, mais que si l'on pouvait du

« choix et de la réunion de leurs avantages composer « une seule espèce de gouvernement, *ce serait une « belle chimère* (1), » il ne doit pas s'ensuivre que ce *sentiment* de l'égalité, de la fraternité et de la liberté, ne se trouvât pas dans leurs âmes. Ils ont posé les prémisses du dogme, au contraire, et nous l'avons continué. Ils n'en ont pas fait davantage ; il ne pouvaient pas en faire davantage, même par intuition, même par divination, bien que le germe en fût déposé dans leurs âmes, je le répète, parce qu'ils n'avaient pas d'alphabet moral pour l'exprimer. « Ceux que nous appelons anciens étaient véritable-« ment nouveaux en toutes choses, et formaient l'en-« fance des hommes proprement; et comme nous « avons joint à leurs connaissances l'expérience des « siècles qui les ont suivis, c'est en nous que l'on « peut trouver cette antiquité qué nous révérons dans « les autres (2).»

« L'antiquité du siècle est la jeunesse du monde ; notre temps sera aussi un jour l'antiquité et le point de départ pour les siècles futurs (3). »

La belle chimère de Tacite a été trouvée, les trente-deux Républiques d'Aristote n'en forment plus qu'une. La démocratie a eu son mont Sinaï, et l'hu-

(1) *De republica.*

(2) Pascal, Pensées, chap. 1.

(3) Bacon, *De augmentis*, lib. 1.

manité lui a dicté les fulgurants articles gravés impérissablement dans son Évangile.

On ne s'étonne plus maintenant, je le suppose, du long temps que cet évangile a mis à se produire. On sait pourquoi son éclosion a été si lente. Les monarchies ont expérimenté le despotisme *in anima vili*, comme on expérimente un poison, et peut-être se flattaient-elles, en le faisant prendre à doses faibles d'abord, puis énergiques, aux peuples, que ceux-ci, comme Mithridate, vivraient avec le poison dans le sein. Elles s'imaginaient peut-être, dans leur orgueil insensé, et comptant sur la stupidité présumée du plébéianisme et sur la cupidité bien connue des classes bourgeoises, qu'après avoir renversé toutes les lois humaines, qui sont le palladium des libertés populaires, elles imposeraient, sans déchirements, la loi de l'habitude. L'habitude du despotisme! On s'habitue au despotisme comme on s'habitue à la souffrance, parce qu'on espère ardemment en sortir et en triompher. Le despotisme était la plaie toujours saignante des âmes.

Mais s'ils ont expérimenté la tyrannie comme on expérimente bon gré, mal gré, une servitude qui s'impose, une maladie qui vous envahit, les peuples n'ont point expérimenté la liberté, parce qu'on n'expérimente pas la vie, parce que si l'on a besoin d'essayer ce qui est mauvais, on ne touche point à ce qui est bon.

La liberté est d'essence immortelle et d'origine divine. Elle est aussi nécessaire à une nation que l'air est nécessaire à l'homme. Il faut que l'une et l'autre la respirent par tous les pores du cœur et de l'intelligence; elle fait partie intégrante de tous deux. La liberté qui manque à un peuple étant l'air qui manque à un homme, la nation meurt lorsqu'on la lui retire. On n'a jamais pu la retirer complètement à aucune nation, à aucun peuple; — ç'aurait été un crime de lèse-majesté humaine, qui ne serait pas resté impuni, — mais on l'a mesurée, après avoir fait le *vide*, et l'on a eu soin d'en donner assez pour que peuple ou nation ne pérît pas, non par humanité, mais par intérêt. Que ferait un roi sans sujets, un riche sans pauvres? On a donc pu enrayer la marche du progrès indéfini, contenu en germe dans ce principe salutaire, la liberté! On a pu arrêter son essor; mais on n'a jamais pu, on ne pourra jamais la détruire. Elle est cimentée avec les ossements broyés et sanglants de cinquante générations d'opprimés.

La liberté ne peut pas périr; elle est la condition *sine quâ non* de l'existence des sociétés. La formule qu'elle représente et qu'elle résume est gravée en caractères de feu dans toutes les âmes et dans ce grand code de l'humanité dont la première page fut écrite, il y a dix-huit siècles, par le fils d'un charpentier de Bethléem.

Les hommes qui l'enseignent, seuls meurent. Le

sacrifice grandit l'idée, le dévouement l'éternise. Les hommes ont passé comme des feuilles d'automne, et s'en sont allés d'ici-bas en léguant leur grave et sainte mission à de virils cœurs et à de viriles intelligences.

Mais si la liberté est immortelle, comme tous ceux qui pensent et qui sentent par le cœur le savent, il n'en est pas de même du despotisme. La première, jetée au creuset, a gardé son or et sa pureté. Le second au contact de la coupelle n'a laissé que de la terre; et je le demande à ceux qui ont entendu les craquements de la vieille Europe, et l'écroulement de la vieille société, et qui en sont restés mécontents : Est-ce qu'ils croient à l'éternité du mal, eux qui croient à l'éternité du despotisme?

Le despotisme est d'origine commune et d'essence mortelle comme la monarchie, ce mensonge doré, cette antithèse couronnée; et il n'est ni vrai ni sensé de dire, comme l'ont fait les Sganarelles monarchiques, « qu'aujourd'hui comme autrefois l'autorité « royale est sacrée, parce que la religion commande « encore l'obéissance et la vénération envers le prince « qui règne légalement (1). » Les rois n'ont jamais régné légalement, à moins qu'on ne veuille renverser toutes les notions, connues et acceptées, du vrai et du faux. L'illégalité n'a jamais été légale et la religion n'a jamais commandé une absurdité. Elle n'en a

(1) Lorieux, de la prérogative royale, p. 64.

jamais eu le droit, elle n'en a jamais eu d'ailleurs la pensée. Monarchie et despotisme, attelés l'un à l'autre, ne marchant pas l'un sans l'autre, n'ont jamais eu, l'une ou l'autre, leur raison d'être absolue. Or, ce qui n'a point de raison d'être n'a point de raison de vivre ; c'est dérisoire et absurde conséquemment La royauté a duré, le despotisme a duré, je n'en disconviens pas. Mais vous les condamnez en parlant ainsi. Puisqu'ils *ont* duré, c'est qu'ils ne durent plus, en fait comme en droit ; en droit surtout, car on doit prévoir des conséquences inévitables : les monarchies ont leurs queues comme les comètes....

« Ni l'hérédité, ni l'élection, ni le suffrage uni-
« versel, ni l'excellence du souverain, ni la consé-
« cration de la religion et du temps ne font la royauté
« légitime ; sous quelque forme qu'elle se montre,
« monarchique, oligarchique, démocratique, la
« royauté, ou le gouvernement de l'homme par
« l'homme, est illégale et absurde (1). »

Encore une fois donc, le despotisme n'est pas né viable. Il a réussi, il devait réussir ; mais son succès, né des circonstances mêmes dans lesquelles il avait grandi et s'était développé, n'avait pu avoir qu'une durée relative et définie. Ceux qui en profitaient, ceux qui en vivaient, ont parlé aussi de ses bienfaits... les bienfaits du despotisme ! Mais « ces bienfaits ont été courts,

(1) Proudhon, De la propriété, p. 240.

« ils ont empoisonné les sources mêmes qu'ils avaient « ouvertes (1). » La monarchie des Tarquins, oppressive pour le peuple aussi bien que pour les patriciens, fut absolue et, par conséquent, despotique. La monarchie des Césars, fondée sur la puissance grossière des armées, fut militaire, et conséquemment despotique. Aussi ce despotisme se perdit-il à Rome, comme il s'était perdu en Perse, comme il s'est perdu en France, par l'excès inévitable, *fatal*, de cette puissance sans limites. Les révoltes ont été les conséquences de ce système odieux de despotisme. Les révolutions sont nées de ces révoltes, comme le fruit naît du grain, et si toutes n'ont point abouti, malgré l'énergie et le dévouement des hommes qui les ont conduites, c'est parce que la plupart n'ont point eu « de but précis et défini d'avance (2) ; » parce qu'elles se sont improvisées, parce qu'enfin le fruit n'état pas mûr lorsqu'on a voulu le cueillir.

Et si le système de la force, de l'arbitraire et du despotisme, a prévalu pendant cinq mille ans, cette durée factice ne prouve pas sa bonté, sa supériorité, son excellence. Cette durée, d'ailleurs, est une minute dans l'immensité des siècles. La force brutale n'a jamais complétement prévalu sur la force morale, l'arbitraire sur le droit. Arbitraire, force brutale, despotisme, sont

(1) Guizot, Cours d'histoire moderne, t. 3, p. 63.

(2) Louis Blanc, Introduction à l'organisation du travail, p. 9.

des faits acquis, incontestables si l'on veut ; mais des faits anormaux, monstrueux, anti-sociaux, anti-humains, et toute chose anormale, c'est-à-dire toute chose inharmonique, est éphémère. Elle renverse un moment, — dix-huit ou vingt siècles si l on veut compter mathématiquement, — l'équilibre moral sans lequel l'harmonie est impossible ; elle produit pendant vingt siècles un contraste, une différence, une injustice, une monstruosité ; pendant vingt siècles un plateau de la balance penche au préjudice de l'autre, et les résultats que l'on sait arrivent. Puis, cette anomalie, cette usurpation, ce révoltant accaparement, cessent tout d'un coup. Cela a duré quelques mille ans, j'en conviens, et c'est beaucoup, considéré au point de vue des souffrances et des misères innombrables que cela a engendrées. Mais c'est peu, considéré au point de vue de l'avenir dont on ne prévoit pas la fin, de l'avenir auquel on n'assigne pas de limites. Il faut des précédents à toutes choses, pour qu'elles se comparent. Sans la nuit que serait le jour? Sans la douleur que serait la félicité? Et si cette félicité, si cette harmonie humaine doit éternellement durer désormais, qu'aura duré la douleur humaine? Pour longue et terrible qu'elle a été, elle n'aura rien duré, relativement ! Eh ! d'ailleurs, que sauront des tortures, des misères et des souffrances des générations passées les générations qui vont naître au bonheur en même temps qu'à la vie? C'est à peine si elles

y croiront. L'homme mûr croit à peine à l'enfance qu'il a traversée, et pourtant il la traverse chaque jour encore dans la vie! Les générations écloses au souffle bienfaisant de la liberté, celles qui assisteront à cette palingénésie universelle pourront-elles croire à l'esclavage, à l'inégalité et à la misère, lorsque misère, esclavage et inégalité auront disparu, lorsque ces lèpres immondes n'attristeront plus leurs yeux et n'affligeront plus leurs cœurs? Ce sera un rêve, le rêve du passé dont l'humanité elle-même aura perdu le souvenir. Est-ce qu'une fois l'enfantement opéré la mère se souvient des douleurs qui l'ont précédé?

« Laissons donc enfin reposer ce passé, auquel nous avons fait d'assez belles et d'assez longues funérailles (1), » et en marche pour l'avenir dont il nous a ouvert les voies sublimes et frayé les avenues gigantesques! Nous avons encore, on n'en saurait douter, bien des pas à faire, bien des sueurs à verser, bien du sang à donner. Mais nous avançons, et qui avance dans le chemin où nous nous sommes engagés intrépidement avec le drapeau de la démocratie et du socialisme pour labarum, ne peut jamais reculer, pas plus qu'il ne peut ne pas arriver; il doit aboutir: la révolution aboutira, elle aussi, naturellement, nécessairement, j'allais presque dire fatalement.

(1) Saint-Simon, Opinions philosophiques. Introduction.

DEUXIÈME PARTIE.

—

REVUE RÉTROSPECTIVE.

—

Préface de la Révolution.

—

I

Il y a soixante ans, le XVIII[e] siècle finissait. Le grand soleil de la monarchie s'éteignait pour laisser place à l'horizon du monde aux magnifiques splendeurs de la démocratie. « Comme Rome avant César était déjà asservie par ses vices, la France était déjà affranchie par ses lumières (1) » avant l'aurore de ce grand soleil de l'humanité. Elle prouvait d'une éclatante façon qu'elle n'avait point passé un contrat éternel avec le despotisme et qu'elle s'était mûrie au

(1) Camille Desmoulins, La France libre.

contact des doctrines sociales et révolutionnaires des penseurs de l'école de Price et de Turgot, de Condorcet et de Priestley, de Jean-Jacques et de Mably.

La puissance des idées est incontestable. La monarchie de Louis XVI en faisait la dure expérience, elle qui succédait à une monarchie « qui se couronnait de fleurs et qui n'exerçait sa dictature que par des courtisanes (1). » Les idées humanitaires s'étaient fait jour enfin sous l'enveloppe de plomb dont on les avait couvertes pour les étouffer, et, grâce aux mineurs habiles qui, de Rabelais à Rousseau, en passant par Descartes, Voltaire et les encyclopédistes, avaient ébranlé les trônes et sapé les préjugés, l'explosion préparée par ces illustres hommes avait enfin éclaté. La France qui s'était endormie monarchique, esclave et abâtardie encore, s'était enfin réveillée républicaine, libre, régénérée.

Les ouvriers de ce grand œuvre, les législateurs de ce nouveau Code social qui venait d'un seul coup, en un seul jour, de donner la liberté au monde et l'indépendance aux peuples — ces hommes simples et austères, stoïques et forts, furent calomniés et maudits; ils furent tués avec la hache et avec le mépris, mais ils courbèrent sans peur et sans regrets leurs têtes républicaines devant la hache et devant le mépris, et l'échafaud de thermidor les trouva aussi

(1) Louis Blanc, Introduction à l'histoire de la Révolution, p.475.

grands, aussi simples, aussi sublimes dans ce dernier acte de leur vie qu'ils l'avaient été dans le premier. Ils savaient bien, ces hommes héroïques, que leur mort, holocauste inévitable et inévité, serait utile et bonne à la patrie et profitable à l'avenir. Ils avaient été *la part du feu* dans le grand incendie de 92. Ils n'ignoraient pas que la révolution allait enrayer, et cela dut être la dernière amertume de leur dernière heure. La révolution s'était arrêtée, en effet, le 27 juillet 1794.

Mais cette halte dans le sang, — dans le sang de ses apôtres les plus dévoués, — cette halte de l'idée humanitaire et civilisatrice ne devait pas, ne pouvait pas être éternelle. Ni Danton, ni Saint-Just, ni Desmoulins, ni Robespierre, *n'avaient emporté la patrie sous la semelle de leurs souliers* (1), ou dans les planches de leurs cercueils traînés aux gémonies. Le 29 juillet 1830 avait repris l'œuvre interrompue le 9 thermidor an II.

Mais encore ici l'œuvre avait été interrompue de nouveau, de nouveau la tradition révolutionnaire avait été brisée, et cette solution de continuité devait, cette fois, ne durer que dix-huit années bien vite écoulées pour les privilégiés et les jouisseurs de la monarchie, bien lentement passées pour les pauvres et les affamés de cette monarchie.

(1) Danton.

Après *la comédie de quinze ans* qui, selon les expressions de Louis-Philippe, *méritait le mépris de tous les gens consciencieux*, venait une autre comédie ayant pour chef d'intrigues celui-là même qui avait condamné, j'allais dire sifflé la première.

Le 30 juillet 1830, la camarilla bourgeoise de l'hôtel Laffitte, effrayée sans doute par les justes exigences du peuple vainqueur qui voulait la république ; circonvenue d'un autre côté par certaines influences tenues jusque-là secrètes, cette coterie avait doté la France d'une monarchie nouvelle et d'un roi nouveau. Il y a des gens qui, avec leurs niaises hallucinations et leur courte vue, s'imaginent qu'en présence d'un pareil événement, et parce qu'il confond leurs mesquines prévisions, il n'y a rien de mieux à faire que d'imiter ce qui a été fait déjà, et de stéréotyper le gouvernement et l'état moral d'une nation. Tandis qu'il était aisé, le triomphe de la liberté une fois assuré, de la donner à la France sous *sa forme la plus austère*, la plus vraie et la plus sensée. Ces gens-là croyaient sans doute, dans leur naïveté de diplomates bourgeois, Ratons inhabiles joués par des Bertrands astucieux, qu'ils venaient de sauver leur pays et de se sauver eux-mêmes en le gratifiant d'une monarchie constitutionnelle, *la meilleure des républiques*, selon eux !...

La France venait de traverser une monarchie militaire, onéreuse et despotique, mais glorieuse, et

une monarchie de droit divin, onéreuse, despotique et déshonorante ; les graves politiques de l'Hôtel-de-Ville et de l'hôtel Laffitte ne trouvaient rien de plus neuf, de plus rassurant, de plus profitable pour elle que de lui imposer une monarchie constitutionnelle et que de lui faire passer, malgré elle, en dépit de son opposition, un bail emphytéotique avec un *monarque-citoyen.*

Et cette monarchie, pour constitutionnelle qu'elle était, ne changeait rien, n'améliorait rien, n'innovait rien, dans la forme comme dans le fond. C'était un replâtrage plus ou moins habile, plus ou moins adroit ; c'était un escamotage audacieux de la conquête révolutionnaire du peuple de Paris auquel une chambre, nommée par l'effet d'une loi tout aristocratique, s'arrogeait le droit d'imposer un chef qui par un *heureux accident s'était trouvé placé près du trône*(1).

Cette honnête manœuvre, cette loyale diplomatie due à l'intervention plus ou moins occulte de noms aimés du peuple, ceux de MM. Lafayette, Audry de Puyraveau, Laffitte et Béranger, et de noms moins estimés de lui tels que ceux de MM. Bertin de Vaux, O. Barrot, Bérard, Dupin aîné, Sébastiani, Charles Dupin, Delessert ; — cette loyale diplomatie, dédaigneuse de l'assentiment populaire, avait offert,

(1) Dupin aîné, *Moniteur* du 10 novembre 1830.

comme au plus digne, la couronne de France à un ambitieux tout aussi peu pourvu de titres à cette dignité que de parchemins héréditaires, et le roi de France, au lieu de s'appeler Charles X, s'appelait désormais Louis-Philippe.

Pouvait-on, en effet, ne pas confier les destinées d'une grande nation et le bonheur d'un grand peuple à un homme qui n'*avait pas hésité à venir partager ses dangers* (1), — ce qui prouverait surabondamment que le duc d'Orléans se tenait prêt à toute éventualité ; — « à un prince dévoué à la cause de la Révolution, « — qui ne s'était jamais battu contre nous, — qui avait été à Jemmapes et avait porté au feu les cou- « leurs tricolores (2)? » Il me semble cependant que le plus obscur soldat de Wagram, que le plus inconnu des caporaux vainqueurs à Lodi, aux Pyramides ou à Arcole, avait, à ce compte, tout autant de titres à la couronne que *Monseigneur le duc d'Orléans!* Mais on ne pensait pas ainsi, apparemment, dans le cénacle de l'hôtel Laffitte. Il y a des noms qui font *plus d'effet* que d'autres, et la qualité de *prince* n'a jamais rien gâté à l'affaire.

Donc, sans consulter, dans des assemblées primaires convoquées à la hâte, le peuple par qui avait été faite la victoire, après tout, et qui devait vouloir

(1) Proclamation du 31 juillet.

(2) Imprimé par le *Courrier français* du 31 juillet.

tout naturellement qu'elle le fût à son profit; au lieu de le consulter sur la forme de gouvernement qu'il désirait, — on savait trop laquelle, — on avait jugé plus simple et plus expéditif de se passer de son assentiment après avoir exploité son concours énergique. Il n'y avait point eu de traité synallagmatique de conclu entre lui et le monarque pour lequel on réclamait *son amour* Le roi est mort, *vive le roi!* La politique des diplomates a toujours été la même. D'ailleurs M. de Talleyrand avait passé par-là.

Ainsi, au lieu d'une charte octroyée, avec les lambeaux de laquelle nous avions fait des cartouches, les docteurs d'alors nous faisaient don d'une charte restaurée, dont ils n'avaient pas seulement pris la peine de supprimer les articles contradictoires, à double sens, à double objet, à double but, à l'aide desquels on pouvait tout se permettre.

Ainsi encore, au lieu d'une pairie héréditaire, nous jouissions d'une pairie sans hérédité, ce qui, en définitive, nous importait fort peu. « *Il n'y avait plus que le trône d'héréditaire* (1)! »

Au lieu enfin d'une vieille noblesse illustrée par de glorieux faits d'armes ou par ceux de ses ancêtres, nous allions avoir la noblesse de l'agio, de la finance, de la haute banque. La révolution, on le voit, n'était plus qu'*une simple révolution de palais*, *un simple amendement à la charte de* 1814 (2)!

(1) Dupin, Révolution de juillet, p. vij.

(2) Dupin, *Moniteur* du 10 novembre 1830.

Et, à y bien regarder, était-ce une révolution que le généreux peuple de Paris venait de faire là?

On serait tenté de répondre Non. Peut-on appeler révolution un changement de dynastie et d'état-major. On s'aperçoit bien à l'Hôtel des Monnaies qu'il y a un roi nouveau, à l'effigie nouvelle des coins à frapper; mais on ne s'en aperçoit pas dans les mœurs et dans les institutions qui restent stationnaires. La Chine a eu vingt-deux dynasties différentes, sans bouleversement dans les lois, sans réformes dans le jeu de la machine politique, sans modifications dans l'administration morale et matérielle du pays, sans innovations dans les mœurs et dans les idées. Ces vingt-deux changements de dynastie n'ont pas été des révolutions; peut-être même qu'à l'heure où j'écris une vingt-troisième dynastie s'improvise.

« Le peuple avait rendu le trône vacant, la bourgeoisie avait pris des mesures pour en disposer (1). » Alors, comme toujours, « des victimes sans nom avaient servi de piédestal à des ambitieux sans cœur (2). » L'escamotage de la conquête révolutionnaire du peuple des faubourgs avait été fait par le peuple bourgeois des salons. La souveraineté populaire s'était encore une fois éclipsée devant la souveraineté de l'argent, — le 7 août avait biffé le 28 juil-

(1) Louis Blanc. Histoire de dix ans, tom. 1, chap. 5.

(2) Idem.

let, et la chambre des députés avait consacré l'usurpation préparée par des ambitieux, imposée par des incapables et acceptée par des timides.

La partie était perdue pour ce brave et héroïque peuple de Paris, qui avait insouciamment risqué son sang pour enjeu; elle était gagnée pour la bourgeoisie, qui n'avait rien risqué, et qui n'avait fait une alliance passagère avec lui que pour renverser une monarchie qui lui déplaisait et la remplacer par une autre de laquelle elle attendait tout, et que, cette fois, elle voulait contraindre à lui donner tout, tout ce qu'elle pouvait raisonnablement lui donner s'entend. Elle suivait, en cela, l'exemple que lui avaient légué les municipalités de 1789 qui s'étaient insurgées avec le peuple, — toujours avec le peuple, car sans lui on ne peut rien, — pour renverser la propriété féodale, dont les empiétements les inquiétaient.

La bourgeoisie de 1830 bénéficiait des fruits de la suppression de cette propriété féodale, convertie en propriété d'un autre genre; ce en quoi elle différait de son aînée, la bourgeoisie de 1789, c'est qu'elle se proposait d'étendre à son tour les empiétements de cette féodalité financière et industrielle qui se dressait menaçante à l'horizon. Aussi comptait-elle ingénument, et avec cette assurance qu'ont entre eux les compères habiles, sur le concours direct ou indirect, — peu importait, — du roi qu'elle venait de faire à son image.

Elle faisait plus; glorieuse de cette intronisation, peu glorieuse cependant, elle s'était promis, du jour où elle avait eu lieu, de partager en quelque sorte ce trône qu'elle venait de relever; de s'installer de gré ou de force au pouvoir, et, enfin, de régner sous le nom de son élu.

Il est vrai d'ajouter que cette nouvelle monarchie avait tout promis à cette bourgeoisie, et que, pour un peu, Louis-Philippe se serait fait nommer, comme Guillaume III, *premier maître de la communauté des épiciers*. Rien ne coûte moins que les promesses aux gens qui sont le plus décidés à ne les pas tenir. C'est pour cela, sans doute, que Louis-Philippe en avait été si prodigue.

Aussi la bourgeoisie comptait-elle, je le repète, sur la réalisation de ces insidieuses promesses, si facilement arrachées et si bruyamment accueillies. Elle avait vu devant elle, grâce à l'avénement de ce *populaire* duc d'Orléans, un eldorado, une mine de trésors, de bonheur et de jouissances à exploiter. Paul-Louis Courier, son vigoureux pamphlétaire, était revenu tout exprès de l'autre monde confirmer ces merveilleuses prévisions et ces miraculeuses promesses. L'on avait affiché sur les murs du Palais-Royal la prophétie du vigneron de la Chavonnière, dans laquelle *le bonhomme Paul se portait garant* (1) de

(1) P.-L. Courier, Œuvres complètes, p. 193.

la bonne foi, de la débonnaireté et des intentions mirifiques du nouveau monarque. Il avait lu, à ce qu'il paraît, et comme *écriture mculée* (1), le décret de l'avenir prospère que ce règne promettait à la France.

Quant au peuple, qui s'était battu bravement pendant trois jours d'une lutte acharnée, et qui, sans le marchander, avait si héroïquement donné le sang précieux de ses plus valeureux enfants; quant au peuple, on ne le jugeait pas apparemment doué d'une intelligence suffisante pour se gouverner lui-même: « Ceux-là le flattaient, qui lui supposaient une capa- « cité que lui même ne réclamait pas (2). » Il devait laisser agir et faire ceux qui avaient commencé cette superbe besogne, et qui l'avaient renvoyé à ses ateliers ou à sa misère. « On n'avait qu'a dire aux mas- « ses : Vous n'y entendez rien... laissez commander « un tel; il a servi, il a étudié. Rapportez-vous-en à « tel autre; il sait ce que vous ne savez pas (3). » Il était difficile d'être plus outrecuidant et plus infatué de pédantisme. Il est vrai que c'était M. Dupin aîné qui prononçait ces insolentes paroles!

Donc, à ce peuple inhabile à se gouverner lui-même, à ce peuple enfant *qui n'y entendait rien, qui ne savait rien,* il fallait un tuteur, plusieurs tuteurs

(1) P.-L. Courier. Œuvres complètes, p. 193.
(2) Dupin. *Moniteur* du 10 novembre 1830.
(3) Idem.

même, et c'est pour cela qu'on lui avait choisi, — *choisi* n'est pas heureux, — un prince qui était *venu sauver la France de l'anarchie,* — qui *s'était identifié avec la nation,* — qui *était la clef de voûte* (1) de l'édifice social ébranlé, — enfin un excellent père de famille, *désireux de fonder pour ses enfants* (2).....

Relégué au dernier plan, dans l'ombre, dans l'oubli, le peuple n'était plus qu'un comparse qui, son rôle joué — et c'est le plus pénible sinon le plus applaudi du drame — n'a plus qu'à regagner tristement sa mansarde froide, où sa famille en pleurs et en haillons lui demande du pain, et à qui, pour toute réponse, il tend ses mains vides mais noircies par la poudre brûlée au profit d'un ambitieux couronné et d'ambitieux subalternes. Encore une fois, et ce ne devait pas être la dernière, le peuple avait servi de marche-pied; on n'en avait plus besoin, on l'avait brisé.

Cependant, il faut l'avouer, dans la charte nouvelle, qui *désormais devait être une vérité* et qui n'était qu'un mensonge édulcoré, arrangé, quintessencié, on avait consigné ses droits à vivre de la vie politique, — sauf, bien entendu, certaines réserves, certaines restrictions mentales, — mais non pas de la vie matérielle. On avait proclamé ironiquement *la*

(1) Dupin, *Moniteur* du 21 décembre 1830.
(2) Idem.

souveraineté du peuple, un mensonge de plus. Pourquoi proclamer cette souveraineté, la consacrer par un article solennel, et l'enchaîner, la museler après?

Tout pour le peuple et par le peuple était le cri des ouvriers et des républicains qui voulaient l'omnipotence populaire et non l'omnipotence bourgeoise, la pire des tyrannies. Mais, encore une fois, l'escamotage était fait, il fallait accepter ce frein monarchique qu'on mettait à la pensée humanitaire pour empêcher son développement.

Aussi la monarchie de juillet s'était-elle mise bien vite, « et sans motif plausible, à oublier ses promesses « libérales et son origine populaire ; elle avait mis « trop à découvert les craintes puériles, les paniques « frayeurs dont elle se laissait frapper par le seul fan« tôme de la République. Dominée alors par un in« stinct exclusif de domination, elle avait voulu ex« ploiter, au profit de sa seule existence, les forces « imposantes que la société lui prêtait..... (1) » Et Dieu sait ce qu'était devenu, au milieu de ce conflit d'intérêts égoïstes, cette grande vérité sociale proclamée solennellement par nos pères sur les ruines de la Bastille et du despotisme : la *souveraineté du peuple!* Louis-Philippe avait décidé qu'il n'en tiendrait nul compte, et il n'avait pas laissé échapper une occasion pour le prouver à la nation, qui subissait impatiemment son joug.

(1) Voir le journal le *Temps*, nº du 12 octobre 1834.

Ses ministres, fidèles en cela aux impulsions de leur conscience, l'avaient imité, et l'un d'eux, M. Thiers, devait dire un jour : « Je ne reconnais « de souveraineté que celle du roi et des chambres. « Il n'y a de droit que dans la loi ainsi faite ; hors « de là point de droit (1). »

M. Thiers pensait autrement le lendemain de la victoire populaire, lorsque, collaborateur de M. Mignet au *National*, il s'écriait, avec cet enthousiasme des nains qui viennent de voir combattre des géants : « *Injustes que nous étions!* nous croyions le peuple « désintéressé dans les questions constitutionnelles « qui depuis quinze ans s'agitaient entre nous et la « contre-révolution. Mais ce peuple, *exclu des col-* « *léges électoraux et condamné à l'ilotisme politique* « *par la trop prudente timidité de nos institutions ;* « ce peuple avait *merveilleusement compris* qu'une « chambre des Députés n'est pas faite pour recevoir « les lois de la royauté, mais au contraire pour sou- « mettre cette royauté aux volontés nationales (2). »

Pourquoi donc, plus tard, déniant à ce peuple qui *avait si merveilleusement compris* la signification du changement social, sa part d'intelligence, lui refuser en termes si hautains le libre exercice de sa souveraineté? Depuis..... mais alors M. Thiers n'était pas mi-

(1) Voir le *Moniteur* de 1840.

(2) *National* du 30 juillet 1830.

nistre. Alors il était dans le mouvement, et M. Dupin qui était, lui, et qui a toujours été dans le parti de la résistance, il faut lui rendre cette justice, M. Dupin désignait à l'animadversion de ses concitoyens les patriotes sincères « qui voulaient faire du *radicalisme* en étendant outre mesure le nombre des électeurs » (1). Il ne voulait pas que « *ces idées de réforme s'accréditassent comme une prétendue nécessité sociale* (2)... »

Pour ces avocats de la monarchie, bien en cour, dévots aux traditions monarchiques qui les enrichissaient et devaient enrichir leurs familles, il n'y avait qu'un moyen pour le salut de la France, c'était un *roi-citoyen*, — qu'un moyen de salut pour ce *roi-citoyen*, l'oppression du peuple. Ils n'avaient d'entrailles que pour la royauté dont la sécurité leur importait si fort.

C'était toujours le principe constitutionnel, ou plutôt le principe jacobite, qu'on prétendait substituer absolument au principe salutaire de l'omnipotence du peuple. La chambre des Députés — et l'on sait de quels éléments hétérogènes elle se composait en juillet 1830 — s'était en quelque sorte dessaisie du pouvoir pour le transmettre au roi; celui-ci était donc l'expression vivante de la loi.

(1) M. Dupin, Préface de l'histoire de la Révolution, p. 9.
(2) Idem.

Personnifiée ainsi, la loi n'était plus que de l'arbitraire, c'était l'inféoder au trône ; c'était introniser le bon plaisir de la loi, et dans ce cas, n'était-ce pas continuer la loi du bon plaisir ! En agir ainsi, n'était-ce pas aussi illogique, aussi absurde que de vouloir bâtir une maison sur la pointe aiguë de son paratonnerre?

Mais le gouvernement s'embarrassait peu de ces misères et il laissait crier les *mazettes* de l'opposition qui réclamaient pour le peuple des droits politiques. Des droits politiques pour le peuple, sous prétexte de vouloir améliorer son sort ? Mais ils n'y songeaient pas, ces patriotes contre lesquels les parvenus du 7 août fulminaient leur excommunication. Est-ce que le peuple avait besoin de droits politiques et de l'exercice de sa souveraineté que l'on avait biffée de la loi électorale où elle n'était que sous-entendue? Les privilégiés de l'argent avaient seuls droit à représenter le pays. Aussi représentaient-ils le pays de l'argent, le pays *gras*. Quant au peuple, il n'était pas représenté, même par ceux qui s'intitulaient effrontément ses amis.

Le renversement de ce droit naturel, de cette loi logique, de ce privilége normal que d'autres voulaient garder pour eux, — sans s'apercevoir que créant en quelque sorte des lois d'exception, des priviléges arbitraires, ils créaient eux-mêmes l'anarchie, la confusion et l'illégalité dans leur légalité conventionnelle ;

— le renversement de ces droits imprescriptibles et sacrés devait amener le renversement de ceux-là mêmes qui le provoquaient. De même que tout effet procède d'une cause, une cause entraîne l'idée d'effet, de conséquence... et la conséquence de cette violation, de ce mépris de toutes les lois de la logique, du bon sens et du juste, devait être le renversement de cette chambre des Députés par les exclus du privilége électoral, par les exclus de la loi et du droit.

C'était commettre un anachronisme rétrograde et funeste.

Mais, je le répète, qu'était tout cela pour un gouvernement résolu de marcher, quoi qu'il dût lui en coûter, dans les voies dangereuses où il s'était engagé, — non pas avec la garantie populaire, comme des prôneurs cherchaient à le faire croire sans y réussir — mais, au contraire, avec la certitude de la haine du peuple qui ne se déguisait nullement.

Louis-Philippe, d'ailleurs, n'était plus assez jeune pour se laisser duper par les assurances fallacieuses qu'on lui donnait du respect profond de la nation pour son *auguste personne*. Il devait sourire lorsqu'il entendait M. Dupin (aîné) prétendre que la Révolution française n'avait pas été dirigée contre le pouvoir royal ; que toute notre histoire attestait l'*amour vrai* des Français pour leur roi, amour fondé sur leur intérêt réciproque, longtemps identique, et qui persévérait encore, même après qu'on eût réussi à les

séparer. *C'était une vieille liaison* qui continuait *sur d'anciens souvenirs* (1)...

M. Dupin faisait là du roman et pas autre chose. Il se peut qu'en psychologie il en soit ainsi, et que le *cœur continue une vieille liaison* sur la foi d'*anciens souvenirs*. Mais ici ce n'était plus le cas. L'amour pour le roi de France, même pour le *roi-citoyen*, était parfaitement mort, et bien avant le 21 janvier 1793. C'était, de la part de l'ancien procureur général, faire injure à une nation que de la supposer encore stupidement entichée de la monarchie, encore fanatiquement engouée de la personne royale. Louis-Philippe avait été fait roi comme Napoléon avait été fait empereur. Le peuple l'acceptait comme on accepte une chose imposée, parce qu'il ne pouvait faire autrement. Que si, par hasard, on eût daigné faire un appel à ses préférences monarchique ou républicaine, il eût été bien facile de voir que son goût, le goût de son cœur et de sa raison, le portait tout naturellement à vouloir la République, *dont nous ne voulions pas*, affirmait toujours l'imperturbable M. Dupin (aîné) (2), qui partageait cette opinion erronée de Machiavel « que les troubles, les dissensions civiles sont inséparables des formes du système républicain (3). »

(1) Dupin, Abolition de l'hérédité de la pairie, p. 117.

(2) *Moniteur* du 10 novembre 1830.

(3) Machiavel, *Storie Fiorentine*.

Que si, par hasard aussi, le résultat avait été défavorable à la démocratie, il n'aurait point fallu en inférer que la France était royaliste, cela n'aurait nullement prouvé l'*amour* des Français pour leur roi. On sait comment on s'y prenait alors pour circonvenir les esprits et faire dévoyer les consciences. D'ailleurs il n'est pas de raisonnement qui tienne contre la logique des faits, et si la France n'avait point protesté contre la Révolution que faisait Paris, c'est qu'elle partageait ses sentiments à l'endroit des monarchies passées, présentes et futures. Or, la France acceptait la Révolution. Le même M. Dupin, — je demande pardon à mes lecteurs de le citer aussi fréquemment, mais son témoignage est extrêmement précieux, — le même M. Dupin le reconnaissait lui-même, malgré lui-même sans doute, lorsqu'il ajoutait que la masse de la nation s'écartait, *non pas de la Révolution*, mais des hommes qui l'avaient souillée par leurs excès (1). C'était une concession, et elle avait son importance. M. Dupin était forcé d'avouer cela sous peine d'ingratitude; sans la Révolution de 92, il fût resté toute sa vie hobereau obscur, plébéien obscur, malgré son talent.

Cet antagonisme prouvé, avoué, du peuple et de la monarchie, ces hostilités permanentes des deux souverainetés, — la première légitime et méprisée, la

(1) *Moniteur* du 10 novembre 1830.

seconde bâtarde et prônée par des gagistes et des sinécuristes — devaient amener des conflits désastreux où la patrie devait encore voir verser le sang précieux de ses héroïques enfants. Paris, Lyon, Grenoble, avaient accepté le défi que leur avait jeté, à son début, un gouvernement impopulaire. Le peuple qui, sous peine de mort morale, ne pouvait abdiquer, renoncer à l'usage légal de son intelligence et de sa volonté, le peuple une fois encore s'était révolté. Mais « l'*anarchie* avait été vaincue à Lyon, à Paris, « à Grenoble, partout où elle avait essayé *de relever* « *sa tête hideuse* (1)... » Il en avait coûté des larmes et du sang à ces trois populations pour avoir essayé *de lutter de puissance avec le roi* (2), « car l'avantage « de cette longue lutte devait rester à celui qui serait « le plus fort (3)... » Au plus fort, vous entendez !

Il paraît que ce qui avait été jugé parfaitement bon, parfaitement légal pour renverser le gouvernement oppresseur et parjure de Charles X, était devenu, très subitement, criminel et illégal pour renverser le gouvernement non moins oppresseur et non moins parjure de son cousin. Les vocabulaires des *cours* ont une grammaire qui n'est pas celle de tout le monde, et elle leur sert pour condamner ce qu'ils ont approuvé en d'autres temps.

(1) Dupin, Histoire de la Révolution, p. 5 de la préface.
(2) *Moniteur* du 10 novembre 1830.
(3) Idem.

Leur langage est comme leur politique, il a deux faces : Janus devait être roi. Deux ans après l'immortelle Révolution de juillet, les républicains, gens de sac et de corde, — dignes de la hart et voués au bâton des argousins ou aux balles des gardes prétoriennes de la royauté bourgeoise, — les républicains étaient dénoncés aux *honnêtes gens* du pays légal, aux censitaires, *comme des agitateurs* qui se plaçaient à la tête des ouvriers ou qui les excitaient en sous-main, *pour se faire valoir à leurs dépens* (1). Louis-Philippe aurait pu avouer à son ministre *sans portefeuille,* — c'était là le chagrin de M. Dupin, — qu'il avait eu besoin de ces *agitateurs-là*, qu'il en avait même soldé, soudoyé un certain nombre, grands et petits, pour lui frayer le chemin du trône.

Au reste, dans une monarchie de droit divin ou autrement, les insurrections sont légitimes et permises. On peut les réprimer, on n'a pas le droit de les condamner; ce serait se condamner soi-même.

(1) *Moniteur* du 1er octobre 1832.

II.

Pendant cette période de dix-huit années, qui avait commencé par une révolution et qu'une autre révolution devait clore, durant ce cycle néfaste dont chaque jour avait sonné les funérailles de l'honneur de la France, Louis-Philippe, — soutenu par la bourgeoisie, dont il était l'homme-lige, le drapeau, la foi, haï du peuple, qui ne voyait plus en lui que le successeur de Charles X, c'est-à-dire un roi à renverser, — Louis-Philippe avait obstinément suivi cette politique à double face, demi-jour, demi-nuit, ni franchement bonne, ni franchement mauvaise.

C'était la conséquence inévitable de cette trop fameuse *pensée immuable* qui conduisit à grandes guides la nation à la banqueroute financière et à la banque-

route morale, après l'avoir mise au ban de l'humanité et des autres nations de l'Europe. N'avait-il pas *une majorité formidable* dans la chambre? *majorité acquise d'avance à ce qui serait proposé* (1). N'avait-il pas une foi extrême dans l'omnipotence des majorités? Comme si ces majorités étaient une garantie pour la liberté! L'Angleterre n'a jamais été plus tyrannisée que lorsqu'elle a obéi au jeu des majorités, comme sous Henri VIII, Elisabeth, Jacques Ier et Charles II.

Louis-Philippe avait poursuivi sans trève ce double but : trahir la France au dehors, l'asservir au dedans, mutiler la liberté et faire de son drapeau le guidon de l'absolutisme. Pendant dix huit années, il avait cherché, provoqué, sollicité toutes les occasions de faire prévaloir, au prix même de la dignité et de l'indépendance nationales, son dégradant système de *la paix à tout prix*, accepté par les chancelleries, mais réprouvé par tous les peuples! Les hommes sages qui formaient son conseil, n'étaient point animés du vain désir de guerroyer (2) .. Napoléon, le *supplanteur de rois*, avait fait la France grande; Louis-Philippe l'avait faite petite. Le Corse de messidor avait eu les monarques pour sujets ; le duc d'Orléans, en sollicitant servilement leur alliance, les avait eus pour maîtres. L'un avait gouverné, l'autre n'avait pas su régner, et

(1) *Moniteur* du 10 novembre 1830.

(2) *Moniteur* du 7 octobre 1830.

tous deux, de caractères, d'instincts, de politique différents, s'étaient néanmoins rencontrés dans ce but commun à tous les rois : l'oppression.

Seulement, ce but, l'un l'avait en quelque sorte ennobli à force de courage, de gloire et de génie ; l'autre, sans prendre soin de le déguiser, y avait brutalement marché comme à la conquête d'une chose vénale qui peut être la proie du premier convoiteur venu. Et tous deux avaient éventré la liberté, d'où tous deux cependant ils étaient sortis. Renier leur origine est l'ordinaire coutume des parvenus. Mais, au rebours de Mirabeau, qui pensait que la liberté « est une *courtisane* qui veut être *couchée* sur un matelas de cadavres », Louis-Philippe pensait qu'elle serait mieux *couchée* sur un matelas de lâchetés, et cette pensée lui avait dicté le rôle qu'il a rempli jusqu'au bout avec la même persévérance, avec le même entêtement, mais non avec le même succès. La vieille métaphore de la coupe qu'une goutte d'eau fait déborder est toujours vraie et toujours jeune ; tous les rois détrônés en ont fait l'expérience.

Un autre, qui aurait compris sa mission *de roi populaire* — puisqu'il se faisait appeler ainsi, — un autre aurait inauguré son règne en déchirant les infâmes traités de Vienne, ces traités de 1815 dans lesquels était arrêté solennellement l'égorgement des peuples, de la Baltique aux Dardanelles, du Bosphore au Danube, de la Seine au Rhin.

Louis-Philippe leur avait fait acte d'adhésion, au contraire; il s'était agenouillé devant eux, agenouillant ainsi avec lui la France dans cette humiliation; puis, par l'organe de M. Molé, le président du conseil des ministres, il s'était déclaré en faveur de la non-intervention, c'est-à-dire que, préférant une honteuse neutralité à une participation avouée dans cette ligue oppressive contre les nationalités, il s'était cru moins coupable aux yeux du monde parce qu'il n'était que complice d'un meurtre auquel il pouvait s'opposer en protestant hautement, même par une intervention armée.

Alors à tous les peuples qui, électrisés, mis en mouvement par l'exemple du brave peuple de Paris, avaient hardiment relevé le gant que leur jetaient les monarchies, celles-ci avaient répondu par le canon et l'incendie, et la France indignée, mais forcée de le subir, assistait immobile au spectacle de ces funèbres désastres !

Raviverai-je ici ces plaies qui ont si lugubrement et si douloureusement saigné au cœur héroïque de la France pendant cette période de dix-huit ans? Irai-je tracer à plaisir le bilan de ses mécomptes, de ses avilissements et de ses hontes? Non. D'autres l'ont fait, d'autres le feront encore peut-être, — non pour jeter comme une insulte au front de la France républicaine les infamies subies par la France monarchique, Février a prouvé qu'elle n'était pas solidaire

des conspirations royales, des impuretés monarchiques abritées à l'ombre de son drapeau et de son nom ; — mais bien pour éclairer sa marche d'aujourd'hui. Il en est de certains souvenirs comme de certains morts dont il ne faut pas trop remuer les cendres de peur d'asphyxie.

D'ailleurs, il y a, dans ces dix-huit années du règne du duc d'Orléans, un tel luxe de forfaitures et d'avilissements, que l'on peut prendre au hasard, sûr qu'on est de tomber sur une honte ou sur une couardise.

Je ne dirai rien d'Ancône évacuée pour plaire à l'Autriche, comme de notre victoire à la Plata abandonnée pour plaire à l'Angleterre ; rien de la guerre civile qu'on entretint en Espagne en fournissant armes, argent et approvisionnements de toute nature aux partisans de don Carlos ; rien de la question d'Orient, résolue par la quadruple alliance, sans le concours de la France, chassée des conseils des signataires du traité de Londres ; rien de toutes ces dates qui sont autant d'ignominies.

Mais les graves questions soulevées pendant les deux dernières années de ce règne si dignement couronné, ont un intérêt tellement direct, une corrélation tellement intime avec la Révolution qu'elles expliquent et qui en est le corollaire fatal, qu'il me semble bon de les retracer aussi brièvement que possible.

Et d'abord, un salut fraternel à cette héroïque Pologne, *dont la nationalité ne devait point périr*,

et qui a réuni tant de fois les tronçons épars de sa nationalité égorgée tant de fois, et du râle de laquelle le gouvernement de Louis-Philippe n'avait point eu pitié, râle terrible et sanglant pourtant, dont il avait dit : « La Pologne n'est plus, et c'est *nous,* plus que le *vainqueur* de Varsovie, que le cabinet de Saint-Pétersbourg *doit remercier d'avoir écrasé ce foyer d'incessante rébellion* (1). » L'oraison funèbre de cette valeureuse nation, psalmodiée de cette façon par le complice de son exécrable bourreau !

Puis, dans la question italienne, et lorsque le monde catholique et le monde protestant, — celui qui relève du pape et celui qui ne relève que de Dieu, — avaient les yeux fixés sur nous, quelle part prenait le cabinet? Celle qu'avait prise, à tous les événements qui avaient agité l'Europe, le gouvernement de la paix à tout prix, pour rester fidèle à ses traditions sans doute.

Pie IX avait essayé ce qu'avaient prêché tant de têtes ardentes, ce qu'ont tenté tant de cœurs généreux, depuis Arnaud de Bresse jusqu'à Machiavel, depuis Campanella jusqu'aux frères Bandiera, jusqu'à Mazzini et Garibaldi : l'émancipation du sol italien. Et l'Autriche, émue autant que courroucée de ces réformes libérales qui, parties du Vatican, pouvaient envahir l'Europe monarchique et s'imposer aux sou-

(1) Voir le journal la *France* du 24 janvier 1842.

verains sous forme de bulle d'excommunication, — l'Autriche avait menacé. non plus la Rome chrétienne, non plus le pontife catholique, mais la Rome libérale, mais le pontife novateur; et poussant son armée en avant, elle avait pris Ferrare.

La France ne s'était point émue de cet attentat. Le droit des gens et la nationalité des peuples n'existaient pour elle qu'à l'état de chimère; elle les avait supprimés de son code politique, et les avait remplacés par les articles de ce traité de quadruple alliance de Londres, de Berlin, de Vienne et de Saint-Pétersbourg, qui était « *une coalition contre la Révolution* (1). » Elle ne s'était point émue, elle s'était contentée de faire des remontrances à Pie IX, par la bouche de M. Rossi, son ambassadeur.

Le pape avait alors lancé une protestation, rédigée par le cardinal Ciacchi; il avait formé à la hâte une garde civique, et fait un solennel appel au monde civilisé.

Mais à cet appel digne et ferme, notre gouvernement — lié par des engagements secrets, sans doute, et, sans doute aussi, pour ne pas déranger le magnifique équilibre européen que l'on sait, — avait, pour toute réponse, fait de nouvelles remontrances, plus sévères cette fois, au chef de la chrétienté, et toujours par l'organe de son ambassadeur. Ces mer-

(1) Voir le *Morning-Post*.

curiales inopportunes, puériles et folles, ressemblaient beaucoup à celles que fait le pédant de la fable à l'écolier qui se noie, et qu'il ne prend point souci de secourir.

Mais en ceci ne l'avaient point imité les autres gouvernements. L'Angleterre, quoique protestante, mais conseillée par lord Palmerston, — ministre libéral et désireux de contre-carrer une fois encore les projets de la France, — avait offert à Rome la catholique le secours de sa marine. La Suisse, la Toscane, le Piémont, brûlant de lui payer leur tribut de dévouement, lui avaient envoyé des offres semblables; et Charles-Albert, — qui plus tard devait succomber si glorieusement à Novarre, — était venu mettre à son service une armée de 150,000 combattants, avec sa personne royale pour chef.

Les hostilités s'étaient alors poursuivies des deux parts.

Pie IX était bien conseillé alors. Successeur de Grégoire XVI, il avait mieux compris sa tâche que ne l'avait fait son prédécesseur. Il connaissait sa double mission, et il avait inauguré son règne par des paroles dont il aurait dû se souvenir toujours: « Les peuples ont tant souffert du despotisme et depuis si longtemps, qu'ils n'accepteront désormais la religion que des mains de la liberté. » Le temps était passé où l'évêque Léon III donnait l'empire d'Occident à Charlemagne. Pie IX avait non seulement charge

d'âmes, mais encore charge de peuples, et du bonheur des uns et de l'indépendance des autres il répondait devant Dieu et devant le tribunal de ses contemporains. Il s'était souvenu que saint Pierre avait gagné péniblement sa vie, et que ses successeurs l'avaient fait péniblement gagner aux autres; qu'il ne songeait qu'à gagner le ciel, et qu'ils ne songeaient, eux, qu'à gagner des domaines; qu'il ne voulait qu'agrandir les cœurs, et qu'ils ne voulaient, eux, qu'agrandir leurs États! Et de simple soldat devenu pape, Mastaï avait fièrement épousé la cause de la liberté, et il n'avait pas craint de suspendre un moment la tiare pour prendre le glaive défenseur de son peuple. Alors il était entouré d'hommes courageux et dévoués, —comme il paraissait l'être lui-même :— à la grandeur et à l'indépendance de la Péninsule, les cardinaux Feretti et Ciacchi et le père Ventura. Qu'il y a loin du cardinal Mastaï, successeur de Grégoire XVI, au pape Pie IX d'aujourd'hui. Prévoyait-il alors, cet hôte illustre du Vatican, que, reniant sa politique généreuse, et cédant aux perfides conseils des jésuites chassés de Suisse et aux suggestions non moins perfides de la diplomatie, il lui faudrait un jour, par faiblesse ou par peur, suivre les exemples du roi bombardeur de Naples, du bourreau de Modène, du duc de Lucques, exemples funestes, excès terribles qu'il avait jadis blâmés, dont il avait autrefois détourné ses yeux; le prévoyait-il alors? Peut-être.

La politique du cabinet français, on le voit, se trahissait dans toutes les occurrences; et il y aurait injustice à refuser à cette conduite méprisable de notre gouvernement, une certaine logique dont il avait fait lui-même la glorification, comme un criminel vulgaire se vante de ses vices sur le pilori dont il fait un tréteau.

Dans l'intervention espagnole, l'antagonisme des deux nations rivales, l'Angleterre et la France, s'était encore donné carrière, et cette fois, comme toujours, cet antagonisme avait tourné au profit de la Grande-Bretagne et à la confusion de notre pays.

C'est que si le président du conseil des ministres, l'âme damnée de Louis-Philippe, l'homme de Gand, M. Guizot enfin, était un homme intelligent et habile, il faisait preuve, à dessein peut-être, d'inintelligence et d'incapacité dans le choix de ses créatures, —tandis que lord Palmerston qui savait, en fin diplomate, que l'habileté et le talent d'un homme d'État brillent surtout dans l'habileté et dans le talent de ceux qu'il charge de le représenter, avait choisi pour cette grave question espagnole un homme qui connaissait par cœur le pays où il allait jouer la réputation des trois royaumes unis : M. Bulwer. Et dans cet imbroglio conjugal, dans cette comédie de cape et d'épée où le sérieux se mêlait au burlesque dans des proportions moindres assurément, M. Bulwer s'était conduit avec la ruse d'un diplomate et la rouerie

d'un comédien,— ce qui est à peu près la même chose, — allant tantôt de Serrano à l'*innocente* Isabelle II, digne fille de Ferdinand VII, tantôt d'Isabelle à Narvaez, de façon à contrebalancer dans leur esprit l'influence peu redoutable de l'ambassadeur français. Et de tout cela, rouerie d'une part et incapacité de l'autre, il était résulté que les deux nations avaient plus ou moins habilement compromis la nationalité espagnole. Le noble résultat! O pauvre et héroïque patrie des gibets et des romanceros, ascétique et pompeuse Espagne, peuple de mendiants et de rois, toi qui vénères avec tant d'enthousiasme une reine capricieuse et qui laisses tes poètes la déchirer à belles dents avec des phrases comme celle-ci : « Ci-gît la royauté. Elle est née sous Isabelle la Catholique, elle est morte d'un coup d'air à la Granja (1)! » qu'avais-tu donc besoin de la protection de cette marchande qu'on nomme l'Angleterre et de cette proxénète qu'on nomme la France? Ne pourrais-tu évoquer l'ombre du cid Campéador pour chasser ceux qui venaient fouler et profaner la vieille terre de Charles-Quint!

Que signifiait encore cette expédition en Portugal, après l'échec de l'Escurial surtout? Qu'avait-on besoin de faire succéder une honte à une honte, sinon pour s'accoutumer à la honte?

(1) José de Larra, surnommé le Figaro de l'Espagne.

Ici, cependant, la honte changeait de caractère, elle devenait odieuse. Ici encore, les deux gouvernements antipathiques s'étaient rencontrés sur le même terrain, avec les mêmes projets, avec la même politique. Si je n'ai pas à juger la conduite de lord Palmerston, représentant de l'Angleterre, j'ai du moins à apprécier celle de M. Guizot et de la France. Là où l'intervention anglaise, bien que fort peu honorable, était naturelle, — comme est naturel à tout gouvernement oligarchique tout sentiment de tendresse pour les autres gouvernements oligarchiques, — l'intervention française prenait un caractère d'une gravité extrême et compromettante, non seulement pour l'honneur de notre nation, mais encore pour l'infaillibilité de notre charte. Cette intervention de notre part était tout simplement inconstitutionnelle.

En effet, M. Guizot, — ministre d'un homme qu'une violation du Code fondamental des libertés, qu'une atteinte à la constitution avait porté au trône, — M. Guizot voulait aider à replacer sur le sien, par des intrigues diplomatiques, la reine Dona Maria, épouse d'un Cobourg, détrônée pour violation de la constitution du royaume de Portugal.

Il est vrai que cette constitution, importée d'Angleterre par M. Canning, constitution bâtarde et imparfaite, ne valait pas la peine qu'on se révoltât pour la conserver dans toute son intégrité. Néanmoins cette constitution qui, malgré des vices no-

toires, gênait encore l'expansion de la tyrannie de la jeune Dona Maria et de son Cobourg, était une constitution, c'est-à-dire quelque chose comme une garantie, comme un bouclier, comme un palladium que les Portugais voulaient conserver, faute d'une constitution meilleure. Ils y avaient vu porter une main criminelle, ils s'étaient révoltés, et la Junte d'Oporto avait eu pleinement raison de prononcer la déchéance de la reine. Mais la France avait eu tort, et j'adoucis l'expression, de tolérer que son chef, issu d'une révolution, oubliât à ce point son origine et prêtât les mains pour étouffer, à son début, une autre Révolution éclose pour les mêmes motifs que celle qui l'avait fait roi.

Nos rapports avec la République helvétique n'avaient guère été plus profitables à celle-ci, ni plus honorables pour nous que ne l'avaient été nos rapports avec les autres pays. La France s'était enrôlée sous la bannière de la Sainte-Alliance ; elle se faisait l'auxiliaire de toutes les monarchies absolutistes, et lorsque la ligue royale avait résolu l'anéantissement d'un peuple, si elle ne prenait pas la France pour bourreau, elle la prenait pour son aide ou pour son témoin.

L'Autriche jalousait cette Suisse démocratique, sa voisine, qui vivait pacifiquement, tranquillement, à l'abri des orages politiques, et qui ne ressentait d'autres commotions que celles produites par les avalan-

ches qui descendaient de ses montagnes. M. de Metternich, l'ordonnateur des épouvantables massacres de la Gallicie, irrité de cette paix qui protégeait l'Helvétie, avait résolu de la troubler, et M. Guizot, ministre de Louis-Philippe, serviteur *quand même* de la quadruple alliance, s'était décidé à soutenir les prétentions de l'Autriche et à seconder les vues de son premier ministre, c'est-à-dire à porter le désordre au milieu d'un peuple ami.

Que reprochait le cabinet de Vienne à la Confédération suisse? de vouloir expulser de son sein les jésuites, dont les menées avaient partout semé la discorde, et de donner un asile inviolable à tous les conspirateurs et à tous les proscrits. Deux crimes aux yeux de l'Autriche, assurément; mais aux yeux de la France, — qui n'était pas grande amie de l'ordre de Loyola, dont M. de Montalembert s'était seul constitué le champion, — il en aurait dû être autrement, ce me semble! Louis-Philippe avait donc la mémoire du cœur bien courte, qu'il ne se rappelait plus avoir reçu de cette petite République, contre laquelle il s'insurgeait, une hospitalité que le malheur des temps l'avait contraint de lui demander, et qui lui avait été généreusement accordée! Peut-être, après cela, que c'était sa manière d'acquitter ses dettes de reconnaissance : c'est le meilleur moyen de s'enrichir, à ce qu'il paraît. Il paraît que plus le cœur se resserre,

plus la fortune s'agrandit. Une cause morale produisant un effet matériel, ce n'est pas rare

L'Autriche avait menacé, il allait de soi que la France fît mine de menacer à son tour cette pauvre Suisse, qu'elle aurait dû être la première à ménager et à protéger même, et contre laquelle elle allait envoyer des canons! Les alliés de l'Autriche et des jésuites du Sunderbund, voilà ce que nous étions.

Les radicaux des Cantons-Unis n'étaient pas nombreux; mais ils étaient animés du plus pur patriotisme, et ils avaient à leur tête un brave et loyal soldat, le général Dufour. Les jésuites du Sunderbund et leurs dignes alliés avaient été vaincus : le droit avait vaincu la force, et la France avait dû se retirer de la lutte avec un stigmate flétrissant de plus au front.

La Grande-Bretagne lui avait cependant, en cette occasion, donné un grand exemple à suivre : elle avait accordé son intervention à la République helvétique, et sans conditions déshonorantes : c'était encore une leçon. Nos bons amis nos ennemis ne nous les ménageaient pas; et je crois que, dans leur amour pour les leçons, ils auraient été jusqu'à se déclarer en République, si la France avait manifesté l'intention de leur imposer un autre gouvernement que celui dont ils jouissaient, et dont ils se garderaient bien, même à présent, surtout à présent, devrais-je dire, de se défaire. ***Rule Britannia! Good save the queen!***

Mais la France se serait bien gardée d'une pareille audace, que lui défendait d'ailleurs l'*entente cordiale* avec sa perfide voisine.

Où s'est arrêtée la série effroyable et désastreuse de concessions, d'humiliations, de rétractations, de désaveux faits par le cabinet français à l'orgueilleux absolutisme des cabinets étrangers? On n'ose le dire.

En 1846, notre gouvernement, obligé, par les mille voix de la presse, à un peu d'énergie et de pudeur, avait osé élever une protestation impuissante contre l'incorporation de Cracovie et contre la violation des traités de 1815; mais il s'était bientôt ravisé, — de par l'ordre du prince de Metternich sans doute, — et avait rétracté sa protestation, sans souci de l'infamie qui en réjaillissait tout naturellement sur la nation qu'il était censé représenter, et pour prouver à ses patrons qu'il avait à cœur de ne pas démériter d'eux, il avait consenti à chasser M. Bakounine, publiciste russe, qui était venu chercher un abri sur cette noble terre de France. Puis encore, pour obéir, à ce qu'il paraît, aux injonctions secrètes de la légation autrichienne ou de la légation russe, —peut-être des deux à la fois, — il avait interdit le banquet annuel de l'émigration polonaise, qui devait avoir lieu sous la présidence d'Adam Czartorisky.

III.

Pressé que je suis d'arriver à l'histoire de la Révolution de Février, j'ai esquissé à la hâte, et dans quelques pages, l'un des côtés de l'histoire de la Révolution de juillet, ou plutôt l'histoire de la contre-Révolution. « Tel l'homme, tels les événements qui sont l'œuvre de l'homme (1). » Le prince qui avait été appelé à la succession de Charles X par *nécessité*, — je ne vois pas laquelle, — bien qu'il eût déclaré à M. de Mortemart « qu'il se ferait mettre en pièces plutôt « que de se laisser mettre la couronne sur la « tête (2) » ; l'homme qui n'avait pas craint d'offrir son épée au conseil de régence de l'Espagne, pour combattre les armées françaises (3) ; — qui avait

(1) Guizot.

(2) Mémoire d'A. Mazas, secrétaire du duc de Mortemart.

(3) Lettre du duc d'Orléans au conseil de régence du 7 mai 1810.

envoyé un ministre de la monarchie détrônée porter à Saint-Pétersbourg l'assurance de ses loyales intentions envers l'empereur et les souverains étrangers, lorsqu'il venait d'épouser la Révolution (1); — qui prétendait dans une proclamation adressée aux Français, après la chute de Napoléon, « que les Révolutions n'avaient fait que mieux sentir la force et l'importance du principe irrévocable de la légitimité (2); » l'homme enfin qui déclarait insolemment, dans une brochure, rédigée par son ordre et sous ses inspirations : « que la monarchie vivant avec le con-
« cours de la liberté, il était à craindre que cette li-
« berté, n'étant point maintenue dans une certaine
« mesure, ne vînt étouffer la monarchie, ce qui arri-
« verait nécessairement avec *les institutions dites*
« *républicaines* (3). .... Que quant au peuple, *dé-*
« *pourvu de lumière et dévoré d'ignorance*, — *sans*
« *raison, sans discernement*, insouciant de l'avenir,
« vivant au jour le jour, il formait au sein de la so-
« ciété une masse constamment semblable et identique
« à elle-même, *depuis l'origine des sociétés*, sou-
« mise à toutes les influences, à la merci de toutes
« les intrigues, capable d'un peu de bien si le *hasard*
« la dirige un jour vers le bien, *capable de beaucoup*
« *de mal*, tournant dans un cercle éternel de vio-

(1) Voir la Quotidienne de décembre 1830.
(2) Paris 1816.
(3) Deux ans de règne, p. 234.

« lences et d'excès, de contradictions et de folies...
« *Faudrait-il donc que la civilisation soit livrée aux*
« *barbares* (1)?... » Je fais grâce du reste de ce factum. Mais l'homme qui le dictait prouvait bien qu'il avait du sang de Bourbon dans ses veines et un écrivain a eu raison de le dire : « mortes ou vivantes,
« corps ou momies, les œuvres du gouvernement de
« juillet sont hideuses (2). » La contre-Révolution avait fait son chemin et exercé ses ravages; elle avait balayé partout les derniers vestiges de nos libertés.

Cette politique de la monarchie citoyenne, — mauvaise queue de la Restauration et de l'Empire, — *cette grande politique* était bien mesquine et bien avilissante. C'était une politique contre-révolutionnaire et anti-française, qui aboutissait, de quelque côté qu'on se tournât, à la ruine morale et matérielle du pays. Il est vrai que Louis-Philippe avait choisi pour ses assesseurs dans cette noble tâche, précisément les mêmes hommes qui avaient servi les monarchies qu'il était venu remplacer. N'aurait-il point dû les éloigner de ses conseils, sinon par pudeur pour lui, au moins par pudeur pour la nation qui le subissait? Il aurait dû pourtant, ainsi que l'a écrit l'une de ses créatures, comprendre que provoquer « la réhabilitation
« légale, la résurrection officielle des gens flétris ainsi

(1) Deux ans de règne, p. 278.

(2) Sarrans jeune, Louis-Philippe et la contre-Révolution.

« dans l'opinion publique, c'était méconnaître à la « fois et d'augustes convenances, et les sentiments « légitimes, et cet instinct moral du monde qui est « aussi une autorité. (1) » Car, « nulle position, nul « mérite, nulle vertu même ne peut abolir dans le « jugement instinctif d'un peuple grave et moral, le « malheur d'avoir participé à une iniquité solen- « nelle... (2) »

Quelles améliorations sociales, quels progrès sociaux, quelles tendances humanitaires attendre d'hommes comme Decazes, le séide impitoyable des cours prévôtales, qui s'écriait, en pleine Chambre : « C'est l'arbitraire que nous demandons! » — d'hommes comme Talleyrand dont il suffit de rappeler le nom pour rappeler les honteuses intrigues auxquelles il a été mêlé; — comme Molé, comme Guizot, le Judas des sociétés secrètes, comme Pasquier, comme Soult, comme tant d'autres doctrinaires si fort aimés, si fort prisés du maître? Où vouliez-vous que la France allât avec de pareils conducteurs, avec de pareils administrateurs? Il y a des gens qui s'imaginent pouvoir remonter le cours des fleuves, et faire rétrograder une nation sans qu'il en coûte. Ces gens-là se trompent de pays et d'époque. Ils ignorent sans doute que si la puissance humaine ne rencontre pas de colonnes

(1) Guizot, Du gouvernement de la France, p. 69.
(2) Idem.

d'Hercule dans la voie logique des événements, elle n'est pas longue à les rencontrer lorsqu'elle se concentre dans une voie contraire, où des impossibilités de toute sorte et des obstacles de toute nature se dressent devant elle pour lui crier : « Tu n'iras pas plus loin ! » Dieu l'a bien dit à l'Océan. L'orgueil de certains hommes prétendrait-il lutter avec l'incommensurable puissance de l'Océan ? On le croirait presque, à les voir pousser audacieusement leurs coursiers dans là voie où ils veulent aller, et à les entendre crier leur *ne quid nimis* ! Rien de trop lorsqu'on améliore ; mais lorsqu'on marche à l'asservissement d'une nation, la maxime est cynique.

Il m'en coûte de revenir sans cesse sur les désastreuses pages de cette époque où l'honneur et la vie de la France ont sombré. La honte me monte au front et la tristesse me vient au cœur en retraçant ce tableau de l'agonie morale et matérielle de notre héroïque nation. Je ne l'assombris pas à dessein ; je ne charge pas à dessein ma palette de couleurs odieuses ; je n'accuse qu'avec réserve, je n'incrimine qu'avec répugnance, et il me tarde même d'en avoir fini. Si je reviens sans cesse sur certains faits qui sont la condamnation flagrante des monarchies en général et, en particulier, de la monarchie de Juillet, j'en demande pardon aux lecteurs, mais je le crois nécessaire.

Comment rester froid, comment rester indifférent

lorsqu'on songe à ce mépris brutal de la monarchie citoyenne pour toutes les lois divines et humaines? La plume voudrait être avare d'accusations, la bouche de reproches, mais, franchement, est-ce bien possible, en présence de l'abandon inqualifiable dans lequel cette monarchie avait laissé ce peuple qui l'avait intronisée, sans le vouloir à la vérité, car bien certainement il voulait autre chose? C'était de tradition royale, je le sais. Je sais que toutes les monarchies qui l'avaient précédée dans l'histoire et aux Tuileries, avaient obstinément poursuivi le même but : la mort de la pensée et l'abrutissement de l'intelligence. Elles voyaient, sans doute, dans cette façon de gouverner et de régner, un moyen infaillible de gouverner et de régner longtemps. La royauté *populaire* de Juillet les avait imitées : Louis Philippe avait chaussé les maximes gouvernementales de ses prédécesseurs; sauf quelques modifications, elles seyaient à merveille à son tempérament politique.

Ne parlez pas des *réformes* annoncées, mais jamais accomplies, — des *promesses* jurées solennellement et tout aussi solennellement éludées, — des bienfaits que le roi avait peut-être l'intention de prodiguer et qui sont restés à l'état de projets irréalisables! Ce qu'il donnait d'une main parcimonieuse, il le retirait bien vite de l'autre. Chartes! Constitution! On sait trop ce qu'elles valent et qui les fait. Ce sont des jongleries misérables, des manteaux destinés à

couvrir des impostures, des hochets menteurs qui ont toujours servi de massue pour écraser le peuple contre lequel la monarchie a, de tout temps, été en conspiration permanente.

Comment! vous voilà, par une grâce quelconque, —mais non assurément par la grâce du peuple et encore moins par la grâce de Dieu, — vous voilà le pasteur d'un troupeau de trente-trois millions d'hommes qui ont un égal droit à une égale répartition de protection, à une égale somme de bien-être, et à qui vous avez promis tout cela,—sciemment averti de l'engagement sérieux que vous contractiez,—et, pour écouter, pour satisfaire les ambitions grandes et petites, âpres ou honteuses du tiers de ces hommes qui veulent une part à la curée des places et des honneurs, vous dédaignez de vous occuper des besoins légitimes, des réclamations bien modestes, des exigences bien faciles à pourvoir, des deux autres tiers, — c'est-à-dire de vingt-cinq millions d'hommes environ qui ne vous demandent pourtant qu'une part de pain, d'instruction et de soleil! Vous ne savez rien faire pour cette innombrable armée de serfs, d'ouvriers, de travailleurs, — pour cette fourmilière patiente, bonne et dévouée de prolétaires courbés sous la glèbe et sous la faim, — race maudite et méprisée, nourrice et providence cependant de cette autre race orgueilleuse et oisive qui la maudit et la méprise, et qui, sans elle, ne mangerait pas, ne jouirait pas, ne vivrait pas! Ces

ilotes, ces déshérités, ces *labdaciens* de la société française, ces *barbares* comme vous les appelez, n'ont rien été pour vous, rien que des chiffres sur les statistiques des prisons, des hôpitaux et de la Morgue; de la Morgue, entendez-vous? car Paris a son Bosphore. Il a englouti bien des victimes dont les voix désespérées ne sont pas venues jusqu'à vous. Et lorsque, las de cette triple tyrannie de la misère, de la faim et de l'ignorance, ce peuple — dont les haillons vous avaient hissé jusqu'au trône — veut opposer à votre insurrection illégitime contre ses droits son insurrection légale, permise, forcée, contre votre oppression, — lorsqu'il veut se révolter et pousser son cri suprême qui ne trouve pas d'échos : *du pain ou la mort!* Lorsqu'il demande à *vivre en travaillant* ou à *mourir en combattant* ! ne pouvant pas, ne voulant pas lui donner du travail et du pain, vous trouvez plus prompt et plus commode de lui envoyer la mort. C'est humain! La mort délivre de tous les maux, de toutes les misères, de toutes les angoisses de cette vie, n'est-ce pas? Les sollicitations importunes ne percent pas la pierre du tombeau, n'est-ce pas? Le raisonnement est cruel, mais il est logique! Et puis vous souriez lorsque vous entendez les journaux indignés, révoltés aussi, proclamer « l'insurrection le plus saint des devoirs! » Et vous faites emprisonner les journalistes courageux, et vous bâillonnez toutes ces voix généreuses, et vous enchaînez cette presse

qui vous importune, comme vous importunaient les cris désespérés de « cette canaille des aimables faubourgs (1). »

Ah ! les ombres des mitraillés de Lyon et de la rue Transnonain ont dû apparaître terribles et vengeresses à cette royauté égoïste lorsqu'elle fuyait devant le peuple en courroux, et, une dernière fois, elle dut jeter une calomnie à cette brave population qui venait de briser son trône comme elle avait brisé celui de Charles X; Louis-Philippe, l'esprit oblitéré par la peur des représailles, dut repasser dans sa tête le drame de Varennes, qui s'était dénoué le 21 janvier : pauvre esprit, pauvre roi. Le peuple n'était plus d'humeur à haïr, et s'il ne lui a pas fait l'aumône de son pardon, il lui a fait l'aumône de sa pitié. A-t-il eu raison ou a-t-il eu tort? je n'oserais le dire.

Et c'est en s'appliquant à river plus étroitement, chaque jour, au cou du peuple le collier de fer qui l'étreignait depuis si longtemps, — à étouffer en lui les germes d'indépendance, d'émancipation et de liberté que 93 avait déposés dans son cœur, — c'est-à-dire à prolonger à dessein son système odieux et machiavélique d'oppression et d'obscurantisme ; — c'est en « retenant ainsi la vérité captive (2) », en rivant sans trêve cette double chaîne de l'esclavage et de l'igno-

(1) Voir le procès du journal la *France*.

(2) Saint Paul, Rom., 1, 18.

rance,—cet esclavage de l'âme, plus douloureux et plus humiliant que le premier,—que la monarchie du 7 août avait cru museler à jamais le lion populaire et fermer à jamais l'*abîme des révolutions ?*

Fermer l'abîme des révolutions! c'est vouloir combler l'immensité. Les révolutions ne sont pas le point d'arrêt du progrès humain ; elles n'en sont que les poteaux, que les phases, que les jalons nécessaires, que les pierres d'attente, quelquefois aussi les pierres d'achoppement par la fausse direction qu'on leur imprime. Elles sont aussi « la consécration des idées faites (1), » la réalisation des idées créées ; elles continuent la marche de l'humanité, mais elles ne viennent pas la clore. Seulement, à mesure que nous nous rapprochons du but, que nous sentons que la nature, longtemps déplacée, va rentrer dans son orbite et dans son harmonie, les révolutions produisent mieux et plus sainement, les mouvements révolutionnaires sont plus accentués, plus rapides, parce qu'ils sont plus généreux, parce que toutes les intelligences et tous les cœurs aident à l'avénement et concourent au triomphe du dogme égalitaire.

Mais, que la royauté de juillet se fût flattée de fermer l'abîme des révolutions, c'est plus que de l'orgueil, plus que de la témérité, c'est de la démence. Les Titans peuvent bien escalader le ciel, mais les

(1) A. Marrast, Rapport sur le projet de Constitution.

pygmées ne pourront jamais déplacer une montagne. Le levier qui leur serait nécessaire pour cette œuvre leur manque : la foi ! Ils croient en Dieu, — du moins ils le disent, — et ils ne croient pas au peuple !

Cette erreur grossière d'ailleurs, cette erreur fatale a été partagée par toutes les monarchies et les a toutes perdues. « Tous les gouvernements, en France, se sont perdus par l'oubli du peuple (1) », a dit le ministre favori de la dernière monarchie. Et cette parole, qu'il avait oubliée lui-même, est d'une vérité d'autant plus frappante que, ressortant de faits récents et d'événements contemporains, elle aurait dû lui servir d'avertissement ainsi qu'au monarque qu'il conseillait. Mais non ! ces gens-là danseraient sur un volcan qu'ils ne sentiraient pas la lave bouillonner au-dessous d'eux et leur brûler les pieds. L'un des prôneurs du système politique de Louis-Philippe, président de la chambre des députés, ne disait-il pas, peu de temps avant février, en pleine tribune, aux applaudissements des *satisfaits*, *que la chambre n'avait pas charge de fournir du travail aux ouvriers* (2) ? C'était trahir la pensée intime, la pensée immuable du patron ; c'était trahir cette pensée encore que de refuser au peuple *l'instruction, comme dangereuse*, — l'instruction, cette manne de l'âme, dont il est avide,

(1) Guizot, De la civilisation.

(2) M. Sauzet. Voir le *Moniteur*.

quoi qu'on en dise. Dangereuse pour qui, s'il vous plait? Ce n'était pas pour lui, assurément, mais pour vous, larrons d'honneur et de patriotisme, qui aviez besoin des ténèbres pour voler et tondre ce peuple, — débonnaire parfois jusqu'à la faiblesse!

Et c'était dans un parlement français que se débitaient de telles choses! Mais qu'était cette chambre des députés, sinon l'organe, l'intermédiaire, la protectrice naturelle du pays pauvre aussi bien que du pays riche. du peuple *maigre* (1) aussi bien que du peuple *gras* (2)? Le roi et les chambres n'étaient que les délégués du peuple : « il les avait faits, ils vivaient de la communication de sa puissance (3) », et ils devaient périr, par conséquent, le jour où ils avaient essayé de s'en passer.

(1) Quinet.
(2) Idem.
(3) Chapuis Montlaville, Le principe et l'application, p. 33.

IV.

Mais tout cela devait bientôt avoir un terme. 1848 pointait à l'horizon, et les cœurs se réchauffaient à ce grand soleil de l'espérance, et les déchirements du vieux monde social annonçaient assez sa ruine prochaine à ceux qui observaient attentivement ses allures. On ne joue pas impunément avec l'honneur d'une nation; on ne foule pas impunément aux pieds le code qui donne des droits égaux au bonheur à trente-trois millions d'âmes.

Cette dynastie d'Orléans, qui devait donner « au « pays le bonheur et la gloire, non pas pour quel- « temps, *mais pour des siècles* (1), » cette dynastie ne tenait à la France « par aucune des racines qui at- « tachent les dynasties au sol; elle n'avait eu pour « étayer son trône que des intérêts éphémères, des « présomptions, des fantasmagories et la bonne vo- « lonté des hommes dont elle avait fait la fortune. « Tout cela était dénué de nationalité et, par con- « séquent, périssable (2). »

(1) Deux ans de règne.

(2) Sarrans jeune, Louis-Philippe et la contre-Révolution, ch. 14.

Après avoir imprimé un mouvement de recul à la révolution,—par son attitude servile auprès des cours absolutistes de l'Europe, — elle avait porté le trouble, la perturbation et la désorganisation dans l'état social du pays du bonheur duquel elle s'était rendue responsable. Elle avait eu pour seule religion, pour seul culte, celui des intérêts matériels, et encore des intérêts matériels d'une seule classe, qu'elle avait fait prédominer sur les intérêts, tout aussi sacrés, d'une classe plus nombreuse et tout aussi digne de protection. Elle avait eu ses docteurs, ses scribes, ses courtisans, qui avaient propagé partout les doctrines égoïstes élaborées en haut lieu. La corruption était partie de ces hautes sphères pour s'infiltrer dans les couches inférieures de notre société, déjà si malade. La déplorable maxime du *chacun pour soi, chacun chez soi*, avait été le mot de ce règne bourgeois, qui donna la France en pâture à tout appétit vénal qui voulut en avoir sa part,—qui fit de l'honneur national métier et marchandise,—qui, des emplois publics, des chaires d'enseignement, des hautes places de la magistrature, fit un appât électoral.

M. Michelet, dans sa belle histoire de France, décrit ingénieusement la soif de l'or qui se manifesta, effrénée et repoussante, dans la société, au début des temps modernes. Mais alors cette soif de l'or n'était pour ainsi dire qu'une passion individuelle. Il était

réservé au règne de Louis-Philippe d'en faire la base même de la société.

Porté au trône par les coryphées de la bourgeoisie, harcelé par elle, le fils d'Égalité, dédaignant de porter remède aux pressantes, mais patientes misères du peuple *maigre*, avait tout d'abord donné large satisfaction aux cupidités insatiables et aux appétits financiers du peuple *gras*. M. Guizot et lui avaient favorisé le développement de ces tendances brutales : le matérialisme politique et le monopole bourgeois.

Dès lors l'infatuation bourgeoise avait tout envahi. Les deux cent mille censitaires du pays légal avaient tout absorbé. La bourgeoisie, qui pourtant tenait toujours au peuple par une sorte de plexus moral, de lien originel, de nerf primordial, la bourgeoisie, reniant les instruments de son élévation, et imitant en cela son honorable chef de file, avait applaudi à l'importation de ce magnifique mode gouvernemental, calqué sur la constitution anglaise que vous savez. Or ce gouvernement de contre-forces, de l'impossible pondération de trois pouvoirs divergents et hostiles : le roi, une chambre haute et une chambre basse, — n'était autre chose que la continuation de la féodalité, mais sous la forme parlementaire. Le principe de ce mode gouvernemental était immoral et contre-révolutionnaire au premier chef, puisque « c'est sur l'égoïsme que la Constitution d'An-

« gleterre a fondé le jeu de ses diverses parties (1). » Pourquoi aller chercher cette machine étrangère et l'implanter de force dans les mœurs françaises? C'est pousser bien loin, on en conviendra, la manie de l'imitation?

O imitatores servum pecus! Imitateurs intelligents cependant, mais intelligents à la façon de Satan. Importateurs de cette constitution monarchique qui laisse tant de place aux inspirations de l'arbitraire, ils savaient quel usage ils en pourraient faire, et l'on sait quel usage ils en ont fait. Et, encore, si, allant puiser dans les usages de la Grande-Bretagne, on en avait importé ce qu'ils peuvent avoir de moins suspect pour la liberté! Les Anglais ont les garanties de l'*habeas corpus*, le jury, les meetings, la presse indépendante, et nous ne jouissions d'aucune de ces garanties, d'aucune de ces libertés.

On comprend alors pourquoi la bourgeoisie avait si fort applaudi à l'introduction de cette constitution, et comment elle l'avait acclamée. La Russie avait son aristocratie de boyards, l'Autriche son aristocratie de hospodars, la Prusse son aristocratie de généraux, l'Angleterre son aristocratie de lords et d'évêques, la France voulait avoir son aristocratie de bourgeois, comme Venise avait eu son aristocratie de marchands. La bourgeoisie n'était ni la noblesse d'épée, ni la no-

(1) De Lolme.

blesse de robe, ni la noblesse de nom, ni la noblesse de génie ; c'était la bourgeoisie, voilà tout ; une féodalité financière, commerciale, industrielle, surgissant et se substituant aux féodalités écroulées : l'aristocratie des écus superposée à l'aristocratie du sang.

Ce gouvernement *représentatif*, — qui, à vrai dire, ne représentait que le tiers-état, la bourgeoisie, — convenait à merveille à celle-ci. Elle prévoyait bien tout ce qu'elle avait à gagner avec cette organisation nombreuse, qui permettait que, sur 33 millions de Français, 150 mille votants privilégiés, sur 220 mille électeurs inscrits, — 150 mille bourgeois — pussent élire 459 autres bourgeois, plus privilégiés encore.

De cette façon chacun était content, le roi et les Chambres qui, ne *voyant* pour ainsi dire que *par ses yeux*, lui accordaient une compensation aux satisfactions matérielles qu'il leur donnait.

Néanmoins cet accord parfait entre la royauté citoyenne et la représentation *nationale* devait cesser un jour : la volonté souveraine devait un jour se briser contre des exigences plus fortes ou plus justes que les siennes : elle devait trouver la Roche tarpéienne après avoir gravi tant de fois le Capitole. L'alliance entre le principe monarchique et le principe parlementaire devait se rompre une fois : le jour où la bourgeoisie refusa la dotation Nemours au roi fait à son image.

Cette rupture avait longtemps saigné au cœur du monarque, mais elle n'avait pas été sincère du côté opposé. La bourgeoisie avait trop à demander encore, trop à recevoir, pour bouder longtemps, et le raccommodement s'était opéré. Il est vrai qu'il n'avait pas été plus sincère que la rupture.

La bourgeoisie, — que je ne veux pas trop calomnier, parce que sortie du peuple, elle doit y rentrer un jour, — tourmentée comme Tantale d'une soif inextinguible, soif de jouissances et de richesses, s'était mise de nouveau à exploiter l'amour de la monarchie pour elle, et celle-ci, de son côté, avait continué à exploiter, à son profit, toutes ces brutales convoitises, toutes ces soifs d'avoir et de jouir. Elle croyait sans doute, par là, consolider le trône de juillet, comme si on pouvait rien consolider avec de la boue. Et nous avions eu, portées à l'excès, la corruption électorale, la corruption parlementaire et, par contre, la corruption industrielle, trois ulcères qui avaient rongé « le cœur et les intestins de la France (1). » Il s'était fait une immense orgie d'intrigues, de fraudes, d'ambitions et de cupidités, orgie fiévreuse, frénétique, sordide et révoltante à en donner des nausées et des soulèvements de cœur horribles à ceux qui avaient encore un cœur dans cette France si dégradée, si pervertie, si prostituée, que

(1) Timon, Ordre du jour, p. 59.

le nom de Français était devenu un écrasant fardeau pour toutes les consciences honnêtes et indignées ! M. Dupin aîné, l'optimiste, aurait pu s'écrier encore, comme aux premiers jours de ce grand règne « ..... « Donner à chacun une place à son goût, ou une « bonne pension, ou des capitaux pour faire le com- « merce ou le continuer en prévenant ou en réparant « des désastres; voilà les exigences du jour. Soyons « sincères avec la Révolution de 1830 ; ce genre de « pétitions a remplacé les demandes pour être gentil- « homme et obtenir la permission de se broder à ses « frais. Le nombre des solliciteurs n'a pas diminué; « il s'est accru, et la différence n'est que dans la qua- « lité, le nombre et la pétulance des demandeurs « dont trop souvent la capacité est du dernier ordre « et l'ambition est du premier rang (1). » Comme ce roturier jugeait bien les roturiers ses pairs!

Après le ministère Molé-Guizot, le ministère Thiers pour continuer l'œuvre de la contre-révolution et la glorification de la bourgeoisie. M. de Talleyrand qui se connaissait en hommes et en turpitudes puisqu'il avait fait école des uns et des autres, M. de Talleyrand avait dit de cet embryon républicain « qu'il perdrait la France, » et le président du cabinet du 1er mars, l'homme de l'orgie de Grandvaux que l'on sait, avait tenu à honneur de justifier cette froide prédiction.

(1) Abolition de l'hérédité de la pairie, p. 135.

Issu de la presse, il avait provoqué contre elle des lois liberticides, des lois de sepembre; issu de la liberté, il avait provoqué contre elle des lois de répression et de compression : il avait été le promoteur de la loi sur les fortifications.

Puis M. Guizot avait repris cette œuvre anti-nationale et anti-française ; il est vrai que M. Guizot, transfuge de Gand, était l'élève et l'admirateur de M. de Metternich.

On sait où prétendait nous conduire cette honteuse et dégradante politique de Louis-Philippe et de son ministère. On sait pourquoi la bourgeoisie tenait tant à cette monarchie bourgeoise, son incarnation vivante et qui était après tout un chaperon fort commode et fort utile pour elle. On sait aussi pourquoi le peuple y tenait si peu et pourquoi il patientait si fort. Il avait vu sa souveraineté foulée aux pieds, dédaignée, conspuée, et il savait bien qu'elle forme le principe forcé d'une constitution, qu'elle est son essence, la garantie, la vie d'un gouvernement, et que lorsque celui-ci la méconnaît, il se méconnaît lui-même, et que lorsqu'il la brise, il se brise lui-même, il attente de ses mains à sa propre sûreté, il se suicide. Le peuple voyait bien que la monarchie de Juillet, créatrice des priviléges et glorificatrice des monopoles, allait à l'abîme et courait à sa perte où elle devait entraîner la bourgeoisie qu'elle patronait ou y être entraînée par elle. Aussi la laissait-il faire!

Celle-ci qui, pourtant, aurait dû s'apercevoir qu'elle ne pouvait rien sans le peuple, sans son concours, sans sa fraternelle assistance, s'était empressée, à l'exemple parti d'en haut, de désavouer et d'éloigner d'elle ces rudes mais loyales mains qui l'avaient faite ce qu'elle était. Et, au lieu de tendre les siennes et d'ouvrir ses bras à ces héros en guenilles qui lui avaient conservé ses propriétés et qui ne lui demandaient que du travail, la bourgeoisie les avait dédaigneusement repoussés ; assurée du concours des *baïonnettes intelligentes* , elle s'en était servie au plus vite pour les tourner contre le peuple, auquel elle marchandait le travail et la vie. La *propriété* et le *capital* avaient aidé à mitrailler ce qui produit le capital et ce qui fait la propriété. Dans ces luttes fratricides, qui ensanglantèrent nos cités, propriétaires et capitalistes avaient tiré sur eux-mêmes. Il y a du sang sur la mémoire de la monarchie de juillet et sur la mémoire de la bourgeoisie, et, comme la tache de lady Macbeth, « toutes les ondes de l'Océan ne pourraient l'effacer. »

La radiation du dogme de la souveraineté populaire, les tromperies, les désastres industriels, la rapacité des gentilshommes de la Bourse, de la finance et de l'usure, l'égoïsme croissant des exploiteurs et des monopoleurs, la misère et la souffrance non moins croissantes de cette masse compacte de prolétaires qui se cachait derrière la bourgeoisie, avaient pro-

duit ces luttes fratricides, avaient fait éclore ces insurrections terribles qui avaient jonché Paris, Grenoble, Lyon et la Vendée de cadavres et d'orphelins, et rempli Doullens et le Mont-Saint-Michel de prisonniers.

La royauté trouvait apparemment son compte et ses conditions d'existence et de sûreté à ces sanglantes exécutions. Que le souvenir en meure! ai-je dit bien souvent. Que le souvenir en vive éternellement, au contraire! — me suis-je dit aussi, en songeant qu'il est de ces enseignements dont le tableau est bon à faire; en songeant surtout à cet amoncellement de victimes faites par l'égoïsme, la peur et la cupidité.— Que le souvenir en vive!

Peut-on, en effet, oublier, parmi les désastres de notre pauvre France , cette catastrophe d'une atroce signification qui s'appelle Buzançais, et qui a clos, pour ainsi dire, l'ère de calamités et d'ignominies de ce règne néfaste? A-t-on oublié les honteux trafics, les odieux accaparements qui furent les causes premières de ce sinistre événement? A-t-on oublié avec quelle rigueur impitoyable et stupide on poursuivit les prétendus auteurs de cette émeute? Les véritables auteurs, les héritiers des Malisset de la régence, les émules des signataires du Pacte de Famine, étaient cachés; ils ne furent pas inquiétés. On ne songea pas même à remonter jusqu'à eux, à cause du scandale que cela aurait provoqué et des haines bourgeoises

que ces investigations eussent indubitablement attirées au trône qui les ordonnait. On avait là, sous la main du bourreau, des têtes obscures, des têtes de prolétaires, des têtes de paysans, des têtes d'affamés, et ces têtes obscures tombèrent sans que la majesté du trône ou la sécurité des riches en souffrît. C'étaient des prolétaires de moins, voilà tout !

V.

Et voilà ce qu'on appelait un règne *paternel*, un gouvernement à bon marché ! Paternel, il laissait mourir de faim les deux tiers des citoyens confiés à sa garde. Bon marché ! il les accablait d'impôts onéreux, d'impôts sans cesse, d'impôts toujours, remplaçant ainsi les *tailles*, les *aides* et les *dîmes* du temps passé, sans prendre garde que « des finances sans but, « des impôts sans idées, c'est un déplorable abus de « la bonté divine et de la patience des peuples (1). »

Voilà ce que les doctrinaires et les optimistes de ce règne appelaient de l'économie politique ! « Prendre « un sou aux pauvres pour leur rendre un liard ; secourir « les misérables avec ce qu'on soutire aux misérables ; voilà les rares et sublimes inventions de nos « charlatans d'économie (2). »

Un gouvernement paternel ! Quel dérisoire abus des mots ! un gouvernement à *bon marché*, bon Dieu ! Bon marché de quoi ? bon marché pour qui ? « Le

(1) Pierre Leroux, De la ploutocratie, p. 259.

(2) Cormenin, Première lettre sur la liste civile, 1832.

« bon marché ne profite à ceux qui consomment « qu'en jetant parmi ceux qui produisent les germes « de la plus ruineuse anarchie. Le bon marché, « c'est la massue avec laquelle les riches producteurs « écrasent les producteurs peu aisés. Le bon marché, « c'est le guet-apens dans lequel les spéculateurs hardis « font tomber les hommes laborieux. Le bon marché, « c'est l'arrêt de mort du fabricant qui ne peut faire « les avances d'une machine coûteuse que ses rivaux, « plus riches, sont en état de se procurer. Le bon « marché, c'est l'exécuteur des hautes œuvres du « monopole ; c'est la pompe aspirante de la moyenne « industrie, du moyen commerce, de la moyenne « propriété ; c'est en un mot, l'anéantissement de « la bourgeoisie, au profit de quelques oligarques « industriels (1) ! » Voilà en quels termes énergiques et vrais un consciencieux publiciste, un écrivain au cœur chaud, stygmatisait le système de la concurrence *et du bon marché !* Et encore ne disait-il pas tout.

Le plus clair de cela, c'est que la moitié, — pour ne pas dire plus, — de la nation, s'habillait de la défroque et vivait du travail de l'autre. Les fortunes s'allongeaient, s'arrondissaient d'un côté, et de l'autre les estomacs se creusaient. Châteaubriand aurait pu dire de ces ardents quêteurs d'emplois et de richesses, de ces pressants mendiants si âpres à la curée, sous Louis-Philippe, ce qu'il disait d'eux sous la monar-

(1) Louis Blanc, Organisation du travail, 77.

chie de Louis XVIII, et à propos du retour de ce dernier : « ... *Les trésors pleuvaient, tout le monde était « cuirassé d'or*. M. de Blancas cheminait avec l'am- « bassade de Naples dans sa poche et des *millions* « que le roi lui avait donnés. On vivait dans une « atmosphère de corruption (1). » C'était, à ce qu'il paraît, un pays de Cocagne, mais non pour le peuple qui n'avait ni le temps, ni le cœur, ni les moyens de s'ébaudir ainsi et de se mettre en telle liesse.

Cependant malgré les apparences brillantes, ou plutôt à cause de ces apparences, les finances éprouvaient une perturbation notable sur laquelle on essayait, mais vainement, de s'étourdir. La concurrence illimitée, tant prônée, avait abouti aux plus désastreux résultats. Les fortunes les plus insolentes s'étaient englouties dans cette cuve immonde de l'industrialisme sans frein, sans bornes, sans pudeur; et quant au gouvernement qui poussait, pour ainsi dire, à la ruine générale en poussant à l'enrichissement forcé de quelques-uns, le gouvernement poussait aussi à sa ruine, il se blessait avec l'arme empoisonnée qui lui servait à tuer les autres. L'équilibre entre les recettes et les dépenses avait été rompu, et le pays allait droit à la banqueroute comme au temps de Henri IV, car toutes les monarchies ont ces points de ressemblance assez fâcheux : « Les finances paraissaient atteintes

(1) Mémoires d'outre-tombe.

« d'une plaie absolument incurable, et qu'on ne « pouvait même guère sonder qu'avec un courage et « une patience invincibles. Le premier coup d'œil « n'offrait qu'un discrédit universel, plusieurs cen- « taines de millions dus par le trésor royal, nulles « ressources, une misère excessive, une ruine pro- « chaine (1). » Et cependant la monarchie du 7 août avait de nombreux séides, et ses merveilleux exploits trouvaient deux chambres disposées à les applaudir et à prodiguer pour eux toutes leurs formules laudatives et hypocrites.

A toutes ces causes, le règne de Louis-Philippe ne pouvait être de longue durée, parce qu'aucun gouvernement ne pourra s'asseoir, ne pourra s'établir sur des bases impérissables, s'il ne sait, tout d'abord, établir la société sur les bases de granit de la liberté, de l'égalité et de la fraternité,—et non pas la liberté, l'égalité et la fraternité prônées par certains rêveurs qui sont nés deux siècles trop tôt ou dix-huit siècles trop tard ;— non pas non plus la liberté, l'égalité et la fraternité comme l'entendent nos politiques d'aujourd'hui,—mais le dogme égalitaire et fraternel possible, raisonnable, acceptable. Nul gouvernement ne pourra durer s'il ne sait donner satisfaction, mais satisfaction entière à tous ces appétits humains, matériels ou moraux qui se plaignent depuis tantôt cinq mille

(1) Mémoires de Sully.

ans et qui se traduisent si énergiquement à des époques qu'enregistre l'histoire pour l'enseignement à venir. Voilà la condition *sine qua non* de l'existence de la société. Et c'est une erreur criminelle aux riches, aux blasés et aux satisfaits de notre civilisation, de croire et de s'écrier que parce que ce malaise, cette injustice, cette souffrance, cette misère et cette ignorance du peuple durent depuis cinq mille ans, elles doivent durer encore un nombre égal d'années. C'est avec les deux maximes du *laissez-faire* et du *laissez-passer*, et du *chacun pour soi, chacun chez soi*, qu'ont été tuées tant de monarchies ; c'est par elles qu'agonise la société moderne.

Cependant aussi, il ne faudrait pas croire que la France passât condamnation sur toutes ces hontes, et accordât à ceux qui la gouvernaient le bénéfice du pardon et de l'oubli. Il est de ces fautes qui grossies incessamment, incessamment commises, se transforment en crimes qu'une nation ne peut absoudre sous peine de décheoir de son rang, de sa dignité et de sa grandeur.

La France s'était émue; elle s'était sentie palpiter de colère jusqu'au fond de ses entrailles. Trop longtemps courbée, elle s'était relevée; trop longtemps vassale soumise, elle s'était remise en possession de son énergie et de la conscience de son droit.

Les banquets étaient venus pour raviver les espérances endormies d'indépendance et de bonheur ; ils

avaient été, en quelque sorte, les cahiers de doléances de la démocratie. Chacun y était venu exprimer librement, aussi librement que cela était possible, sincèrement, chaleureusement, des idées et des vœux de réforme. On se rappelle l'énorme retentissement des banquets de Châlons, de Lille et de Dijon, qui précédèrent de peu de temps la Révolution ; ils étaient l'expression ardente des sentiments qui s'agitaient dans les profondeurs trop oubliées de cette société corrompue ; ils avaient une signification grandiose et respectueuse tout à la fois, non pas respectueuse pour la monarchie, qui n'avait rien respecté jusque-là, mais pour la nation, dont on touchait les fibres sympathiques.

Et il s'était trouvé aussi, dans la chambre des députés et dans la chambre des pairs, des voix généreuses qui n'avaient pas craint de porter la torche dans ces mystères, dans ces intrigues, dans ces affaires scandaleuses, où l'on risquait, comme à plaisir, l'argent et l'honneur de la France, où l'on gaspillait insolemment toutes les richesses et toutes les gloires qui nous étaient restées jusque-là. Garnier-Pagès, l'aîné, mort trop tôt, François Arago, Crémieux, Ledru-Rollin et quelques autres, à la chambre des députés ; le comte Boissy et le comte d'Alton-Shée, à la chambre des pairs, avaient dépensé tout ce qu'ils avaient eu d'éloquence dans l'esprit, dans la conscience et dans le cœur. Ils avaient plus d'une

fois tonné contre l'imprévoyance coupable, contre l'indifférence criminelle du gouvernement de juillet pour les classes laborieuses ; ils avaient fait, plus d'une fois, preuve d'autant de patriotisme que de talent en dénonçant à la tribune les monstrueux abus d'une administration politique insuffisante et incapable, les honteuses déprédations, concussions, dilapidations commises par des fonctionnaires, par des employés de l'Etat qu'il avait à peine su punir. Car la monarchie du 7 août ne devait avoir rien à envier à la monarchie restaurée de 1815 ; comme cette dernière, elle avait eu ses scandales financiers, ses désastres commerciaux, ses turpitudes industrielles et ses orgies bourgeoises. La Restauration avait eu ses marchés-Ouvrard et ses honnêtes spéculations royalistes sur la guerre d'Espagne ; la monarchie citoyenne avait eu le déficit Kesner, ses Outrebon, ses Petit, ses Lasalle et ses Hourdequin ; l'incendie du Mourion et l'indemnité Pritchard ; ses tripotages particuliers et ses tripotages ministériels ; des simonies de toutes sortes. Elle avait eu ses Teste et ses Cubières, qui avaient déshonoré les siéges vides des Larochefoucauld, des Crillon et des Montmorency, où ils s'étaient assis comme des marchands et des trafiquants vulgaires qu'ils étaient.

La presse, « cette sauve-garde du peuple (1),» était venue en aide à la tribune ; j'entends la presse répu-

(1) Bailly.

blicaine, qui avait relevé et avait tenu haut et ferme le drapeau de la démocratie et qui, comprenant toute la grandeur de sa mission et toute la sainteté de la cause qu'elle avait embrassée, avait fait une guerre acharnée à tous ces marchands du temple et avait engagé une lutte à mort avec la tyrannie et l'oppression brutale. Elle en était sortie triomphante, mais blessée, car on ne l'avait pas épargnée, et la prison, les amendes, les confiscations, les persécutions avaient payé son dévouement et sa persévérante sollicitude pour le peuple. Je ne nommerai pas tous ces soldats de la démocratie qui remuèrent ces immondices et qui touchèrent du doigt ces immoralités, ces iniquités et ces hontes ; la liste en est longue. Ils furent héroïques, pour la plupart. Quelques-uns moururent à la tâche, comme Godefroy Cavaignac, notre noble et tant aimé Godefroy. D'autres, comme Carrel, succombèrent victimes de leurs convictions inébranlables comme le marbre, pures comme le marbre dans lequel elles étaient taillées. D'autres ne surent pas attendre, et, de découragement, jetèrent là leurs armes pour se retirer de la lutte et de l'agitation et finir une existence qu'ils croyaient inutile, dans le repos et dans l'immobilité. D'autres aussi, — et c'est leur éternelle honte et non la nôtre, — d'autres, plus découragés encore, passèrent dans le camp ennemi, avec leur esprit, avec leur talent, avec leur génie peut-être, mais non plus, à coup sûr, avec leur conscience et avec leur

cœur. On ne se sert de son cœur et de sa conscience que pour une seule cause, on ne les emploie que dans un seul but. Bien malheureux, bien à plaindre, plus qu'à blâmer, hélas ! ceux à qui la foi manque, la foi, ce rayon de l'intelligence qui vient réchauffer la poitrine. La *Réforme*, le *Populaire*, la *Revue indépendante*, le *National*, le *Courrier français*, étaient toujours sur la brèche avec leur cohorte d'écrivains disciplinés et de soldats résolus à périr ou à vaincre; et leurs prédications, et leur polémique vigoureuse avaient redonné de l'énergie et de l'espoir à cette génération que l'on avait mutilée et de laquelle on croyait venir aisément à bout en l'étouffant sous les chaînes et en l'asphyxiant sous une atmosphère de corruption.

Les hommes de la monarchie avaient été imprévoyants et imprudents dans leurs allures despotiques et contre-révolutionnaires. Ils avaient été au-delà du but qu'ils s'étaient imposé à eux-mêmes, et qu'ils auraient pu ne pas dépasser aussi précipitamment. Ils avaient trop compté sur l'impunité qui avait protégé jusque-là leurs actes, ils avaient trop espéré en l'épuisement et en la stupeur qu'avaient dû causer au peuple ces désolants événements et ces déshonorantes catastrophes. Février devait se charger de les désabuser. Il s'avançait majestueux et terrible comme un navire qui porte dans ses flancs les destinées du monde, et

dont la proue puissante fend les ondes épaisses qui s'opposent à sa marche triomphale.

La France ne sommeillait pas d'épuisement ou de découragement, elle se transformait. Et, je le répète, les transformations ne sont fécondes et profitables qu'à l'inévitable condition d'être pénibles et laborieuses. Encore une fois, le progrès humain ne date pas d'hier, mais du premier jour du monde ; toute gestation, morale ou physique, est accompagnée et suivie de souffrances et de crises, mais lorsqu'elle est accomplie, tout disparaît, crises et souffrances. Le soleil n'a pas de plus éblouissante irradiation que lorsqu'il a été couvert de nuages et obscurci par les ténèbres.



RÉVOLUTION DE FÉVRIER.

PREMIÈRE PÉRIODE.

I.

Le 28 décembre 1847, Louis-Philippe prononçait pour la dernière fois ce fameux *discours de la couronne,* toujours si vide d'idées, toujours si pauvre de faits honnêtes, toujours si accusateur à l'endroit de la science sociale, qui gagnait chaque jour du terrain. Louis-Philippe y disait (1) :

« Je suis heureux de n'avoir plus à déplorer les maux que la cherté des subsistances a fait peser sur notre patrie.... Jamais, dans de telles circonstances, *l'ordre public* et la liberté des transactions n'ont été si généralement maintenus... Notre commerce, grâce à sa *prudente* activité, n'a été que faiblement atteint par la crise qui s'est fait sentir dans d'autres Etats...

(1) Voir, pour le discours complet, le *Moniteur* du 29 décembre 1847.

Je compte sur votre concours pour mener à fin les grands travaux publics qui, en étendant à tout le royaume la rapidité et la facilité des communications, doivent ouvrir de nouvelles sources de prospérité.... J'ai la confiance que les recettes couvriront les dépenses dans le budget ordinaire de l'État... Mes rapports avec toutes les puissances étrangères me donnent la confiance *que la paix* du monde est assurée. J'espère que les progrès de la civilisation générale s'accompliront partout, de concert entre les gouvernements et les peuples, sans altérer l'ordre intérieur et les bonnes relations des Etats.

« La guerre civile a troublé le bonheur de la Suisse. *Mon gouvernement s'était entendu* (on sait comment!) avec les gouvernements d'Angleterre, d'Autriche, de Prusse et de Russie, *pour offrir à ce peuple voisin et ami une médiation bienveillante* (on sait quel en fut le fruit!).... *Au milieu de l'agitation que fomentent des passions ennemies ou aveugles,* une conviction m'anime et me soutient, c'est que nous possédons dans la monarchie constitutionnelle, dans l'union des grands pouvoirs de l'Etat, les moyens assurés de surmonter tous ces obstacles.... Maintenons fermement, *selon la charte,* l'ordre social; garantissons fidèlement, *selon la charte,* les libertés publiques et tous leurs développements; nous transmettrons intact aux générations qui viendront après nous le dépôt qui nous est confié,

et elles nous béniront d'avoir fondé et défendu l'édifice à l'abri duquel elles vivront heureuses et libres. »

Que de phrases et de mensonges ! Un mensonge par phrase. Ce discours, écrit par M. Molé, affectait des allures paternelles, et cependant, dans cette phraséologie incolore, il n'y avait pas un mot à l'adresse des profondes misères du peuple *qu'il oubliait* toujours. Le peuple devait bientôt se souvenir. Des attestations de prospérité, des menaces aux républicains, la glorification de son système honteux de la paix, — voilà tout ce qu'il renfermait de saillant. Et la droite entière applaudissait, et la gauche se taisait. Le cœur de la France battait ailleurs !

La session de 1847 avait été d'une stérilité désespérante à l'endroit des réformes demandées à grands cris des mille coins de la France par les mille voix de la presse et de la tribune. Les gens commis à la garde des traditions d'honneur et de patriotisme que leur avaient léguées les Manuel, les Benjamin-Constant et les Garnier-Pagès, ne s'exerçaient qu'à faire montre de leur corruption et parade de leur rouerisme, peu soucieux des intérêts sérieux qu'ils avaient état de sauvegarder, des besoins pressants qu'ils avaient mission de soulager. A la Chambre des députés il n'y avait plus, à part quelques rares exceptions, de véritables représentants du peuple, il n'y avait plus que des consciences *satisfaites* et des hommes à *acheter*.

Aussi, lassé autant que scandalisé du cynisme de

ces hontes et de ces apostasies, et de l'indifférence que témoignaient à son égard tous ces apôtres avoués du système odieux qui l'opprimait et le déshonorait, —le peuple était sorti de sa torpeur et de son mutisme, et, dans ses banquets successifs aux quatre points de la France, il était venu protester hautement, solennellement, énergiquement, contre les prétentions envahissantes du pouvoir.

Ces démonstrations réformistes, parties du banquet du Château-Rouge, présidé par Odilon-Barrot, ces agitations qui s'étaient, en un clin d'œil, comme électriquement communiquées et répandues sur la surface de la France, en y réveillant la vie politique, que le gouvernement s'appliquait à éteindre, comme si le feu couvé sous les cendres n'en était pas moins du feu, et ne pouvait pas brûler, à un moment proche ou lointain, les imprudents qui se reposaient dessus; —ces démonstrations, *moyen très légitime d'agitation honnête et salutaire*, portaient la menace d'une révolution prochaine dans leurs flancs. Arras, Colmar, Strasbourg, Rouen, Epinal, Soissons, Amiens, Reims, Saint-Quentin, Cambrai, Compiègne, Béthune, Valenciennes, Meaux, Montargis, Orléans, Chartres, Autun, Melun, La Charité, Forges, Bar-le-Duc, Avesnes, Maubeuge, Saint-Denis, Le Neubourg, Saint-Germain, Damville, l'Isle-en-Jourdain, Châteaudun, Périgueux, Limoges, Vienne, Saintes, Rochechouart, Màcon, Lille, Lyon et Dijon, eurent

leurs manifestations, qui toutes, il est vrai, n'eurent pas le même caractère et le même but, mais qui, néanmoins, s'entendirent sur le sens principal à donner à ces protestations légales. Les réformistes du Château-Rouge n'osaient point aller aussi vite et aussi loin que les réformistes de Lyon, de Dijon et de Lille; ils se composaient principalement de gens *libéraux* à la façon de M. Duvergier de Hauranne et de M. Odilon-Barrot, gens fort honorables assurément, mais trop dévoués, par malheur, aux institutions bàtardes du gouvernement du 7 août.

Ces voltigeurs de la charte « ne s'étaient pas mis « en peine de la doctrine, mais seulement de la do« mination, » comme dit Mélanchton à propos des princes d'Allemagne et touchant la réforme de Luther! M. Barrot l'avait dit d'ailleurs en inaugurant la série des banquets au Château-Rouge : « Il faut bien « qu'amis et ennemis le sachent, c'est dans le cercle « de la constitution et de la légalité que nous nous « renfermons strictement. » Pauvres dynastiques! leurs exigences n'allaient pas plus loin qu'il ne fallait pour porter souci au trône, et je ne sais trop pourquoi Louis-Philipe et son entourage ne s'étaient pas de meilleure grâce prêtés aux expériences que ces messieurs leur demandaient avec tant de courtoisie et de déférence. Leur demande exaucée quelques mois plus tôt, la loi électorale qu'ils proposaient acceptée et mise en œuvre, le trône en eût reçu comme une con-

sécration nouvelle, et en tout cas il eût été consolidé pour quelques mois ou quelques années encore. Le peuple, après tout, qui avait attendu dix-huit ans, pouvait faire preuve d'une longanimité plus grande, d'une patience plus héroïque, et M. Odilon-Barrot eût été ministre.

Les réformistes de Lille et de Mâcon, par bonheur pour la Révolution, avaient osé davantage, et si leurs prophéties avaient été méprisées, ce n'était pas faute de les avoir faites menaçantes. Ferdinand Flocon à Mâcon, Ledru-Rollin à Lille, avaient dit *toute la pensée* du parti démocratique, et ils avaient, notamment le premier, fièrement proclamé le principe de la *déclaration des droits de l'homme*. Leurs paroles avaient été d'une éloquence élevée et vigoureuse, qui avait rallié bien des timides et bien des faibles, et reconforté bien des forts, bien des dévoués. Les exigences du peuple avaient été nettement, catégoriquement exposées cette fois, ses convictions, ses besoins, ses intérêts clairement définis, et il n'y avait pas d'ambiguité et d'équivoque possibles. Faute d'avoir donné peu, lorsqu'on le lui réclamait, le gouvernement allait s'entendre demander beaucoup, et encore ce beaucoup n'était pas trop; car il n'était que juste et que légitime. Le cri de guerre avait été poussé, inspiré au peuple et à ses défenseurs par le sentiment des droits foulés aux pieds, d'abord, ensuite par la conscience de droits réels et légitimes demandant sa-

tisfaction et ne la sentant point venir, bien au contraire. Réforme! Réforme! Réforme! Il y avait tout un monde de misères dans ce seul mot! C'était la litanie abrégée des douleurs endurées par la démocratie, clouée sur son Calvaire, bafouée ironiquement et cruellement sur la croix. Réforme! Ç'avait été le cri poussé, trois siècles auparavant, par un moine irrité et attristé des exactions, des tyrannies, des trafics et des scandales du clergé. Le cri de Luther était devenu le cri du peuple, et devait devenir celui de la bourgeoisie, froissée dans son orgueil, dans ses espérances, dans ses intérêts!

L'homme qui avait amassé sur sa tête plus de colères et de malédictions, peut-être, que n'en avait amassé Louis-Philippe, M. Guizot, l'avait dit, longtemps auparavant, il est vrai : « Il ne faut pas croire « que la servitude soit complète partout où se ren« contrent les formes et même les principes de la « tyrannie. *La Providence ne permet pas que le mal « se développe dans toute la rigueur de ses consé« quences;* et la nature humaine, souvent si faible, « si aisément vaincue par quiconque la veut oppri« mer, a pourtant des habiletés infinies et une force « merveilleuse pour échapper au joug qu'elle semble « accepter (1). » La France allait se charger de don-

(1) Histoire moderne, p. 16, 17.

ner raison à son ministre, et contre lui. Cela pouvait être piquant; en tout cas, cela était triste.

Louis-Philippe dut s'effrayer du progrès de cette double propagande orale et écrite, qui frappait, comme un bélier puissant et infaillible, son trône déjà chancelant. Et si la mémoire de ses paroles passées lui revint, en ces jours incertains, il dut songer avec effroi qu'il avait dit, en d'autres temps, que « le gouvernement qui ne respecte pas les libertés « publiques, creuse lui-même son tombeau (1). » A quoi sert donc l'expérience aux vieillards! Celui-ci avait d'avance prononcé son arrêt; d'avance il avait écrit le *ci-gît* de son règne!

La royauté était tombée dans un discrédit et dans un état de faiblesse qu'il n'était plus moyen de dissimuler, et que ses partisans eux-mêmes s'avouaient tout bas, tant le témoignage en était irrécusable. L'ordre administratif et les impôts établis avaient provoqué un déchaînement général contre elle et tout ce qui tenait à elle, et cette fois encore le soulèvement devait avoir pour auxiliaires les auxiliaires mêmes de la monarchie : la bourgeoisie! la bourgeoisie de toute la France, et avec elle toutes les villes de la France; car, à partir du quatorzième siècle, toutes ont été assez puissantes pour se mesurer et lutter avec la monarchie.

(1) Louis-Philippe à la députation de Nangis.

Quoi ! la bourgeoisie qui avait élevé Louis-Philippe, lequel, en retour, l'avait choyée et caressée et flattée, —échange de baisers lamourette ?—Ah ! *le bon billet qu'a la Châtre!* La monarchie en fuite devait voir les intérêts qu'elle avait servis mettre le nez à la fenêtre pour la voir passer, ainsi que le dit quelque part, avec esprit, mais avec amertume, l'auteur de *René*, Châteaubriand.

Au milieu de ces sourdes rumeurs, fidèle écho de la colère nationale, expression fidèle de la conscience du pays, Louis-Philippe laissait aller ses perplexités à la dérive, sans songer ou sans pouvoir les diriger vers un but quelconque qui en eût atténué, pour quelque temps du moins, la gravité ; un danger que l'on connaît vaut mieux que mille dangers que l'on soupçonne, et Louis-Philippe en était là. Mille périls menaçaient son trône et il n'était en mesure de parer à aucun.

Il avait été profondément blessé dans son orgueil, développé sans doute à sa troisième puissance, de l'oubli affecté qu'on avait fait de sa personne dans la plupart de ces banquets ; il avait été mordu par un irritable dépit en voyant le *toast au roi* négligé à dessein par les orateurs dynastiques les plus avancés. Comme si, en Angleterre, pays essentiellement monarchique, à qui Louis-Philippe avait emprunté sa défroque gouvernementale, le toast au roi et à la reine n'était pas supprimé ! Il fallait alors, puisqu'on avait

la manie de l'imitation, imiter les allures despotiques de la Turquie, et intimer aux populations, par des firmans spéciaux appuyés de janissaires, l'ordre exprès de s'enthousiasmer pour la personne royale!

A tout hasard, le roi lançait ses éclaireurs ordinaires, autant pour fatiguer l'ennemi que pour bien apprécier ses forces, et les journaux qui recevaient du château communications et émoluments, — datant perfidement et faussement la crise commerciale du Château-Rouge, — s'évertuaient à tonner *contre les agitateurs qui arrêtaient la prospérité dans sa source la plus vivace;* ils se battaient les flancs pour percer à jour la cuirasse de leurs adversaires, ou, tout au moins, pour les faire tomber sous la massue du ridicule, — cet emporte-pièce des renommées, qui ne peut rien contre le droit et la force morale, et ce droit et cette force étaient du côté du pays qui s'agitait, et même du côté de ceux qui l'agitaient. Le *journal des Débats* s'écriait, avec cette ironie qui pressent la bastonnade : « Trois banquets à la fois! et « nous qui disions que les banquets étaient finis! Un « banquet *montagnard* à Dijon, un banquet *fouriériste* à Montargis, un banquet *Odilon-Barrot* à Compiègne! M. Duvergier de Hauranne doit être bien « fier de son œuvre; elle grandit et prospère à vue « d'œil. Déjà les banquets *montagnards* lancent des « défis et des menaces aux banquets *girondins* de la « gauche. On se proscrit mutuellement des salles à

« manger, en attendant des proscriptions plus sé-
« rieuses (1). »

Puis, dans le fameux discours du trône que l'on connaît, étaient venues ces fameuses paroles : *Des passions aveugles et ennemies.* Il paraît que le monarque septuagénaire s'était réservé le monopole de la clairvoyance.

Faut-il croire, — comme l'ont affirmé quelques écrivains qui avaient eu l'honneur de l'intimité royale, — que madame Adélaïde, sœur du roi, morte, emportée par la maladie régnante, avait laissé dans le cœur et dans l'esprit de son frère un vide tel que rien n'y était resté de ce qui avait pu faire sa force dans les premières années de son règne? La princesse Adélaïde, — son Egérie, pour parler comme les historiographes de la cour, — avait d'irrécusables vertus privées et un profond dévouement pour la personne du monarque, qui souvent avait écouté sa voix et suivi ses conseils toujours dictés par un intérêt peut-être trop personnel et trop exclusif. La France avait été, non pas dédaignée, mais oubliée par elle ; elle ne l'avait pas associée dans sa tendresse pour son frère, et le 24 février l'eût, selon toute apparence, trouvée résolue à défendre, quoi qu'il dût advenir, la couronne royale et les prérogatives y attachées, comme l'avait fait la reine Amélie. Dreux n'avait rien em-

(1) *Débats* du mois de novembre 1847.

porté; les Tuileries n'avaient qu'un locataire de moins.

Malgré les menaces contenues dans le discours de Louis-Philippe, à l'ouverture de la session, le président du conseil, M. Guizot,— revenant un peu sur sa politique orgueilleuse de l'année précédente et faisant, en quelque sorte, une rétractation scandaleuse de cette politique,—venait, dans la séance du 10 février, faire amende honorable et promettre la réforme parlementaire qu'un an auparavant il avait proclamée *mauvaise* et *détestable*. Il était forcé de lâcher pied devant la manifestation imposante de l'opinion publique, qu'il lui était bien permis de flétrir à la chambre des députés et soutenu par la majorité souvent impondérable, mais dont il reconnaissait la puissance et dont il redoutait les conséquences une fois qu'elle aurait atteint l'apogee de sa colère, le paroxysme de son indignation.

L'exaspération des esprits était très vive, très réelle; les nuages s'amoncelaient à l'horizon politique, et déjà les débats de la tribune, échos atténués des débats du forum, faisaient présager à tous de graves événements, lorsqu'arriva le dimanche 20 février, jour fixé pour le banquet que les électeurs du douzième arrondissement avaient organisé et auquel devait assister l'opposition.

Déjà, un mois auparavant, ce banquet n'avait pu avoir lieu, malgré la déclaration en règle faite au

commissaire de police du quartier par les organisateurs, celui-ci ayant refusé son autorisation. La commission du banquet, résolue à aller jusqu'au bout, avait répondu à cette défense arbitraire :

« Vu la sommation de M. le préfet de police, la « commission du banquet réformiste du 12e arron- « dissement s'est réunie, et considérant qu'en fait « nulle autorisation n'a été sollicitée ; que M. le pré- « fet a bien voulu confondre une déclaration pure et « simple du lieu et du jour du banquet avec une « demande en autorisation qu'on n'avait ni à deman- « der ni à refuser ; s'appuyant sur les lois de 1831 et « 1834 qui ne prohibent point les réunions acciden- « telles ; sur les déclarations formelles de l'orateur du « gouvernement dans la discussion de ces lois ; sur le « récent arrêt de la cour de cassation et sur la prati- « que constante du gouvernement, la commission « décide à l'unanimité qu'elle regarde la sommation « de M. le préfet de police comme un acte de pur « arbitraire et de nul effet. »

Cette déclaration digne et ferme avait fait quelque impression sur le ministère. Des interpellations avaient eu lieu à ce sujet dans les deux chambres, et de retards en retards le banquet avait été ajourné au 20 février. Il devait être présidé par M. Boissel, député du 12e arrondissement, et vice-présidé par M. Poupinel, lieutenant-colonel de la 12e légion. On le voit, c'était non seulement à la minorité *factieuse*

de l'Assemblée que le pouvoir faisait une guerre misérable, mais encore à une légion tout entière de la garde nationale. C'était plus que de l'imprudence. Ces gens-là, en vérité, n'avaient plus conscience de leur propre situation, pas plus que de la situation du pays, et M. de Genoude avait eu raison de s'écrier : « Vous êtes emportés vers les abîmes; il n'y a plus « de points d'arrêts nulle part, la pente nous en-« traîne tous... Quand on gouverne contre les prin-« cipes, on est renversé par eux... (1). » Quand on veut remonter le courant on se noie! Les grandes explosions sont la conséquence des grandes résistances.

Il avait donc été décidé par les commissaires du banquet réformiste que l'on passerait outre et que le banquet se ferait quand même, le dimanche 20 février dans un vaste terrain appartenant au général Thiars, député, et que de nombreux ouvriers disposaient et préparaient.

Mais tout n'avait pas été prévu : les membres organisateurs de cette manifestation légale, permise, ordonnée, — et qui n'était, après tout, que l'usage le plus strict du droit de réunion,—avaient compté sans leur hôte, c'est-à-dire sans la pusillanimité du coryphée de l'opposition, M. Odilon-Barrot.

M. Odilon-Barrot était un homme de mœurs pri-

(1) Voir le *Moniteur* du 11 février 1848.

vées inattaquables, possédant depuis longtemps une réputation plus ou moins usurpée de probité politique. D'un extérieur froid, compassé, gourmé comme il convient à *un chef de parti*, s'il n'électrisait point par sa parole gourmée, compassée et froide comme sa physionomie, du moins il imposait par son éloquence honnête et étudiée; ses gestes à la tribune avaient quelque chose de théâtral et d'affecté qui produisait quelquefois de l'effet, mais pour les gens de goût et pour les observateurs attentifs, cet effet ne se produisait qu'au préjudice même de l'orateur qui perdait son temps et celui des autres à joûter, à rompre quelques lances plus ou moins heureuses, dans un discours plus ou moins intelligible, et n'allant presque jamais droit au but. Quoique l'ennemi politique, l'adversaire déclaré de M. Guizot, M. Odilon-Barrot cherchait à l'imiter, cela très involontairement sans doute; et toujours à son insu il l'étudiait et s'habituait à reproduire ses plus beaux mouvements oratoires et ses plus imposantes allures de tribune. C'est ce qui faisait de lui, l'adversaire d'un doctrinaire, un doctrinaire. Aussi M. Guizot avait-il beau jeu avec lui, car il savait d'avance ce qu'il allait lui répondre, et ce qu'il allait faire. Madame la princesse de Liéven et lui s'en sont réjouis plus d'une fois, s'il faut en croire certains indiscrets.

Avec ces qualités et ces défauts divers, M. Barrot pouvait prétendre aux succès de parlement, mais non

aux succès de clubs où de banquets. Son éloquence cadenassée, — de peur sans doute qu'elle ne laissât échapper de trop dures vérités, — sa prestance sévère et puritaine, sa réputation d'honnête homme, tout cela lui avait acquis les applaudissements d'une fraction de la Chambre et les suffrages d'une fraction de la nation. Mais tout cela ne suffisait pas pour le poser en chef d'un parti quelconque ; il faut d'autres qualités, d'autres vertus, d'autres vices si l'on veut, qu'il ne possédait pas. Qu'il se flattât d'être ce qu'il était, et rien que ce qu'il était. je le conçois sans peine ; outre qu'être contents d'eux-mêmes est le propre de certains tempéraments moraux, il est des choses qu'on est forcé de subir et qu'on ne peut changer, ni redresser. Il n'y avait cependant pas de quoi se flatter d'avoir les qualités artificielles qu'avait et dont se flattait M. Odilon-Barrot. Il savait, il s'imaginait du moins que pour réussir il lui suffisait d'emprunter l'habit noir boutonné et la cravate blanche des orateurs en renom et de s'inspirer pour ses discours et pour ses pensées aux sources mêmes où ces orateurs s'étaient inspirés. Et il avait fouillé avec persévérance dans les livres, et il avait feuilleté assidûment le Moniteur, celui d'hier et celui d'avant-hier; cela fait, fort de ce qu'il avait retenu, de ce qu'il avait arrangé avec quelque habileté, il faut le reconnaître, il avait paru dans la lice et avait fait reluire au soleil son écu et la devise d'or y incrustée : liberté et royauté!...

On comprend quelle consistance offrait un tel orateur dans des circonstances graves, délicates, périlleuses, comme celles du banquet, par exemple. M. Barrot avait vécu jusque-là sur sa réputation, enveloppé dans son manteau de puritain, sans haine, mais sans courage, sans amour pour le roi, qui comblait sa famille d'emplois; sans amour pour le peuple qu'il aurait voulu mâter, flottant entre les deux, hésitant et ne perdant jamais de l'œil sa chère popularité, popularité assez problématique, ce me semble. On lui a reproché d'être Girondin. Il n'était pas plus Girondin que Feuillant, Feuillant que Montagnard. Entre nous, il était un peu éclectique, dans la fâcheuse acception du mot, et M. Royer-Collard ne s'était pas tout à fait trompé le jour où il lui avait dit. « Je vous connais, monsieur... Il y a quarante ans, vous vous nommiez Pétion!... » Pour ma part, je préfère Pétion. La similitude, d'ailleurs, n'est pas complète : Pétion avait été pour un moment l'idole du peuple; Pétion poussait l'innocence, dans la vie privée, jusqu'à jouer avec de petits chiens. Pétion avait abandonné sa carrière législative et le soin de sa réputation pour suivre en Angleterre madame de Genlis, dont il s'était enamouré,—malgré la liste un peu chargée de noms des adorateurs qui l'avaient précédé dans le cœur de cette illustre dame. On ne connaissait pas la madame de Genlis de M. Odilon-Barrot, et c'était chose fort

honorable pour lui et pour nous. Une analogie saillante se présentait pourtant, à propos du banquet, entre la conduite de M. Barrot et celle de Pétion. La cour avait, en des temps loin de nous, accusé ce dernier, ainsi que Buzot, de *soulever et d'agiter* le peuple, et les avait l'un et l'autre traités de *factieux* et d'*intrigants*. Louis-Philippe ne faisait-il pas, à l'égard de M. Barrot, ce qu'avait fait Louis XVI à l'égard de Buzot et de Pétion ?

Quoi qu'il en soit, M. Odilon-Barrot, — l'homme *du fait accompli*, l'homme du pardon pour toutes les mesures de la *royauté citoyenne*, quelque lâches, quelque honteuses qu'elles fussent,—M. Odilon Barrot, en face d'une situation aussi nettement dessinée que celle du banquet, avait reculé. Il avait reculé devant l'énormité de la responsabilité qu'il assumait sur lui, et, dans sa reculade, avait entraîné la plupart de ses collègues effrayés, comme lui, des périls que couraient leurs personnes. M. Odilon-Barrot voulait bien faire de l'agitation et présider des banquets, mais à la condition que cette agitation serait stérile pour le pays, et que ces banquets, d'où il défiait à son aise le pouvoir, lui ouvriraient la porte d'un ministère. M. Barrot flairait un portefeuille, et, pour l'obtenir, il consentait à agiter le pays, mais non pas à le révolutionner. Il se renfermait dans la charte. C'était un cercle duquel il ne voulait pas sortir; cercle vicieux. Voilà le Jupiter olympien dont le pouvoir redoutait le regard et le ton-

nerre! Voilà quels athlètes, — descendus uniquement dans l'arène pour y faire resplendir au soleil l'éclat de leur armure et y faire applaudir l'éclat de leur éloquence, — voilà quels athlètes avait la liberté! La liberté, fort heureusement, comme le droit, comme tout ce qui est saint devant Dieu et devant la conscience humaine, n'a point besoin de défenseurs; elle se défend elle-même. M. Odilon-Barrot et ses amis, défenseurs de la liberté? Quelle plaisanterie! Il était facile de voir, par leurs paroles, par leurs actes, qu'ils ne voulaient point se brouiller avec la monarchie et avec *le pays légal*, et qu'ils ne recherchaient les avances et les applaudissements du pays, qui n'était pas représenté, que pour réveiller les sympathies de la cour. Pour un peu, honteux de sa mésaventure du banquet de Lille, M. Barrot, confus et repentant, eût dit son *mea culpa* et récité son *confiteor*. Trente-trois de ses collègues à la chambre, conservateurs, membres de cette majorité qui fulminait tant d'anathèmes contre les *perturbateurs de l'ordre social*, au nombre desquels ils le rangeaient naïvement, se rapprochèrent de lui, et s'engagèrent à l'aider à renverser le ministère, engagé trop avant dans une voie contre-révolutionnaire, mais à la condition bien expresse de renoncer au banquet projeté, et d'y faire renoncer la moitié de la population parisienne, qui devait y assister. Ils s'imaginaient, et cela fait honneur à la candeur de leur esprit, qu'il suffisait à

M. Barrot de se montrer et de jeter son *quos ego* à la foule et à l'orage pour faire rentrer l'une et pour apaiser l'autre !

Il y a dans les écuries du shah de Perse un cheval toujours sellé et bridé pour le dernier des imans, qui doit reparaître accompagné de son généralissime Jésus. Si les admirateurs de M. Odilon-Barrot,— car la médiocrité a les siens comme le génie, elle en a même plus que le génie,—prétendaient voir dans cela une allusion au peuple qui attend son messie sauveur, ainsi qu'on n'a pas craint de le dire, assurément ce M. Barrot n'était pas le cavalier, pas le messie qui devait monter ce cheval toujours sellé, il eût été désarçonné trop vite. Ce qu'il lui fallait, tout au plus, c'était un cheval de manége ; on y fait des passes merveilleuses, le coursier ne bronche pas, et puis il vous ramène toujours à l'écurie....

Mais, Dieu merci ! le peuple n'avait besoin ni de M. Barrot ni des autres ; il est lui-même son messie : si la phrase n'est pas très grammaticale, elle est du moins française. En dépit des efforts tentés pour la faire déchoir et la faire reconnaître par les puissances ombrageuses comme nation *de second ordre*, la France était encore, comme autrefois la Grèce, ce qu'Epaminondas appelait *le pays des faiseurs de grandes choses*. Elle avait produit MM. Duvergier de Hauranne, Barrot, Boissel et compagnie, mais elle

avait produit autre chose : après des embryons, elle avait fait des géants.

M. Hébert, ministre de la justice, garde-des-sceaux, — à bout de raisonnement et de raisons contre cette menace de banquets qui se dressait, de minute en minute plus redoutable, devant le pouvoir, — M. Hébert avait trouvé dans son cerveau le pauvre raisonnement que voici : « Les droits des citoyens sont inscrits dans « la charte ; le droit de réunion ne s'y trouve pas, « donc il n'existe pas (1) ! » C'était spécieux, faux conséquemment, absurde aussi. Est-ce que le droit de respirer, de vivre, se trouvaient écrits dans votre charte ? est-ce qu'ils n'étaient pas, est-ce qu'ils ne sont pas nécessaires à l'homme ? est-ce que le droit de réunion n'était pas, n'est pas nécessaire au citoyen ? Puis, M. Hébert ajoutait : « La constitution « de 1790 autorisait les réunions, cela est vrai ; mais « les réunions amenèrent les sociétés populaires, et, « en 1791, on fut obligé de faire une loi contre les so- « ciétés. Eh bien ! les réunions produiraient encore « les mêmes sociétés, et comme la loi de 1834 dé- « fend les associations, elle proscrit *implicitement* les « réunions qui en sont la source (2). » L'*implicitement* ici est digne d'Escobard ; M. Hébert l'avait étudié. Il osait dire que les réunions autorisées par la

(1) Voir le *Moniteur* du 10 février 1848.

(2) Idem.

constitution de 1791 avaient donné naissance aux sociétés populaires; il oubliait ou feignait d'oublier que les clubs dataient du 15 juillet 1789, du lendemain de la prise de la Bastille!...

La monarchie du 7 août allait plus loin que la Restauration dans la voie où elle était entrée : la Restauration, — qui haïssait les réunions populaires et les banquets et ne cachait point la haine qu'elle leur portait comme à tout ce qui sentait, de près ou de loin, la liberté; — la Restauration tolérait les banquets. M. Guizot, si j'ai bonne mémoire, avait assisté à celui de la société *Aide-toi*, aux vendanges de Bourgogne, et *le toast au roi* y avait été très contesté. Peut-être même que M. Guizot l'avait éludé. Aussi avait-il été traité de *jacobin* par les journaux royalistes d'alors. Dix-neuf ans plus tard, M. Guizot devait nier le droit de réunion aussi impudemment qu'il l'avait solennellement proclamé alors; il devait flétrir les députés qui avaient présidé ces banquets, après avoir flétri un gouvernement qui s'était opposé au développement de la pensée démocratique. Cette dernière apostasie manquait à sa vie, cette dernière page manquait à son histoire.

Enfin, après un certain nombre de discours prononcés pour et contre le droit de réunion à la chambre des pairs et à la chambre des députés, après un remarquable, très remarquable discours de Ledru-Rollin et une énergique protestation du comte d'Al-

ton-Shée, — après le vote des 225, qui flétrissait la minorité libérale de la chambre des députés, et en dépit des biais et des temporisations de M. Barrot, et au milieu de l'attente et de l'incertitude générale, l'on était arrivé au dimanche 20 février, comme je l'ai dit plus haut.

Rien n'avait encore été résolu par l'irrésolu chef de l'opposition, qui tenait à se ménager dans les deux camps une porte de derrière. Biaiser, temporiser, atermoyer, voilà tout ce qu'il savait, tout ce qu'il voulait faire. Des amis officieux ont prétendu qu'il voulait faire autre chose. Quoi? *That is the question.* C'est le secret de M. Barrot, et il n'était pas homme à le divulguer ainsi. Le secret du sphinx, c'est le secret du sphinx; si ce n'était pas le secret du sphinx, ce serait le secret de tout le monde, comme dit Aristophane.

Dans la soirée, des réunions s'ouvraient pour discourir sur les chances et les éventualités du banquet. Chez M. Vavin, député, demeurant alors rue du Regard, les chefs de la onzième légion se réunissaient dans le même but. Cent cinquante personnes environ prenaient part à ce conciliabule innocent, entre autres David d'Angers, Grandmesnil et M. Pagnerre, libraire, que nous verrons plus tard sur la scène, jouant un rôle peu fait pour ses épaules et pour son esprit. Il y eut beaucoup de paroles échangées ce soir-là chez M. Vavin et ailleurs, mais en pure perte

partout. Comme il est toujours bon de rappeler à tous les actes de chacun, je note ici, en passant, la motion faite chez M. Vavin par le libraire Pagnerre, qui voulait que la manifestation se fît, et que les chefs de la garde nationale se missent en tête de cette manifestation. On ne savait pas ce qui pouvait arriver.....

Le lendemain, lundi, une nouvelle réunion avait lieu dans les salons d'un restaurateur de la place de la Madeleine, toujours au sujet du banquet projeté. On y parla encore beaucoup, et, des deux cents députés convoqués, très peu se prononcèrent ouvertement dans le sens de la manifestation. Berryer, Larochejacquelein et Lamartine laissèrent deviner qu'ils l'approuvaient; mais ils ne se prononcèrent point catégoriquement, de peur de malencontre.

Ainsi retardé, grâce aux ingénieux prétextes inventés par M. Barrot et ses amis politiques, le banquet devait avoir lieu très définitivement le lendemain 22. Cette déclaration des commissaires-organisateurs, qui, eux du moins, ne reculaient point devant la tâche qu'ils s'étaient imposée, le dénonçait :
« Manifestation réformiste. La commission générale,
« chargée d'organiser le banquet du douzième ar-
« rondissement, croit devoir rappeler que la mani-
« festation fixée à demain mardi a pour objet l'exer-
« cice légal et pacifique d'un droit constitutionnel,
« le droit de réunion politique, sans lequel le gou-
« vernement représentatif ne serait qu'une dérision.

« Comme il est naturel de prévoir que cette pro-
« testation publique peut attirer un concours consi-
« dérable de citoyens; comme on doit présumer aussi
« que les gardes nationaux de Paris, fidèles à leur
« devise de *Liberté*, *Ordre public*, voudront, en cette
« circonstance, accomplir ce double devoir; qu'ils
« voudront défendre la liberté en se joignant à la
« manifestation, protéger l'ordre et empêcher toute
« collision par leur présence; que, dans la prévi-
« sion d'une réunion nombreuse de gardes natio-
« naux et de citoyens, il semble convenable de pren-
« dre des dispositions qui éloignent toute cause de
« trouble et de tumulte;

« La commission a pensé que la manifestation de-
« vait avoir lieu dans un quartier de la capitale où la
« largeur des rues et des places permît à la popu-
« lation de s'agglomérer sans qu'il en résultât d'en-
« combrement;

« A cet effet, les députés, les pairs de France et
« autres personnes invitées au banquet s'assemble-
« ront mardi, à onze heures, au lieu ordinaire des
« réunions de l'opposition parlementaire, place de
« la Madeleine;

« Les souscripteurs du banquet, qui font partie
« de la garde nationale, sont priés de se réunir de-
« vant l'église de la Madeleine, et de former deux
« haies parallèles, entre lesquelles se placeront les
« invités;

« Le cortége aura en tête des officiers supérieurs « de la garde nationale qui se présenteront pour se « joindre à la manifestation;

« Immédiatement après les invités et les convives « se placera un rang d'officiers de la garde nationale;

« Derrière ceux-ci, les gardes nationaux formés « en colonnes, suivant le numéro des légions;

« Entre la troisième et la quatrième colonne, les « jeunes gens des écoles, sous la conduite de com- « missaires désignés par eux;

« Puis les autres gardes nationaux de Paris et de « la banlieue, dans l'ordre désigné plus haut;

« Le cortége partira à onze heures et demie, et se « dirigera, par la place de la Concorde et les Champs- « Élysées, vers le lieu du banquet;

« La commission, convaincue que cette manifesta- « tion sera d'autant plus efficace, qu'elle sera plus « calme, d'autant plus imposante, qu'elle évitera « même tout prétexte de conflit, invite les citoyens « à ne pousser aucun cri, à ne porter ni drapeau, « ni signe extérieur; elle invite les gardes natio- « naux qui prendront part à la manifestation à se « presenter sans armes. Il s'agit ici d'une protesta- « tion légale et pacifique qui doit être surtout puis- « sante par le nombre et l'attitude ferme et tran- « quille des citoyens.

« La commission espère que, dans cette occasion, tout homme présent se considerera comme un fonc-

tionnaire chargé de faire respecter l'ordre ; elle se confie à la présence des gardes nationaux ; elle se confie aux sentiments de la population parisienne, qui veut la paix publique avec la liberté , et qui sait que pour assurer le maintien de ses droits, elle n'a besoin que d'une démonstration paisible, comme il convient à une nation intelligente , éclairée, qui a la conscience de l'autorité irrésistible de sa force morale, et qui est assurée de faire prévaloir des vœux légitimes par l'expression légale et calme de son opinion (1). »

Sage, convenable , digne , respectueuse , mais ironique derrière la mansuétude apparente de sa rédaction, cette proclamation était une véritable déclaration de guerre. Le pouvoir l'accepta comme telle , et en face d'un péril aussi clairement avoué, il prit des mesures pour agir en conséquence. Déjà même il n'était pas resté inactif. Des approvisionnements de toute sorte avaient été amenés à Paris, mais furtivement, subrepticement , nuitamment. Les assassinats des peuples se font au grand jour , en plein soleil, comme pour insulter à l'impassibilité de Dieu , mais ils se préparent dans la nuit et se trament dans l'ombre.

Cinquante mille hommes , dont plusieurs régiments arrivés, en toute hâte, la nuit précédente. formaient la garnison de Paris; trente mille hommes

(1) Voir le *National* et le *Siècle* du 21 février 1848.

occupaient les forts que depuis quinze jours on avait approvisionnés sourdement d'affûts de canons et de cartouches apportés par le chemin de fer de Tours à Paris. Avec une pareille force le ministère croyait que l'intimidation ferait son effet sur la population rebelle ; et puis il comptait, non pas sur la petite bourgeoisie qu'il savait lui être particulièrement hostile, mais sur les *véritables amis de l'ordre*, sur les gros bonnets du commerce et de la finance qui ont toujours à perdre aux commotions politiques. Il est vrai qu'ils ont toujours beaucoup gagné à de précédentes commotions. Chacun son tour, c'est équitable, jusqu'au jour où tout le monde aura à y gagner et personne à y perdre.

Et pourtant, malgré la confiance que devait lui donner cette armée qu'il avait à ses ordres et à sa solde, malgré sa récente victoire parlementaire, le gouvernement avait peur, mais tout bas, car il sentait qu'en marchant avec ses allures de capitan et de bombardeur à la rencontre de la liberté qui se réveillait, il n'avait pas le pays derrière lui, avec lui ; il se sentait seul. *Le journal des Débats*, son organe ordinaire, son confident habituel, qui n'avait pas eu, deux mois auparavant, assez de sarcasmes et assez d'esprit pour ridiculiser les banquets, n'avait plus maintenant assez de larmes dans la voix et de tendresse dans la plume pour conjurer l'opposition de renoncer à cette manifestation ; il en était venu jusqu'à s'accuser

d'avoir été trop loin dans ses mercuriales et jusqu'à gourmander la majorité de la Chambre et même le ministère de son obstination à refuser la réforme qui devait être votée plus tard, *avec la permission de la Providence*. Décidément le gouvernement avait bien peur; les valets tremblent lorsque tremblent leurs maîtres.

Cependant aussi, le jour du banquet approchant, et les hésitations, les tergiversations, les craintes, les défaillances puériles de l'opposition se manifestant, la feuille du château reprenait ses allures de matamore et de tranche-montagne, et elle donnait pédantesquement sur les doigts aux députés hésitants qu'elle avait engagés à hésiter quelques jours auparavant. Elle allait jusqu'à rappeler à M. Barrot l'exemple, toujours pris dans l'histoire d'Angleterre, de lord Gordon qui, en 1780, osa présenter au parlement, et à la tête de cent mille hommes, la pétition des protestants. La ville avait été livrée à *l'incendie* et *au pillage* pendant trois jours, et lord Gordon n'avait dû d'avoir la vie sauve qu'à un brevet de folie qu'on lui avait délivré. Le rapprochement était terrible, il voulait être habile. L'arme que maniait le *journal des Débats* frappait deux coups à la fois : un coup sur M. Barrot qui n'en pouvait mais, — et l'autre coup sur la bourgeoisie qu'on voulait effrayer par l'image des trois jours *de pillage* et *d'incendie* que lui promettaient les convi-

ves du banquet du 12e arrondissement. Malheureusement cela n'était pas assez neuf.

Au milieu de ce conflit d'intérêts et d'opinions divers, questions débattues d'hommes ambitieux à ministres, questions de personnes, de rivalités et de portefeuilles, un tiers, un quidam, un intrus auquel on n'avait pas assez songé, ce me semble, s'était tout d'un coup montré : c'était le peuple !

On avait fait bon marché de lui à propos de ce banquet, car on avait doublé le prix des cartes, ce qui lui défendait d'approcher, lui l'acteur principal du drame qui allait se jouer. Ce dédain ou cet oubli étaient impardonnables. Le peuple était assurément très flatté que des députés libéraux vinssent risquer quelque chose pour débiter à son endroit de magnifiques phrases et de chaleureux discours. Ballons gonflés que tout cela; on les aurait crevés avec une épingle ou avec une baïonnette et il en serait sorti du vent. Viande creuse pour *le populaire,* lion affamé qui sentait ses dents s'allonger, et qui, en attendant l'heure du spectacle, les aiguisait les unes contre les autres en mâchant à vide. Quand le peuple n'a point de pain à manger, — souvenez-vous-en, gouvernants et monarques, — il mâche des cartouches !

Le parti démocratique, celui qui représentait sérieusement le peuple, et qu'on ne devait pas représenter au banquet réformiste, agissait et veillait l'arme au bras, le dévouement au cœur. Et si jusque-là il s'é-

tait tû, s'il avait fait le mort, l'impotent, le perclus, comme Sixte-Quint il jetait enfin ses béquilles; s'il n'avait pas marché tout seul, c'est qu'il avait attendu l'heure de montrer ses forces. Cette heure était venue.

Dans la soirée du lundi 21 février, une réunion de républicains avait lieu dans les bureaux du journal *la Réforme,* alors rédigé par Ferdinand Flocon. Ledru-Rollin, Caussidière, Guinard, Flocon, Rey, Baune, Thoré, Lagrange, Albert et d'autres ouvriers s'y trouvaient; ils délibérèrent sur le parti à prendre. Il n'y en avait qu'un seul : celui-là souriait à l'austérité de leurs principes et à l'ardeur de leurs convictions; ils le prirent. J'ajoute encore, pour être impartial et rendre à chacun la responsabilité de ses œuvres, bonnes ou mauvaises, qu'une autre réunion — composée de députés et de pairs qui n'avaient point fait avec le parti Barrot une alliance adultère, quoique membres comme lui de l'opposition, — avait eu lieu, et que, dans cette réunion, à laquelle assistaient MM. Lamartine, Lherbette, Luneau, Lesseps, Thiard, Mathieu (de Saône-et-Loire), Mathey (de Châlons), Sieyès, Struch, d'Alton-Shée, Dupont (de l'Eure), Maurat-Ballanche, Marie, Ferdinand de Lasteyrie, Boissy et d'Harcourt, ces citoyens avaient pris la détermination plus ou moins sincère de passer outre et de se rendre au banquet du 12e arrondissement quoi qu'il dût arriver.

Dans cette soirée aussi, des ouvriers influents avaient préparé leurs quartiers. Des allocutions chaleureuses et fermes, dictées par la gravité de la situation et par les espérances de l'avenir qui en pouvait sortir, furent prononcées. Je me rappellerai toujours celle que prononça un jeune homme, au visage pâle, aux yeux allumés par la colère, dans une mansarde obscure du quartier Saint-Marcel. Cette harangue, ardente comme des iambes d'A. Barbier, sombre comme une page de Tacite, avait une éloquence sauvage qui m'impressionna et me remua jusqu'au fond de l'âme. Hélas! celui qui la prononçait ce soir-là n'en devait plus prononcer d'autres, car, joignant l'exemple aux paroles, il avait pris un fusil le lendemain et s'était fait tuer obscurément sur une barricade, comme tant d'autres. Cette harangue, imparfaite, incorrecte, mais imprégnée d'enthousiasme et d'un feu sombre qui communiquait sa flamme à tous ceux qui l'écoutaient, la voici :

— « Pendant vingt siècles, courbés sur vos sillons, que vous avez arrosés de vos sueurs et de vos larmes, vous avez été, de génération en génération, les esclaves des hommes plus riches et plus corrompus que vous, mais tout aussi mortels que vous! Vous leur avez donné, à ces hommes qui pourtant ne tenaient pas plus de place que vous sous l'herbe du cimetière ou dans le marbre de leur tombeau, — vous leur avez donné sans murmurer le meilleur de votre sang, le

meilleur de votre vie ! Ils vous ont pris votre repos, votre argent, votre liberté, ce riche trésor de l'homme dont vous refusez de vous enrichir ! Ils ont bu le fruit de vos vendanges, ils ont mangé le produit de vos moissons, ils ont tué sous leurs déshonorantes caresses le fruit de vos entrailles et de vos amours : vos filles et vos femmes, et vos sœurs et vos mères, lorsqu'elles étaient belles et jeunes ! Femmes, chair à débauche, hommes, chair à canon. Ils vous ont prodigué les impôts, les exactions, les charges, les misères et les humiliations ! Ils vous ont déshonorés, ils vous ont salis, ils vous ont volés, ils vous ont tués ! Et vous n'avez pas poussé un seul cri d'indignation, un seul cri de colère, un seul cri de révolte ! vous vous êtes laissé tondre, si ras que votre peau était à vif ; vous vous êtes laissé affamer, si bien que votre estomac sonnait creux ; vous vous êtes laissé frapper, si fort que la mort s'ensuivait ! Et tout cela parce que vos prêtres, complices honteux de ces nobles que vous engraissiez, vous l'ordonnaient au nom d'un Dieu de miséricorde et de pardon que vous n'aviez plus ni l'intelligence ni la force de haïr ! Eh bien ! ces hommes qui vivaient de votre mort, qui jouissaient de vos privations, qui se faisaient libres de votre esclavage, heureux de vos souffrances, riches de votre misère, ces hommes qui sont allés avec leurs aînés et les vôtres dans la tombe, ont laissé sur cette terre des fils qui leur ressemblent,

et qui voudraient les imiter. Vous, vous ne ressemblez plus à vos aînés, car l'esprit humain a marché depuis qu'ils ne sont plus, le souffle révolutionnaire s'est abattu depuis sur les palais et sur les chaumières, on respire dans l'air ces émanations divines : la liberté et l'égalité! Si vous ne ressemblez plus à vos aînés, ne les imitez pas! D'esclaves devenez hommes. Secouez avec les haillons de votre corps, les haillons de votre intelligence, car vous avez de l'intelligence, Dieu ne l'a refusée à personne, la vôtre dort sous la matière et sous l'abrutissement! Laissez arriver à vous les missionnaires de la foi nouvelle, et bientôt viendra pour vous comme pour tous le jour béni que nos esprits ont rêvé et que nos cœurs ont souhaité!..... »

La nuit du 21 au 22 fut la veillée des armes. La démocratie avait son mot d'ordre.

Le gouvernement, à bout d'expédients, avait exhumé quelques vieilles lois contre les réunions, et des affiches officielles défendant le banquet avaient été apposées sur les murs de la capitale (1).

« (1) PRÉFECTURE DE POLICE. — ARRÊTÉ :

« Vu la déclaration qui nous a été faite, relativement au banquet qui doit avoir lieu le mardi 22 courant, à midi, dans un local situé, rue du Chemin de Versailles, à Chaillot;

« Considérant que d'après la notoriété publique, un grand nombre de personnes doivent prendre part au banquet sus-relaté, pour lequel des commissaires ont été nommés et des souscriptions publiques provoquées par la presse ;

« Considérant que dans les circonstances présentes, les rassem-

De son côté, et pour dernière reculade, l'opposition publiait une déclaration ambiguë ainsi conçue ; c'est long, c'est fastidieux, c'est honteux, mais c'est de l'histoire et nous la donnons : « Une grande et solennelle manifestation devait avoir lieu aujourd'hui en faveur du droit de réunion contesté par le gouver-

blement, réunion et banquet projetés, sont de nature à compromettre le bon ordre et la tranquillité publique ;

« Avons arrêté et arrêtons ce qui suit :

« Art. 1er. — La réunion et le banquet précités sont interdits.

« Art. 2. — Le présent arrêté sera notifié à qui de droit.

« Art. 3. — Toutes mesures seront prises pour assurer l'exécution du présent arrêté.

« Fait à Paris, le 20 février 1848.

« Le Pair de France, Préfet de Police,

« G. DELESSERT. »

« *Ordonnance concernant les attroupements.*

« Nous, Pair de France, Préfet de Police,

« L'ordonnance de police du 13 juillet 1831, concernant les attroupements, sera de nouveau imprimée et affichée dans Paris et dans les communes du ressort de la Préfecture de police.

« Paris, 21 février.

« G. DELESSERT. »

« GARDE NATIONALE DE LA SEINE.

—

Ordre du jour.

—

« Paris, 21 février.

« Gardes nationaux du département de la Seine,

« Tant que la manifestation qui se prépare n'a pas fait un appel direct à votre concours et à votre appui, je me suis abstenu de vous rappeler dans quelles limites la loi a renfermé vos droits et

nement. Toutes les mesures avaient été prises pour assurer l'ordre et prévenir toute espèce de trouble. Le gouvernement était instruit, depuis plusieurs jours, de ces mesures, et savait quelle devait être la forme de cette protestation. Il n'ignorait pas que les députés se rendraient en corps au lieu du banquet, accom-

vos devoirs, parce que vous n'avez cessé, depuis dix-sept ans, de prouver que vous les connaissiez bien les uns les autres, et que vous n'y avez jamais manqué.

« Aujourd'hui que l'on cherche à vous égarer au nom même de la légalité, dont le maintien est confié à votre dévouement et à votre patriotisme, que des hommes qui vous sont étrangers vous convoquent, vous appellent, et usurpent les droits de vos chefs, je dois protester hautement contre cette injure, et c'est au nom de la loi elle-même que je m'adresse à vous.

« La loi parle en termes trop clairs et trop précis pour qu'il soit possible de vous abuser par une interprétation dont votre sagesse fera justice.

« Peu d'entre vous, sans doute, sont disposés à se laisser entraîner à une démarche coupable ; mais je voudrais leur épargner et la faute et le regret de compter leur petit nombre au milieu des 85,000 gardes nationaux dont vos légions se composent.

« C'est donc au nom de la loi que je vous adjure de ne pas tromper la confiance du pays, qui a remis à votre garde la défense de la royauté constitutionnelle et de l'ordre légal. Vous ne voudrez pas non plus méconnaître la voix de votre commandant supérieur, parce qu'il ne vous a jamais abusés : je compte sur votre sagesse et votre patriotisme, comme vous devez compter toujours sur ma loyauté et mon dévouement.

« Le Lieutenant-Général, Pair de France,
Commandant supérieur,
« JACQUEMINOT ; P. C. C. CARBONEL.

pagnés d'un grand nombre de citoyens et de gardes nationaux sans armes. Il avait annoncé l'intention de n'apporter aucun obstacle à cette démonstration, tant que l'ordre ne serait point troublé, et de se borner à constater par un procès-verbal ce qu'il regarde comme une contravention, et ce que l'opposi-

PROCLAMATION.

« Habitants de Paris,

« Une inquiétude qui nuit au travail et aux affaires, règne depuis quelques jours dans les esprits. Elle provient des manifestations qui se préparent. Le gouvernement, déterminé par des motifs d'ordre public qui ne sont que trop justifiés, et usant d'un droit que les lois lui donnent, et qui a été constamment exercé sans contestation, a interdit le banquet du 12e arrondissement. Néanmoins, comme il a déclaré, devant la Chambre des députés, que cette question était de nature à recevoir une solution judiciaire, au lieu de s'opposer par la force à la réunion projetée, il a pris la résolution de laisser constater la contravention, en permettant l'entrée des convives dans la salle du banquet, espérant que ces convives auraient la sagesse de se retirer à la première sommation, afin de ne pas convertir une simple contravention en un acte de rébellion. C'était le seul moyen de faire juger la question devant l'autorité suprême de la cour de cassation.

« Le gouvernement persiste dans cette détermination ; mais le manifeste publié ce matin par les journaux de l'opposition annonce un autre but, d'autres intentions : il élève un gouvernement à côté du véritable gouvernement du pays, de celui qui est institué par la Charte, et qui s'appuie sur la majorité des chambres ; il appelle une manifestation publique dangereuse pour le repos de la cité ; il convoque, en violation de la loi de 1831, les gardes nationaux qu'il dispose à l'avance en haie régulière, par numéro de légion, les officiers en tête. Ici aucun doute n'est possible, de bonne foi ;

tion regarde comme l'exercice d'un droit. Tout à coup en prenant pour prétexte une publication dont le seul but était de prévenir les désordres qui auraient pu naître d'une grande affluence de citoyens, le gouvernement a fait connaître sa résolution d'empêcher par la force tout rassemblement sur la voie publique, et d'interdire, soit à la population, soit aux gardes nationaux, toute participation à la manifestation projetée. Cette tardive résolution du gouvernement ne permettait plus à l'opposition de changer le caractère de la démonstration. Elle se trouvait donc

les lois les plus claires, les mieux établies, sont violées. Le gouvernement saura les faire respecter; elles sont le fondement de l'ordre public.

« J'invite tous les bons citoyens à se conformer à ces lois, à ne se joindre à aucun rassemblement, de crainte de donner lieu à des troubles regrettables. Je fais cet appel à leur patriotisme et à leur raison, au nom des institutions, du repos public et des intérêts les plus chers de la cité.

« Paris, le 21 février 1848.

« Le Pair de France, Préfet de Police,

« DELESSERT. »

« MINISTÈRE DE LA GUERRE.

—

Ordre du jour.

—

« Il est ordonné à Messieurs les employés d'être tous présents dans leurs bureaux, demain à 10 heures précises. Personne ne devra s'absenter sans un ordre formel. Il sera fait des contre-appels dans la journée. »

placée dans l'alternative ou de provoquer une collision entre les citoyens et la force publique, ou de renoncer à la protestation légale et pacifique qu'elle avait résolue. Dans cette situation, les membres de l'opposition, personnellement protégés par leur qualité de députés, ne pouvaient pas exposer volontairement les citoyens aux conséquences d'une lutte aussi funeste à l'ordre qu'à la liberté. L'opposition a donc pensé qu'elle devait s'abstenir et laisser au gouvernement toute la responsabilité de ses mesures. Elle engage tous les bons citoyens à suivre son exemple. En ajournant ainsi l'exercice d'un droit, l'opposition prend envers le pays l'engagement de faire prévaloir ce droit par toutes les voies constitutionnelles. Elle ne manquera pas à ce devoir, et elle poursuivra avec persévérance et avec plus d'énergie que jamais la lutte qu'elle a entreprise contre une politique corruptrice, violente et anti-nationale. En ne se rendant pas au banquet, l'opposition accomplit un grand acte de modération et d'humanité. Elle sait qu'il lui reste à accomplir un grand acte de fermeté et de justice (1). »

Et savez-vous quel grand acte de fermeté et de justice voulait accomplir M. Odilon-Barrot? Il se proposait de mettre les ministres en accusation. Le pauvre homme !

(1) Voir le *National* du 22 février 1848.

Dans cette soirée du 21 février, les affiches officielles furent lacérées et tachées de boue; et la lecture de la déclaration d'abstention de l'opposition excita une pitié générale. Chacun savait ce qu'il restait à faire.

II.

Le matin du 22 février, dès l'aube, Paris fut en rumeur, Paris *cette manufacture de révolutions*, comme l'appelle le spirituel Camille Desmoulins. Les ateliers, les faubourgs, la portion la plus ardente et la plus indomptable de la population fut vomie sur le pavé et sur les dalles de la place de la Révolution et des environs des Tuileries.

A dix heures, une partie de la jeunesse des écoles s'avançait en bon ordre, en suivant les quais de la rive gauche, vers le Palais-Bourbon qu'ils envahissaient. Mais les députes n'étaient point encore à leur poste, et l'envahissement était aussi inutile qu'il avait été facile. Expulsés par la force armée, les étudiants s'étaient alors portés sur la place de la Révolution, et mêlés au peuple ils entonnaient des chants patriotiques.

A onze heures, cette masse compacte sans cesse grossie, sans cesse mugissante et courroucée, s'ébran-

lait pour marcher plus sûrement à l'envahissement de la Chambre des députés, gardée militairement. Il y avait parmi cette foule des ouvriers, des bourgeois, des curieux, foule inoffensive quoique agitée, foule sans armes, mais amenée là avec de formidables intentions. Des cris de : *Vivent les députés!* cris très isolés et sans écho, je dois le dire, se mêlaient aux accents entraînants de la *Marseillaise* et des *Girondins*. Les cris de : *Vive la Réforme* dominaient, et le vent les portait jusque dans l'enceinte si bien gardée du Palais-Bourbon.

Mais la position était fortifiée, le pont était gardé avec autant de soin que les avenues de la Chambre. L'élan de la population fut arrêté par la troupe. Un spectacle étrange se passait en ce moment en face de la foule ainsi empêchée. Les députés avaient cru devoir s'arrêter sous le péristyle du Palais-Bourbon, et les marches du large escalier qui y conduit avaient été subitement transformées en stalles, et les mandataires, les commis de la France, s'étaient beaucoup *amusés* à regarder les charges de cavalerie qui refoulaient le peuple de l'autre côté du pont. Le spectacle, en effet, ne manquait pas d'attraits, mais comment donc! On écrasait à cent pas d'eux, presque sous leurs yeux, des femmes et des enfants, et la musique d'un régiment de chasseurs jouait des fanfares joyeuses. Le contraste devait être très amusant! La foule s'était repliée sur la Madeleine, sur le boulevart, dans les

Champs Elysées et dans la rue de Rivoli ; mais comme les tronçons toujours vivants de la queue d'un serpent, la foule, un instant éparpillée, se réunissait de nouveau, s'agglomérait sur le même point, avec la même obstination, et cherchait de nouveau à se frayer une issue à travers l'obstacle de chair qui lui barrait le pont. Cela était difficile. Outre les municipaux et les dragons dont une première charge avait mis quelque panique dans cette masse compacte, composée d'éléments si divers et si hétérogènes, les abords du Palais-Bourbon étaient encore gardés par un régiment de chasseurs et par deux régiments de ligne, le 31e et le 25e ; par 6 pièces d'artillerie, soldats en tête et à cheval. La place était inexpugnable.

A une heure les députés de l'opposition traversaient avec peine, cahotés, serrés, étouffés, la place de la Révolution et se rendaient à la Chambre. La plupart étaient pâles, et cherchaient à faire bonne contenance. Ils sentaient leur faute. Grâce à eux, mais non pour eux, le peuple était descendu de ses faubourgs, il avait quitté ses mansardes et ses ateliers, et fidèle au rendez-vous qu'ils lui avaient donné, il attendait. Pendant ce temps les charges continuaient ; dragons et gardes municipaux, obéissant à des ordres sévères partis de l'état-major, poussaient leurs chevaux dans cette vaste foule, et laissaient des sillons derrière eux. Le peuple commençait à murmurer. Il se révoltait contre cette intervention du

sabre et des baïonnettes dans une question de dignité nationale, car les rois tranchent toujours ces questions-là, questions vitales, comme Alexandre trancha le nœud gordien. L'épée de Brennus penche toujours dans la balance. Des barricades furent alors essayées, mais sans succès, dans les Champs-Élysées. Le poste des municipaux, au carré Marigny, fut assiégé, mais il se retrancha derrière les grilles récemment élevées à l'entour et le siége fut abandonné. La rive droite de la Seine envoyait à l'autre bord ses cris et ses chants, ses murmures et ses imprécations. Mais la Chambre n'entendait pas, ou faisait la sourde oreille, entourée qu'elle était par une triple muraille de pierre, de chair et d'airain. Les députés, assis à leurs bancs, impassibles comme si leurs destinées et celles de la France ne s'agitaient pas en cet instant dans l'urne, s'entretenaient d'intérêts locaux : on y discutait la loi sur la banque de Bordeaux!

Comme il arrive d'ordinaire au commencement des agitations populaires, les sergents de ville avaient disparu, du moins ils avaient retourné leurs uniformes détestés pour mieux surveiller les agitateurs, comme s'ils n'étaient pas eux-mêmes, toujours et partout, les premiers agents de désordre et d'agitation. On se brûle souvent en jouant à ce jeu-là.

Des nouvelles alarmantes, tristes, lugubres, apportées sur l'aile du vent, circulaient de groupe en groupe, et remplissaient les cœurs de douleur ou

d'indignation, selon les tempéraments et les dispositions de la foule. On racontait, — et l'on sait avec quelle avidité sont accueillis ces récits, le plus souvent grossis, exagérés et défigurés, — on racontait que déjà divers engagements avaient eu lieu sur quelques points de la cité et que des victimes étaient tombées. Les rumeurs croissant avec les nouvelles, le branle avait été donné tout-à-coup à cette foule jusque-là inoffensive et désarmée. Des ouvriers s'étaient précipités sur les grilles du ministère de la Marine et les avaient arrachées, comme des enfants eussent fait des sarments d'un fagot, et de ces barres de fer transformées en leviers et en armes défensives, ils s'étaient mis en travail de barricades dans la rue Saint-Florentin. De nouvelles charges de cavalerie avaient alors été exécutées dans toute la largeur de la place de la Révolution, et dans toute la longueur de la rue de Rivoli, par les dragons. Les chevaux des gardes municipaux entrèrent même sous les arcades qui longent la rue, et sous lesquelles s'était réfugiée la partie la plus timide de la foule, et des femmes, des vieillards et des enfants avaient été renversés, puis foulés aux pieds.

A deux pas de là, rue Saint-Honoré, à la hauteur de Saint-Roch, un omnibus était dételé et couché sur le flanc, les grilles de l'église étaient tordues et descellées, et des tentatives de barricades faites par des jeunes gens.

Plus loin, dans la rue de Richelieu, au coin de la rue des Boucheries, la foule se trouvait devant le magasin de l'armurier Lepage, dont la devanture avait été fermée précipitamment ; et comme on ne pouvait parvenir à enfoncer la porte, sourde à toutes les prières et à toutes les instances, une voiture publique avait été arrêtée, les chevaux dételés et remis entre les mains du cocher, et, avec le timon, on s'était fait un bélier puissant qui avait fait sauter en éclats la devanture de boutique. On était entré et l'on avait enlevé les armes qui s'y trouvaient, la plupart démontées, par malheur, et hors d'état de servir. Depuis quelques jours le pouvoir avait pris des précautions à ce sujet. Tous les fusils qui se trouvaient dans les boutiques des armuriers avaient été démontés et les batteries portées à la préfecture de police.

Après le pillage de la boutique de Lepage, cette partie de la rue Richelieu avait été occupée militairement et la foule repoussée dans les rues avoisinantes, sur la place de la Bourse, où elle avait envahi la boutique d'un boulanger, non pour lui enlever du pain, mais pour lui enlever des cotterets, car, en ces heures suprêmes, tout devient arme, et rien n'est dédaigné de ce qui est fer ou bois.

Mais Paris a des artères où la vie est plus exubérante, où le sang afflue bouillant comme la lave, où la pensée circule prompte et éclatante comme le salpètre. Ces artères, points militaires que n'oublie ja-

mais la stratégie des généraux réduits, pour le plus grand honneur de leurs épaulettes, à faire la guerre des rues, sont le quartier Saint-Martin, le faubourg Saint-Antoine, le faubourg Saint-Marceau, les alentours de la Halle, le quartier du Temple et dans les rues avoisinant la rue Sainte-Avoie. C'est là que se circonscrit, pour ainsi dire, l'action. Elle fait tache d'huile, et s'étend dans les quartiers environnants; mais c'est là surtout qu'elle se meut, c'est de là que partent les ordres, les exemples, les victimes ou les héros, comme le sang part du cœur pour se répandre ensuite avec plus ou moins d'abondance et d'impétuosité dans les autres parties du grand corps. Ainsi des barricades s'étaient subitement élevées dans les rues Aumaire, Bourtibourg, Bourg-l'Abbé et Transnonain, puis dans la rue Charlot, où des engagements successifs avaient eu lieu, rue Charlot entre des chasseurs et le peuple, dans la rue Bourg-l'Abbé entre le peuple et des gardes municipaux. Dans le *faubourg Marceau*, une douzaine de gardes municipaux avaient été blessés et transportés au Val-de-Grâce. Les combattants manquaient de munitions et d'armes. Mais, en revanche, les soldats de la monarchie en avaient double et triple ration, par prévision, par excès de zèle.

Du courage, de l'héroïsme, le sentiment du droit, voilà tout ce qu'avait pour elle la population de Paris. Quatre-vingt mille hommes aguerris, une garde

municipale prête à tout, des munitions abondantes, une artillerie bien pourvue, *moitié boulet, moitié mitraille*, comme le disait M. Gourgaud à Louis-Philippe, et, pour terminer, la foudroyante ceinture des fortifications, avec laquelle on pouvait mitrailler Paris, après l'avoir affamé, ou l'affamer après l'avoir mitraillé; voilà tout ce qu'avait Louis-Philippe.

Ces divers incidents, ces événements divers avaient eu leur retentissement dans toute la cité, et Paris tout entier, le Paris de cette France qui *s'ennuyait*, au dire de M. de Lamartine, un mois auparavant, Paris avait la fièvre. Beaucoup de ces bourgeois timorés, de ces *satisfaits* timides, de ces oisifs trembleurs, qui préfèrent le repos, le calme, la paix à toutes les éventualités quelles qu'elles puissent être, regrettaient déjà *leur ennui* de la veille, troublés qu'ils étaient par la fièvre de la crainte, et tourmentés qu'ils étaient par le mal de la peur.

Malgré ses défiances insultantes à l'endroit de la garde nationale, le pouvoir s'était enfin décidé à faire battre le rappel, mais à cinq heures et demie du soir seulement. « *Nous aurons une journée!* » avait dit presque joyeux le maréchal Bugeaud dans la matinée. Dans le premier moment, et cédant à sa répulsion, le ministère ne voulait pas associer la garde nationale *à cette journée*, non par pudeur, mais par crainte. Il s'était ravisé, apparemment, et le rappel avait été battu, grâce à l'initiative prise par un dé-

puté, maire du deuxième arrondissement, M. Berger, je crois. A quel sentiment fut due cette initiative? M. Berger d'aujourd'hui ne répondrait pas comme eût répondu M. Berger du lendemain de février.

Quoi qu'il en soit, le rappel avait convoqué la milice citoyenne, qui s'était empressée, on doit le dire, de se rendre à son poste d'honneur. Seulement, la plupart des gardes nationaux étaient descendus animés de sentiments bien autres que ceux qu'ils eussent pu avoir le matin. Si le matin, faisant taire ses répugnances, le pouvoir avait convoqué la garde nationale, sous le prétexte invoqué la veille dans la proclamation Jacqueminot, il est probable que l'agitation eût été circonscrite dans son foyer et l'insurrection étouffée à son début. Mais il était un peu tard et la réconciliation entre la milice citoyenne et le ministère était devenue presque impossible.

De temps en temps, et pendant que la fusillade jetait dans l'air, et par intervalles inégaux, son glas d'alarme, des gardes nationaux étaient arrêtés dans leur course par des ouvriers qui s'emparaient, un peu sans façon, de leurs armes, ou qui les leur demandaient avec trop de courtoisie énergique pour qu'ils les leur refusassent.

Néanmoins, le plus grand nombre gagnaient leurs rendez-vous respectifs sans obstacles; leur passage était même salué de cris fraternels, comme l'avait été

celui des troupes de ligne. La douzième légion put prendre ses bivouacs sur la place du Panthéon, occupée déjà par le 5ᵉ de ligne. Aux cris de : *Vive la réforme!* poussés par la garde nationale, le peuple répondait par ceux de : *Vive la garde nationale! vive la ligne!* et d'énergiques poignées de main étaient échangées.

M. Guizot avait dit à la chambre : « Je réponds « de la journée..., mais je ne suis pas sans inquié- « tude sur la nuit. » Cela se conçoit : M. Bugeaud avait promis de vaincre l'anarchie, et puis la première journée n'est jamais terrible ; quant au lendemain, c'est l'inconnu, et l'inconnu fait toujours trembler.

Or, la nuit était venue ; Paris avait commencé son éclairage officiel, légal, auquel s'était uni l'éclairage fantastique et sinistre de l'émeute. A l'est, au bout des Tuileries, s'élevait à l'horizon une lueur rougeâtre d'une envergure gigantesque. Etait-ce l'*incendie*, prologue du *pillage*, annoncé par les journaux de la cour ? Non. C'était un joyeux feu de joie fait par des enfants et par quelques hommes du peuple, avec des chaises, des arbres coupés à la hâte, avec les débris du corps-de-garde des municipaux du carré Marigny. Puis, à un quart-d'heure de là, en amont du fleuve et sur la même rive, un autre feu de joie était improvisé dans la rue Saint-Honoré, au coin de la rue du Coq, en face de la boutique de l'armurier que l'on battait en brèche.

Paris était sillonné de patrouilles à cheval et de patrouilles à pied, qui cependant évitaient, pour ainsi dire, de passer trop près des rassemblements et des bivouacs populaires. Les troupes de ligne, renfermées dans la Halle au blé, n'avaient point bougé, ne bougeaient point, malgré le bruit croissant des chants patriotiques et des cris de : *Vive la réforme!* poussés à deux pas d'elles. L'armée était composée de fils du peuple, et la plupart sentaient bien qu'on allait les mener à une boucherie fratricide et impie. Beaucoup durent, ce soir-là, demander à Dieu de leur épargner ce crime et cette honte et de les faire tomber atteints de balles imprudentes plutôt que de permettre que leurs balles coupables allassent frapper des poitrines amies. Beaucoup désertèrent et, quittant cet uniforme qui leur brûlait le corps comme une tunique de Nessus, allèrent endosser l'honorable livrée du peuple pour partager ses dangers; beaucoup résolurent de s'abstenir et d'assister impassibles à la débâcle de la royauté. Tout cela était significatif, et ce qui l'était davantage, ce qui prouverait surabondamment la sainteté de la cause du peuple, si pareille chose avait besoin d'être prouvée, c'est l'attitude qu'eurent, ce jour-là, un escadron de dragons et un régiment de ligne en passant sur la place de la Révolution, alors encombrée. Le lieutenant de dragons, jeune homme imberbe encore, en donnant à l'escadron l'ordre d'aller au trot en traversant cette mer de têtes hu-

maines, avait porté son sabre en signe de sympathique respect; le capitaine de la ligne, vieux soldat aux moustaches grisonnantes, l'avait imité, et de chaleureux *vivats* les avaient accompagnés.

L'émeute voyait à chaque instant ses rangs grossir de recrues nouvelles, inconnues, qu'elle accueillait les bras ouverts; en ces moments solennels, la fraternité, écrite dans les livres des penseurs, descend dans les cœurs et les réchauffe, les inconnus d'hier deviennent les inséparables d'aujourd'hui.

Sur tous les points de la capitale, cette grande impudique, qui avait à se laver des baisers impurs des Cosaques et des souillures d'un règne impopulaire; sur tous les points grondait le sourd murmure, précurseur des orages qui déracinent les trônes ou qui détruisent les libertés. Toutes les artères de la grande ville battaient à l'unisson et l'émotion de la lutte y circulait rapide et folle, mais majestueuse de force et d'énergie. Paris ne dormit pas cette nuit-là, il veilla, et Dieu sait combien l'insomnie recruta de soldats pour l'insurrection.

Le lendemain, mercredi, le soleil se leva terne et froid, mêlé de brouillard et de pluie, sur la grande cité, si profondément remuée par les émotions de la veille et si avidement curieuse des émotions de la journée. Les préparatifs de la lutte s'étaient faits dans les deux camps, préparatifs hâtés et formidables du

côté du pouvoir, simples et lents du côté du peuple. La pluie, qui avait tombé durant la nuit et qui tombait encore d'instants en instants, avait éteint les feux des bivouacs et les incendies des postes tentés sur quelques points, notamment l'incendie du poste de l'octroi, à la barrière du Roule, où il y avait eu combat et sang versé. Aux premières lueurs du crépuscule et à mesure que le jour descendait du faîte des maisons jusque dans la pénombre des rues, il éclairait des faisceaux d'armes ternies par la fraîcheur de la nuit et des groupes silencieux d'hommes aux visages pâlis par l'insomnie, mais virils et énergiques à force de résolution; puis il démasquait, aux regards attentifs des rondes, le sommet des barricades des rues Saint-Martin, Saint Denis, du Cadran, de Cléry, du Petit-Carreau, Montmartre, Chabrol, etc., où se dressaient immobiles, mais menaçants, les fusils rouillés des soldats de la démocratie.

En voyant ce ciel sombre et cette pluie froide qui venait battre sinistrement les carreaux de ses fenêtres royales, Louis-Philippe, qui comptait cet état de la température pour auxiliaire, dut dire, comme l'avait dit Pétion : « Il pleut, le peuple aujourd'hui n'est pas à craindre. » Erreur grossière, qu'il devait payer d'une déception cruelle.

Son premier soin cependant, sur le récit de la mutinerie un peu trop prolongée de *son peuple*, avait été d'appeler le maréchal Bugeaud au commandement

en chef de la garde nationale, en remplacement du général Jacqueminot, *dont la démission était acceptée*, ainsi qu'au commandement en chef des troupes de ligne de la première division militaire. Bugeaud! c'était un défi et une insulte jetés à la population parisienne, l'insulte à la garde nationale, le défi à l'adresse du peuple. Le grand maréchal des razzias, l'infatigable guerrier africain, héros de la Tafna, de Blaye, de Transnonain et d'autres lieux, le capitan aux allures d'invincible qui avait fait payer si cher à la France la prise apocryphe du *Jugurtha moderne*, M. le duc d'Isly enfin, était particulièrement hostile aux républicains, au peuple qui connaissait de longue date ses lugubres exploits, et on comprenait combien de sang il lui faudrait encore pour laver les sarcasmes et les anathèmes dont on avait flétri ses lauriers. Le choix du duc d'Isly était aussi malheureux que celui du duc de Raguse l'avait été en 1830; il devait être aussi fatal à la monarchie de Louis-Philippe que celui de Marmont l'avait été à la monarchie de Charles X. « Pouvez-vous me répondre du succès? avait demandé le monarque au maréchal avant de lui confier le commandement en chef. — « Il y aura vingt mille hommes tués!... — avait répondu Bugeaud. Et les forces militaires lui avaient été remises. Cette assurance en valait bien une autre, en effet, et le duc d'Isly méritait ce suprême honneur.

Pour pallier, autant que possible, la faute de la

veille, le maréchal avait fait battre le rappel dans toutes les légions, à sept heures et demie. Le pouvoir appelait décidément cette fois à son aide ceux-là mêmes dont il n'avait pas voulu autoriser la réunion pacifique, ceux-là mêmes contre lesquels il avait déterré une vieille loi de 1790 et une autre loi de 1832; n'était-ce pas une faute nouvelle? Quand on se sent fort, on ne commet pas de faiblesse; quand on se sent faible, on ne commet pas impunément de lâcheté. On accepte franchement la lutte ou l'on y renonce. La garde nationale aurait pu pardonner, moyennant une satisfaction légale toutefois, l'injure du banquet, mais l'injure du rappel, elle ne devait pas la pardonner. La veille, les sommations tardives du pouvoir avaient produit pour la garde d'honneur des Tuileries un total dérisoire de cinquante gardes nationaux recueillis à grand'peine dans la 12ᵉ légion, par le colonel M. Ladvocat, ex-républicain de 1830 et depuis... conservateur des Gobelins. Maintenant le rappel, entendu de tous, ne rencontrait plus de récalcitrants. Mais, je le répète, les gardes nationaux de toutes les légions, à part ceux de la 1ʳᵉ qui s'étaient ralliés au pouvoir, les gardes nationaux de toutes les légions, animés de sentiments différents de ceux que leur supposait le ministère, descendaient dans la rue décidés à soutenir le peuple, et en criant comme lui et avec lui : Vive la Réforme! Lorsque quelques-uns de leurs officiers, gens de cour et d'antichambres

ministérielles, voulaient s'opposer à leurs démonstrations réformistes, comme le fit ce jour-là notamment M. Lemercier, colonel de la 10e légion, ils passaient outre ou rendaient plus bruyante encore l'expansion de leurs sentiments patriotiques. et forçaient ainsi leurs chefs à résigner le commandement.

Les rassemblements, dispersés la veille, se reformaient néanmoins; les groupes sans armes, mais exaltés par les récits qui couraient la ville, par les bruits divers qui planaient sur la cité, comme des menaces ou comme des glas funéraires, les groupes s'agitaient impatients, terrifiés ou décidés à combattre, et l'agitation, un instant contenue la veille par le déploiement simultané des forces militaires, avait repris son intensité, et cette fois, gagnant de proche en proche, elle avait changé l'émeute en véritable insurrection. La journée du 22 avait été le prélude, l'escarmouche, la petite guerre; la journée du 23 devait enregistrer des événements plus graves et plus décisifs.

Des engagements sérieux eurent lieu sur plusieurs points de Paris et dans le rayon des Batignolles. Les barricades élevées avec des haquets de porteurs d'eau, des camions, des fiacres, des voitures de transports, avec tous les engins de barricades enfin, rues du Cadran, du Petit-Carreau, des Prouvaires, Neuve-Saint-Eustache, de Cléry, Saint-Denis, Montmartre, Poissonnière, Saint-Martin et rue Montorgueil, eurent à se défendre, mais aucune d'elles n'attaqua. Dans la

rue Montmartre, les barricades furent enlevées, comme l'avaient été celles de la rue Saint-Denis, par des détachements de gardes municipaux, qui, sans aucune sommation préalable, tirèrent sus aux combattants, et, s'embusquant au coin des rues, mirent en joue contre les fenêtres. Dans le faubourg Saint-Antoine et dans les rues Saint-Laurent et Saint-Lazare, les barricades élevées dans la nuit ou dans la matinée furent également prises par la troupe de ligne et par la garde municipale; cette dernière toujours en avant et toujours acharnée, toujours barbare. Sur la place du Châtelet, un détachement de gardes municipaux, qui y bivouaquait, fit encore feu inopinément sur des groupes tumultueux qui débouchaient des rues voisines. On le voit, on le sait d'ailleurs, les *gardes municipaux seuls avaient fait leur devoir*, comme devait le dire en pleine assemblée républicaine un de ses membres, M. Ségur d'Aguesseau (1), qui devait demander pour eux seuls des récompenses nationales. Eux seuls avaient impitoyablement exécuté des ordres impitoyables, tirant toujours sans sommations, sans avertissement, avec rage, avec désespoir peut-être. Et cependant ce n'était pas faute de leçons d'humanité! Le peuple leur en avait donné plus d'une. Dans cette journée du 23, après le changement de ministère, vers cinq heures et demie, soixante gardes municipaux, qui s'étaient réfugiés dans la boutique de l'armurier, rue Bourg-l'Abbé, avaient été arrachés à la

(1) Voir le *Moniteur* du 23 novembre 1849.

légitime colère du peuple par de courageux citoyens, qui leur avaient fait un rempart de leurs corps, par MM. Vet, maire du cinquième arrondissement, Étienne Arago, Gutton, fabricant, et par le colonel de la sixième légion. Les insurgés avaient cruellement souffert de leur fusillade, et pourtant, grâce à la protection des citoyens que je viens de nommer, ils étaient sortis sains et saufs de l'endroit où ils s'étaient réfugiés, et ils avaient été conduits à l'Hôtel-de-Ville, désarmés, mais libres. Qui donc *avait fait son devoir* en cette occurrence? Qui méritait d'être récompensé par la République? ses défenseurs ou ceux de la monarchie?

Je reprends mon récit. Toutes les barricades, en général mal défendues, non pas faute de combattants, mais faute d'armes, furent ainsi reprises une à une par les troupes, qui montrèrent pour la plupart quelle communauté de sentiments les liait au peuple, en gardant dans presque toutes les occurrences une attitude sympathique, provoquée d'ailleurs par les avances fraternelles des patriotes insurgés. Il est vrai d'ajouter que partout la garde nationale était intervenue pour éviter autant qu'il était en elle l'effusion du sang. Elle voulait rétablir l'ordre public, conserver les propriétés et faire rentrer la capitale dans son assiette, afin que le commerce n'en souffrît point. Une partie de la garde nationale, la partie avancée de la bourgeoisie, voulait plus, elle voulait, avec le peu-

ple, une réforme électorale et la révision des impôts excessifs qui pesaient sur la population; mais le plus grand nombre de ces soldats citoyens, cette prétention est très excusable, croyaient que leur rôle, tout pacifique, et que leur intervention, fort utile dans plusieurs circonstances, feraient comprendre au peuple qu'il n'avait plus qu'à reprendre le chemin de ses ateliers et de ses faubourgs, et qu'il devait se trouver grandement, copieusement satisfait, comme ils l'étaient eux, des concessions arrachées au roi, car le roi avait consenti à changer son ministère. La nouvelle, apportée aux gardes nationaux de la troisième légion, stationnant place des Petits-Pères, en avait été communiquée électriquement à tout Paris. Belle et grande nouvelle, ma foi!

La séance de la chambre des pairs avait été orageuse, et, dès l'ouverture, c'est-à-dire peu d'instants avant la nouvelle de la démission des ministres, le comte d'Alton-Shée et le marquis de Boissy avaient déposé, entre les mains du chancelier Pasquier, une demande d'interpellation (1) qui avait été repoussée à

(1) La demande de M. d'Alton-Shée était ainsi conçue : « Des « événements graves se sont accomplis ; une émotion générale « s'est emparée de la population ; hier et aujourd'hui des collisions « déplorables ont eu lieu entre la troupe et les citoyens.

« De ces événements, les uns font peser la responsabilité sur « le gouvernement, les autres sur l'opposition. Je supplie la cham- « bre, dans l'intérêt de la justice et de la vérité, de m'autoriser,

l'unanimité par les nobles pairs. L'un des secrétaires, le comte de Flavigny, en avait donné lecture à la noble assemblée, et tous ces débris ossifiés d'un autre âge, tous ces lichens parasites d'une autre monarchie, n'avaient point permis que deux des leurs, plus jeunes, plus libéraux, donnassent le scandale d'interpellations au ministère, qui avait fait son devoir. Le sang avait coulé la veille, il coulait encore pendant qu'ils délibéraient; mais c'était du sang de roturier, du sang de vilain : on mitraillait la canaille, qu'importait cela à ces marquis cacochymes, à ces comtes impériaux, qui voulaient descendre en paix

« dès qu'elle jugera le moment opportun, à interpeller MM. les mi-
« nistres. Il importe d'établir, dans un débat public et contra-
« dictoire, devant la chambre et devant le pays tout entier, la part
« de responsabilité qui doit revenir à chacun.

« Le 23 février 1848.

« Le comte d'ALTON-SHÉE, pair. »

Voici la proposition de M. de Boissy :

« Attendu que hier le sang a coulé sur divers points de la capi-
« tale ;

« Attendu qu'aujourd'hui encore la population parisienne est
« menacée de mort et d'incendie ; de mort par soixante bouches à
« feu approvisionnées, moitié à coups de boulet, moité à coups de
« mitraille ; qu'elle est menacée de dévastation et d'incendie par
« quarante pétards, le tout transporté d'urgence et en hâte de Vin-
« cennes à l'Ecole-Militaire.... » (Ici la lecture avait été interrompue par un violent tumulte, et le chancelier avait interdit de la continuer, *à cause des termes dans lesquels elle avait été énoncée*. On n'en avait lu que les conclusions : « J'ai l'honneur de demander à
« la chambre la permission d'adresser des interpellations, etc. »

dans leurs sépulcres, creusés depuis longtemps, et depuis longtemps dans l'attente de leurs dépouilles mortelles? Ils s'étaient donc contentés de crier le rappel à l'ordre de toute la force que leur laissaient encore leurs faibles poumons, et de demander l'ordre du jour. L'ordre du jour avait été appuyé, et, d'un commun accord, et d'un élan spontané, ils avaient repris la discussion sur le projet de loi relatif au régime hypothécaire!

A la chambre des députés, le même tumulte, la même indiscipline avait eu lieu. M. Vavin, député de la Seine, ayant manifesté le désir d'interpeller le cabinet, au sujet des circonstances graves dans lesquelles se trouvait le pays et de la situation spéciale du ministère, les centres et la droite, toujours incorrigibles, avaient protesté ; ils ne tenaient guère à être édifiés sur l'état de la capitale; ils ne voulaient pas qu'on leur prouvât qu'ils *dansaient sur un volcan*, comme le leur avait dit naguère un journal de l'opposition; et lorsque M. Vavin avait provoqué une explication de la part du cabinet sur le mystère du rappel, le président du conseil, M. Guizot, était venu déclarer à la tribune « qu'il n'était ni conforme à « l'intérêt public, ni à propos pour la chambre « d'entrer en ce moment dans aucun débat sur ces « interpellations... Que le roi venait de faire appeler « M. le comte Molé pour le charger de former un « nouveau cabinet. » Et, comme cette nouvelle,

tombant comme un coup de foudre, au milieu des préoccupations particulières, avait soulevé des clameurs diverses, le président du conseil avait ajouté avec sa morgue insolente et son dédain de doctrinaire qui veut être, jusqu'au bout, fidèle à son rôle : « Tant que le cabinet actuel sera chargé des affaires, « il maintiendra ou rétablira l'ordre et fera respec- « ter les lois selon sa conscience, comme il l'a fait « jusqu'à présent... Je ne vois, pour mon compte, « aucune raison à ce qu'aucun des travaux de la « chambre soit interrompu, à ce qu'aucune des « questions qui avaient été élevées dans la chambre « reçoive sa solution ! » Ce calme était affecté, ce dédain mentait; M. Guizot avait le cynisme du courage, c'est-à-dire, il tremblait comme tremblait en ce moment le monarque dont il s'était fait de gaîté de cœur le valet et l'exécuteur des hautes œuvres!

Du reste, à part quelques-uns, tous les hommes de cette chambre de courtisans, d'enrichis et de parvenus, qui cachaient les ulcères de leurs consciences sous une triple couche d'or qui n'en faisait pas moins ressortir la corruption, — tous les hommes de cette chambre, apostats et vendus, pritchardistes et satisfaits se valaient bien et se comprenaient bien dans cette circonstance. Les maîtres affichaient un mépris souverain des droits les plus sacrés du peuple; ils renchérissaient après eux, et, comme eux, faisaient bon marché de ces millions de prolétaires

auxquels ils refusaient insolemment la vie, c'est-à-dire la liberté! Et l'un d'eux, espèce de maître Jacques érudit, paysan de la Nièvre, rustique parvenu qui aimait à mettre partout l'empreinte de sa personnalité envieuse, M. Dupin, l'ex-compère de Louis-Philippe, esprit matois, caractère double, criant partout son incorruptibilité et son indépendance, mais en réalité l'hôte assidu du château, le canal des grâces, M. Dupin avait osé dire, en pleine tribune française, en face du mouvement national qui se déclarait et qui allait tout à l'heure l'emporter, lui et les siens, ses fétiches et ses émules : « L'action « de la chambre, d'accord avec le pouvoir royal, « est de travailler exclusivement au maintien de la « paix publique, de se prononcer énergiquement « dans ce sens : avant tout, le rétablissement de cette « paix, la cessation des attroupements. Il faut que « les masses comprennent qu'elles n'ont pas le droit « de délibérer, de décider. Il faut que les gens qui « ont eu recours aux armes comprennent qu'ils n'ont « pas le droit de délibérer, qu'ils n'ont pas le droit « de commander, qu'ils n'ont qu'à attendre l'exécu-« tion de la loi, écouter la voix des magistrats, at-« tendre les délibérations des grands corps de l'État, « et les mesures qui seront jugées nécessaires par la « couronne et par les chambres (1)! » Ironique lan-

(1) Voir le *Moniteur* du 24 février 1848.

gage ! détestables sentiments ! Et pourtant, les hommes qui parlaient ainsi avaient, en d'autres temps, lorsqu'ils avaient encore cette probité du cœur qui vaut mieux que la probité du langage, donné gain de cause à ces révoltes de l'esprit public, de l'opinion publique, de la conscience publique, contre ces brutalités, contre ces violences et contre ce despotisme abrités impudemment derrière la loi ! M. Guizot, lui-même, qui se drapait si superbement en face de l'orage, et qui jetait la pâleur de son visage et la pâleur de son âme en défi à la tourmente qui grondait au dehors, M. Guizot avait écrit quelque part : « — Quand les révolutions entraînent de grands mou« vements politiques, c'est à l'injustice et à la mau« vaise conduite des gouvernements qu'il faut l'at« tribuer. Le besoin de la liberté n'est que le besoin « de la justice, et ce n'est pas le besoin, c'est le re« fus de la justice qui bouleverse les États. Si l'Angle« terre avait consenti à ce que l'Amérique fût libre, « l'Amérique ne se serait pas déclarée indépen« dante (1). » Eh bien ! la France avait le besoin de la justice, elle avait soif de liberté ! Vous lui refusiez l'une, vous lui déniez l'autre... Vous ne consentiez pas à ce qu'elle fût libre, et elle allait se déclarer indépendante !

Car tout n'était pas dit parce que Louis-Philippe

(1) Du gouvernement représentatif, chap. 1, p. 1, Paris 1816.

avait successivement appelé près de lui M. le comte Molé et M. Thiers pour former un nouveau cabinet. Le bonheur et la dignité d'une nation ne sont pas de ces choses dont on fait, à son gré, métier et marchandise; non. D'ailleurs, on commençait à comprendre en France que la monarchie constitutionnelle et les institutions républicaines qu'elle avait juré de consacrer étant deux termes qui se repoussaient l'un l'autre, il fallait opter entre les deux, entre la royauté et la république, entre l'arbitraire et le droit, entre l'esclavage et la liberté! le choix ne pouvait être douteux. Le peuple de Paris, à son réveil, avait respiré par tous les pores du cœur et du corps, les émanations généreuses qui l'avaient fait si grand, si indomptable, si héroïque en 1789 et en 1830, et, puisque la partie s'engageait entre lui et le trône, puisque le pouvoir le poussait à une bataille qu'il n'avait pas cherchée, mais qu'il espérait cependant, il ramassait le gant et relevait le défi, et, les narines ouvertes, les prunelles dilatées, les cheveux au vent, le fusil sur l'épaule, le dévouement au cœur, il marchait, non plus cette fois à la conquête d'un droit longtemps marchandé, mais à la conquête de tous ses droits! Le ministère était tombé dans le sang, la monarchie devait y glisser avec lui, entraînée par lui. Un changement de ministres, le nom de M. Thiers ou celui de M. Molé substitué à celui de M. Guizot, voilà tout ce que Louis-Philippe jetait en pâture à des appé-

tits en quête d'indépendance ! Le peuple avait d'abord exigé : la mise en liberté des citoyens arrêtés la veille et dans la journée ; la mise en accusation des ministres ; le droit de réunion, consacré de fait par un banquet pour le dimanche suivant ; la réforme électorale assise sur des bases populaires ; l'abolition des lois de septembre ; le licenciement de la garde municipale ; l'amnistie générale ! Tout-à-l'heure, il allait exiger davantage.

Avant que la nouvelle du renvoi du ministère n'eût été connue, des gardes nationaux du quatrième arrondissement, au nombre d'environ cinq cents, parmi lesquels vingt-cinq officiers, conduits par M. Vilcoq, s'étaient rendus à la chambre pour y remettre un manifeste ainsi conçu : « Nous, soussignés, citoyens « du 4e arrondissement, déclarons pour rendre hom« mage à la vérité, à nos convictions personnelles, « être prêts à soutenir, dans les rangs de la garde na« tionale, sa devise : liberté, ordre public ! et, à cet « effet, de prendre les armes sous les ordres de nos « chefs pour maintenir l'ordre dans l'arrondissement ; « mais nous entendons bien formellement ne pas nous « constituer les soutiens d'un ministère corrupteur et « corrompu et dont nous repoussons, de toute la « force de nos convictions, la politique et les actes, « appelant de tous nos vœux sa mise en accusation et « son renvoi immédiat... ». Voilà quelles étaient les exigences de la bourgeoisie, dont M. Odilon-Barrot

était le digne organe; voilà le secret du sphinx! On comprend, après la lecture de cette pièce, quelle émotion dut ressentir la bourgeoisie en apprenant la démission des ministres; quelle joie elle dut éprouver en connaissant le résultat de ses démarches, et combien elle dut s'applaudir de la neutralité qu'elle avait gardée en cette affaire. Son chef, M. Barrot, dut être, de son côté, fort agréablement surpris de voir les choses prendre cette tournure et le vent souffler de ce côté. Il avait produit le mouvement, il était un personnage, on devait compter avec lui, et le moins qui pouvait lui écheoir, je le répète encore, c'était un portefeuille!

A ce moment, la cause de la Révolution était à moitié gagnée, mais elle pouvait être perdue par la folle confiance de la population parisienne. M. Barrot et ses amis en avaient été le prétexte, non la cause, dieu merci! et l'avénement de la démocratie pouvait être encore retardé. La démocratie, heureusement, profita de ce prétexte, et, douze heures plus tard, la cause de la Révolution fut décidément gagnée. M. Odilon-Barrot et la bourgeoisie avaient été révolutionnaires sans le savoir et sans le vouloir.

Une grande partie de la population partageait certes ces sentiments fort honorables à tous égards, mais en vérité trop anodins et trop pacifiques. Beaucoup, lorsque la nouvelle du changement de ministère fut sue, beaucoup se réjouirent et donnèrent à

la manifestation de leur joie une forme exubérante et puérile. Les gardes nationaux fraternisèrent avec les troupes de ligne et celles-ci avec les ouvriers insurgés; des barricades, abandonnées par l'agression, furent délaissées aussi par la défense. Il y eut des épanchements et des clameurs d'enivrement et de fête, et la nuit étant venue, on alluma des feux de joie dans les rues et des lampions aux fenêtres. Des groupes nombreux parcoururent les rues en chantant la *Marseillaise* et en criant : Vive la réforme! Cela était beau, le spectacle était touchant, et je me rappelle avec attendrissement les larmes que je vis couler sur les mâles figures des soldats, déchargés d'un rude devoir, délivrés d'un épouvantable remords. Mais si cela prouvait la haine pour un ministère odieux, cela ne prouvait pas que la population songeât à se défier des promesses mensongères qu'annonçait le renvoi des ministres. Beaucoup criaient : Vive la réforme! qui ne se doutaient guère qu'elle n'aurait profité qu'aux amis de M. Odilon-Barrot! Beaucoup s'étourdissaient sachant bien qu'on ne leur accordait qu'un leurre, qu'on ne leur faisait qu'une concession dérisoire, — mais résignés à souffrir encore et à attendre le grand jour du triomphe. Le découragement et l'espoir viennent tous deux aussi vite au cœur de ceux qui souffrent, tous deux sont frères, on maudit l'un, on bénit l'autre, et l'on meurt souvent en espérant encore!

Mais si la bourgeoisie avait accepté cette tardive et incomplète satisfaction, il n'en avait pas été de même du parti démocratique qui comptait dans son sein de vieux combattants trompés en 1830, et qui ne voulaient plus l'être. Après le manifeste porté à la Chambres des députés par cinq cents citoyens du 4e arrondissements, avait paru cette déclaration du comité électoral démocratique : « Le ministère est renversé ; c'est bien. Mais les derniers événements qui ont agité la capitale appellent sur des mesures, devenues désormais indispensables, l'attention de tous les bons citoyens.

« Une manifestation légale, depuis longtemps annoncée, est tombée tout-à-coup devant une menace liberticide lancée par un ministre du haut de la tribune. On a déployé un immense appareil de guerre, comme si Paris avait eu l'étranger, non pas à ses portes, mais dans son sein. Le peuple, généreusement ému et sans armes, a vu ses rangs divisés par des soldats. Un sang héroïque a coulé.

« Dans ces circonstances, nous membres du comité électoral démocratique des arrondissements de la Seine, nous nous faisons un devoir de rappeler hautement que c'est sur le patriotisme de tous les citoyens, organisés en garde nationale, que reposent, aux termes mêmes de la charte, les garanties de la liberté.

« Nous avons vu sur plusieurs points les soldats

s'arrêter avec une noble tristesse, avec une émotion fraternelle, devant le peuple désarmé.

« Et, en effet, combien n'est pas douloureuse pour des hommes d'honneur cette alternative de manquer aux lois de la discipline ou de tuer des citoyens ! La ville de la science, des arts, de l'industrie, de la civilisation, Paris enfin, ne saurait être le champ de bataille rêvé par le courage des soldats français. Leur attitude l'a prouvé, et elle condamne le rôle qu'on leur impose.

« D'un autre côté, la garde nationale s'est énergiquement prononcée, comme elle le devait, en faveur du mouvement réformiste ; et il est certain que le résultat obtenu aurait été atteint sans effusion de sang, s'il n'y avait pas eu de la part du ministère provocation directe, provocation résultat d'un brutal étalage de troupes.

« Donc, les membres du comité électoral démocratique proposent à la signature de tous les citoyens la pétition suivante :

« Considérant que l'application de l'armée à la « compression des troubles civils est attentatoire à la « dignité d'un peuple libre et à la moralité de l'armée « elle-même ;

« Qu'il y a là renversement de l'ordre véritable et « négation permanente de la liberté ;

« Que le recours à la force seule est un crime « contre le droit ;

« Qu'il est injuste et barbare de forcer des hom-
« mes de cœur à choisir entre les devoirs du militaire
« et du citoyen ;

« Que la garde nationale a été instituée précisé-
« ment pour garantir le repos de la cité et sauvegarder
« les libertés de la nation ; qu'à elle seule il appar-
« tient de distinguer une révolution d'une émeute. »

« Les citoyens soussignés demandent que le peuple
« entier soit incorporé dans la garde nationale ;

« Ils demandent que la garde municipale soit dis-
« soute ;

« Ils demandent qu'ils soit décidé législativement
« qu'à l'avenir, l'armée ne pourra plus êtie em-
« ployée à la compression des troubles civils. »

Cette pièce rédigée par Louis Blanc, était signée de noms d'électeurs parmi lesquels : David (d'Angers), le sculpteur, Guinard, Félix Pyat, Martin (de Strasbourg), Recurt, Goudchaux, Jules Bastide, etc.

C'était beaucoup demander certes que de demander cela, mais ce n'était pas demander assez. Le peuple avait le droit d'exiger davantage, je le répète, malgré l'autorité des noms que je viens de citer. En temps de révolution lorsqu'on se fait les représentants des besoins et des intérêts d'une nation, il ne faut pas les formuler à moitié. Pas d'ambiguité ; tout ou rien. Si nous n'avons rien aujourd'hui, nous aurons tout demain. Le peuple entrait dans sa majorité, et Camille Desmoulins eût été mal venu à

lui dire comme il l'avait dit à une autre époque : « O peuple stupide ! que Camille vous a bien nommé un assemblage de Quinze-Vingts ! » Grâce à Dieu, il y voyait clair maintenant.

Je conçois à merveille que la bourgeoisie, lotie à son gré ou à peu près, propriétaire, ayant pignon sur rue et bons hypothécaires, joie et santé, mœurs décentes et goûts satisfaits, après avoir prêté très loyalement son concours au peuple, comme elle l'avait fait en 1830, pour forcer la main à un gouvernement qui les traitait tous les deux un peu pardessous la jambe, eût fait ses restrictions mentales et des réserves prudentes pour le cas échéant où de ce concours efficace une commotion politique trop vive serait née. La bourgeoisie, médaille sans effigie jadis, puissance matérielle aujourd'hui, s'était, à ces deux époques, juillet 1830 et février 1848, armée à son corps défendant contre la monarchie qu'elle détestait honnêtement, mais qu'elle ne voulait pas détruire néanmoins, de peur de pis. Elle avait été élevée dans la crainte de Dieu et des Révolutions. Elle avait retenu des contes de sa nourrice les dégoûtantes calomnies contre l'immortelle époque de 92, et de ses souvenirs classiques ce vers de Corneille :

« Le pire des Etats c'est l'Etat populaire. »

et des deux maux elle avait choisi celui qu'elle avait cru le moindre ; elle s'était jetée dans les bras de la

monarchie en haine de la République dont le fantôme se dressait continuellement à ses yeux, non pas avec son cortége d'échafauds, mais avec son cortége d'assignats! La bourgeoisie ne pouvait pardonner à la République, qui cependant lui avait donné la vie politique, d'avoir donné cours aux assignats; c'était presque à cause de cela qu'elle l'exécrait. L'opinion était sincère, mais elle était absurde. Or, en 1848, libérale, mais monarchique par besoin, la bourgeoisie, froissée dans son orgueil bien légitime de milice citoyenne, s'était rangée du côté du peuple et avait crié avec lui : vive la Réforme! comme en 1830 elle avait crié : vive la Charte! en désirant la Réforme pure et simple, et pas autre chose. Elle s'était bien mutinée contre *le pouvoir royal*, comme disait M. Dupin, mais elle n'avait voulu lui donner un soufflet que sur la joue de ses ministres. Elle ne se serait pas permis une mercuriale de sujet à monarque, le trône jetait encore pour elle des rayons qui l'aveuglaient. Aussi s'était-elle déclarée satisfaite de l'espèce de réparation offerte par Louis-Philippe en holocauste aux victimes tombées sous les balles de ses soldats : le renvoi du ministère, et tout aussitôt s'était-elle mise *à rétablir l'ordre un instant troublé*. Lavez le sang qui tache le pavé de vos boutiques, et criez bien haut : vive le roi! le commerce va refleurir! Malheureusement la bourgeoisie cette fois fut débordée, et ce ne fut pas sans effroi, effroi bien légitime, qu'elle vit dans la soirée

les barricades se reconstruire et les cris de : vive la République ! se substituer aux cris de : vive la Réforme ! La République à la place de son *gouvernement-ulcère* ! Où allait-on, grands Dieux ? à la liberté, braves gens !

Car les barricades, un instant évacuées et désertées par ceux que la nouvelle de la chute du ministère avait enthousiasmés, s'étaient rapidement repeuplées de défenseurs, bien déterminés à ne pas se laisser leurrer par des promesses et endormir par des phrases, et à rester debout sur leurs fusils jusqu'à la mort de la monarchie ou jusqu'à la leur. De nouvelles barricades avaient été tentées sur un grand nombre de points, et le quartier Saint-Martin, la rue Transnonain, s'étaient hérissés de palissades d'où les combattants pouvaient attendre l'ennemi avec assurance. Puis, peu à peu, les barricades délaissées avaient été reprises, et toutes les positions étaient désormais gardées militairement par les insurgés. Ceux qui n'avaient point d'armes allaient, avec des torches, frapper aux portes des maisons, sans les enfoncer, et jusqu'à ce qu'on se montrât aux fenêtres. Ils demandaient alors les fusils, mousquetons, sabres, qui se trouvaient disponibles, la plupart en remettaient un reçu et inscrivaient à la craie sur les volets des boutiques : *Armes données!* Puis ils revenaient prendre part à la causerie et à la flamme des bivouacs, l'une et l'autre joyeuses, toutes deux étincelantes. C'est, à ces heures

suprêmes où il va jouer témérairement sa vie et le pain de sa famille, que l'esprit du peuple se révèle; il faudrait un volume pour raconter les mille saillies échappées ce soir-là à sa verve aussi facilement que s'échappaient des foyers les mille gerbes d'étincelles!

Pendant que la démocratie faisait ainsi ses préparatifs,—car la lutte de la veille et celle du jour ne pouvaient être considérées comme sérieuses, malgré le sang versé, et une dernière lutte était inévitable, elle était nécessaire, — les bandes folles de la population, animées par ce sentiment d'enthousiasme qui saisit au cœur les enfants et le peuple qui n'ayant rien connu de l'enfance en conserve une partie pour sa virilité; les bandes folles de la population se ruaient dans les rues devenues tumultueuses, en poussant des houras de joie en faveur de la Réforme et des cris de colère contre le ministère. De forts détachements de gardes nationaux les précédaient ou les suivaient, en chantant les chants patriotiques dont étaient remplies les mémoires et les âmes, et en agitant leurs torches. La garde nationale appuyait le peuple dans ses exigences de réforme, elle voulait aller avec lui jusqu'au bout, toujours légalement bien entendu ; mais si l'événement que l'on connaît n'était pas arrivé, elle eût fait volte-face, et tourné ses armes contre lui. A bas Guizot! A bas Thiers! A bas Molé! A bas le système! criait-on et criait-elle! Mais on ne criait pas encore : A bas Louis-Philippe!

La soirée s'avançait, Paris tout entier s'agitait, se remuait, masse vivante, flot vivant, allant d'une irrésolution à une incertitude, ballotté par des bruits contraires, mais allant, allant toujours, obéissant à l'impulsion donnée, comme la vague, et comme elle allant à la mer, c'est-à-dire à l'inconnu. Car, — à part ceux qui gardaient bravement leurs barricades reconquises, — qui, parmi cette foule en proie à toutes les émotions, savait qu'on allait à la République? Beaucoup pouvaient la deviner, mais peu la voyaient.

A dix heures, une colonne de citoyens, ouvriers et gardes nationaux sans armes, s'avançait, tumultueuse mais animée d'intentions pacifiques, vers le boulevart des Italiens, alors ruisselant de lumières et de formes humaines. Cette colonne compacte venait de la rue de Charonne, et elle avait traversé, au milieu de fraternelles acclamations, toute la ligne des boulevarts, dans le plus grand ordre, dans la plus parfaite harmonie. Un officier de la garde nationale semblait la commander; il était précédé de plusieurs ouvriers portant des torches de résine. Lagrange n'était point à leur tête comme l'a écrit M. de Lamartine qui s'est complu dans les détails de physionomie et de costume de ce républicain de vieille date, et qui a esquissé complaisamment son *visage pâle et triste* et *son paletot blanc taché de boue*. Je ne me rappelle pas le paletot blanc de M. Lagrange, mais ce dont je me souviens, c'est qu'à l'heure où M. de Lamartine le fait marcher

en tête de la manifestation. il se dirigeait par la place de l'Odéon vers le siége de l'administration de la *Lanterne du quartier Latin*, organe de la jeunesse des écoles, rédigée par de jeunes hommes de lettres. Les bureaux du journal *le National* qui depuis.... mais alors *le National* passait pour républicain, les bureaux de ce journal, situés rue Lepelletier. étaient sur le chemin de la colonne populaire. Une halte fut faite, M. Armand Marrast parut au balcon d'une des fenêtres et prononça d'une voix assez ferme un speech assez éloquent qui fut accueilli par des bravos. M. A. Marrast préludait à la série de petits discours qui devaient, à l'Hôtel-de-Ville, lui attirer les petites ovations que l'on sait. La fenêtre du journal se referma, et la foule se remit en marche. Coupée un instant par un bataillon de grenadiers que les alarmistes du quartier de la Bourse avaient été quérir, elle se reforma, après de fraternels échanges de poignées de mains, et arriva sans encombre sur le boulevart des Capucins devant l'hôtel du ministre des affaires étrangères, auquel elle réservait sans doute la piquante ovation dont avait été l'objet, un quart d'heure auparavant, le ministre de la justice Hébert On avait forcé l'inventeur de la fameuse *complicité morale* à illuminer splendidement son hôtel, et pareil sort attendait l'hôtel de M. Guizot. Mais un sort différent attendait les auteurs de cette manifestation bien excusable. M. Guizot avait des rancunes à vider, d'amè-

res injures à venger. Il s'était promis de faire payer cher cette victoire à ceux qui l'avaient remportée contre son gré. L'hôtel du ministère des affaires étrangères avait depuis la veille une garnison respectable, grossie depuis quatre ou cinq heures par deux compagnies du 14e de ligne qui, au premier bruit avant-coureur de l'approche de la colonne, s'étaient placées devant l'hôtel, le fusil au bras et chargé. La foule approcha néanmoins et de puissantes poitrines entonnèrent les hymnes républicains, répétés bientôt par des milliers de voix. Le colonel de la ligne s'approcha de la tête de la colonne et lui intima l'ordre de reculer. L'ordre était à peine donné, et cette masse épaisse de citoyens avait eu à peine le temps de se décider à un mouvement quelconque, de reculer ou d'avancer, que les fusils s'abaissaient, et qu'une détonnation, venue peut-être des groupes, provoquait de la part des soldats une décharge générale qui allait porter la stupeur, la désolation et la mort dans cette foule inoffensive.

Quand le bruit de cette mousqueterie barbare se fut évanoui avec la fumée, on entendit un autre bruit, moins égal, mais plus terrible encore ; c'étaient les cris de désespoir des blessés, des amis qui cherchaient leurs amis dans des sillons de sang ; les cris de rage et d'imprécation des mourants qui appelaient à la vengeance. Et bientôt, la foule, un instant foudroyée, se releva et, s'éparpillant dans toutes les directions, poussa

ce cri formidable et sinistre de nos guerres civiles : Aux armes ! Aux armes ! Et ceux qui, restés sur le lieu de cette boucherie inutile, le coup de grâce de la royauté, voulurent compter leurs victimes, ils en trouvèrent trente-sept (1)! Il y eut des sanglots de douleur et des sanglots de colère. Les larmes des vivants allèrent rafraîchir les plaies béantes des morts; bien des lèvres étanchèrent bien du sang, et de navrants adieux furent dits dans de poignantes étreintes. Mais après les regrets et les larmes, vinrent les imprécations, après le désespoir la vengeance ! Un tombereau fut amené sur le théâtre de cet assassinat, les cadavres relevés y furent entassés tout palpitants et chauds encore des dernières convulsions de l'agonie, de vigoureux bras s'attelèrent aux brancards, et précédé de torches aux reflets rougeâtres, le funèbre cortége se mit en marche. Salué sur son passage par des exclamations passionnées, il s'avança sombre comme un mausolée de chair humaine, lent comme la justice, mais terrible comme elle, au bruit des armes et du tocsin dont les lourdes volées allaient réveiller au fond des cœurs les sentiments qui y couvaient depuis longtemps. Ah ! ce fut d'un effet saisissant, je vous jure, que ce lugubre tombereau parcourant Paris, la cité du luxe, des fêtes et de la joie, et allant troubler par le bruit sinistre de ses lourdes roues la majes-

(1) Certains récits portent ce nombre à 52.

tueuse sécurité des adorateurs serviles de la monarchie, et ceux qu'une curiosité brutale poussa à leurs fenêtres, les refermèrent bien vite pour cacher au fond de leurs alcôves leur épouvante et leurs remords, si le remords peut venir là où la conscience n'existe plus ! Cette masse noire éclairée par les reflets sanglants des torches du cortége, que dominait de toute sa hauteur une femme, nouvelle Théroigne de Méricourt, qui, les cheveux épars, les seins nus, appelait aux armes ; ces fantômes vivants escortant et soulevant par intervalles ces fantômes morts, en poussant de rauques cris de vengeance ! Ces armes, dont les crosses résonnaient sur le pavé des rues, dont l'acier reluisait, jaune et chaud comme l'éclair, aux lueurs des flambeaux ; tout cela était un spectacle d'un grandiose étrange, tout cela formait un tableau digne de Callot, de Rembrandt ou de Salvator Rosa, avec des spectateurs pour acteurs de plus dans ce drame terrible !

Au bout de deux heures la capitale entière connaissait le sombre évènement ; au bout de deux heures les barricades avaient de nouveaux soldats recrutés précisément parmi ceux qui, l'instant d'auparavant, eussent cherché à les renverser et eussent fusillé leurs défenseurs. Les gardes nationaux, l'âme profondément remuée par la nouvelle de la boucherie du boulevart des Capucines, avaient pris leurs fusils et grossi les rangs déjà épais de l'insurrection qui, grandissant

d'heure en heure de minute en minute, eut acquis, à l'aube, des proportions gigantesques. Soixante ans auparavant, un coup de sabre donné à un vieillard, le 12 juillet 1789, par le prince de Lambesc, avait, non pas causé la Révolution, accomplie de fait déjà par les idées, mais provoqué l'explosion de colères depuis si longtemps accumulées contre la monarchie. Quarante ans plus tard, les ordonnances liberticides de Charles X qui voulait bâillonner la presse et dissoudre la chambre des députés, amenaient le 29 juillet 1830; et enfin, dix-huit ans après le 29 juillet le coup de sabre du prince de Lambesc devait avoir son analogue. Seulement, cette fois, la Révolution, du moins le fait matériel de la Révolution, ne devait pas s'accomplir en trois journées, mais en vingt heures. Prise dans ce sens, elle devenait un *accident*, comme on l'a insinué perfidement. Je répète ici ce que j'ai dit ailleurs, et ce qui n'a pas besoin d'être plus amplement démontré, l'évidence ressortant des choses mêmes : derrière l'accident fortuit il y avait le fait permanent qui l'avait produit : le discrédit graduel, la décomposition graduelle de la monarchie !

III.

Le jour arriva enfin, trop lentement au gré des impatiences énergiques et des attentes passionnées,

trop vite au gré des terreurs officielles et de la stupeur des Tuileries. Pénélope défaisait la nuit ce qu'elle avait fait le jour. Le peuple, au contraire, avait refait pendant la nuit ce qu'il avait défait pendant la journée, et largement, et sans compter. je vous le dis. Paris s'était hérissé de barricades, toutes ses rues s'étaient changées en forteresses sur la plupart desquelles flottaient le drapeau tricolore et le drapeau rouge.

La nuit s'était passée au milieu des sollicitudes de toute espèce. On avait fabriqué des armes avec des grilles d'église ; on avait fait des cartouches et fondu des balles entre des pavés, le moule révolutionnaire par excellence. Les femmes avaient préparé du linge et de la charpie. Elles avaient répandu dans les rues des tessons de bouteilles et des débris de vaisselle afin d'arrêter la marche de la cavalerie, et amoncelé leurs meubles près des fenêtres afin de les jeter sur les troupes lorsqu'elles viendraient attaquer les barricades gardées par leurs maris, par leurs frères, par leurs fils. Les femmes de Paris valent bien celles de Sarragosse : on ne leur commande pas l'abnégation et le dévouement. L'innéité de ces deux robustes sentiments se transmet d'âge en âge avec le sang, et avec la misère, hélas !

Combien, pour qui cette nuit fut la dernière, combien purent à peine, le fusil et le cœur encore chauds, saluer l'aurore de la liberté qui se levait de nouveau sur le monde !

Combien purent aussi répondre comme Épaminondas mourant que l'on cherchait à consoler : Je laisse deux filles immortelles : la victoire de Leuctres et celle de Mantinée ! Ils laissaient aussi une fille immortelle : la Révolution !

Dès les premières lueurs du jour, chacun était à son poste, et cette fois, la victoire était assurée. Louis-Philippe avait pour lui son armée, mais contre lui il avait Paris, la bourgeoisie et le peuple. On touchait à l'un de ces moments où, selon le mot de Mirabeau, « tout le monde doit se faire peuple, et se trouver heureux de l'être. »

Raconterai-je chacun des brûlants épisodes de cette journée? Dirai-je quels prodiges de courage, quels traits d'héroïsme, marquèrent cette lutte suprême? Il est des souvenirs qui sont dans la mémoire de tous, et Paris, d'ailleurs, a gardé une telle empreinte de ce drame sublime qu'on n'aurait qu'à interroger les pierres des maisons et les pavés des rues où se sont accomplies ces grandes choses pour les connaître et se sentir remué. Dans ces jours-là le peuple descend dans la capitale pour vaincre ou pour mourir. Deux choses l'y forcent : son amour ardent pour l'indépendance, — sa misère. La mort est glorieuse, sur une barricade, entouré d'amis qui vous secourent si vous êtes blessé, qui vous encouragent si vous pâlissez, qui vous vengent si vous succombez. Lente et atroce est l'agonie sur un lit d'hôpital, agonie mo-

rale et agonie physique, lorsqu'on sait à quelles terribles épreuves, à quelles navrantes angoisses on laisse sur cette terre une famille en pleurs qu'on ne retrouvera peut-être plus là-haut, et qu'on ne pourra plus encourager, aimer et nourrir ici-bas !

Le quartier St-Martin, le faubourg St-Antoine, le faubourg St-Marcel, le quartier Rochechouart, le quartier St-Jacques, furent témoins de combats meurtriers, et là comme partout, l'avantage resta à l'insurrection, mais à quel prix, grands Dieux !

Cependant les derniers serviteurs de la royauté, non pas les amis du roi, mais les partisans de la monarchie, voyant qu'elle allait sombrer sans retour, prirent la peine de faire des tentatives, très honorables assurément, mais inutiles, pour réparer le désastre commis et en éviter un plus grand, le dernier. A la suite des conférences tardives de Louis-Philippe avec MM. Crémieux, Odilon-Barrot, Thiers et Dufaure, ceux-ci avaient envoyé partout des aides-de-camp porter la nouvelle que le roi consentait à former un ministère, pris entièrement dans le sein de l'opposition; eux-mêmes, montés sur des chevaux que leur avaient prêtés les gardes nationaux, parcoururent différents quartiers pour propager la bienheureuse nouvelle. Par malheur leurs paroles mielleuses trouvèrent des oreilles rétives, leurs avances furent repoussées assez brutalement, et leurs chevaux, contraints par de vigoureux poignets de rebrousser che-

min, les exposèrent à quelques dangers. MM. Barrot, Horace Vernet, Lamoricière et un officier d'état-major de la garde nationale, cavalcadèrent très agréablement sur les boulevarts ; MM. Gourgaud et St-Yon, deux vieilles moustaches de l'empire, firent de méritoires efforts pour persuader aux insurgés d'abandonner leurs projets, et leurs barricades ; ce sont là des faits acquis à l'histoire ; mais tous échouèrent. Conseils et efforts, promesses et menaces, miel et vinaigre, tout cela vient se briser contre l'inébranlable volonté du peuple, dupe une fois, mais peu disposé à l'être une fois encore. Les souvenirs de 1830 étaient encore vivaces ; on avait été digne de cette date glorieuse, mais on ne voulait pas du réveil qui en avait été la suite. Et lorsque le général Lamoricière revint sur la place du Palais-Royal pour annoncer l'abdication du roi, il ne dut son salut qu'à un costume d'ouvrier que lui prêta le marchand de vins de la rue de Rohan, dans la boutique duquel il s'était réfugie. Il était trop tard ! Un dernier abîme, le plus infranchissable, venait d'être mis entre la royauté et le peuple. La haine avait envahi tout. Le combat du Château-d'Eau avait eu lieu !

Ce fut le dernier, mais aussi le plus sanglant. La garde nationale avait pris sur elle d'aller aux Tuileries, poser au maître l'ultimatum de l'esclave. Mais on l'avait trouvé trop rigoureux, on l'avait rejeté, en proposant de misérables conditions, à leur tour in-

acceptables par une population maîtresse de la ville, souveraine même à cette heure! Les parlementaires étaient revenus; ils avaient fait part aux insurgés du résultat négatif de leur entrevue, et c'est alors que des groupes nombreux, passionnés, exaltés par ce dédain et par de récentes pertes, toutes chères, s'étaient massés sur la place du Palais-Royal. Le poste du Palais avait été pris presque sans coup férir, et les combattants s'étaient abrités derrière la grille qui enceint la cour d'honneur pour tirer sur le poste du Château-d'Eau, occupé par une compagnie du 14e de ligne et par des municipaux, qui n'avaient pas voulu se rendre aux sommations réitérées sans violences par la foule. Des citoyens non armés s'étaient présentés à plusieurs reprises pour demander les armes, comme on l'avait fait pour le poste voisin, et la troupe avait refusé obstinément, après avoir promis pourtant, une première fois, de rendre ses fusils, sur l'engagement solennel pris par le peuple de la laisser sortir et même de protéger sa retraite. C'est alors, je le répète, qu'avait commencé le dernier acte de cette tragédie sanglante. Du coin de la rue de Valois et de la rue Saint-Honoré, bouchées toutes deux par une barricade magnifiquement fortifiée ; — de la cour du Palais-Royal et du coin de la rue Richelieu, la fusillade s'était engagée ; le poste du Château-d'Eau, retranché derrière ses épaisses murailles, avait répondu par un feu nourri qui avait jonché les pavés

de bien des morts et fait boire bien du sang à la terre. Des deux côtés, les balles avaient volé, portant à chaque coup. Des deux côtés, l'acharnement était extrême, le désir d'en finir était le même; les soldats du corps de garde obéissaient peut-être à des ordres impitoyables, peut-être aussi à ce désespoir suprême qui bouleverse les cœurs et anéantit tous les sentiments humains, pour n'y laisser subsister vivace et inexorable que le sentiment du moi si aveugle, si égoïste, si funeste aux autres et à soi-même. Les insurgés avaient des frères à venger.

Pendant deux heures, le combat avait continué avec le même acharnement des deux parts, avec le même courage, avec le même désespoir. L'issue n'en était pas douteuse, bien que des forces considérables stationnassent en ce moment même sur la place du Carrousel et dans la cour des Tuileries; mais la compagnie du 14ᵉ de ligne avait des munitions qui semblaient inépuisables, tandis que les braves combattants, gardes nationaux et ouvriers, avaient moins d'armes que d'hommes et moins de munitions que d'armes. De guerre lasse, on avait amené les voitures royales prises dans la réserve de la rue du Doyenné, on y avait mis le feu, et on les avait roulées ainsi contre le poste, pour l'incendier. Le moyen était cruel; mais n'étaient-ils pas barbares ceux-là qui tiraient, tiraient sans cesse, lorsqu'il leur eût été si

facile d'abdiquer, de résigner leur mission de bouchers entre les mains du peuple?

Derrière ces véhicules armoriés qui avaient traîné tant de fois aux Tuileries des courtisans, et qui, comme le fameux cheval de bois des Grecs, y avaient introduit bien des traîtres, bien des ennemis de la royauté ; derrière cet amas de voitures royales qui flambaient joyeusement et dont l'embrasement remplaçait les rayons absents d'un soleil pâle, s'étaient embusqués d'adroits tireurs qui avaient recommencé leur feu contre le poste du Château-d'Eau. Puis des gardes nationaux et des hommes du peuple, fatigués de voir les soldats répondre sans cesse par des balles mortelles aux balles qui venaient le plus souvent entamer le fer ou la pierre, avaient escaladé les barricades et, protégés par l'attaque des hommes placés derrière les voitures embrasées, au coin du café de la Régence, ils étaient venus assiéger le poste et répondre valeureusement à ses défis sanglants. Le citoyen Jouanne, capitaine de la 3e légion, fut un des premiers, assisté d'Etienne Arago, homme de lettres, qui s'exposèrent bravement à une mort certaine pour terminer au plus vite cette lutte inégale. Le capitaine Lesserré, entre autres, le citoyen Gutton, sergent dans la 5e légion, et un grand nombre d'autres gardes nationaux, y reçurent de sérieuses blessures. Beaucoup trouvèrent là une mort glorieuse, le combat fut meurtrier; mais leur dernière heure fut bénie; ils avaient

entrevu l'avenir à travers les nuages de sang de leurs derniers regards.

Enfin, le feu s'était rapidement communiqué aux bâtiments du Château-d'Eau, et de là au poste lui-même, d'où les soldats qui restaient encore ne purent qu'à grand'peine s'échapper par des portes latérales connues d'eux seuls apparemment. L'incendie gagna, gagna, et bientôt s'éleva majestueusement dans les airs, en tourbillons de flammes et de fumée, pendant que, la lutte suprême terminée, le peuple s'ébranlait pour marcher sur les Tuileries où il voulait brûler sa dernière cartouche et exhaler sa dernière imprécation. Aux Tuileries! Aux Tuileries! avait-on crié. Aux Tuileries! avait répété la foule! Et l'on était parti, le fusil sur l'épaule, la chanson ou la pipe à la bouche, comme à la conquête d'une forteresse, la dernière et la plus inaccessible. Mais à l'approche de ces mille bruits populaires que le vent et les échos lui avaient apportés, le duc de Nemours avait donné l'ordre de battre en retraite aux troupes qui stationnaient depuis la veille sur la place du Carrousel et que l'on n'avait pas fait agir. La partie était perdue. Il fallait céder, quitte à tenter plus tard quelque chose.

IV.

L'insomnie avait passé sur le palais des Tuileries, et Dieu sait ce qu'elle avait suggéré de projets au

monarque inquiet et irrité qui sentait bien, quoi qu'il fît pour se raidir contre cette pensée, que la dernière heure de son règne était proche, et que pour la retarder il lui fallait agir désespérément. Harcelé par les propres conseils de son esprit, je n'ose pas dire de son cœur, et par les conseils des membres de sa famille dont l'irritation croissait avec le péril, Louis-Philippe dut avoir sur les lèvres ce mot atroce de Charles IX : « C'est cruauté d'être clément, c'est clémence d'être cruel ! » La reine Marie-Amélie, femme aux sentiments virils et qui ne voulait pas que la couronne de son époux tombât de sa tête, autrement que par l'effet de sa propre volonté, l'avait poussé, aidée du duc de Nemours, à une résistance opiniâtre, impitoyable, terrible contre cette populace ameutée autour de la forteresse de la monarchie et rêvant peut-être un autre 10 août ou un 29 juillet !

Louis-Philippe n'avait connu que très imparfaitement l'état véritable de la ville et le degré d'agitation et de force qu'avait atteint l'émeute ; il n'avait su que ce que lui en avaient dit les rapports mensongers des aides-de-camp et des généraux envoyés par lui en éclaireurs ; il savait que la nouvelle du changement de son ministère et surtout la chute de M. Guizot, dont le nom était exécré, avait produit un certain enthousiasme et une certaine joie sur la population un peu trop confiante. Mais cette nouvelle pouvait n'avoir produit que l'effet d'une goutte d'eau froide sur

une masse confuse de sentiments en ébullition : le travail de la colère pouvait recommencer plus incandescent et plus terrible encore. Louis-Philippe, qui se rappelait avec quelles faciles et menteuses promesses on apaise les passions populaires au commencement seul de leur effervescence, n'osait cependant pas trop se bercer de cette illusion qu'un changement de ministère ferait rentrer le torrent dans son lit et pourrait éteindre l'incendie ! Lorsqu'on lui avait annoncé la fusillade barbare de l'hôtel des Capucines, il s'était emporté contre l'imprudence de ceux qui avaient cru servir sa cause, — qu'il considérait presque comme gagnée, — par une boucherie inutile ; et, à partir de cet instant, il avait pu regarder avec effroi au cadran de son bonheur : les aiguilles s'étaient arrêtées la veille à dix heures et demie !

Cette nuit-là avait été pleine d'épouvantements, d'angoisses et d'indécisions. Le roi l'avait passée debout, à écouter les rapports plus ou moins mensongers, plus ou moins fidèles, qu'étaient venus lui faire les émissaires, les aides-de-camp, les éclaireurs qu'il avait envoyés sur le théâtre de la lutte, et les nouvelles qu'ils en avaient rapportées, grossies par la peur ou dénaturées par leur respect pour le monarque, n'avaient pas peu contribué à jeter le trouble dans l'âme de ce dernier et à semer l'alarme parmi les familiers du château. Tous, d'ailleurs, avaient entendu le bruit de la fusillade et le bruit du tocsin, dont cha-

que vibration avait douloureusement retenti au fond de toutes ces consciences qui se sentaient coupables et qui peut-être redoutaient un châtiment. Et, à ce propos, un signe manifeste que de cette heure on pouvait voir que le règne de Louis-Philippe touchait à sa fin, c'est que ses courtisans, ses amis et ses conseillers ordinaires, gens d'honneur et hommes de cœur, comme chacun sait, avaient eu dans leur langage et dans leur attitude cette indécision et cette mollesse qui précèdent le sauve qui peut! Chacun, intérieurement, avait songé à préparer sa fuite et à confier à la garde de Dieu ou du hasard cette royauté déracinée par l'ouragan populaire. C'est le propre des gouvernements fondés sur l'égoïsme ou sur la corruption de n'avoir pour les défendre, dans les circonstances solennelles d'où dépend leur salut ou leur perte, que des hommes égoïstes et corrompus, qui n'éprouvent plus ni respect ni pitié pour une grande infortune, méritée ou injustement amenée. Les derniers moments des monarchies ont toujours eu les mêmes témoins, leur agonie les mêmes médecins : l'impuissance et l'ignorance. Le châtiment avait commencé pour Louis-Philippe.

En ces suprêmes instants, l'hésitation n'est point permise, c'est une faiblesse, c'est une lâcheté; Louis-Philippe avait hésité, et, n'osant point céder aux suggestions terribles que fournissaient à son esprit les lamentations de sa peur et de son orgueil; il avait

mieux aimé se laisser aller aux conseils si divers qu'avaient recueillis ses oreilles. Ces conseils, quelle était leur nature? Il y avait là toute la famille royale, — jeunes gens et vieillards,— qui s'était ouvertement prononcée pour une résistance opiniâtre, ne voulant pas que son chef humiliât un peu de son orgueil d'apparat devant l'inexorable fatalité des circonstances. Les princes et la reine tenaient plus que lui, et pour eux comme pour lui, aux prérogatives et aux priviléges de son rang souverain. J'ai dit quelles avaient été les dispositions imprudentes de madame Marie-Amélie, qui ne voulait pas céder devant les bruits menaçants de la rue, et qui pensait que le roi devait périr debout et sur son trône, et non dans la fuite ou dans l'exil. Elle voulait une victoire complète ou une défaite complète, et non les apparences d'une victoire et d'une défaite.

Ces dispositions avaient été celles des princes, ces sentiments avaient été partagés par eux. Déjà, dans la nuit du 21 au 22, c'est-à-dire au moment où une pareille manifestation pouvait ressembler à un outrageant défi et à une extravagante menace, le prince de Montpensier, duc, je crois car dans les cours,— on naît duc en même temps que grand homme et citoyen parfait,—le duc de Montpensier donc avait donné une grande fête dans le château de Vincennes, dont il était gouverneur, par une grâce d'état, sans doute. C'était jouer à la parodie de Marie-Antoinette ver-

sant, de ses mains royales, du champagne à ses gardes du corps réunis dans l'Orangerie de Versailles. Le prince de Montpensier, un peu jeune pour ce rôle dangereux, se souvenait trop des paroles prononcées à ce banquet, lorsqu'il annonçait à ses féaux et amés serviteurs, *inter poculos* sans doute, qu'après leur déjeuner du matin ils iraient châtier ces rebelles Parisiens, et pendre haut et court ceux qui seraient assez mutins pour se rendre au banquet! Le comte d'Artois en disait autant lorsque, riant de la crise dans laquelle s'engageait la monarchie de Louis XVI, il offrait son épée à ce dernier pour aller mettre la populace à la raison. Malheureusement pour eux, les paroles fanfaronnes et les blanches épées des princes ne sont pas d'assez puissants exorcismes contre la colère du peuple. L'histoire le leur a prouvé plusieurs fois déjà, et le leur prouvera une fois encore, si besoin est.

De son côté, le duc de Nemours, blond et fade rejeton de la souche royale, avait usé l'énergie de sa parole indolente à gourmander l'indécision de son père, et à lui souffler la révolte : « *Du canon! du canon!*— avait-il dit,—voilà tout *ce qu'il faut répondre aux insolentes exigences de cette canaille* ! » Le canon est, en effet, l'*ultimata ratio* des gouvernants à l'endroit de leurs gouvernés. La brutalité illégitime pour répondre à la brutalité légitime. M. de Nemours aurait pu ajouter, comme Barnave : « Le sang qui coule est-il donc si pur!... »

Après les princes, après la famille royale, les amis de cette famille, les courtisans de ces princes, les serviteurs de ce roi, avaient apporté leurs conseils qui ressemblaient, de près ou de loin, à ceux dont le duc de Nemours, le duc de Montpensier et la reine avaient harcelé Louis-Philippe. Les moyens coercitifs étaient au fond de leurs pensées. Le maréchal Bugeaud, appelé dans la nuit par le roi, lui avait cependant conseillé d'abandonner la capitale et les Parisiens mutinés. La veille, le roi lui ayant remis pleins pouvoirs, parce qu'il voulait conserver son trône à tout prix, son premier soin avait été de donner aux troupes l'ordre de se masser sur plusieurs points stratégiques fort importants. Puis il avait fait venir des munitions et des vivres pour un approvisionnement de quelques jours, et dans la prévision d'une longue résistance. Mais dans l'intervalle Louis-Philippe avait reçu M. Thiers, et, comme il prisait fort les talents et la haute expérience de son ancien ministre, il avait, cédant pour ainsi dire aux injonctions de ce dernier, donné l'ordre contraire à celui donné par le maréchal Bugeaud, et les troupes avaient été consignées, c'est-à-dire isolées les unes des autres. Les barricades s'étaient élevées de toutes parts menaçantes; les fourgons, que le maréchal attendait de Vincennes, avaient été interceptés par les insurgés du faubourg Saint-Antoine et toutes les communications interrompues entre l'état-major et les troupes, ainsi emprisonnées dans un vaste réseau de murailles vivantes.

Il ne restait donc plus au duc d'Isly que de conseiller au roi de quitter Paris, non en fugitif, mais en souverain, de convoquer à Saint-Cloud les deux Chambres, et de cette résidence en faire la capitale de la France. C'était hardi; mais cela n'avait point été agréé de Louis-Philippe. La veille M. Thiers lui avait dit de dissoudre la Chambre des députés, et il s'y était refusé parce qu'il tenait beaucoup à sa majorité compacte, à ses obéissants *satisfaits*. M. Bugeaud lui avait demandé d'abandonner les Tuileries, et il n'y avait pas consenti parce qu'il tenait beaucoup aux richesses que renfermait ce palais, non pas aux richesses de la France, mais à ses richesses, à lui.

La nuit s'était passée, le jour était venu dans ces incertitudes, dans ces fluctuations, dans ces revirements d'opinions et de conseils. Et avec le jour M. Thiers, M. Odilon-Barrot, M. Rémusat, M. Cousin, M. Lamoricière, M. Crémieux. Le roi était abattu, irrésolu toujours, et cette fois découragé. On lui avait arraché une à une certaines concessions qui l'avaient profondément humilié. D'abord la démission de son ministère bien-aimé, l'acceptation de ministres qui ne lui étaient point sympathiques; ensuite le remplacement du maréchal Bugeaud, sur lequel il comptait, par le général Lamoricière sur lequel il ne comptait pas.

On le voit, il comprenait, mais trop tard, les difficultés inextricables et la haute gravité de sa position. Ce pas vers les concessions en allait amener d'autres:

il descendait une pente qu'il ne pourrait plus remonter. Dans la vie des monarques, comme dans la vie des peuples, les transactions sont funestes, parce que ce sont de quasi-engagements aboutissant à de quasi-réalisations. Tout ou rien ; voilà quelle doit être la maxime du droit, qui est lui-même une maxime inscrite en caractères indélébiles au cœur de tout homme libre.

Après tous ces conciliabules, tous ces entretiens, ces conférences vaines, puériles même, Louis-Philippe, cédant à une dernière illusion, était descendu pour aller encourager, par sa présence, les troupes qui stationnaient depuis deux jours sur la place du Carrousel et dans la cour des Tuileries, et dont les rangs se grossissaient d'heure en heure des détachements ramenés à grand'peine des points centraux de la capitale. La plupart de ces troupes étaient fraîches : d'autres venues pendant la nuit, et à marches forcées, étaient harassées; d'autres enfin qui avaient pris part sur quelques points à la lutte, n'étaient guère mieux disposées, et la présence successive du maréchal Bugeaud, du général Lamoricière, des princes, et, en dernier lieu, celle du roi, n'avait nullement contribué à allumer dans leurs âmes, pour la cause de la monarchie, cet enthousiasme que bon nombre d'entre eux avaient lu dans les yeux des défenseurs de la cause du peuple, auxquels, en secret, ils brûlaient de se joindre. L'attitude de ces braves

soldats, partagés entre le sentiment de leur aveugle devoir et celui de leur affection pour le peuple dont ils sortaient, — leur attitude avait été morne, désolée, douloureuse, et, en dépit des flatteuses promesses, des mirifiques encouragements qu'on leur prodigua, ils l'avaient gardée jusqu'au dénouement du grand drame.

Le roi n'avait pas compté, certes, sur des acclamations bien vives, bien passionnées; malgré les mensongers rapports des chefs sur son esprit, l'armée personnifiait trop le peuple pour lui, pour qu'il pût compter sur elle, comme son cousin Charles X avait compté sur ses Suisses. Néanmoins, l'accueil plein de froideur qu'il avait reçu d'elle lorsqu'il avait traversé les rangs, pâle et silencieux et au galop de son cheval, lui avait prouvé l'inanité de cette dernière espérance. Quelques cris isolés et comme honteux d'eux-mêmes de : *Vive le roi!* avaient semblé seuls protester contre l'indifférence générale. Cela équivalait à une défection.

Rentré aux Tuileries, Louis-Philippe s'était vu entouré par tous les membres de sa famille, par ses vieux serviteurs, par ses conseillers, par ses amis; leur attitude morne, silencieuse, contrainte, lui en avait appris plus que ne lui en eussent appris des démonstrations animées. Le sol tremblait sous ses pieds et il commençait seulement à le sentir trembler. Que faire? à quoi se résoudre? Résister! Mais le sang al-

lait couler à flots et rougir les pages de son histoire et les pavés de sa capitale ! Une répression brutale de cette insurrection, qui était aux portes de son palais et victorieuse, cette répression était possible ! On pouvait vaincre encore, refouler avec le canon les masses populaires sans cesse envahissantes, mettre en fuite, mettre en pièces, avec des baïonnettes dévouées, cette armée de la démocratie qui renversait tout sur son passage. Mais à quel prix pouvait-on vaincre? soixante mille hommes seraient massacrés, Paris se dépeuplerait et il n'y aurait plus assez de vivants pour aller pleurer tous les morts ! une pareille résolution eût été épouvantable. Si l'esprit du monarque s'y arrêta, s'y complut pendant quelques instants, je me hâte d'ajouter qu'il y renonça bientôt. Il voulait bien conserver sa couronne, mais il ne voulait pas l'acheter aussi cher. Les pieds dans le sépulcre, la tête droite encore, mais troublée par de solennels avertissements, il lui en coûtait de laisser derrière lui, sur son nom, sur son règne, une tant épouvantable tache !

De tout cela, ce qui était sorti de plus clair, de plus inexorablement évident, c'est qu'il fallait composer avec l'émeute et compter avec la démocratie. M. Odilon-Barrot, appelé, avec M. Thiers, aux Tuileries, s'était croisé avec M. Guizot, l'homme de la résistance, le représentant des idées qui avaient perdu la monarchie de Charles X. M. Thiers avait obtenu

du roi un ministère à peu près libéral, et, le matin, avait paru une affiche, sans signature, qui annonçait ce changement et qui appelait M. Barrot au ministère de l'intérieur. M. Barrot s'était même rendu à l'hôtel de la rue de Grenelle et en avait pris possession pour quelques heures. Mais cette mesure, que Louis-Philippe croyait efficace et qu'il n'avait acceptée que parce qu'on lui avait dit qu'elle était propre à sauver sa couronne, cette mesure n'avait eu aucun succès. L'affiche avait été lacérée, enlevée dans tous les endroits où elle avait été apposée. Le peuple ne voulait pas plus de M. Barrot qu'il n'avait voulu de M. Thiers et de M. Guizot.

Vers le milieu de la journée, l'inquiétude avait été croissante aux Tuileries; l'anxïété sur tous les visages, l'irrésolution dans le cœur du monarque; MM. Lasteyrie, Crémieux, Gérard, Duvergier de Hauranne, Rémusat, Bugeaud, l'entouraient et attendaient. M. Emile de Girardin était venu quelques moments auparavant et avait apporté à signer à Louis-Philippe un acte d'abdication pure et simple, comme seule et dernière chance de salut. La reine et la duchesse d'Orléans, unies dans la même pensée, avaient repoussé de toutes leurs forces cette abdication qui exilait l'une et qui faisait régner l'autre, car la régence était confiée, par cet acte, à la mère du comte de Paris.

Le roi avait hésité et son oreille avait recueilli à la hâte les conseils partis du cœur ou de la bouche

que lui avaient donnés les spectateurs de cette scène intime Il avait accueilli avec joie ceux qui tendaient à repousser l'abdication comme moyen honteux et surtout inutile, avec impatience et avec colère ceux qui la lui avaient présentée, à l'exemple de M. Emile de Girardin, comme moyen suprême. Il fallait cependant se rendre à l'évidence de la situation, ouvrir les yeux sur le gouffre qui se creusait sous ses pieds et céder. Louis-Philippe avait cédé; il avait signé l'acte d'abdication qu'on lui avait apporté, et l'émotion qui s'était trahie sur son visage à cette minute solennelle avait été de celles que l'on comprend et que l'on excuse. D'un seul trait de plume Louis-Philippe avait rayé son nom du *Moniteur* et des souvenirs de ses amis; il était descendu vivant dans la tombe de l'oubli.

La scène de l'abdication, qui eut peu de témoins et qui eût pu en avoir davantage, puisqu'elle se passa dans une des salles du rez-de-chaussée donnant sur la place du Louvre, encombrée de soldats, cette scène avait été rapide. « Il faut abdiquer, sire, » avait répété M. de Girardin. « Il faut signer cette abdication ! » avait ajouté le duc de Montpensier qui, placé derrière le fauteuil du monarque. hâtait ses mouvements.

Chez le journaliste, l'insistance était légitimée par ses sympathies pour le monarque ; chez le fils. cette insistance impatiente et irritée fut une irrévérence, un manque absolu de respect, non pour la personne

du roi, mais pour la personne sacrée du père. Une couronne était tombée de sa tête ; il lui en restait une autre : une couronne de cheveux blancs, qu'il n'appartenait pas à un fils de souiller.

Louis-Philippe avait signé, mais lentement, parce qu'il avait conservé un peu de ses habitudes de professeur et parce qu'il avait les doigts de la main qui signait gonflés et rougis.

« Signez donc vite ! » lui avait-on crié de tous les côtés, la fusillade se rapprochant d'instant en instant plus distincte du palais.

Alors le roi s'était retourné, le visage pâle, altéré, triste, non plus cette fois de la perte de son rang et de ses richesses, mais de la cruelle impatience que manifestaient ceux dont il s'était cru aimé, et il avait répondu avec un de ces accents pleins de noblesse et de grandeur, à force de simplicité, et qu'on ne peut oublier lorsqu'on les a entendus : « Je ne puis aller plus vite, messieurs ! » Messieurs ! avait-il dit. Le reproche s'adressait à tout le monde, puisque tout le monde avait montré la même cruauté. Et cependant le reproche, ainsi formulé, n'allait plus qu'à l'adresse des indifférents : la famille, enfants et femme, était généreusement pardonnée.

L'abdication signée, quelques-uns des spectateurs de cette scène avaient disparu, — M. Thiers le premier. Il s'était caché dans un cabriolet qui l'avait conduit chez un ami. M. Thiers tenait beaucoup à

ne pas rentrer dans son hôtel de la place Saint-Georges, où la veille cependant il avait fait distribuer les vivres et les munitions qu'il avait aux insurgés du quartier Bréda, qu'à la vérité il eût fait mitrailler le lendemain, si le roi l'avait écouté.

M. Thiers partant, les membres du nouveau ministère avaient voulu le suivre. Mais Louis-Philippe les avait priés de rester, en leur disant, non sans amertume : « Si vous n'êtes plus mes ministres, messieurs, au moins restez pour protéger ma retraite. » Et ils étaient restés, et avec eux était resté M. Crémieux, qui, lui, n'avait point eu un seul instant la pensée de l'abandonner.

La reine, résignée au sort que lui faisait désormais la Providence, avait pris la duchesse d'Orléans par la main, et l'avait jetée dans les bras du roi, qui l'avait tenue quelques instants tendrement embrassée. Mais il avait fallu se séparer ; de nombreux embrassements avaient eu lieu, et Louis-Philippe et sa compagne étaient partis. Ils étaient sortis de leurs Tuileries par la grille du Pont-Tournant où, le 15 octobre 1840, s'était appuyé Darmès....

V.

Le peuple était aux Tuileries : c'était la troisième fois dans un demi-siècle qu'il prenait possession de

ce nid royal, où la haine et le despotisme avaient à loisir conspiré contre lui, et couvé leurs représailles sanglantes contre ses légitimes révoltes. Pour la troisième fois il entrait en maître dans ce palais aux émanations liberticides, — en souverain terrible et fort, dans cet asile de la monarchie depuis trois siècles, aux pierres duquel les vagues populaires étaient venues tant de fois s'abattre mugissantes, courroucées, mais respectueuses pourtant!

Grilles et portes avaient été ouvertes au flot populaire, marée montante qui envahissait d'heure en heure ces appartements somptueux, ces retraites dorées, vides désormais de leurs hôtes ordinaires. Des hôtes nouveaux, aux allures étranges, aux vêtements plus étranges encore, aux cris rauques et puissants, remplaçaient ceux qui n'étaient plus et que, d'un revers de leurs larges mains, les combattants avaient balayés. Sous les voûtes luxueuses de ces antichambres royales, de ces corridors, de ces appartements et de ces boudoirs royaux, retentissait en grondant cette grande voix du peuple qui proclamait la République dans les lieux mêmes où l'on avait juré sa perte. Et sur les dalles sonores, et sur les parquets et sur les tapis qu'ils foulaient de leurs souliers ferrés, les héros des barricades faisaient résonner la crosse de leurs fusils et la poignée de leurs sabres.

J'étais entré; j'avais suivi le peuple, car je voulais le voir dans la victoire comme je l'avais vu dans le

combat. J'étudiais d'un regard plein de curiosité fiévreuse ces mâles visages bronzés par le travail et brûlés par la poudre, et j'y surprenais une à une les continuelles émotions qui s'y trahissaient naïvement, mais fortement. Ainsi, l'entrée, la prise de possession, avait été ardente comme un combat, car le peuple s'était attendu à des résistances opiniâtres, et il n'avait pas laissé son courage et ses cartouches sur les pavés amoncelés et dans les blouses des héros morts. Mais une fois les portes ouvertes, et par avance d'hoirie il avait brisé quelques fenêtres; — les combattants n'aiment pas à entrer comme tout le monde, par où sort tout le monde, ils aiment tous les périls; — une fois les portes ouvertes, la foule en haillons et en armes s'était pressée, haletante et folle, pour entrer plus vite dans ces Tuileries, où cependant elle s'exposait à recevoir la mort. Et cette déception passée, et ces portes franchies et ces issues envahies, la foule toujours frémissante, mais grave et comme recueillie dans son œuvre de destruction, avait promené sa majesté en guenilles et sa pourpre sordide parmi ces solitudes royales si pleines de souvenirs, si effrayées de ces bruits inusités et d'une si terrible signification. Le peuple de la rue venait, pour la troisième fois depuis cinquante ans, saluer ce peuple de rois qui s'étaient endormis sous ces lambris damassés et sous ces courtines de soie, et qui avaient tant de fois rêvé l'éternelle domination de la grande na-

tion. Singuliers retours, graves leçons, quand donc vous comprendra-t-on !

Au dehors, dans la cour et dans le jardin, la mousqueterie retentissait toujours, bruyante et désordonnée. Mais les balles et la fumée se perdaient dans l'air, et les seules victimes n'étaient plus que les rares hirondelles qui passaient à tire d'ailes au-dessus de ce grandiose spectacle, et qui en allaient porter la nouvelle vers les contrées asservies et en travail de régénération. Les seules victimes! Je me trompe. Parmi cette masse un peu compacte d'ouvriers joyeux, grisés par le triomphe et par la poudre, deux ou trois tombèrent, victimes imprudentes de camarades imprudents. De la fenêtre où je m'étais placé, je les vis, j'assistai du regard à leur agonie, et ce fut là une des douleurs de mon cœur, rempli cependant d'une joie austère pendant cette mémorable journée.

Au dedans, le peuple apportait dans sa turbulence, dans l'exubérance même de sa force, un calme qui n'avait rien qui dût surprendre assurément et dont néanmoins je restais confondu, parce que j'avais été témoin de sa lutte avec la royauté, parce que j'avais vu quel acharnement les défenseurs de celle-ci avaient mis à la défendre, parce que j'avais vu aussi quelles trouées affreuses ils avaient faites dans les rangs valeureux de la population tout entière debout, et que j'appréhendais des représailles épouvantables contre

tout ce qui représentait la royauté, contre tout ce qui la rappelait, hommes et choses, monuments de pierre et monuments de chair.

En cela, je m'étais trompé. Terrible et puissant comme une avalanche, comme un torrent sorti de ses digues, le peuple avait repris son calme sublime et sa magnanimité dédaigneuse après le combat dont il était sorti vainqueur. Il brisait bien, çà et là, meubles royaux, jouets armoriés, reliques monarchiques, bronze, soie ou bois, — mais sans fureur, mais sans envie, mais sans haine. Que lui importaient tous ces oripeaux de drap ou de velours, des plis desquels tombaient, lorsqu'il les secouait, tant de souvenirs odieux, tant de hontes, tant de désastres? Il avait bien autre chose à faire et à voir, ma foi! que de s'endormir dans un respect imbécile pour ces richesses, pour ce luxe fait avec ses larmes et avec ses sueurs. Il marchait donc, majestueux, fier et le rire aux lèvres, sur ces débris, sur cette poussière, sur ce néant, plus respectueux en cela que ne l'avaient été ceux qui avaient été ses maîtres et qui avaient si impudemment marché sur ses droits et sur ses libertés.

Les braves écrivains émargeurs de Claremont ont donc menti bien à leur aise lorsqu'ils ont traité les combattants de février d'iconoclastes, de vandales et de briseurs d'images; quand il leur eût été si facile de s'assurer du contraire. Il leur aurait suffi pour cela de quitter le silence imposteur de leur cabinet, de des-

cendre dans la rue pour défendre leur monarque ou son peuple.

Lorsque les combattants en tumulte, en rut de fête et d'auto-da-fé, entrèrent dans la salle du Trône, et qu'ils aperçurent ce siége immobile, veuf de son roi, avec son velours grenat et ses enjolivements dorés, assemblage de choses inertes devant lesquelles cependant les adorateurs de la monarchie s'étaient agenouillés si souvent, comme devant une émanation, une partie de leur superbe fétiche, ce furent des cris, des hourras et des rires. — Durant un quart d'heure et pendant que chacun venait à son tour, homme à large stature, femme aux formes débiles, s'asseoir lourdement sur le velours royal, les quolibets, les huées et les sarcasmes se croisèrent, comme des flèches acérées, dans tous les sens, sur tous les tons, et toujours à l'adresse de cette majesté séculaire et respectée sur laquelle on venait se donner le plaisir sauvage, mais légitime, de cracher avec mépris. Et qu'on ne vienne pas dire, sachant cela, que le peuple une fois *déchaîné,* — comme si c'était un chien ! — ne connaît plus rien, ne respecte plus rien, même ce qui est sacré ; sacré pour vous, messieurs les courtisans, mais non pour lui, ses adorations et les vôtres diffèrent. Je me trompe encore ; le lendemain de la victoire, courtisans de la monarchie, vous vous faisiez les courtisans de la république !

Le peuple avait porté sa large main sur ce trône

ombragé par un dais splendide, mais non protégé par l'amour et par la vénération ; il avait broyé sous son talon de fer ce vestige impassible, cette représentation inanimée du despotisme dont l'impitoyable talon avait tenu longtemps sa gorge haletante et broyé longtemps ; impitoyable et aveugle, son cœur et ses entrailles, ses droits et sa liberté. Et des débris de cette chimère, des morceaux de ce trône, il était allé faire sur la place de la Bastille un splendide auto-da-fé. C'avait été comme une expiation sublime donnée par la monarchie du 7 août aux victimes du 29 juillet.

Mais si le peuple, libre enfin, maître enfin, avait, dans une débauche de contentement, dans une orgie de bonheur, brisé, souillé, taché, brûlé toutes ces guenilles royales qui insultaient à ses nobles guenilles, il s'était néanmoins arrêté, dans l'expansion de sa joie et de son mépris, sur le seuil de l'oratoire de la reine et de la chapelle du château. En entrant dans ces lieux consacrés dont les pensées d'une femme, épouse et mère, avaient peut-être sanctifié les murailles, les braves enfants de Paris s'étaient spontanément découverts et inclinés, mais cette fois, non plus sous la majesté du trône, mais sous la majesté de Dieu ! Ils avaient montré là autant de pieux respect et de silencieuse admiration qu'ils avaient montré de calme chaste et de paternelle froideur en entrant dans le boudoir de la duchesse d'Orléans et dans la chambre à coucher du jeune comte de Paris.

Ah! c'est que s'il est sublime de fougue, d'audace et de courage dans la lutte, si, pris en masse, le peuple possède un cœur de bronze, pris en détail il a un cœur d'enfant, plein de puérilités adorables et de niaiseries sublimes, large cœur battant dans une large poitrine, aux inspirations généreuses, aux généreux penchants.

Il a plu aux annalistes monarchiques, aux Dangeau de la branche cadette, de le calomnier encore, en prétendant insolemment qu'il avait poussé sa fureur de destruction jusqu'à son paroxysme, jusqu'au pillage, jusqu'au vol. Cette calomnie est dégoûtante ; elle est ignoble, elle flétrit ceux qui n'ont pas craint de s'en emparer pour flétrir une population aussi loyale que brave, aussi honnête que désintéressée. Ils auraient dû se rappeler que des gardes d'honneur s'étaient improvisés à toutes les issues des Tuileries, comme à celles de tous les monuments royaux, et que des exécutions impitoyables, justice sommaire du peuple, avaient puni les misérables qui s'étaient glissés parmi les combattants, non pour combattre, mais pour dérober ! *Mort aux voleurs !* avait été le cri de tous ces braves ouvriers qui s'étaient faits les gardiens des richesses nationales : et plus d'un, parmi eux, inflexible et plein du sentiment du devoir, n'avait rien dans le ventre que des balles peut être ! Beaucoup, qu'une faible partie des trésors qu'ils surveillaient eût enrichis, allaient trouver la misère en rentrant au logis !

Ce sont là des faits acquis à l'histoire comme ils l'ont été tout d'abord à la raison, et l'on a le droit de s'étonner qu'à quelques mois de distance, cette imposture ait été remise en circulation. Les défenseurs de la propriété, de l'ordre et de la famille, où étaient ils, ces jours-là, dans les rangs du peuple ou dans les rangs de ses calomniateurs? Et d'ailleurs, quand un parti compte, dans son sein, comme le parti contre-révolutionnaire, des concussionnaires et des princes de Berghes, je ne sais pas comment il prend l'audace de reprocher au parti révolutionnaire quelques actes isolés de pillage, réprimés et sévèrement punis, actes individuels, et dont, après tout, aucun parti n'est solidaire. On devrait aussi le savoir : le désintéressement et la probité sont dans les mœurs du peuple; *la vertu n'est pas son habit des dimanches, c'est son habit de tous les jours!*

Pendant cette fermentation d'idées et de sentiments, dans l'entr'acte, pour ainsi dire, de ces scènes tour-à-tour sublimes et grotesques comme la vie humaine, et que la plume ou le pinceau seront toujours insuffisants à rendre dans toute leur vérité, vérité triviale ou vérité héroïque, je parcourais tous ces groupes animés et fiévreux dans lesquels l'idée révolutionnaire bouillonnait comme dans une cuve incandescente, et je sentais cette fièvre se communiquer à tout mon être par mes vêtements que touchaient des poitrines haletantes, par mes mains que pressaient des mains

robustes, celles qui venaient d'ébranler un trône et de jeter à bas une monarchie. Et je me disais, voyant cela et écoutant cela, mâles visages et bruits sonores, qu'au contact de cette foule sympathique, passionnée dans son amour comme dans sa haine, un monarque eût senti se fondre ses erreurs, s'évanouir ses velléités odieuses de despotisme, et se dessiller les yeux aveuglés par l'éclat mensonger du trône, éblouis par l'omnipotence monarchique.

Point obscur perdu dans cette mer d'hommes, de passions diverses, mer houleuse et sur les lames de laquelle l'étincelle électrique passait rapide et fugitive comme les impressions du moment, je m'abandonnais à ces rêveries austères sur le néant des grandeurs humaines, sur l'inanité de certaines chimères, trop longtemps et trop aveuglément vénérées. J'en fus tiré par les sons vigoureux, par les notes énergiques d'un piano qui dominaient tous les bruits rauques et discordants de la foule, et tous les bruits étranges qui se faisaient en mon âme. Dans la chambre de la reine, sur le piano de la reine, un jeune homme pâle, la physionomie altérée par l'émotion mais empreinte d'une de ces beautés qu'on n'a qu'une fois dans toute une existence, le citoyen Campioni, Italien, jouait la marche immortelle : la *Marseillaise!* Auprès de lui, un homme jeune aussi, son compatriote aussi, exilé aussi, le citoyen Luigi Capello, d'une voix vibrante et forte, entonnait les sublimes couplets de cet hymne de la victoire !

Je renonce à dire l'effet saisissant et grandiose produit par un pareil chant dans un pareil lieu ; à peindre l'enthousiasme qui éclata sur ces mâles figures d'ouvriers, et la puissance surhumaine avec laquelle ces vigoureuses poitrines, qui aspiraient la liberté dans ce chant sauvage, en renvoyaient le refrain terrible aux échos mille fois répétés de ces vastes Tuileries. Ce dut être une bonne journée pour le cœur des deux proscrits italiens que ces applaudissements spontanés, naïfs et précieux ! Ils durent être consolés ce jour-là de l'absence et des regrets de la patrie !

VI.

Mais pendant que Louis-Philippe fuyait avec la reine et le duc de Montpensier, accompagné de M. de Neuilly, et de M. de Crémieux ; pendant que le peuple envahissait les Tuileries, la duchesse d'Orléans et son jeune fils se dirigeaient vers la chambre des députés où allait se jouer leur sort à tous deux, à son fils comme roi, et elle comme régente !

L'acte d'abdication du monarque découronné était formel. Il léguait, dans sa suprême démence, la tutelle de la France à une femme, étrangère à la France par la naissance, et le poids funeste de sa couronne au front d'un enfant dont les lèvres étaient encore

blanches de lait ! Propriétaire usufruitier de ce riche domaine après lequel il avait permis à tant d'appétits odieux de laisser l'empreinte de leurs dents, il dotait sa belle-fille et son petit-fils d'un trésor qui ne lui appartenait plus, qui ne pouvait plus lui appartenir, qui ne lui avait jamais appartenu.

La chambre des députés aurait ratifié ce don, elle aurait respecté le legs, elle avait quelque intérêt à cela. Mais le peuple veillait ; et en même temps qu'une partie des combattants était entrée aux Tuileries, une autre partie était entrée au Palais-Bourbon. On redoutait les surprises et les escamotages, on voulait s'en préserver.

Lorsque la duchesse d'Orléans, en deuil, s'était présentée dans la salle avec ses deux enfants, le comte de Paris et le duc de Chartres, et accompagnée de son beau-frère, le duc de Nemours, les acclamations ordinaires des centres l'avaient accueillie. Ils avaient crié : « Vive la duchesse d'Orléans ! Vive la régente ! » comme ils allaient crier bientôt : Vive le gouvernement provisoire ! Vive la République ! Le roi est détrôné, — vive le roi ! Les thermomètres politiques subissent les mêmes influences que les thermomètres ordinaires. Celui des dynastiques marquait à une heure et demie, le 24 février, quarante-cinq degrés d'enthousiasme ; à quatre heures, il allait descendre au-dessous de zéro. Le vent aurait changé. Il allait faire froid dans les consciences : la neige de l'égoïsme allait glacer les cœurs !

M. Dupin. l'un de ceux qui avaient amené la duchesse d'Orléans à la chambre, l'avait présentée aux députés, et avait dit, entre autres paroles : « Vous connaissez l'état de la capitale, les manifestations qui ont eu lieu. *Elles ont eu pour résultat l'abdication de Sa Majesté Louis-Philippe, qui a déclaré en même temps qu'il déposait le pouvoir, et qu'il le laissait à la libre transmission sur la tête du comte de Paris, avec la régence de madame la duchesse d'Orléans...* Je demande, en attendant que l'acte d'abdication, qui nous sera remis probablement par M. Barrot, soit parvenu, que la chambre fasse inscrire au procès-verbal les acclamations qui ont accompagné ici et salué dans cette enceinte le comte de Paris comme roi de France, et madame la duchesse d'Orléans comme régente, sous la garantie du vœu national... (1) »

Puis M. Odilon-Barrot était venu à la tribune déclarer que, pour « sauver le pays du plus détestable des fléaux, la guerre civile, il fallait que la couronne de Juillet reposât sur la tête d'un enfant et d'une femme. » Il était convaincu « que la régence de la duchesse d'Orléans et un ministère pris dans les opinions les plus éprouvées, pourraient donner plus de gages à la liberté (2). »

Que veulent donc certaines individualités ambi-

(1) Voir le *Moniteur* du 25 février 1848.

(2) Idem.

tieuses? Où veulent donc arriver certains hommes d'État, lorsque, dans les moments de crise, ils se jettent en pâture une idée fixe, dont ils ne veulent plus se dessaisir ni démordre, lorsqu'elle s'est ancrée profondément dans leur cervelle, et qu'ils essaient de faire partager à ceux qui les entourent? Pourquoi Mazarin voulait-il la régence d'Anne d'Autriche? Pourquoi Talleyrand celle de Marie-Louise? Pourquoi M. O. Barrot celle de la duchesse d'Orléans? Cela a une signification, cela a un but; signification misérable assurément, but d'ambitieux à coup sûr. M. O. Barrot n'aimait pas plus la bru de Louis-Philippe que le prince de Bénévent n'aimait la fille des Césars d'Allemagne. Mais l'un et l'autre, en haine de l'inconnu, qui pouvait bien être la République, avaient mis en avant une régente, bien convaincus de la puérilité majestueuse de cet acte, surtout dans un pays comme la France; mais décidés à abriter leur ambition derrière ce fantôme de royauté. L'ombre de Richelieu visite souvent les imaginations malades ou taries de nos grands hommes d'État. Le pouvoir royal, qu'ils ne tiennent pas du droit divin, ils font tout pour le tenir de l'intrigue et de l'habileté, pour l'exercer en sous-ordre et en sous-œuvre!

M. Odilon-Barrot espérait peut-être à l'aide de subterfuges oratoires arriver à détourner de sa tête et de celle de la France l'épée de Damoclès que le peuple y tenait suspendue depuis vingt-quatre heures. Sachant

ce qu'avaient pu faire les députés d'une chambre qui n'existait plus, le 29 juillet 1830, il espérait que le feraient les députés d'une chambre qui existait encore et dont les deux tiers des membres étaient acquis par leurs intérêts et leurs goûts à la monarchie. Il y a des gens qui aiment à se traîner et à traîner leur pays dans les ornières du passé. Qu'importe après cela que la nation y perde, pourvu qu'ils y gagnent!

Heureusement d'autres hommes étaient là, avec une vue moins courte et une conscience plus nette de la situation. M. de Larochejacquelein, l'un des flétris de Belgrave-Square, l'un de ceux qui, dans le passé, avaient toujours servi les rois, avait élevé la voix pour rappeler à la chambre des députés qu'*elle n'était plus rien!*

Le mot avait provoqué des clameurs, comme on le pense bien; les centres s'étaient récriés, irrités qu'un des leurs osât leur indiquer ainsi leur abdication Ils se croyaient si bien assis sur leurs chaises curules, ces législateurs impuissants! Et au moment où les réclamations s'élevaient plus confuses et courroucées comme le bruit d'une meute aux abois, une foule d'hommes armés, d'ouvriers agitant des drapeaux, avait fait irruption dans la salle des séances et l'hémicycle avait été envahi par les plus hardis, par ceux auxquels n'imposait plus ce spectre sans couleur et sans prestige qu'on nommait la représentation nationale. Ouvriers en bourgerons, artisans aux manches de

chemises retroussées et laissant voir sur leurs bras nus leurs noms blasonnés avec leur sang, étudiants et gardes nationaux, venaient, non pas pour assister servilement à une séance, mais pour la suspendre et poser leurs conditions, leur *ultimatum* de paix ou de guerre.

La duchesse d'Orléans, ses deux fils et les personnes qui l'avaient accompagnée, effrayées de ce tumulte, de cette invasion, de la présence de cette foule étrange qui allait chasser ce troupeau servile de serviteurs dynastiques, la duchesse d'Orléans et sa suite avaient disparu. Le duc de Nemours s'était enfui par l'une des portes latérales. M. Sauzet s'était couvert! C'était un acte de courage, mais, par malheur, le seul dont il devait se rendre coupable dans cette mémorable journée.

Pendant que l'agitation acquérait ce degré d'intensité, que la situation se faisait plus grave et le moment plus décisif, divers orateurs, dont plusieurs étrangers à la chambre, s'étaient succédé à la tribune. Un M. Chevallier, ancien rédacteur de la *Bibliothèque historique*, avait proposé de faire porter le comte de Paris sur les boulevarts, de l'élever sur un pavois, à l'antique mode franque, et de le faire ainsi proclamer roi de France, de par la volonté populaire!

Le citoyen Dumoulin, commandant de l'Hôtel-de-Ville, en 1830, avait succédé à cet orateur mal avisé, à la proposition intempestive duquel la foule avait

répondu par son cri : *La déchéance, plus de Bourbons ! A bas les traîtres !* et cet officier s'était écrié : « Le peuple a reconquis son indépendance et sa liberté aujourd'hui comme en 1830. Le trône vient d'être brisé aux Tuileries et jeté par la fenêtre ! » Puis il avait posé la hampe d'un drapeau tricolore sur le marbre de la tribune dont s'étaient alors emparés MM. Crémieux, Lamartine et Ledru-Rollin.

Des clameurs redoutables s'étaient fait entendre de nouveau. Des députés, étourdis par tout ce qu'ils voyaient, par tout ce qu'ils entendaient, s'étaient retirés avec précipitation. D'autres étaient restés pour connaître l'issue de ces événements. C'étaient les plus curieux ou les moins oppressés par les remords. Ledru-Rollin avait demandé du silence, et s'adressant aux braves patriotes qui garnissaient l'hémicycle : « Au nom du peuple que vous représentez, je vous demande le silence ! » avait-il dit d'une voix forte et accentuée. Et des voix nombreuses, fortes et accentuées comme la sienne, avaient répété : « Au nom de M. Ledru-Rollin, silence ! » Et le silence s'était fait, comme il pouvait se faire dans cette fournaise de passions et d'intérêts, et le député du Mans avait repris : « Au nom du peuple partout en armes, maître de Paris, quoi qu'on fasse, je viens protester contre l'espèce de gouvernement qu'on est venu proposer à cette tribune. Je ne fais pas comme vous une chose nouvelle, car en 1842, lors de la discussion de la loi de régence,

seul dans cette enceinte j'ai déclaré qu'elle ne pouvait point être faite sans un appel au pays..... Depuis deux jours nous nous battons pour le droit ! Eh bien ! si vous résistez, si vous prétendez qu'un gouvernement par acclamation, un gouvernement éphémère qu'emporte la colère révolutionnaire, si vous prétendez que ce gouvernement existe, nous nous battrons encore au nom de la Constitution de 91 qui plane sur le pays, qui plane sur notre histoire et qui veut qu'il y ait un appel fait à la nation pour qu'une régence soit possible..... Ainsi pas de régence possible, ainsi qu'on vient d'essayer de l'implanter d'une façon que je dirai véritablement singulière et usurpatrice..... Au nom même du droit que, dans les révolutions même, il faut savoir respecter, car on n'est fort que par le droit, je proteste, au nom du peuple, contre votre nouvelle usurpation... et je demande, pour me résumer, un gouvernement provisoire, non pas nommé par la chambre, mais par le peuple. Un gouvernement provisoire et un appel immédiat à une convention qui régularise les droits du peuple. »

Des applaudissements unanimes avaient accueilli ce discours prononcé avec émotion, quoique d'une voix ferme. Il est vrai qu'il était très habile et très éloquent ; mais n'était-il pas un peu long? Parler, parler lorsqu'il faut agir. Les hommes politiques sont incomplets. M. de Lamartine qui, après Ledru-Rollin, était venu parler à la tribune, avait aussi

demandé un gouvernement provisoire. Mais son discours avait encore été plus long, plus délayé, d'une forme plus élégante mais plus inopportune.

Un gouvernement provisoire était, en effet, la seule chance de salut qui restât au pays. Il n'engageait à rien, il ne compromettait pas l'avenir et il rassurait le présent. Il était nécessaire pour préparer la nation à la vie nouvelle qu'elle allait recevoir, au baptême social auquel on allait l'appeler. Et puis il fallait rassurer les trembleurs, ceux qui s'épouvantent des commotions politiques et ne voient que des désastres particuliers dans les bonnes fortunes générales. Il fallait contenter les faibles d'esprit et de cœur qui se lamentent lorsqu'un pays est pour vingt-quatre heures privé de son monarque, grue ou soliveau, et qui ne comprennent pas plus un peuple sans chef qu'un corps sans tête. Que ce chef fût le comte de Paris ou une réunion de citoyens nommés par l'acclamation populaire, peu leur importait; mais ils voulaient que les barricades s'apaisassent et que le commerce reprît ses allures. Un gouvernement provisoire était donc indispensable, mais il fallait, sans discourir plus longtemps, le proposer et passer immédiatement à l'élection des membres qui devaient composer ce gouvernement.

Depuis quelques instants la chambre des députés n'existait plus ni de fait ni de droit. C'est à peine si quelques-uns de ses membres restaient encore sur

leurs bancs, et son président, M. Sauzet, scandalisé autant qu'effrayé des propositions révolutionnaires, des motions républicaines qui arrivaient à ses oreilles habituées à des bruits plus constitutionnels et plus parlementaires, M. Sauzet avait disparu, comme Romulus, au milieu de la tempête ! D'ailleurs, des masses compactes de combattants avaient envahi les places abandonnées forcément par leurs premiers occupants; des hommes, les mains armées de fusils et le visage armé de colère, avaient prononcé la dissolution de cette Assemblée, et l'honorable M. Dupont (de l'Eure) avait remplacé M. Sauzet au fauteuil de la présidence. Il ne s'agissait donc plus que de proposer les noms des membres du nouveau gouvernement. Il y avait une assemblée nouvelle, une véritable chambre de représentants du peuple, pour accueillir ou repousser les noms proposés.

De toutes parts des voix d'ouvriers, d'étudiants, de bourgeois, réclamaient les noms qui devaient composer le gouvernement provisoire. Mais le tumulte dominait les réclamations et le silence ne s'obtenait pas. Il fallait avoir une voix de Stentor pour l'obtenir. M. Crémieux l'essaya pourtant. On lui présenta une liste, deux listes, trois listes, mais il refusa de les lire. Pourquoi ? Eh ! mon Dieu, parce que son nom ne se trouvait sur aucune de ces listes. Faiblesse humaine ! Le *moi* se trahit toujours aux instants où il devrait le plus s'oublier.

Tant bien que mal, néanmoins, les noms furent proclamés. Ceux de MM. Dupont (de l'Eure), Lamartine, Ledru-Rollin, Arago, Marie, Bureaux de Pusy, Georges Lafayette, furent successivement proposés. Les cinq premiers passèrent presque sans difficulté, mais les deux derniers soulevèrent de justes réclamations. M. Bureaux de Pusy, présent, fit un geste de refus, et l'on n'en parla plus. Quant à M. Georges Lafayette, il portait un nom honorable, mais l'influence du nom et du cheval blanc était morte.

Cinq membres, une pentarchie, ne pouvaient suffire. S'entendre sur le choix des autres était à peu près impossible. M. Lamartine prit aussitôt le parti de se rendre à l'Hôtel-de-Ville et un certain nombre de citoyens, ses admirateurs apparemment, l'y suivirent. La salle des séances, et surtout l'hémicycle continuèrent à être envahis par des flots pressés et impatients.

Ledru-Rollin, profitant du moment où le tumulte était moins grand, et s'emparant de la tribune, dit alors : « Citoyens, nous allons faire quelque chose de grave... Écoutez-moi. Un gouvernement provisoire ne peut pas se nommer d'une façon légère. Voulez-vous me permettre de vous lire les noms qui semblent proclamés par la majorité ? A mesure que je lirai les noms, selon qu'ils vous conviendront ou ne vous conviendront pas, vous crierez *oui* ou *non*. » On acquiesça et Ledru-Rollin lut :

Dupont (de l'Eure)? et l'on répondit oui, avec un tonnerre d'applaudissements. La probité politique est si rare qu'on se montre émerveillé lorsqu'on la rencontre.

— Arago ? Oui.

— Lamartine ? Oui.

— Ledru-Rollin ? Oui.

— Garnier-Pagès ? Oui et non. Ceux qui disaient oui étaient ceux qui se souvenaient du Garnier-Pagès mort en athlète, dans l'arène et la pauvreté ; ceux qui disaient non connaissaient probablement l'héritier de Garnier-Pagès...

— Marie ? Oui et non.

— Crémieux ? Oui.

Cela faisait sept noms, sept hommes connus, il est vrai, mais dont deux ou trois à peine méritaient le suprême et périlleux honneur de monter au Capitole pour remercier les dieux et sauver le pays. Deux ou trois seulement voulaient la République, et aucun d'eux n'osa en évoquer le souvenir dans cette séance du Palais-Bourbon. Cela ressemblait beaucoup à une mystification ; mais le peuple, qui le voyait bien, avait encore ses barricades et ses armes. Il les avait employées pour chasser un gouvernement tyrannique, il les emploierait pour renverser un gouvernement semblable.

M. Ledru-Rollin ayant invité les citoyens présents à se rendre avec lui à l'Hôtel-de-Ville pour y prendre

en commun les délibérations relatives aux intérêts de tous, la séance avait été levée, la foule s'était peu à peu retirée, et à quatre heures de l'après-midi la Chambre des députés était complétement évacuée.

VII.

Les membres du nouveau gouvernement s'acheminaient vers l'Hôtel-de-Ville, suivis d'une foule nombreuse et enivrée par le triomphe, à l'heure même où le monarque détrôné s'acheminait tristement vers l'exil, accompagné seulement des principaux membres de sa famille, mornes et désolés comme lui. Pendant que Ledru-Rollin, Lamartine et Dupont (de l'Eure) s'en allaient, portés autant que traînés par les bras nerveux qui cherchaient leurs mains pour les serrer, Louis-Philippe s'en allait, au trot de mauvais chevaux, dans une voiture de louage, dans un fiacre, et fuyait sa capitale comme jadis l'avaient fuie Louis XVI et Charles X, comme Charles X surtout dont le nom revenait sans cesse et comme fatalement sur ses lèvres et dans son esprit obsédé. Aux nouveaux venus, aux préférés de l'engouement populaire toutes les caresses, toutes les bénédictions du peuple. A lui, vieillard opiniâtre, monarque entêté, tout puissant encore la veille, aujourd'hui proscrit, fugitif, condamné, à lui toutes les malédictions et toutes les

humiliations. Lui, qu'on avait cru si riche, qu'on avait dit l'égal de Nabab, n'avait plus pour continuer sa route, calvaire fait de sarcasmes et de hontes, que l'argent strictement nécessaire pour la défrayer; la précipitation du départ ne lui avait pas permis d'emporter de ses Tuileries ce qu'il aurait voulu en emporter, pour parer aux péripéties du voyage.

A Saint-Cloud, M. de Montalivet, l'intendant de sa liste civile, celui qui connaissait mieux que personne les besoins et les dépenses du monarque, avait été forcé de s'adresser aux officiers de l'escorte pour les prier de réparer autant qu'il était en eux, l'absence du numéraire, et la collecte avait produit une somme de deux cents francs, un trésor pour une telle situation! Puis Louis-Philippe était parti, sans avertir, avec sa famille, voulant ainsi mettre quelques lieues entre lui et ceux dont l'indiscrétion aurait pu compromettre sa sûreté ou trahir l'itinéraire de son voyage, et M. de Montalivet avait annoncé ce départ subit aux officiers en ces termes :

« Messieurs, le roi est parti, nous n'avons plus qu'à retourner à Paris ! »

Ceux d'entre eux qui s'attendaient à des remercîments, de la bouche auguste du monarque, durent être blessés de ce sans façon, d'autant plus qu'en agissant comme ils l'avaient fait, ils n'avaient peut-être pas cédé tout-à-fait aux suggestions pures du dévouement, car le dévouement ne murmure jamais, ne se

blesse jamais de rien, et ils avaient été blessés, et ils avaient murmuré.

A Versailles il n'y eut pas de chevaux de poste pour l'humble voiture qui emportait une monarchie en désarroi sous un ciel étranger, et l'on fut obligé d'emprunter des chevaux de remonte qui se trouvèrent sous la main pour ne point perdre un temps inutile dans l'attente. Le préfet et le maire avaient fait tout ce qu'ils avaient pu pour être agréables, en cela, à ce roi dont il plaignait le malheur. L'infortune, méritée ou non, a un charme dont on se défend malaisément; c'est là le côté le plus honorable de la nature humaine.

De Versailles à Houdan le trajet n'est pas long. Il fut effectué au trot ardent des chevaux pris à Versailles ; mais à Houdan de nouveaux obstacles se présentèrent, et Louis-Philippe n'arriva à Dreux que longtemps après l'heure fixée. Des souvenirs néfastes traversèrent son esprit bourrelé par les remords et par les inquiétudes. Et puis Dreux ! le saint-Denis de sa famille ! Dreux où il avait vu deux fois ensevelir deux moitiés aimées de son cœur :— son fils aîné, sa sœur, les deux pôles de sa vie, ses deux espérances, ses deux orgueils que la tombe lui avait pris et qu'elle ne devait plus lui rendre ! Il fuyait Paris en révolution et sa course fièvreuse aboutissait aux caveaux funéraires, où reposaient ses affections, et où ne reposerait plus personne d'entre les siens!

Cette fuite honteuse, par une soirée d'hiver, lui rappelait trop la nuit d'orage où la voiture funèbre, qui contenait les restes mortels de son fils aîné, passait sous des arcs de triomphe funéraires, élevés dans tous les villages que devait traverser le cortége! Nuit épouvantable, pleine de sombres murmures et de sinistres avertissements, dédaignés et chassés sans doute, ou accueillis si avant dans l'âme du monarque que les yeux du père en étaient restés secs! Est-ce qu'une loi de l'étiquette défend aux rois de pleurer sur les êtres aimés et perdus? Parce qu'on porte une couronne, n'a-t-on point d'entrailles, par hasard? Est-ce que l'insensibilité est l'apanage intime des élus de Dieu? Quel blasphème! Quelle interprétation impie de la loi souveraine! Quelle mutilation insensée de l'œuvre de la nature!

Ces réminiscences attristantes, ces souvenirs navrants avaient plongé le roi dans un abattement profond dont il ne sortit que le lendemain matin, lorsqu'il fallut quitter Dreux où était parvenue la nouvelle de sa déchéance! Le nom de Charles X lui revenait encore aux lèvres, quelque obstination qu'il mît à chasser cette évocation d'un passé qu'il touchait du doigt.

La parenté d'événements qui caractérisaient la chute de ces deux monarques était grande, en effet, plus grande que leur parenté du sang. Louis-Philippe avait succombé après une lutte de trois jours, comme

son cousin; un mardi, un mercredi et un jeudi, comme son cousin; à cause d'ordonnances liberticides, comme son cousin ; quelques semaines après la prise du chef de l'Algérie, comme son cousin après la prise d'Alger; à l'âge de 74 ans comme son cousin; présentant pour régente sa belle-fille, et pour roi son petit-fils, l'une âgée de 30 ans, l'autre de 10 ans, comme son cousin; voyant son abdication repoussée et sa déchéance proclamée, comme son cousin; enfin partant de Paris pour saint-Cloud, de saint-Cloud pour Trianon, et à Trianon prenant la *route des Etangs*, toujours comme son cousin !

Où trouver une plus étrange coïncidence d'événements? Et Louis-Philippe n'avait-il pas raison de répéter avec la tristesse de l'agonie : « Comme Charles X ! comme Charles X ! »

Holy-Rood avait précédé Claremont; et sur leur chemin qu'ils arrosèrent de leurs larmes, — larmes de regret et de désespoir, — les derniers hôtes des Tuileries durent retrouver la trace des pas laissés sur le sable par l'inhabile Bourbon de 1830. Je le repète, chemin du trône ou route de l'exil sont les mêmes pour tous les monarques desquels on peut dire, comme le général Dumouriez : « Ils n'ont rien oublié, et rien appris ! » Et si nous devions avoir encore une royauté — ce qu'à Dieu et au peuple ne plaise ! — royauté de droit divin ou royauté impériale, nous n'aurions qu'à nous placer sur le bord de la route

prise en 1830 et en 1848 par les fugitifs découronnés, et, comme Macbeth dans l'antre des sorcières, nous verrions passer bientôt une ombre royale, puis une autre ressemblant d'une étrange façon aux ombres déjà évanouies, et nous pourrions nous lever alors, joyeux et grandis : ce dernier fantôme royal serait passé !

VIII.

Tout n'était pas fini, assurément, bien que Louis-Philippe fût en fuite et son trône en cendres. La duchesse d'Orléans qui, si elle n'avait point d'ambition pour elle-même, en avait du moins pour son fils, appelé à succéder à son grand-père par une loi votée par les deux chambres, — la duchesse d'Orléans était encore à Paris ; elle était aux Invalides, sous la garde du vieux maréchal Molitor, ex-courtisan de Goritz, assez embarrassé de la responsabilité qu'elle attirait sur sa tête, par parenthèse.

La princesse Hélène de Mecklembourg-Schwerin avait encore des amis, ceux de son beau-père, ceux de son mari, dont la mort déplorable avait laissé, je dois le dire, de sympathiques regrets. Ces amis pouvaient tenter quelque chose ; la forteresse de Vincennes était encore garnie de troupes qui ignoraient l'issue de la lutte, et avec leur concours, on pouvait tenter cette lutte de nouveau, pour le plus grand profit d'un enfant et d'une femme.

Il était donc important, nécessaire, prudent surtout, de ne pas laisser plus longtemps la capitale sans un gouvernement quelconque qui la rassurât et qui dirigeât le mouvement révolutionnaire. C'était dans ce but que Ledru-Rollin et Lamartine s'étaient successivement dirigés vers l'Hôtel-de-Ville, pour y recevoir leur investiture populaire, pour faire donner à leurs noms la consécration solennelle.

L'Hôtel-de-Ville était déjà la conquête du peuple. Un détachement de gardes municipaux, qui avait été chargé d'en défendre les abords, avait rendu les armes, et abandonnant chevaux et uniformes, s'était prudemment retiré.

Ces soldats avaient, en cela, imité les membres du conseil général de la Seine qui, réunis en assemblée extraordinaire, avaient, à l'apparition des baïonnettes et des flots tumultueux des combattants, quitté leurs places et la salle des délibérations, après avoir nommé M. Garnier-Pagès maire de Paris, et MM. Léon de Malleville et Gustave de Beaumont ses adjoints ; ces trois messieurs leur ayant été dépêchés par Odilon-Barrot, pour proposer et faire proposer la régence !

Lorsque Lamartine et Ledru-Rollin, suivis l'un et l'autre d'une foule passionnée, heureuse, fière de la liberté qu'elle venait de reconquérir, entrèrent dans l'Hôtel-de-Ville, une autre foule qui l'avait envahi et qui avait précédé cette dernière, courait,

tumultueuse et désordonnée, dans tous les corridors, dans toutes les cours, dans toutes les salles, et ce ne fut qu'à grand'peine qu'ils parvinrent l'un et l'autre jusqu'à la table de la salle où, quelques instants auparavant, la question de la régence s'était agitée, et où M. Garnier-Pagès, mieux éclairé sur la signification des événements, avait laissé tomber le brouillon d'une liste des membres devant composer le gouvernement provisoire. Preuve évidente de l'oblitération de certains esprits à de certaines heures, voici quelle était cette liste :

GOUVERNEMENT PROVISOIRE :

MM. DUPONT (de l'Eure),
BLANQUI,
GARNIER-P.....

Qu'était ce modeste Garnier-P...? M. Pagès, cela ne fait aucun doute. M. Pagès, le Saint-Esprit de cette trinité gouvernementale qu'il avait improvisée avec tant d'à-propos, croyait que cela devait suffire pour le moment et pour faire face aux éventualités et aux événements de toute nature. M. Dupont (de l'Eure) n'était mis là, selon toute apparence, que pour la forme. Il n'y avait véritablement que deux hommes; Blanqui et M. Garnier-P....; la force et l'idée, le bras qui exécute ce que la tête a conçu. Sublime imagination!

Cette liste, indiquant l'idée d'un triumvirat, n'é-

tait pas la seule qui eût été faite, d'ailleurs. Le journal la *Réforme* et le journal le *National* avaient fait chacun la sienne, au bruit de la fusillade.

Celle de la *Réforme* avait été lue dans la cour de l'hôtel Bullion, par Louis-Blanc, en présence de quatre ou cinq cents citoyens.

Celle du *National* avait été lue à la chambre par M. Crémieux.

La première contenait les noms de Louis-Blanc, Ledru-Rollin, Flocon, Arago, Dupont (de l'Eure), Lamartine, auxquels on avait joint le nom du citoyen Albert, ouvrier mécanicien, dont l'influence sur les ouvriers était connue. La seconde liste avait été composée, déchirée et recomposée plusieurs fois. On y avait placé certains noms, qu'on avait biffés pour les remplacer par d'autres noms jugés plus sympathiques à la foule, et enfin on en avait fait une dont la rédaction, confiée à M. Marrast, avait prévalu. Cette liste était une fusion avec celle de la *Réforme* dont le *National* avait eu connaissance; les listes antérieures avaient été brûlées.

Toutes cependant ne l'ont pas été, et celle-ci, entre autres, due à M. Charles Thomas, a bien sa signification :

GOUVERNEMENT PROVISOIRE :

MM. LAMARTINE,
ARAGO,
ARMAND MARRAST,

GARNIER-PAGÈS,
ODILON BARROT,
MARIE,
LEDRU-ROLLIN,
LOUIS-BLANC, secrétaire.

Qu'en dites-vous ?

La salle des délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, où s'étaient réunis quelques-uns des membres désignés pour faire partie du gouvernement provisoire, était littéralement encombrée. Il y avait là un spectacle curieux, je vous jure. On y entendait, par moments, résonner des crosses de fusils, des cris rauques poussés par de fortes poitrines, des exclamations confuses, toujours bruyantes, au milieu desquels on distinguait les discours des orateurs montés sur une espèce d'estrade très large et très longue.

Les portes de l'Hôtel-de-Ville étaient ouvertes à tout venant, et d'instant en instant, la foule, toujours plus ardente, toujours plus désordonnée, montait en rangs épais les escaliers et obstruait les issues. La chaleur était étouffante. Les rumeurs les plus diverses et les plus étranges planaient électriquement sur ces masses sans cesse renouvelées de curieux et de citoyens venus là pour veiller au salut de la République. La fièvre était dans tous les cerveaux, tous les cœurs étaient haletants.

Qu'allait-il sortir de tout cela ? Le peuple voulait la République, et la bourgeoisie ne savait pas ce qu'elle

voulait. En tous cas, elle ne voulait pas de la République. Il y avait à redouter ses influences sur l'esprit des membres du gouvernement parmi lesquels déjà elle avait des représentants avoués qui, à la Chambre des députés ou dans cette salle même où l'on délibérait maintenant, s'étaient montrés favorables au projet de régence.

Ledru-Rollin, arrivé le premier, accueilli par des hourras sympathiques, par des serrements de mains énergiques, avait pris place au bureau qui s'était improvisé pour discuter les questions avant l'arrivée du gouvernement; et, aux interpellations à brûle-pourpoint qui lui avaient été faites, Ledru-Rollin avait répondu avec beaucoup d'énergie, de chaleur et de sincérité : « Qu'il reconnaissait que le mandat de membre du gouvernement provisoire qu'il avait reçu à la Chambre des députés, n'avait pas de caractère légal; qu'il n'avait de mission à recevoir que du peuple, seul souverain désormais, et que républicain de cœur, de parole et d'action, il n'hésitait pas à proclamer la République, comme étant le gouvernement populaire, le seul possible. » Ces paroles avaient reçu d'unanimes applaudissements, elles avaient eu leur baptême de sympathies. C'était la ratification de l'élection du palais Bourbon.

Après le citoyen Ledru-Rollin, M. de Lamartine, auquel on avait fait les mêmes questions et qui avait mis dans ses réponses cette ambiguité poétique dont

il faisait assez volontiers usage, mais dont on eut, ce jour là, le tort grave de se contenter, parce que, dans sa profession de foi, il plaça de pompeuses déclamations sur l'admirable attitude du peuple, sur sa générosité après la victoire, etc, etc, toutes choses que le peuple, par parenthèse, savait pour le moins, aussi bien que M. de Lamartine. Il se résumait ainsi, pour éviter de répondre catégoriquement s'il était ou non pour la République : « La situation est grave. Nommer un gouvernement est une grave responsabilité. On ne connaît pas les graves conséquences d'un pareil acte. » A cause de cette gravité précisément, M. de Lamartine aurait dû préciser davantage et se prononcer pour ou contre l'établissement du gouvernement républicain. Des phrases de rhéteur et de poète lorsqu'il faut des paroles brèves, concises et significatives, c'est montrer peu de tact ou trop; c'est de la faiblesse ou de la ruse.

Quoi qu'il en soit, M. de Lamartine, malgré son lyrisme qui ne concluait point, et le citoyen Ledru-Rollin, à cause de sa profession de foi franche du collier, comme on dit chez nous autres ouvriers, — M. de Lamartine et M. Ledru-Rollin avaient été acceptés comme membres du gouvernement provisoire et ils s'étaient rendus immédiatement dans une salle voisine, transformée en salle du conseil, où déjà siégeaient MM. Garnier-Pagès, Crémieux, Marie, Arago et Armand Marrast. Ces nouveaux magistrats trou-

vaient apparemment suffisante l'investiture qu'ils avaient reçue et que quelques-uns d'entre eux s'étaient fait donner au Palais-Bourbon. Peu leur importait la ratification de l'assemblée révolutionnaire qui s'était improvisée à l'Hôtel-de Ville pour prévenir tout escamotage.

Ce sans façon avait même été remarqué et peu s'en était fallu qu'on ne le traitât sévèrement.

Quant au vénérable Dupont (de l'Eure), il lui avait suffi de se présenter pour être accepté, presque sans contestation. L'émotion, la chaleur étouffante de la salle, la faiblesse de son grand âge, tout avait plaidé puissamment en sa faveur; il s'était, d'ailleurs, trouvé mal fort à propos, au moment où un orateur allait lui demander quelques explications sur ses relations avec certains noms monarchiques.

Quant à Flocon et à Louis Blanc, partis ensemble de la *Réforme*, ils étaient entrés ensemble à l'Hôtel-de-Ville et dans la salle de l'assemblée révolutionnaire. Flocon avait résumé, assez brillamment, les questions brûlantes du moment; il avait puisé, dans sa conscience d'honnête homme, une magnifique allocution qui avait eu pour effet immédiat de le faire accepter à la presque unanimité.

Louis Blanc, après lui, avait trouvé d'éloquentes inspirations dignes de l'historien énergique et concis de l'*Histoire de dix ans*. Si quelque sténographe, perdu dans la foule, a recueilli le discours qu'il pro-

nonça, ce jour-là, sur cette table, en présence de cette foule enivrée, on y verra que Louis Blanc ne mentit point aux promesses de son début.

Les membres du nouveau gouvernement, réunis en salle du conseil, la séance du comité révolutionnaire, constitué en permanence, avait continué. Diverses motions avaient été faites, quelques noms avaient été jetés pour être discutés et pour être ajoutés, si besoin en était, à la liste adoptée des membres du gouvernement provisoire.

Parmi ces noms, les uns étaient étranges, les autres burlesques, car tout événement a deux faces, tout tableau a deux aspects ; car, dans la vie, la farce coudoie le drame, comme le rire se heurte aux larmes. Après les noms, plus ou moins républicains, que l'on avait admis, on en proposait qui, de près ou de loin, n'appartenaient point à la démocratie. M. Odilon-Barrot, par exemple, M. Lamoricière, M. Louis-Napoléon. Un amateur de facéties avait lancé le nom du maréchal Bugeaud, un autre avait proposé celui de Louis-Philippe...

IX.

La nuit était venue, et avec la nuit ces éblouissantes illuminations, ces luxuriantes farandoles que vous savez et qui firent croire, ce soir-là, que la joie

avait détrôné la tristesse, comme la liberté avait détrôné la tyrannie.

Il n'est donné à aucune mémoire humaine d'oublier jamais un spectacle semblable à celui que présenta Paris dans la nuit du 24 au 25 février.

Des rubans de lumière couraient dans toute la longueur des quais, des places et des rues. De l'Arc-de-Triomphe, dont les bas-reliefs étonnés semblaient tressaillir d'aise dans leur enveloppe de pierre, — jusqu'aux deux colonnes de la barrière du Trône, — de la barrière des Amandiers à la barrière Montparnasse, de l'Est à l'Ouest, un vent de fête soufflait sur la cité si superbement parée, si joyeusement rutilante de lumières et de bruits. Toutes les fenêtres étaient ornées de lanternes vénitiennes et de lampions ; presque toutes les maisons étaient pavoisées de drapeaux. C'était, non pas un éclairage de commande, non pas un enthousiasme payé, mais une illumination spontanée, mais un enthousiasme véritable ; enthousiasme universel et qui tenait du délire ; illumination générale et qui tenait de la féerie.

Il y avait bien, çà et là, quelques taches à ce soleil nocturne, quelque ombre à cette joie, quelques traces de sang sur ces fleurs. Mais, est-ce que toute médaille humaine n'a pas un pénible revers? La lueur sinistre de l'incendie du Château-d'Eau se mêlait bien aux flammes superbes des feux de joie des barricades ; les râles des mourants se mêlaient bien par-

tois aux clameurs éclatantes des bivouacs. Mais, qu'était cela! Cette journée, après tout, qui était un triomphe pour l'indépendance, n'avait pas coûté plus de déchirements à l'humanité que les journées néfastes des noces royales, — noces de Louis XVI et de Marie-Antoinette, du duc d'Orléans et de la princesse Hélène ; — les rues de Paris renvoyaient moins d'échos lugubres que la vaste plaine du Champ-de-Mars. Et puis les soins que l'on prodiguait avec tant de dévouement aux blessés, les consolations que l'on donnait si fraternellement aux mourants dans les ambulances et dans les hôpitaux ; l'héroïsme d'une partie de la population, qui, les pieds dans l'eau, aidait de toutes les forces que lui avait laissées le combat à éteindre le grand incendie du Château-d'Eau, — tout cela voile bien des tristesses, efface bien des larmes, atténue bien des fautes! D'ailleurs, toute journée a son lendemain, tout rêve a son réveil. Après le jour du triomphe, de la joie et des embrassements, devait venir le lendemain des funérailles; après le rêve du bonheur, devait venir le réveil de la misère. Paris oubliait tout cela ce soir-là, et il avait raison d'oublier. Qui donc oserait lui en faire un crime?

Je ne veux pas prendre à partie ici les écrivains mal intentionnés qui se plaisent chaque jour à traiter le peuple comme un composé de *pillards*, de *brigands*,

de *misérables* et de *forcenés* (1), j'aurais trop beau jeu, vraiment, à leur rappeler Paris sans chefs, sans gouvernement, sans loi, et les propriétés respectées, plus que respectées, gardées par les combattants de la veille et de la journée, épuisés cependant, mais pleins de sollicitude pour leur honneur, et préférant la fatigue, le mal, la mort même, au bout de la fatigue et du mal, à un seul reproche de lâcheté ou d'infamie.

Paris sans gouvernement! La capitale du monde civilisé, le centre des arts et des richesse, sans chefs! Bien des peureux, bien des bourgeois, bien des imbéciles, n'osèrent point se livrer au sommeil, de peur d'accidents; ils s'endormirent pourtant, malgré le bruit de fête et le tumulte de l'enivrement qui battaient leurs murailles cadenassées, et le lendemain, en s'éveillant, beaucoup durent avoir honte de leurs soupçons de la veille, en s'apercevant que rien ne manquait à leurs trésors, pas même l'humble parcelle de cette *boue jaune* (2) qui eût servi à l'existence d'un jour pour les familles des combattants que l'aube avait surpris sommeillant, le fusil entre les jambes, sur le seuil de leurs portes.

Et qu'on ne dise pas, — insulte dérisoire, calom-

(1) Comme je n'invente rien de ces ridicules accusations, je renvoie le lecteur aux journaux de l'*ordre*, et principalement à la *Revue des deux mondes*, du mois de juin 1849, article de M. de Saint-Priest, et du mois de juillet, article de M. E. Forcade.

(2) Mirabeau.

nie gratuite! — que *le lion ne rugit pas, ne mordit pas*, parce qu'*on l'avait muselé à temps*. La métaphore est noble, elle est fraternelle. Non, le lion n'était pas muselé, et si l'envie lui était venue de mordre, — belles dames et fiers écrivains monarchiques qui savez bien que cette envie ne pouvait pas lui venir, — vous auriez senti sur vos chairs paresseuses la pointe aiguë de ses dents, allongées par la faim et par l'abstinence des joies qui sont votre vie quotidienne, à vous!

J'appuie là-dessus, parce qu'on m'y force. Paris fut, pendant une journée, livré à lui-même,— et les prisons ne vomirent rien de leurs hôtes hardis, et tout se passa, moins la contrainte et plus l'enthousiasme, comme sous le règne de Louis-Philippe, alors que la monarchie avait à son service une armée de procureurs, de sergents et de mouchards! Caussidière n'était pas encore nommé préfet de police.

Et, à ce propos, un fait curieux, que personne n'a consigné jusqu'ici, mais que ma conscience d'historien me défend de passer sous silence : — lorsque les portes de la préfecture de police, —gardées par de nombreux gardes municipaux et par quelques bataillons d'un régiment de ligne, trois mille hommes environ, — lorsque les portes eurent été ouvertes sous la pression du peuple armé, qui avait été accueilli la crosse de leurs fusils en l'air par les soldats, rangés dans la cour de l'hôtel, les agents de police s'étaient

réfugiés dans la maison n° 3 de la rue de Jérusalem, et en étaient ressortis avec des brassards rouges pour veiller à l'ordre et à la sûreté publique. Je ne rechercherai pas le mobile de cette conduite, il me suffit de citer l'acte, honorable en soi, utile et louable au fond ; chacun l'appréciera.

C'était à deux heures de l'après-midi qu'avait été prise la Préfecture ; une foule de combattants assez compacte s'y était portée pour y déloger, non pas le préfet de police, M. Delessert, il n'y était plus, mais la garde municipale, qui s'y trouvait. D'ailleurs, c'était une position importante qu'il ne fallait pas laisser au pouvoir des amis de la monarchie, si la monarchie en avait encore. Une affiche venait d'être apposée sur les murs de la rue de Jérusalem, à deux pas des sentinelles, une affiche émanant de la barricade du collége de France, et portant en substance que la royauté étant abolie, il fallait proclamer la République et organiser une convention.

Après l'apposition de cette affiche, la foule avait fait irruption dans cet étranglement de rue et s'était arrêtée un instant devant les portes closes. Aucun coup de fusil n'avait été tiré, ni du côté des assaillants, ni du côté des assiégés. Un jeune homme monté sur la guérite avait interpellé l'aide-de-camp du maréchal Bugeaud qui avait paru à une fenêtre avec quelques personnes. Il lui avait annoncé la prise des Tuileries, la fuite du roi, la victoire du peuple, et lui avait dit

de faire ouvrir les portes de la Préfecture, promettant, au nom du peuple, qui d'avance avait ratifié sa promesse, d'en laisser sortir saine et sauve la garnison, pourvu cependant qu'elle consentît à mettre bas les armes. Et les portes avaient été ouvertes, et gardes municipaux et soldats de la ligne avaient rendu leurs armes, après de touchants embrassements et de fraternelles poignées de main. Un officier de la ligne seul n'avait pas voulu rendre son épée, et le peuple, comprenant l'honorable sentiment qui lui dictait cette sorte de révolte contre son autorité souveraine, l'avait amnistié dans son cœur, et l'avait laissé libre d'aller mettre son épée au service de la duchesse d'Orléans.

Une fois maître de la place, le peuple avait improvisé une garde pour veiller sur les prisonniers qui, au bruit de l'insurrection, avaient espéré. Et dans la soirée, lorsqu'il était arrivé, investi du titre de préfet de police par décret du gouvernement provisoire, le citoyen Caussidière avait trouvé sous sa main des hommes énergiques et sûrs, avec le concours desquels il avait pu parer aux éventualités du moment, qui l'avaient aidé à propager le mot d'ordre sur les barricades et qui veillaient, le doigt sur la détente de leurs fusils. Ce fut grâce à ces citoyens que quelques-unes des barrières de Paris furent gardées, la barrière de la Glacière notamment, par laquelle était parti un régiment de dragons en disant : « Nous reviendrons et vous le paierez cher. »

X.

Le nouveau gouvernement, entré en séance dans la chambre du Conseil à sept heures, n'en était sorti que longtemps après, et les patriotes accourus là pour attendre, avaient trop longtemps attendu; ils commençaient à murmurer. Le peuple a une patience relative. Il avait mis dix-huit années à se résoudre, il voulait que le gouvernement choisi par lui fût prêt en quelques minutes à faire face à tous les événements. Cette impatience était légitime; mais cela ne l'empêchait pas d'être injuste

Au milieu des plus turbulents il y avait des citoyens plus calmes, qui employaient leurs efforts et leur éloquence à modérer cette fougue et ces soupçons qui perçaient déjà, non pas avec amertume, mais avec une colère mal contenue. Les souvenirs de 1830 étaient si présents à toutes les mémoires, qu'il était en quelque sorte permis, et excusable en tout cas, de redouter les influences qui nous avaient alors amené le duc d'Orléans. Une partie du peuple redoutait un escamotage; l'autre partie, confiante dans son droit, confiante surtout dans les intentions des hommes qui, comme Ledru-Rollin et Louis Blanc, avaient donné de nombreuses preuves de patriotisme, attendait avec la sérénité de la force. Le seul Lafayette

du gouvernement provisoire, c'était Lamartine. Il n'avait pas de cheval blanc pour escompter sa popularité au profit d'un prince, d'un enfant ou d'une femme, — mais il avait l'auréole de son talent, et c'était là ce qu'il y avait le plus à craindre. Ce fut lui que le gouvernement provisoire choisit bientôt pour aller porter des paroles qui rassurassent cette foule irritée dont les grondements impétueux étaient arrivés jusqu'à son oreille. Il était huit heures.

Lamartine parut, pâle et grave, la tête oscillante sous les pulsations de son esprit, la poitrine gonflée sous les battements de son cœur. Des mains cherchèrent les siennes, on l'embrassa, on le porta jusqu'à l'Assemblée révolutionnaire. Le peuple ne sait pas bouder longtemps, et sa colère était une bouderie.

Hissé sur le bureau dominant toutes les têtes, — houle humaine sur les ondulations de laquelle couraient des rayons et des ombres bizarres, produits par l'insuffisance des lumières apportées, — hissé sur le bureau qui avait jusque-là servi de tribune, Lamartine parla, et, comme toujours, son langage fut d'une déplorable stérilité quant au fond, s'il fut d'une admirable richesse quant à la forme. Comme toujours, aussi, des interruptions plébéiennes, c'est-à-dire énergiques, vinrent briser l'harmonie de ses périodes ; ces interruptions vives, précises, fortes, étaient pour lui ce que les mots de Phocion étaient pour les déclamations de Démosthènes, *la hache de ses discours*.

Les auditeurs attentifs qui s'attendaient à la proclamation de quelque bonne résolution, s'apercevant qu'encore une fois leur espoir était déçu, recommencèrent à murmurer. Le gouvernement provisoire s'était enfermé pour délibérer, c'était très-bien ; on respectait l'espèce de demi-jour dont s'enveloppait sa conduite, bien qu'il eût dû, en pareille circonstance, délibérer au sein de l'Assemblée révolutionnaire, représentation du peuple. et qui avait quelques droits, ce semble, d'être initiée aux actes du gouvernement accepté par le peuple. Mais il ne s'agissait pas seulement de délibérer, il fallait agir ouvertement et franchement, promptement surtout. En temps de révolution, une heure perdue ne se retrouve pas. C'est un crime quelquefois, c'est une faute toujours.

M. de Lamartine avait, — par bonheur pour lui et pour ses collègues, — une merveilleuse provision de poésie qu'avaient à peine ébréchée les lettres de change assez nombreuses qu'il avait tirées sur elle depuis qu'il écrivait et qu'il parlait. Ses collègues avaient besoin de tranquillité pour discuter et arrêter les décrets les plus urgents ; le tumulte du voisinage venait, à chaque minute, troubler la gravité solennelle de leurs débats. Il fallait apaiser ce tumulte, endormir les réclamations incessantes venues du dehors, et c'était l'auteur des *Girondins* qu'on avait désigné pour cet office, assez délicat, il faut l'avouer. Il s'en

était acquitté à merveille, il faut l'avouer aussi, malgré les justes impatiences soulevées par la diffusion de son discours sur le drapeau rouge et sur le drapeau tricolore, sur la souveraineté du peuple et sur le droit de proclamer la République, pour laquelle, on le voit, il ne s'empressait pas de manifester une franche sympathie, et qu'il prenait grand soin, au contraire, d'écarter de son sujet, de peur de malencontre. Ayant ainsi parlé, sans que son discours eût autrement abouti et conclu, M. de Lamartine s'en était allé, à peu près comme il était venu, en emportant seulement autant de témoignages de mécontentement que son entrée magistrale avait excité d'espérances.

Jouer ainsi avec les phrases, c'était un peu jouer avec le feu. La tâche des membres du gouvernement provisoire était énorme, et, si elle n'était pas au-dessus des forces humaines, elle devait peser étrangement à leurs esprits, pour la plupart inaguerris ou malhabiles à manier la Révolution. Mais la haute magistrature dont on les avait revêtus et dont ils avaient accepté la responsabilité en l'acceptant, les obligeait, je ne dirai pas à plus de condescendance envers le peuple, mais à un échange de sentiments plus sympathique, à une communication d'idées plus franche, plus directe.

Au milieu de ces colères rallumées de nouveau par l'ambiguité de l'improvisation dilatoire de M. de Lamartine, — la soirée s'avançait, et minuit allait

bientôt sonner à l'horloge de l'Hôtel-de-Ville. Cette improvisation, au lieu d'apporter la paix, avait apporté la guerre, très involontairement, j'en conviens, mais elle l'avait apportée. Elle aurait pu être une étincelle imprudente jetée sur la poudre si, grâce à l'énergie et au dévouement de citoyens moins prompts à la défiance et à la colère, cette étincelle n'avait été détournée de son but, — non pas du but qu'elle avait choisi, car, je le répète, quoique l'impeccabilité ne soit pas l'apanage de la race humaine, M. de Lamartine n'était pas volontairement et sciemment coupable de cette imprudence, — mais de la route qu'elle avait prise et du but désastreux qu'elle avait failli atteindre. Aux murmures menaçants de cette foule dévorée d'activité, quoique épuisée à moitié par les luttes de la rue, ces énergiques citoyens avaient répondu. « Vous êtes armés, vous êtes tout puissants, puisque vous avez vos barricades qui sont jusqu'à nouvel ordre le boulevart de vos libertés. Vous n'avez pas de maître à vous donner et à subir. Vous ne le pouvez pas, vous ne le voulez pas. Que redoutez-vous? une surprise? une trahison? Eh! mon dieu, attendez encore un peu, et il vous sera toujours facile de prévenir ce que vous redoutez à tort ou à raison. L'Hôtel-de-Ville est le siége du nouveau gouvernement. Restez-y pour en surveiller les allures, pour en contrôler les actes. Votre patience est à bout? Pourquoi vous lasser si vite, vous décourager sitôt? On n'im-

provise pas ce qui doit être stable, on ne bâtit point sur le sable. A la gravité des circonstances répondez par la gravité des esprits. Plus la gestation sera lente, meilleur sera le fruit qui en sortira. D'ailleurs, pour sortir de vos doutes, que ne nommez-vous une commission de quatre ou six membres chargés d'aller aux informations auprès du gouvernement provisoire? Cette commission, choisie par vous, au milieu de vous, ne sera suspecte à personne; elle verra, elle entendra et elle jugera. Nommez une commission.... »

Cette allocution, — dont je rapporte l'esprit, si je n'en cite pas les termes aussi fidèlement que je le voudrais, — avait fait taire les mumures, éteint les ardeurs, dissipé, en partie du moins, les soupçons et les incertitudes, et la commission proposée avait été nommée. Seulement au lieu de quatre ou de six membres, on n'en avait choisi que trois qui s'étaient dirigés vers la chambre du conseil dont l'animation et la turbulence égalaient presque, en ce moment, l'animation et la turbulence de la salle des délibérations populaires; bientôt après, cette commission de trois membres était ressortie avec une proclamation, avec un décret signifiant quelque chose, mais ne signifiant pas tout. Cette proclamation disait qu'un gouvernement provisoire allait asseoir la société sur des bases nouvelles, larges et généreuses. Les noms des membres de ce nouveau gouvernement y étaient tous, à l'exception de celui de M. Dupont (de l'Eure) qu'on

avait remplacé par celui de M. Recurt, lequel, à son tour, devait être remplacé, sur les affiches officielles du lendemain, par celui de M. Dupont (de l'Eure). En outre, et en vertu de ce même décret, la volonté souveraine du peuple déléguait le citoyen Étienne Arago à l'administration des postes, et le citoyen Marc Caussidière à l'administration de la police, administration importante dont il était urgent de s'emparer, périlleux honneur que Caussidière n'avait entendu accepter qu'avec le concours de Sobrier et de ses amis. Cahaigne et Baune l'avaient décliné.

Cette satisfaction, tout imparfaite qu'elle était, donnée, la salle de l'assemblée révolutionnaire, tout à l'heure si formidable de tumulte, s'était peu à peu désemplie, et l'Hôtel-de-Ville, quoique regorgeant encore d'habitants, avait jeté sur la place une partie de son trop plein.

Qu'on ne croie pas, pour cela que le peuple témoin des scènes que j'ai rapidement esquissées, se tenait pour complétement dégagé de tout contrôle sur les actes ultérieurs du gouvernement provisoire. Paris gardait ses barricades et ses défiances, les unes et les autres ne devaient tomber que devant la proclamation solennelle de la République, faite à la face de tous, en présence de Dieu. Mais les combattants qui s'en allaient ainsi de l'Hôtel-de-Ville, sur la foi des engagements sacrés qu'on avait pris devant eux, — ces combattants devaient être remplacés quelques instants

après, par d'autres non moins intrépides, non moins exigeants qu'eux.

Et, en effet, une troupe nombreuse de nouveaux arrivants,— troupe martiale de soldats de l'insurrection, que Leleux a essayé de peindre et pour lesquels il eût fallu le crayon de notre pauvre Charlet, — avait bientôt débouché sur la place de l'Hôtel-de-Ville et s'était arrêtée avec un certain étonnement, qui s'était traduit par d'expressifs jurements, devant la grille. Elle était fermée et des sentinelles la gardaient.

Le gouvernement provisoire avait mis à profit l'espèce de répit que lui avait laissé l'assemblée révolutionnaire en quittant, en partie, la salle de ses délibérations et l'Hôtel-de-Ville. Il avait organisé un service actif composé de citoyens de bonne volonté, gardes nationaux, ouvriers et étudiants qui étaient entrés avec lui et qui s'étaient mis aussitôt à sa disposition. Parmi ceux-là, le premier accouru peut-être, Lagrange, un hôte bien connu des guichetiers des prisons royales, s'était fait remarquer par l'exaltation de ses allures. Il avait arpenté les corridors et les salles de l'Hôtel-de-Ville cent fois; cent fois, de de l'une des fenêtres donnant sur la cour principale encombrée d'hommes, de chevaux et d'équipements, il avait harangué la multitude, et toujours il avait été applaudi. Le peuple s'aimait en lui; il le reconnaissait pour la personnification de ses souffrances, et pas un, parmi cette foule émue qui recousait, comme

elle le pouvait, les lambeaux, incohérents parfois, de ses allocutions, pas un n'eût osé rire et railler en contemplant sa figure amaigrie et dévastée, ses cheveux déjà gris et ses vêtements en désordre. On avait, au contraire, applaudi, je le répète; on avait pressé ses mains, on l'avait embrassé, car parmi cette foule qui roulait plutôt qu'elle ne marchait dans les salles de l'Hôtel-de-Ville, Lagrange avait rencontré plus d'une figure amie.

Le gouvernement provisoire s'était décidé à profiter des bonnes intentions de ce brave citoyen qu'on avait voulu, un instant, lui imposer comme membre, et, cédant au désir qu'il lui en avait manifesté, elle l'avait nommé gouverneur de l'Hôtel-de-Ville.

Lagrange, ainsi nanti du titre qu'il ambitionnait, s'était mis en quête d'une garde d'honneur, avec le concours de laquelle il pût sérieusement veiller au salut du gouvernement provisoire, c'est-à-dire à son repos, et l'ayant trouvée, disciplinée autant que possible, il avait parcouru l'Hôtel-de-Ville dans tous les sens, avait visité toutes les issues et y avait placé des sentinelles avec une consigne sévère. Sa petite troupe ne relevait en outre que de lui seul, que du *général* Lagrange, comme il se faisait appeler.

C'était à cette consigne que les citoyens dont j'ai parlé tout à l'heure, chefs de barricades pour la plupart, avaient dû de ne pouvoir pénétrer dans l'enceinte de l'Hôtel-de-Ville. Ils n'étaient pas habi-

tués à la résistance et celle qu'ils rencontraient là les irrita. La crosse de leurs fusils résonna, comme une menace, sur les pavés de la grande place de Grève. Les gardiens improvisés de l'Hôtel-de-Ville jugèrent prudent alors d'aller quérir leur général qui arriva bientôt, trop lentement au gré de l'impatience des chefs de barricades parmi lesquels il rencontra quelques regards amis. Ceux-ci lui firent comprendre, en phrases énergiques, pourquoi ils étaient venus là, pourquoi surtout ils désiraient entrer, pourquoi enfin ils s'y prenaient de cette façon un peu brutale.

Lagrange, depuis quelques heures en proie à une sorte de délire vertigineux causé, je le répète, par la joie qu'il avait éprouvée du succès du peuple, du triomphe des idées démocratiques sur les vieilles idées monarchiques, — Lagrange n'entendit pas ou ne comprit pas ce qu'on lui demandait. Il se ressouvenait en ce moment d'une des dernières allocutions qu'il avait prononcées du haut d'une fenêtre de l'Hôtel-de-Ville; il lui prit fantaisie de la faire servir à la situation dont il n'appréciait pas assez les périls. Que voulez-vous? Bien qu'en pareil cas, la songerie et le sentimentalisme fussent hors de mise, il était bien permis à un vieux soldat de la démocratie de marcher tout éveillé dans le rêve splendide qui s'accomplissait devant ses yeux éblouis, et d'empreindre son discours d'un sentimentalisme inopportun.

Ce rôle avait ses dangers. Les chefs de barricades,

dans l'esprit desquels germaient des soupçons dont les précautions exagérées que prenait le gouvernement eussent pu hâter l'éclosion, ces rudes citoyens, attachés au prosaïsme de leur situation par sa gravité, étaient peu disposés à se contenter plus longtemps de paroles, viande creuse pour leur robuste appétit de patriotisme. Aussi armèrent-ils promptement leurs fusils et couchèrent-ils en joue le citoyen Lagrange, impassible et les bras croisés. Une décharge eu lieu, mais pas une balle ne l'atteignit, par cette bonne raison que les armes s'étaient relevées aussitôt après s'être abaissées sur la poitrine du général de l'Hôtel-de-Ville. On avait menacé, mais la menace ne devait pas aller plus loin. Elle avait d'ailleurs produit l'effet qu e os insurgés en attendaient; Lagrange avait donné l'ordre qu'on les laissât entrer.

XI.

Ainsi, la France avait désormais un nouveau gouvernement. Restait à savoir si elle accueillerait avec enthousiasme les noms des hommes qui faisaient partie de ce gouvernement; si les noms plébéiens de MM. Crémieux, Marrast, Flocon, Marie et autres, auraient droit de cité et brevet de civisme partout. La chose était au moins douteuse. La séance de l'Hôtel-de-Ville avait avorté. De ces conciliabules, où l'on

délibérait sous la pression des événements du dehors et sous la menace des hommes du dedans, il était sorti quelque chose d'anormal, d'étrange, d'inouï, un composé bâtard, hétérogène, des embryons et une partie de l'arrière-faix de la Révolution. A côté de Louis-Blanc, d'Albert, de Ledru-Rollin, de Flocon, soldats connus de la démocratie, — il y avait Marie, Garnier-Pagès, Marrast, Crémieux, Lamartine et Pagnerre, des marchands de phrases et des marchands de livres, que Camille Desmoulins eût appelés, dans son spirituel langage, *des marchands de patriotisme.*

Le peuple est parfois admirable pour choisir les mandataires de son autorité, les délégués de sa souveraineté. Mais parfois aussi il s'égare; parfois ses inspirations, d'ordinaire sublimes, sont faussées par des paralogismes désespérants qui prouvent qu'il ne sait pas toujours en quelles mains il remet ses destinées, et qu'il ne distribue pas toujours avec discernement la toge et le pallium. D'ailleurs, il avait là, sous la main, quelques ambitions légitimées par un dévouement profond à sa cause; ces ambitions avaient, en quelque sorte, le droit de s'imposer à lui, et elles s'étaient imposées.

Je sais bien, qu'à tout considérer, les hommes d'élite, les hommes véritablement forts, ne se produisent pas ainsi tout à coup sur le forum, et que les médiocrités seules poussent, en une nuit d'orage,

comme des champignons et comme des parasites, et qu'avec elles on n'a que l'embarras du choix. Je sais encore qu'avant de trouver les vastes cerveaux organisateurs qu'il fallait atteler à la République, pour la faire marcher dans la voie où elle devait aller, il aurait fallu chercher longtemps, — ou quelques heures. — Le temps manquait plus encore que les hommes. Les incapacités que l'on connaît furent donc proclamées.

J'ai dit incapacités, j'aurais dû ajouter honnêtes. Je n'aurais jamais été pris de l'envie de parler d'elles, si elles n'avaient pas cru devoir paraître sur la scène politique ; je n'aurais fait le procès à aucun de ces hommes s'ils avaient eu la modestie de rester qui à son comptoir, qui à son arithmétique, qui à son cabinet, qui dans ses nuages. Mais l'ambition les avait mordus au cœur. La plupart voulaient dépasser de quelques coudées, sur une estrade, le *servum pecus*, et ils s'étaient servis de ce *servum pecus* pour monter. Ces velléités de grandeur, qui ne les a eues, depuis Jérôme Paturot jusqu'à M. Pagnerre? Toute ambition est louable lorsque son but est légitime ; but mauvais, ambition méprisable.

Mais, en disant cela, je ne m'attaque pas aux consciences, je touche aux talents ; les jauger est facile. On ouvre le *Moniteur*, on fouille leur existence antérieure, l'on sait à quoi s'en tenir sur ses admirations et sur ses antipathies, et l'on s'aperçoit vite que

« l'étude des hommes, toujours utile et même nécessaire, n'est pas toujours consolante », comme l'écrivait Grégoire, l'évêque de Blois (1).

Qu'était, s'il vous plaît, M. Garnier-Pagès? Frère de son frère d'abord; c'était quelque chose assurément, mais ce n'était pas assez. Garnier-Pagès l'aîné était mort à la peine, mort de fatigue et d'épuisement, sur la brèche, comme Godefroy Cavaignac; mais il n'avait légué que son nom à son cadet; quant à son talent d'orateur et d'écrivain, il l'avait emporté avec lui dans la tombe. Il est de ces choses dont on n'hérite pas.

M. Garnier-Pagès jeune, longtemps courtier de commerce, était un citoyen fort honnête et fort recommandable à tous égards; même on le disait fort aimable et fort poli, ce que je n'ai jamais cherché à contester. Il était devenu propriétaire d'une maison rue de Savoie, *faisant ainsi la fortune quand son frère aîné faisait la renommée*, mais prêchant peu le socialisme et ne pratiquant pas la fraternité. Homme froid, d'extérieur décent, au sourire banal, aux cheveux roulés derrière les oreilles à la façon des chérubins, M. Garnier-Pagès, malgré la loupe énorme qui ornait son front, pouvait séduire les simples et satisfaire les bourgeois avec les questions financières qu'il avait étudiées. Il avait beaucoup de bonne volonté et une

(1) Lettre à Lafayette du 26 décembre 1830.

dose très modeste de bonne foi; mais était-ce un Gracque? le souvenir des temps anciens et des hommes antiques avait-il quelquefois traversé sa cervelle? Au collége, oui; mais ailleurs, non. On oublie si vite ce qu'on ne peut imiter! Je n'en veux pas à M. Garnier-Pagès de n'avoir pas été un grand homme; mais, en vérité, lorsqu'on accepte sa part de responsabilité dans une tâche comme celle qu'avaient entreprise les membres du gouvernement provisoire, on s'interroge le cœur, on sonde son cerveau; le premier peut être impunément vide, le second, non.

A tous ces titres, à ce lourd bagage de patriotisme et d'idées, M. Garnier-Pagès joignait un mérite : il était l'ami du *National,* et puis, il avait écrit à son ami, M. Léon de Malleville, cette lettre que chacun connaît à présent : « Les fous que vous savez viennent « de proclamer la République. Empêchez la duchesse « d'Orléans de se montrer ; le moment n'est pas pro- « pice. Tout à vous, mon bon! »

Qu'était M. Marie? sa position sociale, chacun la connaissait. Il était avocat, bâtonnier de l'ordre des avocats même, et puis? Puis il avait défendu plusieurs fois, dans ses nombreux procès, l'organe avancé de la bourgeoisie, le journal le *National.* C'était des titres apparemment !

Qu'était M. Crémieux? Un israélite d'abord, un homme d'esprit ensuite. Pour républicain, j'en doute, et beaucoup sont de mon avis. Que signifiaient, je

vous prie, sa visite à Louis-Philippe dans la matinée du 24, et l'escorte qu'il lui avait faite, et la trop fameuse note sur la régence qu'il destinait à la duchesse d'Orléans et que possède, à l'heure qu'il est, un amateur d'autographes? M. Crémieux avait des chevrons de royaliste sur son habit de républicain. Seulement, l'habit était d'un drap plus neuf que les chevrons.

Qu'était M. Ferdinand Flocon? Un ancien journaliste, un républicain de vieille date, par exemple. Il avait composé des livres et il en avait fait. 1833 l'avait vu à Sainte-Pélagie, et la mort de Godefroy Cavaignac lui avait donné la rédaction en chef du journal *la Réforme*. Il rédigeait le *premier-Paris* avec une certaine vigueur sans grâce; pas d'emphase, de la rudesse. Il a été l'ami de M. de Lamartine, et M. de Lamartine, suivant son habitude, a poétisé le portrait et le caractère de Flocon, mais poétisés au point qu'on ne les reconnaît plus. Le caractère était honorable, certes; le talent valait, pour la conviction qui le faisait, le talent de beaucoup de journalistes. Mais Flocon, un doctrinaire républicain, datait ses idées de 93. Il avait trop de sollicitude pour le passé, il n'en avait point assez pour l'avenir. Il était républicain, ai-je dit; républicain pur, républicain honnête; mais il n'était pas socialiste, et encore moins communiste. M. Ferdinand Flocon vivait sur les idées de la Convention; il avait la *déclaration des Droits de l'Homme* sans cesse dans sa poche et dans son cerveau; c'était

beaucoup, mais ce n'était pas assez. Rien n'est complet au monde. La formule humanitaire était trouvée, cela ne suffisait pas. Cela suffisait cependant à Flocon. Il ne savait pas compléter. Ce n'est pas une faute, c'est un défaut. Je ne l'en blâme pas, je l'en plains.

Mieux que M. Garnier-Pagès, M. Flocon méritait d'être porté sur la liste des membres du gouvernement provisoire. Mais pas plus que lui il n'était digne de ce périlleux honneur.

Qu'était M. Armand Marrast? Ne parlons pas de M. Marrast un an après février, nous aurons assez à en dire; mais de M. Marrast avant février. C'est le même homme, mais ce n'est pas la même chose. Avant février M. Armand Marrast rédigeait en chef *le National*, ce fameux journal que l'on avait accusé de *modération*, pour ne rien dire de plus ni de trop, dans la question des fortifications de Paris. M. Armand Marrast, le successeur de Carrel, était, à cette époque, un dialecticien séduisant, un écrivain érudit non pédantesque, piquant non ordurier, gracieux non fade, élégant non ridicule. Il avait de l'imagination, un certain *brio* méridional dans la forme, une grande finesse, un bon goût exquis, quelque chose comme de l'esprit attique. S'il n'eût pas été Armand Marrast, il aurait voulu être Alcibiade ou Périclès. Sa Léontium? Sa Laïs? Son Aspasie? On l'a nommée tout bas et tout haut. Mais je ne m'occupe pas de ces choses. A défaut d'Aspasie, M. Marrast avait encore à son ser-

vice certains appeaux propres à allécher la curiosité publique et à affriander les lecteurs à son endroit; s'il n'avait pas songé à couper la queue de son chien, comme fit Alcibiade, dit-on, il avait songé à autre chose. Lisez les numéros du temps. On lit Diderot, pourquoi ne lirait-on pas M. Marrast qui a presque autant d'esprit que Diderot, mais moins de science. Vous rappelez-vous la galerie des Pritchardistes? Dornès, Thomas et quelques autres,— le frétin de la rédaction,—avaient essayé quelques portraits, mal venus, mal réussis, lourds et sans ressemblance. Mais les autres, mais les trois quarts, comme cela était touché! Comme on y sentait le crayon du maître, l'intelligence de l'artiste, le rire de l'Athénien. Ah! M. Armand Marrast était un habile manieur de plume, un habile tailleur de mots, un habile ciseleur de phrases! Il faisait son métier très consciencieusement, je vous jure, et peu de journalistes ont gagné aussi loyalement leur argent. Germain Sarrut, qui l'avait assez particulièrement connu à *la Tribune*, racontait bien parfois, à qui voulait l'entendre, certaines fredaines de son collaborateur et certains faits assez *schoking* — M. Marrast sait l'anglais — qui ne laissaient pas que de scandaliser. Mais c'étaient des calomnies; la parole de Germain Sarrut, vieux républicain, n'avait aucune créance. M. A. Marrast était blanc comme neige de tout cela, il n'en rédigeait pas le *National* avec moins de talent et moins d'abonnés. Car les abonnés ne

manquaient pas à ce journal, écrit dans un certain sens et fait d'un certain style. M. Armand Marrast attaquait les doctrines sociales, il distribuait gracieusement des coups de boutoir aux communistes, et cela devait plaire énormément aux bourgeois, classe de citoyens fort estimable assurément et de laquelle je ne médis pas, mais prisant peu les réformateurs et antipathique aux réformes. Les gens du *National* livraient, en outre, une guerre acharnée, mais toujours à armes courtoises, aux personnalités en renom, aux individualités en relief. L'escopette était chargée à poudre ; elle blessait et ne tuait jamais. Jamais aucun des personnages attaqués par *le National* n'est resté sur le carreau. M. Marrast, qui avant tout était un homme de *high life*, se contentait de leur faire tirer la langue, il les disait et les faisait malades, malgré eux, il leur extrayait quelques palettes de sang, et ils ne s'en portaient tous que mieux. Mais toutes ces piqûres de notre Figaro réjouissaient fort et ébaudissaient à merveille les bourgeois, — marchands en détail qui aspiraient à devenir marchands en gros, petits boutiquiers désireux d'avoir de grandes boutiques, petit prêteurs sur gages guignant l'agio et la haute banque, — qui ressentaient une joie maligne à voir déshabiller devant eux les grands hommes du temple où ils se proposaient d'entrer un jour. L'humanité est ainsi faite. Si vous apercevez un homme qui porte flanelle ou qui en vend se tordre les côtes lorsqu'on assomme de ridicules

ou de calomnies un autre homme plus haut placé que lui,—mais qui, comme lui, a vendu de la flanelle et qui en porte encore, — ne demandez pas son adresse ou son nom; vous le connaissez mieux que les registres de la mairie ou du tribunal de commerce ne le connaissent. Voilà les gens auxquels s'adressait M. Armand Marrast. Ils l'applaudissaient fort gaiement, comme bien vous pensez, et lui, plus gaiement encore, empochait l'argent qu'ils lui donnaient; troc pour troc, passez-moi la casse, je vous passerai le séné. Les bourgeois passaient à M. Marrast d'être si méchant en faveur de son esprit; il leur passait d'être si bêtes en faveur de leur argent. Il est bien entendu que *le National* ne poussait nullement à la révolution; il s'en gardait; il eût effrayé ses lecteurs et desséché sa caisse. A cinquante ans de là, M. Armand Marrast eût écrit comme Vergniaud, et ses succès eussent été ceux de Barbaroux. Il était girondin par la forme et girondin par le fond, par l'esprit et par le costume. Marié à la petite-fille adultérine d'un roi d'Angleterre ou d'Ecosse, il apportait dans les habitudes de sa vie privée un certain je ne sais quoi d'aristocratique qui lui seyait assez. Grand seigneur encanaillé par le journalisme, on sentait trop qu'il écrivait avec des manchettes comme M. de Buffon, et qu'après les avoir tachées d'encre il se couronnait de roses comme Alcibiade. Et pourtant, la Révolution arrivée, la République proclamée, la dynastie du *Na-*

tional s'impatronisait partout, comme la dynastie d'Orléans, et M. Marrast allait s'asseoir dans l'une des chaises curules de l'Hôtel-de-Ville. Je l'y laisse. J'aurai dans la suite plus d'une occasion de reparler de lui; je n'y manquerai pas.

Voilà donc, si je compte bien, cinq hommes sur douze dont se composait le gouvernement provisoire, qui n'étaient pas républicains et qui étaient à la tête de la République. Et je ne suis encore qu'au commencement de la série! Après MM. Garnier-Pagès, Marie, Armand Marrast, Flocon et Crémieux, d'autres vont venir. Le crible est là, ils y passeront.

Qu'est celui-ci? Un gros homme, aux épaules carrées, au visage plein, quoique pâle, le dos voûté, — cela ne fait pas trop mal, cela annonce de la science ou de la débauche, des veilles laborieuses ou des orgies. C'est M. Pagnerre, le secrétaire général du gouvernement. Le connaissez-vous? Non. Je le connaissais très peu pour ma part, mais, enfin, je le connaissais. M. Pagnerre a toujours été un de ces gens qui veulent paraître. C'était le *révolutionnaire* qu'on rencontrait le plus par les rues, avec un chapeau qui était une enseigne, et un front composé. Sa démarche était tantôt précipitée, tantôt lente, soit qu'il l'accélérât sous l'aiguillon de l'idée, soit qu'il la retardât en analysant le problème social dans toutes ses profondeurs, dans ses arcanes les plus impénétrables. De temps à autre, il sortait de sa rêverie comme en sursaut, l'a-

venir de l'humanité faisant oublier à ce grand citoyen le soin de sa propre sûreté. Les sourcils surbaissés, il jetait autour de lui des regards inquiets, car il avait trempé dans toutes les conspirations ourdies contre le pouvoir; il avait été affilié à toutes les sociétés secrètes; il ne marchait conséquemment qu'entouré d'espions, et personne n'ignorait qu'il était un de ceux à cause desquels la police, comme le fabuleux Argus, ne pouvait jamais dormir que de la moitié de ses yeux. C'était par Pagnerre qu'avaient été faits les quatre coins d'une chambre, le cabinet d'à côté et l'embrasure de la fenêtre. A lui appartenait le monopole des mots dits à l'oreille, des conversations à l'écart, des serrements de mains furtifs. Il vous abordait mystérieusement pour vous dire ce qu'il avait appris dans l'un de ces conciliabules où l'on tramait la perte de la monarchie et où l'on connaissait le sous-entendu de tous les mouvements. Mais il vous recommandait de n'en rien révéler. C'était pour vous, pour vous seul, intelligence élevée, cœur pur, patriote énergique, qu'il se déboutonnait ainsi! Là-dessus, il vous quittait pour aller entretenir chacun tour à tour avec le même mystère. Il comptait que votre vanité ferait la courte échelle à la sienne. Voilà ce qu'était M. Pagnerre : le produit de la vanité et de l'impuissance à leur paroxysme!

Sous la monarchie, son nom avait beaucoup retenti à côté de ceux de Lamennais, de Pierre Leroux

et de Cormenin, dont il était l'éditeur, mieux encore : le cornac, l'introducteur, le patron littéraire, à ce qu'il paraît. Il m'est revenu même certains propos auxquels je n'ai pas voulu croire, à cause de leur burlesque et malgré qu'ils fussent imprimés. On disait du libraire Pagnerre qu'il s'était vanté quelque part que, *sans lui*, *on n'aurait jamais connu M. le vicomte de Cormenin, dit Timon!* J'opine peu du bonnet, et je crois peu ce que croit tout le monde; cependant ici, en ce qui concerne M. de Cormenin, je pense, un peu, comme tout le monde; je pense qu'il eût pu parfaitement se produire tout seul, par la seule puissance de son talent, par le seul secours de sa personne, et que si le libraire Pagnerre s'est vanté quelque part, dans sa biographie, par exemple, auto-biographie,—par parenthèse,—qu'il a, pour ainsi dire, donné le jour à Cormenin, à Pierre Leroux, à Lamennais et aux autres, c'est avouer qu'il les *a faits*, et, Dieu merci, les hommes de talent ont d'autres créateurs!

De M. Pagnerre je ne veux plus dire que quelques mots. Renté sous Louis-Philippe, pourvu de quelque emploi, de quelque sinécure plutôt, il eût été l'un des amis du château, abonné aux *Débats*, et grand pourchasseur de socialistes. Ami des amis du *National*, ayant un pied chez les uns, un pied chez les autres, le langage fleuri comme son visage, il était arrivé à l'Hôtel-de-Ville, comme secrétaire du gou-

vernement provisoire, quart de membre, moitié de membre de ce gouvernement, puisqu'il avait voix délibérative dans le conseil. Comment était-il arrivé là? Par où avait-il passé? Je veux l'ignorer, mais d'autres le savent qui le diront.

Je suis vraiment fâché d'avoir à parler de M. François Arago, après avoir parlé de M. Pagès et surtout de M. Antoine Pagnerre, car il valait infiniment mieux, sous tous les rapports. Mais je n'ai pas choisi. J'ai pris les noms au hasard et j'ai écrit : que M. Arago me le pardonne.

M. François Arago était une des illustrations dont la France s'honorait à bon droit. Vaste front, terminé en haut par des cheveux rares, mais bruns encore, en bas, à l'os coronal, par des arcades sourcilières agrandies par le feu, par la puissance du regard, sans doute. Vaste front, ai-je dit, — vaste intelligence, ajouterai-je. Membre de l'Institut, membre d'académies étrangères, car l'Europe enviait ce savant à la France, M. François Arago avait parcouru les deux tiers de sa carrière entouré d'estime et bercé par l'enthousiasme des admirateurs de son beau talent. Comme astronome, il avait doté la science de découvertes précieuses. Successeur de Lalande, émule de Herschell, il avait dépassé les limites imposées jusque là aux investigations; il avait reculé incessamment les bornes du connu, et l'observatoire l'avait vu souvent errer, pensif et oublieux du monde terrestre, dans

ses longs corridors, sous ses hautes voûtes ; souvent sa grande taille s'était dessinée, la nuit, silhouette étrange et fantastique, comme une apparition de légende, sur la plate-forme qui couronne l'Observatoire. Il s'était rapproché de Dieu plus qu'homme, plus que savant au monde, et à ce contact permanent, continuel, intime même, il était devenu athée. Les plus grands douteurs ont été les plus proches de la vérité. On ne nie tant opiniâtrement que lorsqu'on va affirmer. Il suffit d'attendre.

Grand par l'intelligence, grand par le savoir, M. François Arago l'était encore par le cœur, et ce que l'on savait de ses sentiments de patriote, de ses opinions de républicain, devait le rendre digne, à coup sûr, plus digne que beaucoup, malgré la tache faite à sa réputation politique par ses lettres sur les fortifications, de l'honneur de représenter le pays dans un gouvernement républicain. Je parle ici, bien entendu, de M. F. Arago, au 24 février, comme j'ai parlé des autres. Beaucoup devaient mentir à leur origine et aux promesses de leur vie passée, M. Arago entre autres ; mais à ce moment-là ils avaient pour eux, et M. Arago avait pour lui, le bénéfice de cette vie passée. L'heure des éloges vient toujours avant l'heure des récriminations

On pourrait, à propos de ces dernières, demander à M. Arago ce que signifiait sa profession de foi de 1844 aux électeurs du 12e arrondissement. La ques-

tion est délicate ; la réponse serait embarrassée à coup sûr.

Dans cette profession de foi, que j'ai là sous les yeux (1), imprimée, on remarquait certaines phrases, ayant un parfum du *journal des Débats* assez compromettant, celles-ci entre autres : «... Je déclare que le *gouvernement constitutionnel, monarchique et héréditaire, est, suivant moi, le seul qui puisse prendre racine en France et y fructifier. Je suis convaincu que le pays serait exposé à mille agitations, s'il avait à sa tête un chef électif.....* Si j'ai l'honneur d'obtenir vos suffrages, je combattrai donc à la Chambre *toute mesure qui me paraîtrait conduire à un gouvernement républicain. Je veux la monarchie constitutionnelle héréditaire, je la veux avec la famille d'Orléans!...* » Il est vrai que M. François Arago écrivait cela en 1844, au moment où il recommandait la candidature de M. de Genoude, à une époque où il lui était malaisé d'entrevoir la République. Quatre années changent un homme quelquefois.

Qu'il me soit donc permis de dire que M. François Arago a eu le tort, — immense aux yeux de ses amis et de ses admirateurs, — de venir jouer son passé honorable sur l'arêne politique semée d'écueils et faite de chausse-trapes où se brisent les renom-

(1) Imprimerie de veuve Thuau, rue du Cloître-Saint-Benoît, 4.

mées les plus pures, où s'engloutissent les réputations les mieux établies. Tout homme doit à son pays le produit de son cœur et de son intelligence. Le produit du cœur c'est le patriotisme, celui de l'intelligence c'est la science. L'une et l'autre peuvent marcher de conserve et l'une implique assez ordinairement l'autre. Malheureusement pour M. Arago, sa vieille réputation de révolutionnaire devait disparaître au souffle des passions politiques; elle devait s'user avant sa vieille réputation scientifique qui lui survivra. Ainsi apanagé, M. Arago a le droit de porter haut la tête et d'attendre le jour de sa réhabilitation politique, si jamais ce jour arrive.

Après M. Arago venait M. Dupont (de l'Eure), vénérable débris semi-monarchique, semi-républicain, porté sur le pavois, comme Lafayette en 1830, pour ses cheveux blancs et son patriotisme. L'âge avait pu éteindre en son cerveau toute sève et toute verdeur, mais sous cette glace épaisse des années, si difficile à briser parfois, le cœur bouillonnait jeune encore, et ce mot de République, qu'il entendait pour la troisième fois résonner à ses oreilles, l'avait trouvé plein de joie, plein de confiance dans l'avenir du monde qu'il n'avait entrevu jusques-là qu'au travers du prisme obscurci des vieillards. Encore une fois, chez lui le cœur n'était pas caduc, et c'était avec son cœur plus qu'avec ses mains débiles qu'il saluait la splendide aurore qui se déroulait à ses yeux éblouis.

Les vieillards sont comme des enfants ; et comme si, à un moment prévu par la nature, les deux extrémités de la vie se touchaient, on rêve à soixante ans avec le même enthousiasme qu'à quinze. Pour l'enfant la vie de l'homme n'existe pas encore ; pour le vieillard, elle n'existe plus. Tous deux rêvent à une vie future. Au milieu des membres du gouvernement provisoire, M. Dupont (de l'Eure), le vénérable ami de Lafitte, ressemblait au grand prêtre des tragédies antiques dont la mission était de bénir le peuple ou de le frapper de la malédiction céleste. M. Dupont (de l'Eure) savait bénir, il n'aurait point su frapper.

Après le grand prêtre venait le poète, nouveau David qui s'était imposé le rôle impossible d'endormir avec sa harpe les douleurs sans nom du peuple, nouveau Saül. Après M. Dupont, le bourgeois, venait M. de Lamartine, l'ex-gentilhomme.

Lamartine ! Ce nom appelait bien des sympathies. La foule le connaissait à peine cependant ; elle ne savait de lui que ce que l'écho affaibli de la renommée lui en avait apporté. Le peuple de Paris n'est point comme le peuple de lazzaroni qui dort sur le môle à Naples, ou sur les lagunes à Venise, peuple d'oiseaux chanteurs qui sait par cœur les noms de ses poètes populaires et les strophes ardentes de ses improvisateurs.

Le nom de Lamartine avait été acclamé avec enthousiasme, accolé à celui de Ledru-Rollin, plus

populaire et plus digne de popularité. Est-ce que ce dernier, cette fois, n'aurait point servi de passeport à l'autre?

La prédiction de lady Esther Stanhope se réalisait, plus brillante et plus inespérée peut-être. Lady Stanhope, la nièce de Pitt, l'ermite de Djioun, l'oracle du Liban, la reine de Palmyre et de Jérusalem, avait reçu, en 1832, la visite du poète français dont elle avait ignoré, jusque-là, même jusqu'au nom; et *le seul bruit de ses pas* (1) l'avait prévenue en sa faveur, et *lui en avait assez appris sur lui* (2)! Cette femme originale, qui avait mis l'immensité des mers et du désert entre elle et les deux mondes et que d'amères déceptions amoureuses avaient conduite au milieu des tribus arabes, druzes et maronites, vivait beaucoup de la vie intérieure et dans la contemplation d'elle-même. Les saint-simoniens à la recherche de la *femme libre* l'eussent indubitablement rencontrée là où se cachait,—comme une femme sait se cacher, pour être vue et admirée en reine, — l'amie romanesque de M. Pott, — la nièce infortunée du célèbre orateur de la Grande-Bretagne. « Etant au désert,— disait-elle. — je voulais savoir les secrets des tribus arabes, et j'ai *dormi* avec les chefs de ces tribus. »

Elle avait fait plus encore, elle avait abandonné

(1) Lamartine, Voyage en Orient, p. 254.

(2) Idem.

son nom et ses vêtements de femme. Ce n'était plus lady Stanhope, élégante Anglaise, mais un bel effendi répondant au nom de *Bint-el-Meleck* ou *Bint-el-Sultan*, fils du Roi.

La pythonisse des chaméliers et des croyants du Liban avait senti s'évanouir en son âme les croyances de sa patrie première, et elle s'en était fait d'autres composées des débris mêmes de ces croyances, imitant en cela ces tribus errantes d'arabes qui n'ont plus Palmyre pour l'admirer et qui, cependant, viennent dormir dans ses ruines qui la rappellent et qu'ils reconstruisent parfois dans leurs rêves extatiques. Lady Stanhope, chrétienne autrefois, avait involontairement adopté la religion poétique des sujets sauvages et indépendants qu'elle s'était faits, grâce à la toute puissance de sa beauté et à l'empire de son étrange fantaisie. Elle croyait à Dieu et au diable, aux Amschaspands et aux Darvands. Voilà la manichéenne de qui M. de Lamartine, en arrivant dans l'antique Sydon, avait un jour reçu la miraculeuse prophétie qui devait, seize ans plus tard, avoir la plus éclatante consécration. Il est vrai que, quoiqu'elle ne le connût pas, lady Stanhope avait, tout d'abord, ressenti pour notre barde une attractive admiration qu'il devait en partie, il faut l'avouer, à *son cou-de-pied élevé, à l'espace extraordinaire laissé entre son talon et ses doigts*, lequel permettait *à l'eau de passer sans mouiller le*

pied du noble voyageur (1). C'était un pied d'Arabe; lady Esther avait reconnu M. de Lamartine pour appartenir à l'Orient, directement ou indirectement, par sa mère ou par son génie, et favorablement disposée, comme on voit, elle lui avait dit, empiétant sur les attributions consacrées de l'antique forêt de Dodone : « Vous retournerez en Europe ; l'Europe est « finie, la France seule a une grande mission à accomplir encore; vous y participerez, je ne sais pas encore comment..... *Vous êtes un de ces hommes de désir et de bonne volonté dont Dieu a besoin, comme d'instruments, pour les œuvres merveilleuses qu'il va bientôt accomplir parmi les hommes* (2). Lady Esther Stanhope faisait pour M. de Lamartine ce que la vieille Catherine Théos avait fait pour Robespierre, elle le proclamait *l'élu de Dieu*.

On comprend toute l'influence qu'une pareille prédiction dut avoir sur l'imagination passionnée d'un poète comme le chantre des *Girondins*, et lorsque Février arrivé, il vit se réaliser, et au delà, les promesses *merveilleuses* de cette prophétie, il dut remercier, du fond de son cœur, la femme qui lui avait soufflé, pour ainsi dire, son rôle. Qu'après cela on croie à la Providence, rien n'est plus aisé, et M. de Lamartine y a toujours cru, bien que lady Esther ait dit qu'*il*

(1) Voyage en Orient, p. 261.
(2) Idem.

ne croyait pas, occupé qu'il était toujours de lui-même.

M. de Lamartine n'a point failli à cette mission. Taille allongée, port hautain, tenue sévère, visage maigre et pâle, bouche sèche, tourmentée par un rictus qui était autrefois dédaigneux et qui cherchait à se faire bienveillant; il ne répondait qu'à moitié, par sa physionomie, aux espérances de la reine des chameliers du désert. Par son caractère, il n'était pas non plus tout à fait à la hauteur du rôle qu'elle lui avait tracé. Sa phrase était riche, sa mélopée traînante mais harmonieuse, sa dialectique molle d'ordinaire, ardente parfois, colorée toujours. Il séduisait, mais il ne convainquait pas. Les sentiments du poète perçaient les idées de l'orateur, et s'ils donnaient du charme à son débit, ils affaiblissaient la portée de son discours. Son langage avait trop de pompe, mais sa parole n'avait point assez de nerf. Il avait du brillant, il n'avait point de solide, — beaucoup de gestes exagérés, peu de pensées justes, — de la forme et point de fond. Aussi devait-il faire ce qu'il a fait, rien de plus, rien de moins. Il est coupable aux yeux de l'histoire et de ses contemporains, et néanmoins il a été fidèle au rôle qui lui avait été tracé. Cela ne l'absout pas, mais le fait comprendre. Il avait assurément, et à un haut degré, le *mens divinior* des poètes, mais, complète dans les sphères qui lui étaient familières, sa nature, faite de nerfs et de

sentiments, se révélait beaucoup trop incomplète dans les sphères positives où les circonstances l'avaient un instant placé. Il essayait l'envergure puissante de ses ailes diaprées et étincelantes là où elles ne pouvaient servir que d'obstacle aux autres et à lui-même; il se servait de la lyre là où il eût dû se servir de l'épée, seulement, pour tracer et pour exécuter. Cet homme avait quelque chose de moins ou de trop. Le peindre serait une prétention que je n'ai pas; et d'ailleurs il s'est peint lui-même, — et mieux que je ne l'eusse fait, — dans ses actes et dans ses livres. L'appréciation qu'il fait des *Girondins* est l'appréciation de son tempérament et de sa conduite politiques : « La pensée, l'unité, la politique, la résolu-« tion, tout leur manquait. Ils avaient fait la Révo-« lution sans le vouloir, ils la gouvernaient sans la « comprendre; la Révolution devait se révolter con-« tre eux et leur échapper... Au lieu de travailler à « fortifier la République naissante, ils n'avaient mon-« tré de sollicitude que pour l'affaiblir!... » Lorsqu'on se juge ainsi, monsieur, on abdique, et assez à temps pour n'avoir pas à encourir le jugement de l'histoire et le châtiment qui le suit!...

M. de Lamartine était ce que Robespierre appelle un homme *patriotiquement contre-révolutionnaire*. Ses discours et ses actes l'ont prouvé; et je suis à me demander encore par quel éclat de paroles, par quels artifices de langage, par quel charme de diction, cet

homme était parvenu à capter, pour ainsi dire, l'admiration de ce peuple naïf et bon, qui permet bien qu'on l'impressionne avec les magnificences du style et les séductions de la poésie, mais qui veut aussi qu'on l'émeuve par l'héroïsme des actions et la stoïcité des faits. Arriver ainsi à l'engouement populaire lorsqu'on a tonné contre le populaire; flatter le peuple lorsqu'on l'a calomnié, c'est prouver un excès de talent ou un excès de bonne foi. Le peuple avait oublié les plaidoyers ardents de cet orateur pour la monarchie du droit divin, les odes et les dithyrambes de ce poète en faveur du duc de Bordeaux; je ne veux pas les rappeler. Mais si, comme écrivain, Lamartine avait un style d'une *abondance lactée*, pour me servir de l'expression de Quintilien; si George Sand a pu dire de lui avec raison : « Il est vrai que Lamartine trouve facilement des phrases, mais, dès qu'il « les a trouvées, il est obligé de chercher ce qu'il « mettra dedans ; » — on peut dire de lui, à propos de ses soudains revirements et de ses calomnies contre ses anciens amis politiques : « Il n'a jamais trahi « que l'infortune. »

Son manifeste à l'Europe, copié sur le décret de la Convention (1), par lequel elle promet protection et secours à tous les peuples, devait révéler assez les tendances de son esprit et les espérances de son am-

(1) Voir le *Moniteur* du 19 novembre 92.

bition. Ce qu'il voulait être dans la Révolution, ses allocutions de l'Hôtel-de-Ville devaient bientôt le faire deviner. Quelques jours après février il répondait à la députation italienne : « .... Washington, voilà le « nom qu'il faut aujourd'hui proclamer, c'est le nom « de la liberté moderne. Ce qu'il faut au monde, c'est « le nom de l'homme le plus désintéressé, le plus « dévoué au peuple. Voilà l'homme qu'il faut à la « liberté. Un Washington européen, voilà le besoin « du siècle (1). » M. de Lamartine, en ceci encore, se trompait; il ne devait pas être le Washington de la République nouvelle, il n'en était que le Bailly !...

On l'a accusé, — j'appuie sur le mot, — d'avoir fait la Révolution de février. L'absurdité de cette *accusation* l'aurait fait tomber d'elle-même, assurément, si l'auteur des *Girondins* n'avait pris la peine d'annoncer qu'en effet il était l'éditeur responsable de cette *sédition*, de cette *surprise*, de cet *accident*, de ce *malheur*. Pourquoi alors l'avait-il appelée la révolution du mépris? Cela voulait dire, si je ne me trompe, que la monarchie du 7 août s'était éteinte dans sa corruption, comme un gaz délétère s'éteint dans une atmosphère viciée. Rendons donc à chacun la justice et la responsabilité qui lui reviennent. A chacun ses œuvres, à chacun ses titres. La Révolution de février avait eu d'autres moteurs, la Répu-

(1) *Moniteur* du 28 mars 1848.

blique d'autres initiateurs que le chantre des *Méditations*. Je sais bien que le cœur de M. de Lamartine est si vaste, son abnégation si modeste, qu'au risque de passer pour un socialiste, pour un *rouge*, aux yeux des contemporains qui ne connaissent encore de la science sociale ni l'alpha ni l'oméga, il désire passer, aux yeux de la postérité et sur les tables de l'histoire, pour le fondateur de la République française. Si la monarchie était à créer, peut-être l'eût-il fondée ; c'est là son idée fixe, son *hobby-horse* : être le chef d'une génération nouvelle ; ses livres et ses paroles l'ont prouvé ; *trahit sua quemque voluptas!*... Mais outre que M. de Lamartine n'a pas fondé la République et qu'il n'a pas amené la Révolution, c'est qu'il a déclaré dans l'histoire de cette Révolution, « que si le gouvernement constitutionnel de Louis-« Philippe eût tendu à accomplir graduellement et « sincèrement les *deux* ou *trois grands perfectionne-« ments* moraux ou matériels demandés par l'époque, « *il eût défendu la monarchie!* » Est-ce clair ?

Le véritable fondateur de la République, après tout le monde, c'est-à-dire après le peuple, c'était Ledru-Rollin.

Ledru-Rollin était bien l'homme des masses, le tribun populaire par excellence ; c'était surtout l'orateur que rêva Salluste : *l'orateur honnête homme*, car *toute l'éloquence est dans l'honnêteté*. Salluste se trompait peut-être d'un peu ; il faut autre chose

que cette qualité, — assurément fort estimable, — pour faire un orateur, et, cette autre chose, Ledru-Rollin la possédait. Il avait une voix mâle et vibrante dont la tonalité avait des notes extrêmement sympathiques ; son langage était plein de soudainetés abruptes et d'étrangetés, triviales parfois, puissantes toujours, qui remuaient profondément les esprits dans lesquels elles tombaient. Il avait la vertu des tempéraments sanguins : l'audace qui se combinait chez lui avec l'ardeur, avec l'impatience, avec la colère. Sa phrase sortait un peu hachée, un peu vulgaire même, mais elle ne sentait pas l'huile comme la plupart des discours qu'on improvise pour la tribune. L'effort ne se trahissait pas, et quant au travail, s'il existait toutefois, on ne s'en doutait guère. Phrase concise, serrée, rugueuse mais acérée et brillante, que venaient bien déparer, de temps en temps, il est vrai, certains lieux communs, qui étaient, du reste, les seuls artifices de style qu'il se permît et dont il usât avec modération. On aurait pu dire de ses discours ce que Cicéron disait des *Commentaires* de César : qu'ils étaient droits, nus et beaux de leur nudité, *recti, nudi, venusti.* Puis, pour ajouter encore à ces avantages, — pour rendre encore plus saillante cette chaude et mâle éloquence qui venait du cœur, — Ledru-Rollin avait une haute taille cambrée, — un front à plans inégaux mais significatifs ; et, quand il rejetait sa tête en arrière avec fierté, avec

trop de fierté peut-être, il imposait. Il y avait de la menace dans cette attitude ; une menace calme, une colère contenue, grondante, mais prête à éclater au premier choc, au premier mot, au premier prétexte. Ses adversaires politiques la connaissaient.

Sa large figure incorrecte, sans harmonie de lignes, sans beauté de contours, mobile comme l'esprit dont elle réfléchissait sincèrement les impressions, eût été peut-être un peu vulgaire si elle n'avait été éclairée par un sourire empreint, quand il le voulait, d'une irrésistible bonté, et par un regard qui donnait à cette physionomie un cachet de puissance et de noblesse que, sans lui, elle n'eût point eu.

Il faut être franc et je veux l'être surtout envers l'homme à l'égard duquel on serait le plus volontiers disposé à douter de ma franchise si, par mes ménagements, je permettais qu'on en doutât. Le citoyen Lecru-Rollin ne doit pas jouir des immunités de l'historien quel qu'il soit, pas plus qu'il ne jouira des immunités de l'histoire. Il appartient tout entier à l'un comme à l'autre. D'ailleurs il serait le premier à réclamer, si je flattais et essayais de pallier. Ledru-Rollin était fait pour les agitations et le grand jour. Ce qu'il a fait, personne ne l'ignore. Ne le rendons pas indigne du rôle qu'il a joué ; laissons-le à la hauteur des événements auxquels il a été mêlé, et surtout, pour le connaître, ne jetons pas un regard en arrière, ne fouillons pas dans le passé pour chercher un moule

où s'appliquassent sa figure et son caractère, un grand portrait dont il fût le calque, la copie, la reproduction plus ou moins involontaire. L'édition princeps du véritable tribun est épuisée depuis longtemps; mais ce n'est point à dire que toute médaille qui tendra jamais à en rappeler la physionomie sera une médaille fruste, sans effigie personnelle, caractéristique, — non. De ce que les siècles écoulés ont fourni un splendide contingent de grandes figures, de grands types, de grands noms, il n'en faudrait pas conclure que les siècles à venir sont déshérités de tout génie et de toute grandeur. Chaque siècle produit ses hommes, comme chaque sillon produit ses épis. La moisson faite, Dieu sème de nouveau et les siècles récoltent de nouveau. La terre n'est pas inféconde ; pourquoi douterait-on de la fécondité de l'esprit humain? Athées, impies, épuisées sont les époques qui n'attendent rien ; épuisée est la terre qui ne produit rien. Labourez, labourez toujours le champ des idées, et laissez les cerveaux germer et s'épanouir. La semence est toujours prête ; la semaille toujours bonne.

Alexandre Ledru-Rollin,—rapprochement bizarre, — était né le jour même de l'entrée des troupes françaises à Rome, le 2 février 1808. Quarante ans plus tard, les Français étant, de nouveau, entrés dans la ville éternelle, Ledru-Rollin prenait le chemin de l'exil pour avoir défendu la République romaine, sœur jumelle de la République française.

Il était le petit-fils d'un physicien distingué, professeur des princesses du sang. On rencontre parfois dans la vie de ces fortunes étranges. Tel, qui a été bercé sur les genoux d'une reine, sa marraine, qu'on retrouve plus tard, homme et libre, l'ennemi des rois. — Tel avait été le père de Caussidière, ce vieux soldat des Pyramides et de Lodi qui s'était éteint quelques jours avant Février, dans les bras de son fils. L'archiduc Jean d'Autriche et l'impératrice Béatrix l'avaient tenu sur les fonts de baptême !

Le père du citoyen Ledru-Rollin avait été un savant homme, l'ami des savants de son temps. M. Jacques Ledru avait été, en outre, maire de la commune de Fontenay-aux-Roses, et les habitants qui lui ont survécu vous parleront de lui avec respect. Plus d'un d'entre eux avait contracté à son égard de grosses dettes de reconnaissance.

M. Jacques Ledru avait connu les grandes individualités de la Révolution. Il avait été lié avec Danton, et son fils avait recueilli de lui l'héritage de son amour pour les grandes choses accomplies par cette mémorable époque et la tradition des grands dogmes proclamés par elle.

A de tels exemples et à si virile école le cœur ne pouvait que s'agrandir, l'esprit que s'éclairer, la foi que se fortifier. La jeunesse de Ledru-Rollin s'était donc écoulée aux dernières lueurs de 92, dans l'étude et dans le silence, troublée par intervalles par l'éclat

des dernières batailles de l'Empire et par le bruit de la chute du colosse Corse. Et la Révolution de juillet arrivée, il avait compris, jeune homme au cœur ardent, de quel côté il devait tourner ses espérances et ses regards, quel rôle il devait adapter à sa taille et à son esprit. Souvenirs obligent, comme noblesse. Ledru-Rollin s'était souvenu, et il avait embrassé avec enthousiasme les idées nouvelles, et dans le grand duel à mort engagé entre la démocratie et l'absolutisme il s'était rangé du côté de la démocratie.

Avocat, il s'était fait alors le défenseur de tous les soldats de l'idée révolutionnaire à la propagande de laquelle il avait aidé avec un zèle qui ne s'est jamais démenti. Sa parole éloquente, — toujours sympathique parce qu'elle était toujours convaincue, — avait été mise au service de ceux que le pouvoir opprimait. Jamais il ne la prostitua illégitimement. Jamais aussi on ne la lui demanda en vain.

Après son *Mémoire sur la rue Transnonain*, dont en six jours quarante mille exemplaires avaient été vendus, — mémoire dans lequel les victimes tombées dans une lutte impie étaient dignement vengées, et les actes odieux du gouvernement énergiquement flétris, — Ledru-Rollin avait continué de servir de sa plume et de sa parole la cause sainte du droit et de la liberté.

Appelé, par les électeurs du Mans, à prendre à la Chambre des députés le siége vide de Garnier-Pagès,

il avait jeté le gant au pouvoir qui venait de le condamner à la prison, et qui lui avait fait perdre cent quarante mille francs de sa fortune pour avoir osé dire : « Le suffrage universel, c'est la République. Mais le suffrage universel n'est qu'un moyen, la transformation sociale est le but! » Crime irrémissible n'est-ce pas! Mais qu'étaient pour Ledru-Rollin sa liberté menacée, son patrimoine compromis, sa famille attristée? La grande famille humaine avait toute sa sollicitude; les grandes douleurs et les grandes misères du prolétariat avaient toute sa pitié ; le peuple avait tout son amour. Au peuple, il avait consacré toutes les forces de son esprit, toute l'énergie de son âme républicaine, toutes les ressources de sa fortune. Cinq cent mille francs, tout son patrimoine, avaient servi à soutenir des journaux et à venir en aide à des patriotes, à des ouvriers, à des prolétaires. Et les contraintes par corps dont on a voulu lui faire un crime, Ledru-Rollin aurait le droit de s'en faire une gloire. C'est un crime honorable Ce sont des reliques précieuses qu'il conserve religieusement, car elles ont une origine dont on doit être fier. Il n'en est pas une, pas une seule de ces contraintes par corps, qui ait eu pour origine ses besoins personnels et sa propre personne.

Ah! je sais bien que ses adversaires, — dénaturant sans pudeur les actes les plus purs de sa vie si honorablement remplie, — n'ont pas craint de faire de

lui un homme d'une dépravation orageuse, comme Mirabeau, comme Fox, comme Bolingbroke, en donnant à ses contraintes par corps une source impure, en faisant sa conduite mesquine et égoïste, sa vie honteuse, ses mœurs dissolues! A ces gens-là, je jette sans hésiter le *mentiris impudentissime* de Pascal.

Ceux qui ont connu et approché Ledru-Rollin diront quel noble cœur bat dans sa large poitrine, quels sentiments profonds d'amour pour le peuple, de pitié pour ses misères, d'espérance pour son avenir, il renferme.

Ledru-Rollin sut toujours mettre en pratique les maximes fraternelles écrites dans les livres, moins encore que dans les traditions de sa famille. Secondé dans son œuvre par sa femme, âme forte et républicaine, sa bourse et son cœur, ouverts à tous, donnèrent à tous, l'une son argent, l'autre ses conseils et ses consolations. J'ai vu entrer chez lui bien des pauvres, bien des affligés, bien des désespérés : pas un n'est ressorti avec les larmes qu'il avait dans les yeux, avec les nuages qu'il avait sur le front, avec les soucis qu'il avait dans l'esprit! Combien d'infortunes, honteuses du grand jour et d'une aumône importune, et discrètement soulagées par lui, qui se sont tues, non par ingratitude, mais par devoir. Les journaux n'ont jamais rien révélé de ces dons du cœur que la publicité eût déflorés.

Ces vertus-là ne sont pas rares ; je ne les exalte pas,

et si j'en parle ici, c'est moins pour les faire valoir, pour rappeler l'inépuisable bonté, l'inépuisable bienfaisance du citoyen Ledru-Rollin, que pour répondre aux impitoyables libellistes qui lui ont tout dénié, tout, jusqu'aux vertus les plus modestes, jusqu'aux qualités de l'homme privé !

Je comprends le combat loyal, à armes égales, à armes courtoises, fait à un ennemi politique dont on cherche à saper les idées parce qu'elles semblent mauvaises, dont on cherche à renverser le piédestal parce qu'il paraît trop élevé. Mais cette guerre de bravi et de coupe-jarrets qui s'embusquent derrière l'anonymie d'un journal ou d'un pamphlet pour tirer à bout portant, un coup sûr, et avec une arme chargée de calomnies impures et d'injustices révoltantes, je la réprouve, je la hais et d'une *haine vigoureuse*. Un ennemi dont on voit la face on peut lui répondre; mais contre un lâche, dont on ne sent que le stylet trempé de fiel et de boue, on ne peut rien, pas même l'écraser sous ses pieds, avec la boue de son talon.

Avant de condamner un homme, il faut se donner la peine de le juger, et, pour le juger, il suffit de regarder un à un les actes de sa vie, d'interroger sa conduite, d'observer ses allures, mais avec conscience, mais sans haine, car la haine oblitère l'esprit et obscurcit la vue. — mais sans parti pris d'y trouver du mal, en y cherchant du bien.

Certes, Ledru-Rollin avait commis des fautes, de grandes fautes même, je l'accorde à ses détracteurs les plus implacables et les plus acharnés à grossir ses fautes et à s'en faire des armes contre lui. Je le constate, parce que je veux qu'on sache bien que je ne prétends pas me faire le panégyriste quand même du citoyen Ledru-Rollin : il n'est ni mon Dieu ni mon fétiche. Je porte plus haut mes admirations : je ne prends pour drapeau que des principes immortels et non des hommes. Les hommes se trompent, même celui de tous qui est le moins infaillible et dont on n'ose point contester l'infaillibilité : le pape, le vicaire du Christ, l'empereur des consciences, le maître souverain des âmes ! Les hommes se trompent donc; ils s'égarent, même lorsqu'ils sont guidés par les plus pures intentions; ils s'égarent et ils égarent les autres; et c'est alors que leurs erreurs deviennent coupables, c'est alors qu'ils sont justiciables, non de la haine, mais de la sévérité inexorable de leurs pairs. Les principes, au contraire, invariables, uns, inflexibles, sont infaillibles : c'est à eux seuls qu'on doit s'attacher.

Néanmoins, ce puritanisme de conscience ne m'a jamais empêché de battre des mains et du cœur aux grandes choses faites et dites par les hommes. Et l'on me permettra bien de proclamer hautement le courage, le talent, le dévouement, le *désintéressement* surtout, vertu rare à notre époque,— qui défendront

de l'oubli et du mépris la mémoire du citoyen Ledru-Rollin. On me permettra bien d'admirer franchement ce qu'il y a en lui de sentiments élevés, nobles, respectables.

Au 24 février 1848, Ledru-Rollin était le seul homme révolutionnaire, le seul orateur vrai du gouvernement provisoire. Il était très populaire, et cette popularité, qu'il méritait, il la devait à la direction une, concentrique au but proposé, qu'il avait imprimée à sa vie : aimer le peuple, le protéger, le grandir, lui donner le bonheur en même temps que la liberté.

Au 24 février, il apportait, on le sait, un riche contingent d'actes honorables, qui prouvaient assez qu'en lui *tout était peuple, bras, tête et cœur*, comme l'a dit Béranger à propos de Manuel, le député libéral de la Restauration, dont le député du Mans devait un jour imiter la courageuse indépendance et l'inébranlable fermeté. Ces actes et ces faits prouvaient assez, en outre, les allures de son tempérament moral, les tendances de son esprit et les espérances de son cœur.

Lutteur infatigable, il s'était emparé de la tribune du Palais-Bourbon toutes les fois que les intérêts et les libertés populaires avaient été menacés. Il avait flétri tous les déshonneurs dont le pouvoir voulait rendre la nation solidaire. Il était revenu, — et sans repos pour lui et sans trêve pour le gouvernement,—

sur les grandes questions pour lesquelles ce dernier montrait tant de dédaigneuse indifférence : question du salaire, question du droit au travail, question de vie ou de mort! Mettant à nu, dans un tableau effrayant d'éloquence à force de vérité, les hideuses misères qui rongent, — comme un cancer sans guérison, peut-être maintenant — le sein de notre société, si insolente de luxe et de bonheur à la surface, au prix des sueurs, des larmes et des désespoirs qu'on y rencontre au fond; — remuant et comptant ces misères, les statistiques officielles à la main, Ledru-Rollin avait élevé la voix en faveur du prolétariat méprisé, et, le seul de ses collègues, il avait apporté à la chambre, au grand scandale de ces derniers, *la pétition des travailleurs sur l'enquête*, avec ses deux cent cinquante mille signatures!

Puis les trois journées de février l'avaient vu, veillant et haranguant les patriotes insurgés, et le premier, à la chambre des députés, comme à l'Hôtel-de-Ville, il avait osé proclamer la République. Car c'est lui, bien lui, qui l'a proclamée, et pas d'autres. Et, s'il y a crime à cela, il en accepte la responsabilité; et, si cette responsabilité devenait jamais un fardeau, le peuple en revendiquerait la moitié pour lui. Après cela, croassez à votre aise, corbeaux de la réaction, et restez tant qu'il vous plaira auprès du cadavre de la monarchie; vous ne la galvaniserez jamais!

Ledru-Rollin était populaire, ai-je dit. Mais, par

un de ces malheurs fréquents dans les annales des républiques anciennes et modernes, il était accouplé, au 24 février, à des hommes qui n'avaient vu ou n'avaient pas voulu voir comme lui les côtés révolutionnaires de la situation, les faces significatives de la Révolution. Il est bien entendu que je ne parle ici ni de Louis Blanc, ni d'Albert, ni même de Flocon.

Tiraillé en sens contraire par ces hommes, harcelé par les ambitions diverses qui s'étaient manifestées le soir du premier jour de l'installation du gouvernement provisoire, attristé en secret par un antagonisme et par des luttes intestines qui s'étaient traduits avec tant de hâte et si peu de modération, Ledru-Rollin devait, comme conséquence de ce contact déplorable, non pas s'engager dans une voie mauvaise, mais la côtoyer et louvoyer dans la bonne voie sans y entrer franchement.

Au 25 février, rien n'avait encore transpiré au dehors de cette anarchie au sein du gouvernement. Ledru-Rollin y avait encore son initiative ; si on ne le redoutait pas précisément, on savait, du moins, quelle était son influence sur les masses. quelle était, conséquemment, sa force, et on le sentait nécessaire, indispensable à l'intégrité des moyens d'action du gouvernement. C'est pour cela qu'on le flattait, qu'on lui promettait tout, avec réserve de ne rien tenir des engagements pris, ou de n'en tenir que très peu.

Aussi, et grâce à l'ascendant qu'on lui reconnais-

sait, il avait pu, dès le premier jour, quoique enfermé dans le cercle étroit d'une faible minorité, prendre des mesures énergiques et populaires. Le premier décret qu'il avait signé de sa main et écrit tout entier avait été celui qui proclamait l'abolition de l'esclavage, — cette honte antique, ce préjugé d'épiderme, qu'avaient tenu en si grand honneur les champions de l'aristocratie du tissu cutané et dont l'humanité avait eu tant à gémir. C'était là une question qu'il avait soulevée souvent, sous la monarchie, et non sans succès, il faut le dire. Le second décret, qu'il avait encore signé de sa main, avait été celui qui proclamait l'abolition de l'impôt sur le sel et de l'impôt sur les boissons, deux tyrannies qui ne pouvaient survivre à celle qu'on avait détruite. Le troisième décret, qu'il eut beaucoup de peine à obtenir de la majorité du gouvernement, avait été celui qui créait l'établissement des invalides civils du travail; il avait exigé que cet établissement fût transporté aux Tuileries mêmes, afin que les monarchies de l'Europe fussent averties, par cet acte, de l'attitude du gouvernement révolutionnaire, et que les prolétaires, brisés par l'âge et par les fatigues, épuisés par les misères et les privations, pussent s'installer là où s'étaient trop longtemps établies les splendeurs égoïstes de la royauté!

Mais, encore une fois, entouré comme il l'était, les inspirations personnelles du citoyen Ledru-Rollin devaient être étouffées sous les clameurs, sous les

obsessions, sous les exigences de ses collègues. Et, en effet, elles avaient été étouffées. Ses allures devaient en être moins droites et moins puissantes. Et puis, on perd à changer l'orbe dans lequel on a jusque-là rayonné. Pour moi, j'eusse souhaité que Ledru-Rollin restât tribun; sa puissance en eût été décuplée, ses moyens d'action en eussent été plus efficaces. Les acclamations passionnées qui l'avaient toujours accueilli jusque-là ne le lui avaient donc point dit?

Sa première faute, ce fut d'imiter si vite ses collègues, de faire, comme eux, la chasse aux ministères, d'accepter le ministère de l'intérieur. M. de Lamartine s'était fait nommer au ministère des affaires étrangères, — M. Crémieux au ministère de la justice, — M. François Arago à la marine, — M. Marie aux travaux publics, — M. Garnier-Pagès, ne pouvant être préfet de police, s'était rejeté sur la préfecture de la Seine et s'était installé, avec Guinard et Recurt, comme maire de Paris. La lignée du *National* s'était, en outre, emparée des autres postes : à M. Bethmont, on avait donné le ministère du commerce, — à M. Carnot, celui de de l'instruction publique, — à M. Michel Goudchaux, celui des finances, — au général Bedeau, celui de la guerre, — au général Cavaignac, le gouvernement général de l'Algérie, etc., etc. Ledru-Rollin aurait dû s'opposer à ce népotisme, le flétrir ou le dédaigner. En tous cas, il n'aurait pas dû l'imiter.

Aussi, cette faute devait être le premier coup porté à sa popularité si chèrement conquise, et ce coup, ce fut lui-même qui le porta à lui-même, non pas, certes, par vanité, mais par une prévision louable des complications graves qui allaient surgir. Il faut croire, — et cela était plus dans les habitudes de son caractère intègre, — il faut croire qu'il ne s'était même emparé du ministère de l'intérieur, — gouvernement dans le gouvernement, — que pour ne point le laisser aux ambitions mesquines, étroites et contre-révolutionnaires qui le convoitaient. Savez-vous ce que fût devenue la France républicaine avec le gouvernement qu'elle avait et avec un autre homme que Ledru-Rollin au ministère de l'intérieur? Mais l'escamotage que l'on redoutait avec tant de raison, cet escamotage aurait eu lieu. Vous auriez vu les gens du *National*, mettant de côté leurs écharpes rouges et retournant leurs cocardes, donner une seconde représentation de la scène du 30 juillet 1830 et aller offrir la couronne de France à un duc d'Orléans quelconque!

Peut-être, donc, qu'au lieu de blâmer le citoyen Ledru-Rollin d'avoir, à ce moment, accepté le ministère de l'intérieur, nous devons l'en remercier, en songeant à ce qu'il a fait d'utile et de grand dans ce poste important, — à l'activité, au patriotisme dont il a fait preuve. Néanmoins, il est permis de regretter qu'il n'ait pu faire plus, et il l'eût pu s'il était resté à

la place que la Providence lui avait assignée, dans le rôle qui lui était tracé : à sa place et dans son rôle de tribun, je le répète. Ça été une grande faute, une double faute, faute pour lui d'abord, qui n'eût fait que grandir encore dans les luttes des clubs et dans les agitations pacifiques de la place publique ; faute pour nous, qui y eussions tout gagné. Un peuple va bien loin dans la voie du progrès et de l'émancipation lorsqu'il y est poussé et suivi par un homme de la taille et du talent de Ledru-Rollin !

Mirabeau ne commit pas cette faute. Il ne voulut jamais accepter ce qu'on lui proposa ; il ne sollicita jamais ce qu'on ne lui eût pas refusé. Aussi conserva-t-il jusqu'au dernier moment toute son influence, tout son ascendant, toute sa popularité, parce qu'il avait conservé toute son indépendance. Aussi sa voix tonna-t-elle toujours éloquente, toujours applaudie là où il lui plut de la faire entendre, au forum ou à l'Assemblée nationale. Cette faute, que devait commettre Ledru-Rollin, Danton l'avait commise un jour ; Danton, le tribun des carrefours, le harangueur violent de la rue. Un jour il accepta, il sollicita peut-être un ministère, et sa puissance déchut, et il le vit, mais trop tard ; car lorsqu'il voulut essayer de reconquérir sa popularité compromise et qu'il commença à y réussir, Robespierre jugea, dans son inflexible logique, qu'il était prudent de l'en empêcher, et le député d'Arras *supprima* le député du peuple !...

Enfin, quoique révolutionnaire, quoique homme de talent, d'un talent incontestable, d'une intégrité et d'un désintéressement reconnus, Ledru-Rollin n'était pas encore l'homme-type de la révolution : quoique le plus complet, il était encore incomplet. A défaut d'autre, il fallait s'en contenter; mais ce n'était pas là l'homme rêvé, l'homme attendu. Car c'est là une des choses remarquables, un fait presque douloureux de notre révolution, pas un homme n'avait surgi du choc des événements de Février. Nous n'en avions vu qu'un à l'œuvre, et celui-là nous le connaissions tous déjà, — déjà nous connaissions sa force et son génie révolutionnaire; cet homme-type, c'est le peuple, l'homme-foule.

A l'horizon de 89 et de 92, de grandes figures étaient apparues, d'héroïques caractères s'étaient produits, de mâles génies étaient venus. Mirabeau, Danton, Robespierre, Saint-Just, Camille Desmoulins et même Vergniaud, *l'aigle de la Gironde.* Mais leur laborieuse tâche à moitié faite, leur lumineuse périhélie accomplie, ils étaient descendus dans la nuit de la tombe, grands et forts, dignes d'eux enfin.

La moisson glorieuse qu'ils avaient préparée à l'avenir, au prix même de leur sang et de leur honneur, qui, au 24 février, se présentait pour la continuer et la rendre féconde? Quels sont aujourd'hui les continuateurs de ces puissants apôtres de la foi républicaine? Une époque ne peut être le calque

d'une autre époque, parce qu'elle n'en serait qu'un calque effacé, fruste, inutile. Des hommes ne peuvent se faire les plagiaires d'hommes qui les ont précédés dans l'arène. Il faut que les époques et les individus gardent leur effigie, sous peine de n'être rien, de n'avoir ni grandeur, ni constance, ni héroïsme, ni progrès. Un siècle continue un autre siècle, mais il ne doit pas tourner dans le même orbe. Un homme continue un autre homme, mais il ne lui est pas permis de revêtir son costume et de chausser ses idées. On a comparé M. Odilon Barrot à Pétion, M. Lamartine à Vergniaud, M. Ledru-Rollin à Danton. Ce n'était, certes, faire l'éloge ni des uns ni des autres.

Notre révolution de février ne doit pas ressembler à celles qui l'ont précédée dans l'histoire et dans l'humanité. Elle n'a commencé comme aucune d'elles; sa marche et son but seront autres. Elles s'est accomplie presque dans hécatombes humaines, — ce qui est déjà d'une haute signification, — elle n'a point produit d'hommes; les événemens ont écrasé les hommes; c'est douloureux peut-être, et cependant nous devons nous en réjouir et rasséréner nos esprits, c'est là le plus grand signe d'une révolution profonde. Il n'a été donné à aucun homme, depuis février, de dominer cette révolution qui s'est levée radieuse sur le monde Aucun homme, — cet homme s'appelât-il Napoléon, Robespierre, Ledru-Rollin ou Proudhon, — ne la dominera désormais. Il pourra être grand, mais

il sera toujours moins grand qu'elle, car ses aspirations sont immenses ! De vastes fronts et de vastes génies pourront éclore sous son souffle comme les épis éclosent au souffle de Dieu, mais ils ne seront tout au plus que les exécuteurs, je dirais presque de la *fatalité* révolutionnaire.

Entre tous, plus que tous, Ledru-Rollin était l'homme du moment, la foule l'avait accepté avec enthousiasme, elle avait accueilli son nom, sur la place de l'Hôtel-de-Ville, avec de frénétiques cris de joie et d'orgueil. Le rôle de Ledru-Rollin commençait sérieusement là, s'il avait su, s'il avait voulu plutôt !

XII

Ce n'était pas sans peine, on l'a vu, que le gouvernement provisoire s'était décidé à accepter la République comme forme définitive du gouvernement en France. L'antagonisme, que je signalais plus haut, existait vivace parmi cette commission élue à la hâte pour faire face aux nécessités redoutables du moment, les éléments qui la composaient étaient d'une hétérogénéité déplorable. Le moyen, avec cela, de prendre une résolution sérieuse, un parti définitif, une décision ferme, sans appel, souveraine pour ainsi dire. L'unité manquait. Les tiraillements qui troublaient

les séances du gouvernement, paralysaient les élans et les pensées de ceux de ses membres qui voulaient franchement et sérieusement la République. Ces membres formaient la minorité, on l'a vu : Ledru-Rollin, Louis Blanc, Albert, Flocon. Quant à Arago, quant à Dupont (de l'Eure), perdus dans leurs souvenirs, ils hésitaient. Quant à Garnier-Pagès, quant à Marrast... je n'en veux pas parler.

Un gouvernement provisoire était nommé, un ordre de choses nouveau était substitué à l'ancien, de nouveaux noms, des noms inconnus au peuple pour la plupart, se pavanaient sur les affiches officielles, au bas des actes des décemvirs ; cela pouvait satisfaire beaucoup de gens et rassurer beaucoup de ces trembleurs qui veulent un gouvernement quand même, rouge ou blanc, gris ou noir. Mais en définitive, cette substitution de noms et de monarques frisait de très près l'escamotage, et les clubs avaient raison de s'ouvrir pour discuter les questions brûlantes du moment. Le peuple voulait la République, c'est-à-dire le gouvernement de tous par tous, cela est indubitable, mais il ne voulait pas que des hommes, qui n'avaient pas toute sa confiance, s'imposassent à lui comme ses souverains, quand ils n'étaient que ses mandataires très humbles et surtout très provisoires.

Le peuple voulait la République, répéterai-je; mais le vendredi 25 février, à midi, — c'est-à-dire vingt-quatre heures après le départ de Louis-Phi-

lippe, — le peuple n'avait pas encore vu sur les murs de Paris une affiche quelconque qui annonçât officiellement, de la part du nouveau gouvernement, la proclamation de la République. Je sais bien qu'il pouvait, à la rigueur, se passer de cette proclamation officielle. Il n'avait pas chassé ses maîtres pour en prendre de nouveaux, et le travail qui se faisait à l'Hôtel-de-Ville pouvait être défait par lui. Mais il avait acclamé les noms des membres du gouvernement provisoire; il leur avait délégué ses pouvoirs pour agir; il les avait investis de sa confiance; et, quoi qu'ils fussent disposés à faire et à proclamer, il les respectait par respect pour lui-même, et il attendait.

Les meilleures raisons qu'on peut donner sur les probabilités plus ou moins hasardeuses d'un événement, ne prévalent pas souvent sur le démenti que donne, à son tour, l'événement contraire devenu fait accompli; et j'aurais beau dire que le 25 février, rien n'étant officiellement résolu, au sein du gouvernement provisoire, — la minorité républicaine de ce gouvernement ne pouvant plus longtemps lutter contre les tendances monarchiques de la majorité, — le sort de la France allait de nouveau être mis en question, par le seul fait de la proclamation de la régence; je m'évertuerais à dire cela, qu'on me répondrais victorieusement par un fait accompli : la proclamation de la République.

Pas d'ambiguité, s'il vous plaît. Le 25 février, à midi, le gouvernement provisoire, siégeant à l'Hôtel-de-Ville, n'avait pas encore proclamé officiellement la République. Il hésitait. Pourquoi? On le devine, de reste. Mais enfin il hésitait, et, derrière cette hésitation, il y avait la régence de madame d'Orléans et de son auguste fils, Monsieur de Paris. Suppositions que tout cela, si l'on veut; mais suppositions sérieuses et que je mets un seul des membres du gouvernement sorti des barricades au défi de trouver fausses.

Ces suppositions, gratuites ou non, beaucoup de républicains honorables les faisaient, F.-V. Raspail, entre autres, lui qui, à deux heures, arrivait sur la place de Grève, suivi par la section des charpentiers, masse d'hommes formidable, frémissante, et, à ce moment, soucieuse.

Raspail, vieil adversaire de la monarchie, hôte fidèle des prisons, avait acquis une réputation solide d'incorruptibilité et de républicanisme, parmi les ouvriers, qui le connaissaient aussi comme médecin. La popularité de Raspail n'avait pas encore pu s'ébrécher; quoique vieille déjà, elle était fraîche encore. Il était aimé des classes pauvres avec lesquelles il avait été en contact fréquent, par ambition ou par bienveillance native. Il avait salué avec joie cette révolution; l'un des premiers, il était accouru à l'Hôtel-de-Ville pour s'assurer de la marche de cette Révolution, pour en étudier les pulsations, pour en combattre

ou en applaudir les allures. Il avait assisté à la séance nocturne du gouvernement provisoire ; il avait vu quels hommes en faisaient partie, quels projets étaient les leurs ; et — de peur de voir compromis le fruit de cette révolution faite aux risques et périls du peuple ; — de peur qu'elle ne devînt le profit de la bourgeoisie, comme celle du 29 juillet 1830, il avait été trouver quelques chefs de corporations ouvrières, il leur avait dit ses appréhensions, ses doutes, sa tristesse, et un parti énergique avait été pris. Le lendemain 25 février, à deux heures de l'après-midi, Raspail arrivait sur la place de l'Hôtel-de-Ville, avec la multitude qu'il avait entraînée. Il montait seul dans la salle des séances du gouvernement ; il en amenait quelques-uns des membres à une fenêtre donnant sur la place, où s'agitaient tant de têtes, et leur désignant du doigt la petite armée qui l'attendait, il leur disait froidement, brièvement, mais avec la conscience du devoir qu'il remplissait : « Si la République n'est pas proclamée dans une heure, dans une heure cette foule que vous voyez et que vous entendez s'agiter, viendra, comme un bélier, battre les portes de votre palais, que vous lui fermez déjà, comme si vous la redoutiez. J'ai dit. Réfléchissez vite, et faites plus vite encore. Le peuple attend. » Quelques heures après, les membres du gouvernement provisoire venaient sur le perron de l'Hôtel-de-Ville proclamer la République !

C'était beaucoup, mais ce n'était pas tout assurément. Le peuple, avec sa perspicacité ordinaire, avait conçu quelques doutes sur la sincérité de cette proclamation, il avait deviné les incertitudes qui l'avaient précédée, les hésitations qui avaient présidé à sa confection. Il se croyait trahi, et il l'était, en effet, à moitié. Aussi la colère commençait-elle à fermenter dans les esprits, à remplacer l'enthousiasme des premières heures de la victoire. Le peuple disait avec raison qu'il n'avait pas joué sa vie et sa liberté pour le plus grand profit de quelques ambitieux. Il avait mis, dans son héroïque abnégation, trois mois de misère au service de la République, parce qu'il la comprenait dans ses plus généreuses et dans ses plus gigantesques aspirations, mais il lui répugnait de courber l'échine et de suer, suer encore, suer toujours sous la glèbe et sous la faim pour grandir quelques médiocrités et nourrir quelques appétits avides, plus avides que les précédents peut-être!

Ces pensées amères étaient au fond de bien des esprits, le lendemain de février, il ne faut pas le dissimuler. Il ne faut pas dissimuler que Paris était à deux doigts de sa perte; je parle du Paris bourgeois, qui attendait avec impatience que le grain fût passé et que l'arc-en-ciel de la prospérité et de la sécurité eût reparu à l'horizon. Les barricades se dressaient encore menaçantes, menaçantes étaient encore les physionomies des combattants qui les gardaient l'arme

au poing, de peur de surprise ; l'insurrection était encore en permanence, organisée comme avant, mieux organisée. Il ne fallait qu'un mot pour rallumer l'incendie, un geste pour renverser les idoles improvisées et déjà encensées, qu'un homme pour commander au Paris en guenilles, les bras nus et l'estomac vide, de se ruer sur le Paris repu, bien clos, bien habillé. Cet homme c'était Blanqui ; ce geste il pouvait le faire, ce mot il pouvait le dire, cet incendie il pouvait l'allumer. Blanqui n'a rien fait de cela et il est à Doullens !

A ceux qui, d'aventure, douteraient et souriraient — maintenant que deux années ont passé sur leurs têtes et ont balayé de leurs souvenirs le souvenir passionné des premiers jours de la République, — je rappellerais la séance révolutionnaire de la nuit du 25 au 26 février tenue dans la salle du bal du Prado, transformée en club, le club de la Révolution. Cette nuit-là, dans cette salle où se pressaient tumultueusement les orateurs de la borne et les chefs des barricades, le sabre nu et le fusil chargé sur l'épaule ; bien des choses furent dites, terribles et foudroyantes dont durent être scandalisées les murailles de cette salle qui n'avaient jusque-là entendu que des soupirs d'amants ou des propos de buveurs. L'émeute délibérait aux flambeaux, et dans tous les cerveaux, échauffés par les réminiscences de la lutte, germaient de puissantes résolutions, d'énergiques

pensées. Crousse présidait le bureau placé au-dessous de l'orchestre des musiciens. Victor Bouton se trouvait à sa droite, coiffé d'un bonnet phrygien, les yeux cachés par ses lunettes. Il prenait ses notes pour ses *profils révolutionnaires* tracés avec du fer trempé dans du fiel, profils méchants; plus que méchants, haineux; plus que haineux, inexacts. On sait que Victor Bouton n'avait pas le droit de parler bien haut, surtout dans le voisinage de la Préfecture de police où Lucien de la Hodde allait être démasqué. Aussi ne prit-il pas la parole dans cette orageuse séance. Il se contenta d'écouter Blanqui, placé en face de lui, à gauche du président, et de sténographier les discours heurtés des principaux orateurs, pour la plupart vieux conspirateurs blanchis sous les murs des prisons de la monarchie. Collet, capitaine de la garde nationale, A. Caune, Grandménil, Delente, étaient là. Collet, patriote aimé des patriotes du faubourg Saint-Marceau, qui devait prendre part plus tard, avec Legoff et Amyot, à l'insurrection de juin et aux aménités du ministère Cavaignac; Grandmenil, vieux soldat de la Restauration, qui avait vu les verdets de M. d'Angoulême à l'œuvre; Delente, pionnier obscur de la démocratie, homme austère, bâtard de grand seigneur peut-être, mais peu fier de cette origine apocryphe et en tous cas dégradante; véritable fils du peuple par ses mœurs, par ses aspirations humanitaires, par son dévouement, par sa

probité. Delente devait ce soir-là combattre Blanqui qu'il estimait cependant et dont il était estimé.

La situation était grave, les questions débattues excessivement ardues, brûlantes, terribles. Le sort de la République n'était pas en jeu assurément, mais les destinées des membres du gouvernement provisoire étaient dans l'urne. Les moins turbulents des orateurs voulaient que, sans plus discourir, on fît un 18 brumaire populaire, qu'on allât à l'Hôtel-de-Ville et que l'on fît sauter par les fenêtres Lamartine, Garnier-Pagès et *tutti quanti* qui se croyaient apparemment les seuls révolutionnaires de la France, les seuls sauveurs de la République, les dieux lares du pays. Les membres du gouvernement provisoire avaient forfait à leur mission; ils étaient entrés dans la série des concessions qui, depuis, ont porté de si funestes coups à nos libertés. Lamartine avait endoctriné la masse trop électrisable qui assiégeait les abords de l'Hôtel-de-Ville, et, après un éloquent plaidoyer en faveur du drapeau tricolore *qui avait fait le tour du monde*, il avait fait tomber de la statue de Henri IV le drapeau rouge *qui n'avait fait que le tour du Champ-de-Mars!* Deux mensonges en deux phrases. Le drapeau rouge était l'unique *labarum* de nos pères qui l'avaient tenu haut et ferme dans toutes leurs victoires. Les Gaulois, race d'aventuriers indépendants, braves et fiers, l'avaient porté dans toute l'Europe, dans toute l'Asie, en Grèce, en Thrace, en Galatie,

en Perse, dans l'Inde. C'était le drapeau rouge que déployaient les compagnons de Brennus en entrant dans Rome conquise. La couleur pourpre représentait la liberté pour les Gaulois; et puis, ne portait-elle pas, — cette glorieuse oriflamme de nos ancêtres,—cette devise inscrite en lettres de feu, la devise de Constantin : *In hoc signo vinces*, sous ce signe, tu vaincras! Et ils avaient vaincu, et avec cet étendard ils avaient fait le tour du monde, ils avaient marché à la conquête du monde. Est-ce que M. de Lamartine n'est pas Français? Est-ce qu'il oubliait l'origine de la France? *Lui qui a été créé religieux comme l'air a été créé transparent* (1) oubliait, à dessein sans doute, lorsqu'il faisait de la phraséologie sur le perron de l'Hôtel-de-Ville, que le drapeau rouge avait été celui du christianisme. Lui qui a été créé historien, par un procédé analogue sans doute, il oubliait que Charles Martel avait déployé le drapeau rouge en marchant à l'extermination des Sarrasins; que Charlemagne en avait ombragé et protégé sa tête et son empire, et qu'il avait marché en avant des chevaliers des Croisades! Une fois tombé — et cela était arrivé à la bataille de Roosbek,— la France n'avait plus su vaincre; le drapeau rouge avait servi de linceul à des soldats! Etait-ce là un drapeau national! Le drapeau blanc qui date de Jeanne-d'Arc, et le drapeau tricolore qui date de

(1) Histoire de la Révolution, p. 81.

1789, valaient-ils le drapeau de nos ancêtres? Le drapeau tricolore, quoiqu'illustré par les guerres de la révolution, n'avait-il pas été souillé, déshonoré par dix-huit années d'une paix honteuse? M. de Lamartine, qui a écrit l'*Histoire des Girondins,* ne voulait donc pas se rappeler que si le drapeau rouge, qu'il exécrait, avait fait *le tour du Champ-de-Mars,* c'est dans le sang du peuple mitraillé par ordre de Bailly, maire de Paris, qu'il avait été trempé, et non dans la boue comme il s'est complu à le dire Et à ce titre n'était-il pas cher au peuple? Est-ce qu'au 24 février le drapeau rouge n'avait pas été arboré par les combattants sur les barricades de Paris, comme il l'avait été, à Lyon et à Paris en 1832, par les insurgés républicains? Est-ce que cette couleur rouge que chacun portait à sa boutonnière, M. de Lamartine tout le premier, ne symbolisait pas la victoire, la liberté, la République? Est-ce que, mieux que les trois couleurs, elle n'était pas digne du respect et de la vénération du peuple? Est-ce que ce n'était pas une profanation de faire disparaître le haillon révolutionnaire, pour y substituer un lambeau souillé par tant de souvenirs néfastes? Est-ce qu'enfin ce n'était pas renier l'histoire, renier la patrie, que l'abattre de nos monuments? C'était un crime de lèse-humanité, de lèse-histoire et de lèse-nationalité! C'était un pas immense vers la réaction, une concession puérile et fatale à des peurs bourgeoises.

Le peuple avait donc raison de murmurer, raison de s'agiter, raison de rester en armes. Le drame de la révolution n'en était encore qu'à son prologue, et il y avait derrière le rideau des acteurs impatients qui pouvaient apparaître tout à coup et donner aux acteurs en scène une réplique désagréable. Blanqui était à la tête de ces impatients dont le nombre, déjà considérable, pouvait grossir d'heure en heure, à sa seule évocation; Blanqui avait derrière lui cinquante mille hommes, presque tous armés, tous déterminés, qui pour la plupart avaient risqué leur vie, et qui étaient prêts à la risquer encore pour le besoin de la sainte cause de la révolution. Il y avait des *brouillons*, assurément, parmi ces soldats de l'émeute, moitié condottieri, moitié disciplinés. Beaucoup voulaient autre chose que ce qui était, par fantaisie, par goût de l'enivrement de la bataille où le tumulte des coups se mêle au tumulte des cris, où l'odeur du sang se mêle au parfum de la poudre. Mais beaucoup aussi voulaient, et très résolument, une république sérieuse, carrée par la base, humanitaire, *démocratique* et *sociale!* Ces deux mots n'étaient point encore devenus un signe de ralliement et de reconnaissance. Mais on les proférait, parce qu'ils contenaient toute la pensée des combattants de février qui avaient vu autre chose qu'un changement d'hommes dans cette grande débâcle. Le peuple voulait la République dans son acception la plus large, la plus fraternelle, la plus *divine*, et c'est pour cela qu'il la voulait démocratique et sociale : il l'aura !

L'homme, auquel cette foule turbulente, indisciplinée, passionnée, eût obéi comme à un général d'armée, Auguste Blanqui, dont le nom devait plus tard être salué par le mépris, était un persécuté de la monarchie du 7 août. La révolution de 1830 l'avait trouvé sur la brèche, l'esprit plein d'espérances sur l'avenir de l'humanité. Il avait été la cheville ouvrière des sociétés secrètes qui avaient sapé si courageusement, mais avec tant d'insuccès, le trône du fils d'Egalité. L'émeute du 12 mai 1839 avait été préparée et dirigée par lui, et les portes de la prison de Doullens s'étaient refermées sur lui pour se rouvrir, à neuf années de là, devant la volonté populaire.

Auguste Blanqui, petit, grêle, la tête rasée comme celle d'un moine, et digne du pinceau d'Holbein ou de Ribeira, — les yeux perdus dans de profondes orbites et dardant de fauves éclairs, — le visage revêtu d'une pâleur maladive, — le corps ployé sous la double charge de la souffrance physique et de la torture morale, et aussi par l'effet d'une constitution rachitique, — Blanqui n'avait rien en lui, à proprement parler, qui dénotât l'homme des conspirations, ou trahît l'orateur de la borne ou des clubs. Mais c'était bien là le révolutionnaire de Saint-Just, le *révolutionnaire inflexible*, le véritable *tenacem propositi virum* d'Horace, l'homme qui avait tracé un but à sa vie et qui y marchait résolument en disant, dans le sanctuaire impénétrable de sa pensée : « A moins

« qu'un boulet de canon, qu'un coup de couteau ou « une trahison ne m'arrêtent en chemin, je vivrai et j'arriverai ! » Et ils arrivent, en effet, quelque mystérieuse, quelque redoutable, quelque sanglante même que soit l'œuvre à laquelle ils vouent ainsi toutes les facultés de leur intelligence et de leur corps, sans préoccupation vaine, sans hésitation sans peur ! Seulement, quand ils sont arrivés, quand ils tiennent la chose convoitée, quand ils touchent au but fixé, quand ils sont ce qu'ils voulaient être,—maréchaux, savants, dictateurs, millionnaires ou rois, — ils ne regardent point en arrière ; ils apercevraient trop de débris aimés, trop de chers délaissés sur la route parcourue ! S'ils regardaient, le vertige s'emparerait de leur esprit détendu, de leur cœur amolli par trop de dépenses de virilité, et ils retomberaient brisés dans l'abîme ! Le vulgaire qui les voit arrivés,ces hommes, et qui ne sait pas quel a été leur itinéraire et comment ils ont marché, et ce qu'ils ont renversé, et ce qu'ils ont foulé aux pieds, le vulgaire attribue le mérite de leur élévation à Dieu ou au hasard qui y ont pourtant été pour peu de chose. Il ne sait pas ce que ces hommes, qu'il faut admirer ou plaindre, ont épuisé de forces, d'énergie et de *vrai vouloir* pour ne pas succomber vingt fois en chemin. Il ne sait pas combien de fois, après s'être relevés meurtris et ensanglantés, ils ont passé la main sur leur front en sueur où la nuit commençait à se faire et, près de défaillir,

se sont écriés, avec le stoïcisme du soldat sur le champ de bataille, en présence de l'ennemi : Allons !

Au premier abord, Blanqui n'était pas sympathique, parce que la souffrance ne l'est pas toujours. Pour cela, il faut qu'elle ait de certaines formes et qu'elle soit marquée d'un certain cachet. On se sentait disposé à lui obéir, mais l'on n'était point subitement porté à l'aimer. Il n'attirait pas, il dominait. C'est le propre des fortes natures morales et des vigoureux tempéraments physiques. Blanqui remplaçait la virilité extérieure qui lui manquait par une virilité d'âme, toute puissante dans certaines occasions. J'ai dit que rien ne trahissait en lui le conspirateur ; j'aurais pu ajouter qu'il avait les apparences du fanatisme, si je n'avais craint de l'injurier en lui supposant l'étoffe d'un fanatique. Jacques-Clément était un esprit étroit ; Ravaillac était un crétin. Le fanatisme ne peut germer et éclore que sous des fronts déprimés. J'ai dit encore que rien, dans l'extérieur de Blanqui, ne dénotait l'orateur, et cependant sa puissance comme orateur était immense ; sa voix stridente, aiguë, sifflante, métallique et voilée cependant comme le bruit d'un tam-tam, communiquait la fièvre à ceux qui l'écoutaient. Son éloquence, nourrie, — non pas aux sources les plus pures, mais aux sources les plus ardentes et les plus généreuses, — avait un caractère sauvage et des notes âpres, inharmonieuses, qui agaçaient les oreilles et tordaient le cœur comme l'eussent

fait des tenailles. Elle était froide comme la lame d'une épée, incisive et dangereuse comme elle ; et cependant cette éloquence réchauffait les sombres enthousiasmes qui recueillaient avidement sa parole. Les Taborites et les Hussites l'eussent placé, dans leur adoration, au dessus de Jean Ziska et de Procope le Grand. Mais l'énergie de ses discours, la virulence de ses motions, toujours frénétiquement applaudis, étaient secondées encore par une certaine habileté, par une sorte de souplesse rusée qui témoignait que cet homme ne se laissait pas toujours emporter par son imagination et par la *furia* de son esprit, mais, qu'au contraire, il les maîtrisait l'une et l'autre, au souffle seul de sa volonté. Il se possédait complètement et ne livrait de sa personne et de ses émotions que ce qu'il voulait : rien de plus, rien de moins. La nature lui avait refusé la spontanéité, bien qu'elle lui eût accordé la fougue. Encore y avait-il dans cette fougue quelque chose qui sentait le travail. Ceci a les apparences d'un paradoxe, et c'est pour cela que c'est vrai. Blanqui faisait de l'enthousiasme à froid ; il ne disait que ce qu'il lui importait de dire pour produire son effet. Son esprit était une mathématique : il n'opérait que sur des nombres concrets, comme l'histoire, comme l'humanité du reste. C'est l'éloge de sa force que je fais là ; c'est le secret de sa puissance que je livre. Je me résume : l'éloquence et le caractère de Blanqui, ce n'était pas du feu sous la cendre, c'était au contraire de la glace sous le feu....

Je respecte infiniment Blanqui ; je fais mieux, je le comprends, et c'est parce que j'ai cru le comprendre, que j'ai tracé,— de cette façon un peu brutale, peut-être, son portrait, — du moins son profil. Car il est malaisé de saisir tous les aspects d'un caractère, tous les côtés d'une physionomie, toutes les faces d'un talent. J'ai pris le côté, la face, le reflet que j'ai vus, et je les ai donnés, faute de pouvoir saisir l'ensemble. J'ai pu être sévère, je ne crois pas avoir été injuste. J'honore autant que personne l'honorabilité de la vie tourmentée de Blanqui. Comme Mazeppa, enchaîné sur un coursier fougueux, il a été emporté dans une course ardente, effrénée, à travers la vie, et il a laissé, comme lui, de ses membres et de sa chair aux haies des sentiers parcourus. Je rends hommage à la loyauté de ses intentions et surtout à l'austérité de ses principes. Il a tout supporté avec stoïcisme : prison, misère, chagrins, souffrances, ce que nous avons tous, plus ou moins, supporté, avec plus ou moins de courage. Les luttes de la vie l'ont cruellement éprouvé. Je m'incline devant le malheur, et je passe.

Dans la nuit du 25 au 26 février, au club du Prado, — le premier club ouvert, — Blanqui avait la toute-puissance. Il y avait là, — dans cette salle où brillaient les fusils, où s'étalaient des bonnets rouges, — de quatre à cinq cents hommes résolus, enthousiasmés, chefs de barricades pour la plupart, vieux communistes rompus aux infortunes et faits aux misères,

qui s'étaient groupés autour de lui comme les songes funèbres se suspendent à l'arbre lugubre que Virgile place à la porte des enfers. Et ces hommes, — ces lions à l'ardeur chaude encore comme les canons de leurs fusils, — en se répandant dans la capitale, eussent en un tour de main remué les pavés et les haines. Blanqui avait la toute-puissance, je le répète ; il gouvernait plus que les décemvirs de l'Hôtel-de-Ville, qui n'avaient pour eux qu'une force militaire officielle, tandis qu'il avait pour lui une force matérielle imposante, formidable, doublée qu'elle était d'une force morale plus formidable encore ! Le sort de Paris et celui du gouvernement provisoire étaient dans sa main ; il n'avait qu'à l'ouvrir, il n'avait qu'à vouloir, et les membres du gouvernement provisoire étaient jetés par les fenêtres de la salle de leurs délibérations, et Paris bourgeois appartenait au Paris peuple, et un comité de salut public était organisé, et la France obéissait à Paris ! Ce rêve a traversé les cerveaux de tous les ambitieux vulgaires, à plus forte raison devait-il traverser le cerveau de Blanqui, qui n'était pas un homme ordinaire. Pendant quelques minutes, — pendant la durée d'un éclair seulement, — Blanqui dut caresser cette idée ; il dut sourire à ce projet. Ne nous hâtons pas de le condamner ; Dieu absout plus vite que nous. Et d'ailleurs ce qu'on n'a pas fait peut être fait un jour. Attendons, pour juger, pour condamner ou pour absoudre. Les événements pro-

jetés sont plus absolvables que les événements accomplis, fussent-ils plus monstrueux que ces derniers.

D'ailleurs aussi, et précisément parce que Blanqui pouvait et qu'il n'a pas voulu pouvoir, une condamnation ici serait plus que téméraire, elle serait injuste. Blanqui pesa dans sa tête et dans son cœur de citoyen la responsabilité qu'il allait encourir; il la trouva lourde, et il recula, non pas effrayé, —l'effroi ne montait jamais à la surface d'une organisation de cette trempe, — mais attristé. S'il eut peur, en cet instant suprême, ce ne fut pas pour lui, mais pour les autres. Ah! vous lui devez un beau cierge, bourgeois, agioteurs, publicains, accroupis dans votre égoïsme et dans votre orgueil! Vous l'avez cloué entre quatre murs; il eût pu vous faire clouer tous entre quatre planches. Ne tremblez plus: le danger est passé. N'avez-vous pas des paratonnerres? Et d'ailleurs la foudre n'est-elle pas emprisonnée à Doullens? Non, en vérité; car elle est dans l'atmosphère où vous respirez, où vous vivez, où vous pensez! Elle se dégagera d'elle-même de vos miasmes et de votre pestilence! Vous la portez en vous-mêmes!

« Outrer la Révolution avait moins de périls et valait encore mieux que de rester en deçà (1). » Blanqui l'avait compris, il voulait le faire, il pouvait le faire, mais, encore une fois, il ne le fit pas. Dans la journée, il s'était rendu au sein du gouvernement, et il en était sorti assez irrésolu. Cependant le dra-

(1) Danton.

peau rouge, enlevé de l'Hôtel-de-Ville, et remplacé par le drapeau tricolore, avait causé une irritation profonde parmi les combattants qu'il avait sous sa main, disposés à combattre encore. Dans ce club du Prado, qu'on avait nommé Club révolutionnaire, il y avait une masse frémissante, inquiète, exigeante. Il fallait l'apaiser ou lui donner satisfaction. Blanqui l'apaisa. Après avoir mis, pour ainsi dire, le feu aux poudres par son éloquente improvisation sur le drapeau rouge, il éteignit l'incendie, il prévint l'explosion. On avait apporté une affiche menaçante pour le gouvernement provisoire. Il obtint qu'on la supprimât; et en un quart d'heure la plupart des exemplaires imprimés jonchèrent la salle de leurs débris. Elle était ainsi conçue :

« Au gouvernement provisoire.

« Les combattants républicains ont lu, avec une douleur profonde, la proclamation du gouvernement provisoire qui rétablit le coq gaulois et le drapeau tricolore.

« Le drapeau tricolore, inauguré par Louis XVI, a été illustré par la première République et par l'Empire; il a été déshonoré par Louis-Philippe.

« Nous ne sommes plus, d'ailleurs, ni de l'Empire, ni de la première République.

« Le peuple a arboré la couleur rouge sur les barricades de 1848; qu'on ne cherche pas à la flétrir. Elle n'est rouge que du sang généreux versé par le peuple et la garde nationale.

« Elle flotte étincelante sur Paris, elle doit être maintenue.

« Le peuple, victorieux, n'amènera pas son pavillon. »

Qu'en dites-vous, bourgeois? Pendant que vous vous occupez à fabriquer une couronne pour je ne sais quel prétendant, ne sauriez-vous pas en tresser une pour orner la tête de celui qui vous a sauvés? Blanqui la méritait.

Le résultat que je viens de dire, une fois obtenu, la séance fut levée et la salle du Prado se vida, bouillonnante comme une écluse. Blanqui regagna sa mansarde, en mangeant un morceau de pain. Il était une heure du matin.

XIII.

Voilà quelle était, au 26 février, la situation du gouvernement provisoire, celle de la France. L'orage grondait, l'atmosphère était pleine de menaces, les cerveaux étaient gros de récriminations. Chacun sentait bien que le sol sur lequel il marchait n'était pas encore bien raffermi; il y avait encore un cratère sous le calme apparent; on en entendait les bouillonnements souterrains et l'on devinait, avec une sorte d'effroi, que la lave, pour se répandre incandescente et terrible, cherchait des fissures; elle n'en trouva

pas, Dieu merci! Les jours de lutte sont toujours néfastes, quoiqu'il en sorte d'utile et de grandiose. L'orage continua à menacer, — mais les esprits s'y étaient peu à peu habitués. Faute de la direction, qu'il demandait, le fleuve populaire dut subir celle qu'on lui imposa; il dut se laisser endiguer, de peur aussi de submerger tout, de ne rien sauver du naufrage, rien, pas même l'espérance, cette dernière ressource des hommes et des peuples à l'agonie. On espéra en des jours meilleurs, on se résigna à attendre, on cria : *Vive la République!* et chacun prêta au gouvernement provisoire, — malgré les répulsions que certains de ses membres soulevaient, — un concours loyal et dévoué.

Avec ce concours, que ne pouvaient pas faire les hommes qui avaient pris sur eux et devant le pays la haute responsabilité du gouvernement? Ils pouvaient tout faire; la nation était derrière eux, qui les applaudissait et les suivait; ils ne surent faire que des fautes. La première de toutes, aussitôt leur installation comme membres d'un gouvernement républicain, leur première faute avait été de ne pas convoquer des assemblées primaires dans toute la France, destinées à préparer les travaux d'une Constituante, comme jadis l'avaient fait les comices populaires où l'on avait discuté les bases de la société nouvelle. Les actes d'un gouvernement républicain doivent être marqués d'un cachet de franchise et de liberté

tels qu'ils ne laissent point de prise à l'équivoque et à de fâcheuses interprétations. Pour parler haut, pour être fort, il faut, avant tout, être sincère et loyal. N'était-ce pas, d'ailleurs, les assemblées primaires de 1789 qui avaient, en quelque sorte, composé, formé la partie législative et morale de la Révolution? Dans ces synodes populaires, tout avait été débattu, — le pour et le contre de la Révolution, — l'acceptation ou la non acceptation des dogmes nouveaux. Si le gouvernement provisoire avait eu la sagesse, la prudence même de convoquer les assemblées primaires pour y consulter les tendances des esprits et les vœux des cœurs, — chose aisée pour qui l'eût voulu fermement, — les réactionnaires n'auraient pas eu le droit de dire, comme ils l'ont fait si perfidement plus tard, que la religion de la France avait été surprise, qu'elle n'avait pas voulu la République, et un journal légitimiste, la *Gazette de France,* n'aurait pas eu l'impudence de s'intituler : *Journal de l'appel à la nation.* Il n'aurait pas fallu laisser ces ressources et ces armes diverses entre les mains des ennemis de la République, qui en ont abusé.

Mais la majorité du gouvernement provisoire avait un but autre que celui qu'elle aurait dû avoir, des sentiments autres que ceux que lui prêtait si généreusement le peuple! Composé de bourgeois, dont l'esprit n'avait pas encore secoué la poussière doctrinaire et dont le cœur ne s'était point façonné et grandi

au contact de la multitude, le gouvernement provisoire voulait plaire surtout à la bourgeoisie, en vue de laquelle il lui semblait, apparemment, que la Révolution avait été faite ; à elle toutes ses libéralités. Car, on le sait, les plus âpres à la curée, ce ne furent pas les combattants et les prolétaires, —les seuls nécessiteux, les seuls à pourvoir, les premiers à protéger, —ceux-là s'effacèrent modestement et ne mirent d'empressement à se montrer que pour apporter au gouvernement provisoire leurs modestes offrandes, leurs épargnes, pour grossir le chiffre des dons patriotiques, qui, il faut le dire, affluaient de tous les côtés et de toutes les bourses. Les plus âpres à la curée, ce furent les bourgeois et les fils de bourgeois, qui firent sonner bien haut leurs titres apocryphes. Les antichambres des ministres républicains furent assiégées par eux comme l'avaient été, par eux, les antichambres de la monarchie, et, comme la monarchie, le gouvernement républicain donna satisfaction à ces appétits d'emplois, qui se trahissaient avec si peu de pudeur, le lendemain même du jour où le peuple avait mis ses trois mois de misère au service de la République !

Et cependant, grassement pourvue par le gouvernement provisoire, ce fut précisément la bourgeoisie qui alla partout semer l'effroi et crier au désespoir. *Le commerce n'ira plus !* disait-elle en se lamentant, poursuivie par le fantôme de 93 évoqué par la peur. Pauvres esprits ! pauvres gens !

Ces lamentations qui sortaient des boutiques, qui les provoquait? Avant le 24 février, le tribunal de commerce avait enregistré de nombreuses faillites; les tribunaux avaient eu à juger de nombreuses banqueroutes. Dans certains quartiers opulents, une multitude de boutiques avaient mis la clef sous la porte, enfin *le commerce n'allait plus,* pour parler le langage des commerçants. L'état du commerce n'était donc pas, au lendemain de Février, plus désespéré qu'auparavant Pourquoi en conclure qu'il allait périr tout-à-fait? C'était faire de la Révolution une tête de Gorgone coiffée de serpents toujours sifflants. C'était en conclure que la République ouvrait l'ère des vengeances et des calamités, tandis qu'elle venait d'inaugurer l'ère du bonheur et de l'égalité : « Il fallait faire une cité nouvelle, » comme le disait Saint-Just. « Il fallait faire comprendre que le gouvernement révolutionnaire n'est ni l'Etat de conquête ni l'État de guerre, mais le passage du mal au bien, de la corruption à la probité, des mauvaises maximes aux maximes honnêtes (1) ! »

Faire de la Révolution un épouvantail, c'était croire follement aux niaiseries des visionnaires pour lesquels ce mot sacré de République était inséparable de pillage, d'incendie, de noyades et de guillotine.

La Terreur! mais ceux qui en parlaient avec une

(1) Rapport de Saint-Just sur la police générale.

colère aussi aveugle, avec une crainte aussi féroce, ne la connaissaient que par les traditions de leur enfance ou par la lecture des livres du père Loriquet. Ces nouveaux Épiménides s'étaient endormis le 21 janvier 1793, et ils se réveillaient terrifiés après un sommeil de soixante ans. Ils ne savaient pas que cette douloureuse époque avait pour excuse, — il en faut toujours une au sang versé, — les conspirations incessantes du dedans et les menaces continuelles du dehors, les armées étrangères à la frontière, les ennemis de la République au cœur même de la France, des canons et des poignards; deux crimes à prévoir, deux crimes à punir!

La Terreur! Mais si les hommes aux noms desquels on l'accole avaient été sévères, c'est qu'ils avaient dû l'être. L'un de ces calomniés disait un jour à la Convention, comme s'il prévoyait que ses actes et ceux de ses collègues ne seraient pas compris par la génération issue des orgies du directoire ou du moule militaire de l'Empire : « Il a fallu venger nos pères et cacher sous ses décombres cette monarchie, cercueil immense de tant de générations asservies... Que serait devenue une République indulgente contre des ennemis acharnés? Nous avons opposé le glaive au glaive et la liberté a été fondée. Elle est sortie du sein des orages et des douleurs, comme le monde qui sort du chaos et comme l'homme qui pleure en nais-

sant (1) ! » Mélancoliques et profondes paroles ! On dirait le testament de la Révolution.

La Terreur ! Mais, Dieu merci ! l'époque n'était plus la même. L'Europe ne nous menaçait pas au 24 février. Les ennemis de la France, ses ennemis intérieurs, — elle en avait toujours, — ne conspiraient pas encore ouvertement contre la République. Et puis, — sublime réponse à toutes ces craintes puériles, à toutes ces alarmes, à toutes ces terreurs insensées, affection morbide, maladie chronique de la bourgeoisie, — le gouvernement provisoire venait de décréter l'abolition de la peine de mort !... Ce n'était pas une précaution, comme l'ont insinué des misanthropes envieux. Les membres du gouvernement provisoire, — il faut leur rendre cette justice, — avaient plus d'une fois senti sur leurs poitrines le fer des baïonnettes. Ils avaient prouvé qu'ils ne redoutaient pas la mort ; c'était donc les calomnier que de supposer qu'ils avaient cédé à un sentiment étroit de prudence, tandis qu'ils ne s'étaient faits que l'écho des sentiments magnanimes du peuple et de leurs propres sentiments de générosité. Peut-être que cette générosité a coûté cher à la République. Ne la regrettons pas cependant.

C'était donc à tort que le capital s'effarouchait de l'avènement de la démocratie ; c'était donc à tort qu'il

(1) Rapport de Saint-Just.

manifestait ces paniques de mauvaise foi qui troublaient la civilisation et paralysaient les travaux de production et d'échange; c'était donc à tort que les boutiquiers s'écriaient : *le commerce n'ira plus!* et qu'ils attribuaient à la République leurs maux présents, aussi bien que leurs maux passés et que leurs maux futurs. Le commerce ne pouvait pas, du jour au lendemain, prendre un essor splendide. Toute commotion est accompagnée et suivie d'une agitation qui ne s'éteint que graduellement. L'ébranlement d'un trône ne s'occasionne pas sans perturbation. La France, ébranlée par la chute de la monarchie, devait, pendant quelque temps encore, chanceler sur ses assises comme ces îles flottantes, produit des volcans et de l'Atlantique.

Les commencements de la République n'étaient pas ceux que la bourgeoisie attendait, je le conçois, elle s'attendait à autre chose. Elle ne savait pas qu'il y a cette différence entre la monarchie et la République, « que les règnes des plus cruels empereurs, Tibère, Claude, Néron, Caligula, Domitien, eurent d'heureux commencements. Tous eurent la *joyeuse entrée* (1). » La République ne pouvait pas avoir son joyeux avènement. La bourgeoisie en était fâchée; cela ne lui présageait, disait-elle, rien de certain. Est-ce que, par hasard, elle aurait préféré voir monter sur le

(1) Camille Desmoulins, Vieux Cordelier, n° 3.

trône, laissé vide par la fuite de Louis-Philippe, un monarque quelconque, despotique comme le czar, constitutionnel comme la reine d'Angleterre, absolutiste comme l'empereur d'Autriche? Un soliveau ou un knout? une épée ou un bourrelet? La bourgeoisie, si on l'avait laissée faire, eût tout bonnement choisi ce petit roitelet au maillot qui s'appelait le comte de Paris, et si la duchesse d'Orléans ne s'était pas enfuie trop vite de la Chambre des députés, envahie par le peuple, de braves gardes nationaux, —bien intentionnés, du reste, — l'eussent immédiatement proclamée régente du royaume. Le beau choix! et comme il prouvait le discernement et la perspicacité de la bourgeoisie! A défaut même de la duchesse d'Orléans, à défaut de son beau-frère, le duc de Nemours, je crois qu'elle eût demandé à deux genoux à Henri V ou au prince Louis-Napoléon de vouloir bien venir profiter de la Révolution, faite par ce brave et insouciant peuple de Paris. N'était-ce pas la bourgeoisie qui, le 30 juillet 1830, après la victoire du peuple de Paris, allait offrir la lieutenance-générale du royaume au duc d'Orléans, au fils de Louis-Philippe-Égalité? L'hypothèse que j'admets n'a donc rien que de très vraisemblable. Il est encore de tradition, — dans le haut et petit commerce, — qu'un roi est nécessaire à une nation, et qu'un roi légitime surtout « est une plante qui étend naturellement ses branches et ses racines, s'affermit, donne de la protection et de l'om-

bre, par la seule raison que la terre et le ciel lui sont favorables, et qu'elle croît dans son sol natal (1). » Il était donc naturel que la bourgeoisie songeât à placer la couronne royale sur le chef de quelque prétendant, jeune ou vieux, boiteux ou crétin.

Et cependant elle aurait dû deviner enfin que, hors de la République, il n'y avait point de salut possible, pour elle comme pour le peuple, comme pour tout le monde. Qu'était la restauration monarchique ou impériale? L'empire était mort avec le héros de sa gigantesque épopée. Le dernier mot de cette époque était enseveli sous quatre pieds de terre, à Sainte-Hélène. Il n'était permis à personne de continuer ce qui était fini, ou de parodier ce qui avait été. C'eût été un sacrilége; pis encore, une insulte à la nation.

Quant au comte de Chambord,—cet autre Astyanax, comme disait Châteaubriand, l'Homère de la monarchie, — quant à cet enfant du miracle que les chancelleries étrangères avaient appelé, à sa naissance, l'*enfant de l'Europe;* quant à ce précieux gage de la légitimité, auquel des précepteurs intelligents avaient inoculé le virus monarchique, c'est-à-dire l'amour de soi et l'oubli du peuple, ses titres n'étaient pas même discutables, et les légitimistes, ses partisans, avaient beau crier, comme Philippe-de-Valois aux portes du château de Broye : « Ouvrez, c'est la fortune de la

(1) Châteaubriand, De l'état de la France, p. 106 — 1816.

France! » on n'était point disposé à lui rien ouvrir, portes ou bras. Si la bourgeoisie, aveugle ou cupide, l'eût accepté et cherché à le faire accepter, elle eût amené la guerre civile ; elle eût appris alors, à ses dépens, ce que coûte le plaisir d'avoir des rois. L'avénement de Henri V au trône nous aurait ramené le règne du bon plaisir et des congrégations à la saint Acheul. Nous aurions eu quelques bonnes petites lois, loi du sacrilége, loi d'ignorance et loi d'amour, à la grande joie des douairières et des marquis édentés. Toutes ces bagatelles nous eussent coûté d'autres bagatelles, *cinq milliards quatre cent soixante-dix millions sept cent vingt-cinq mille vingt-deux francs,* le prix que le retour de la branche aînée des Bourbons et le carême de l'émigration avaient coûté à la France. Comment la bourgeoisie eût-elle trouvé le compte? Un peu élevé, n'est-ce pas ? Et encore je ne lui ai pas parlé de la dynastie des vengeances qu'aurait ramenée avec elle la dynastie royale, et qu'eût ramenée l'enfant du miracle. Je ne lui ai pas parlé des proscriptions, des *soleils,* des *verdets,* des *Jésus,* des *coupeurs de bourses*, des *chauffeurs de pieds*, et autres compagnies du poignard, tuant et pillant au nom de Dieu, de la loi et du roi bien-aimé. Je ne lui ai pas parlé des cours prévôtales et de la restauration du droit de jambage, — droit de suzerain, droit féodal dont elle use largement, d'ailleurs, depuis vingt ans qu'elle est au pouvoir. Seulement, aujourd'hui, ce sont les filles du peuple qui paient ce droit.

Le meilleur parti à prendre, pour la bourgeoisie, eût donc été de se rallier franchement à la République qui était aussi apte que la monarchie à lui donner les garanties de sécurité et de bien-être qu'elle réclamait. Ce qu'il fallait avant tout et par-dessus tout, c'était de l'union entre tous les citoyens, riches et pauvres ; un pardon réciproque des vieilles rancunes de classes ; une abjuration complète des vieux ressentiments ; tout cela sans répugnance. Un seul intérêt dominait tous les autres, l'intérêt de la grande nation. Elle naissait presque sans transition à la vie politique ; il fallait aider à l'œuvre commune ; prêter au gouvernement provisoire le concours le plus actif, le plus désintéressé; vivre pendant quelque temps encore de sacrifices. Le peuple avait pris une magnanime initiative ; la bourgeoisie pouvait bien l'imiter. C'était aisé.

Aux cris de détresse des alarmistes et des alarmés, le gouvernement provisoire avait répondu évasivement. Il flottait, partagé entre le besoin de ne pas s'aliéner l'affection de la classe moyenne et le désir de venir en aide à la classe des déshérités. Il avait fait de magnifiques promesses. Il avait appelé le peuple à la jouissance de ses droits politiques; il l'avait déchargé des lourds impôts qui pesaient sur lui. Il avait des titres à l'affection du peuple. Mais ces titres étaient incomplets. Il lui avait donné l'assurance de la vie par le travail, mais il ne lui avait pas donné le travail;

car je ne sais de quel nom appeler ces ateliers nationaux où allaient s'engloutir, chaque jour, des sommes énormes, sans profit pour personne. L'abnégation et la patience sont les vertus essentielles des classes pauvres ; elles commençaient néanmoins à se demander quel était, pour elles, le résultat sérieux de la révolution qui venait de s'accomplir. Le gouvernement provisoire n'avait pas osé encore écrire sur son programme *le droit au travail*, c'est-à-dire le droit à l'existence matérielle. C'était un grand problème à résoudre ; il était sans doute au-dessus de ses forces, ou les difficultés créées par sa position exceptionnelle étaient immenses, insurmontables.

Si le gouvernement provisoire avait décrété l'association et le suffrage universel ; si, sur la proposition du citoyen Ledru-Rollin, il avait fait du palais des Tuileries l'hôtel national des invalides civils ; s'il avait accordé à de légitimes exigences quelques autres concessions, il n'avait point eu le courage, ou le désir peut-être, de proclamer solennellement le droit au travail. Le 25 février, alors qu'il délibérait encore sous l'œil du peuple, il avait à demi acquiescé à sa volonté souveraine en rendant le décret suivant, écrit, pour ainsi dire, sous la dictée du citoyen Marche, ouvrier :

« Le gouvernement provisoire de la République
« française s'engage à garantir l'existence de l'ouvrier
« par le travail ; il s'engage à garantir du travail à

« tout les citoyens ; il reconnaît que les ouvriers « doivent s'associer entre eux pour y jouir du bénéfice « légitime de leur travail ; le gouvernement provi- « soire rend aux ouvriers, auxquels il appartient, le « million qui va échoir de la liste civile. »

Mais encore une fois la sollicitude du gouvernement provisoire pour les ouvriers, qui ne pouvaient retourner à leurs chantiers déserts, était tiède et sans effet. On sentait bien qu'il voulait ; mais on se doutait aussi qu'il ne voulait pas vouloir. Les jours de fièvre étaient passés, les barricades démolies, les pavés replacés ; l'effervescence était moins à craindre, il y avait moins de péril à abuser et à leurrer. Le peuple attendait, confiant dans la parole que ses mandataires lui avaient donnée ; mais rien ne sortait de cette attente ; elle se prolongeait.

Dans ces circonstances difficiles, et en présence des réclamations légitimes qui montaient chaque jour, plus pressantes, à ses oreilles, le gouvernement provisoire songeait à se débarrasser d'un fardeau qui l'écrasait, d'une responsabilité qui l'effrayait. Vingt mille ouvriers étaient venus à l'Hôtel-de-Ville faire entendre de justes plaintes sur leur chômage. Ces plaintes étaient sérieuses. Le gouvernement provisoire, à bout d'artifices, pouvait craindre qu'à bout de patience, les ouvriers ne se payassent plus des prétextes imaginés par lui pour l'apaiser. Il fallait trouver un remède au mal affreux qui rongeait la

société, le prolétariat. Le gouvernement provisoire avait jugé plus à propos de chercher un moyen inefficace mais qui, au premier abord, parût propre à rassurer les esprits ombrageux, et qui le rassurât lui-même pour quelque temps. Louis Blanc et Albert, deux membres de la minorité révolutionnaire du conseil, gênaient par les tendances de leur système. Il fallait *s'en débarrasser*. Le mot est dur, mais il est vrai. La contre-révolution était représentée dans les conseils de l'Hôtel-de-Ville, elle présidait à ses délibérations, elle dictait ses actes, elle lui soufflait ses résolutions. Lorsque les vingt mille ouvriers s'étaient présentés, Louis Blanc avait élevé la voix, il s'était fait l'écho de leurs griefs auprès de ses collègues; il avait éloquemment plaidé leur cause. L'occasion était trop bonne, on dut s'en emparer, on s'en empara. On créa, non pas un *ministère du travail*, comme Louis Blanc l'avait demandé, mais une *commission de gouvernement pour les travailleurs*, et le Luxembourg fut désigné pour lieu des séances de cette commission. Louis Blanc en fut nommé président, Albert, vice-président. C'était insuffisant, dérisoire même, car cela ne tendait rien moins qu'à faire passer la grande responsabilité du moment sur la tête de deux membres du gouvernement, et à l'éloigner conséquemment des autres membres, leurs collègues. Deux hommes assumaient sur eux tout les périls de la situation. Leurs épaules étaient-elles assez larges

pour soutenir ce monde écrasant? leur esprit assez ferme pour voir dans les ténèbres sans sourciller, pour toucher du doigt, sans trembler, les plaies vives de la civilisation? Je n'oserais me prononcer pour l'affirmative.

Le citoyen Albert était un ouvrier laborieux, probe, estimé de ses camarades. Son extérieur était timide et paraissait froid. On l'avait porté sur la liste des membres du gouvernement provisoire parce que l'absence d'un élément populaire, dans la composition de ce gouvernement, eût semblé trop injuste. Mais ce n'avait été qu'à regret. Malgré sa modestie, Albert n'était pas l'objet des chaudes sympathies de ses collègues, et à part Louis Blanc qui affectait de l'appeler *son noble ami,* peu d'entre eux étaient disposés envers lui à la bienveillance. On devinait trop en lui un censeur énergique, un défenseur sévère du peuple. Et l'on avait été heureux de l'occasion qui s'était offerte d'elle-même pour l'éloigner, ainsi que Louis Blanc, de l'Hôtel-de-Ville. On l'avait relégué au Luxembourg, au milieu des ouvriers, avec lesquels, du reste, il devait être en communion plus intime. Mais il n'était pour Louis Blanc qu'une sorte d'assesseur; son rôle était utile assurément, mais l'insuffisance de son talent le forçait à rester sur le second plan. Albert n'était pas un homme gouvernemental, un chef d'école. C'était un homme pratique, un homme sensé.

Louis Blanc, au contraire, était une individualité plus tranchée. Il apportait, au service de la cause qu'il avait embrassée, le fruit de bien des méditations et de bien des veilles. Historien élégant, chaleureux écrivain, son nom s'était popularisé. L'*Histoire de dix Ans* lui avait valu de la réputation et de la fortune. Le livre était habilement écrit, les faits savamment groupés, les actes de la monarchie énergiquement flétris. Louis-Philippe en avait eu quelques soucis, et le récit de la mort du prince de Condé l'avait fait pâlir. Il en avait voué une haine profonde à l'annaliste.

D'une stature, par malheur trop grêle, Louis Blanc avait besoin du secours de son talent pour se grandir. Quand il parlait, on était forcé de l'écouter avec attention, avec plaisir, et quand on l'écoutait on oubliait bien vite les désavantages extérieurs de sa personne. Sa parole était lente, sa phrase scandée pour ainsi dire, mais le mot sortait net et clair, mais la pensée se formulait toute sculptée. Le travail ne se faisait pas sur les lèvres, mais dans le cerveau. La nature se plaît à ces jeux étranges. L'exiguité de sa taille avait valu à Louis Blanc plus d'une méprise, plus d'une aventure qu'il racontait avec une franchise spirituelle, peut-être parce que l'ampleur de ses vues et la grandeur de ses idées rendaient le contraste plus piquant. Louis Blanc était comme perdu au milieu de ses collègues; son talent seul le rehaussait.

Le peuple l'aimait et, une fois, de robustes bras l'avaient soulevé et promené avec orgueil. Mais Louis Blanc n'était pas l'orateur de la rue; il lui fallait une chaire. On lui donna le palais du Luxembourg.

XIII.

La Révolution de février, accueillie avec stupeur par les organes de la monarchie, avait été néanmoins proclamée avec un enthousiasme de commande par ceux-là mêmes qui détestaient le plus les principes au nom desquels elle s'était faite. Et ce n'était pas là une des choses les moins curieuses de ces grands événements, que de voir les journaux monarchiques qui, la veille encore, tonnaient de toutes leurs forces contre les perturbateurs de l'ordre public et de l'ordre social, faire des héros de ces perturbateurs et consacrer leurs colonnes à l'éloge de leur magnanimité. Les feuilles qui, quelques jours auparavant, disaient aux républicains: « La République est impossible en France; c'est le règne de l'anarchie, du pillage, etc.; » ces aimables feuilles arboraient maintenant avec empressement la cocarde républicaine, et se glorifiaient presque de vivre sous la République. D'aucuns même des habiles panégyristes du gouvernement constitutionnel ne craignaient pas de se dire meilleurs patriotes que ceux que les prisons avaient pris aux

barricades de Lyon et du cloître Saint-Merry. Il eût été difficile de rencontrer un homme ou de lire un journal qui ne fussent républicains. C'était une maladie endémique. Mais cette maladie n'était malheureusement pas sérieuse. Royalistes, libéraux, constitutionnels, orléanistes, régentistes, devant cette imposante manifestation de la volonté de la France, n'avaient pu que baisser leurs têtes où flottait le panache monarchique pour les relever bien vite et crier, sur un diapason étourdissant : Vive la République! Et ce cri, qui ne sortait de leurs poitrines qu'après de pénibles efforts, la France le répétait des rives du Rhin aux Pyrénées. *Le Moniteur universel*, qu'on a appelé *le Moniteur de la Calomnie*, fut contraint par la force des choses d'enregistrer les décrets émanés du gouvernement provisoire et rendus au nom du peuple français pour lequel ses patrons avaient eu si peu de sollicitude! *Le Constitutionnel*, le confident intime et l'écho fidèle des pensées de M. Thiers, comme chacun sait, tournant l'aile du moulin du côté où soufflait le vent des faveurs du moment, dépensait ses trésors d'éloquence dans des dithyrambes où perçait quelque peur, et faisait un acte solennel d'adhésion à la République, en engageant tous les bons citoyens de la haute et de la petite banque, ses abonnés, à en faire autant, dans leur intérêt. La *Presse* avait souscrit pour dix mille francs en faveur des blessés et des familles des

victimes. Le *Constitutionnel*, jugeant à propos de renchérir, s'inscrivit pour la somme de *douze mille francs*, et il eut soin d'aller chercher dans les casses de l'imprimerie le plus *voyant* caractère, afin qu'il sautât aux yeux de tous. Il est de ces procédés d'achalandage qu'il ne faut jamais négliger. Le *journal des Débats* fut le *seul* qui ne craignît pas de montrer quelque courage en manifestant des regrets et en parlant du *naufrage de ses illusions*. La phrase était touchante et noble; mais elle était stéréotypée depuis 1815; elle avait servi pour Louis XVIII, pour Charles X : ce courage ne l'exposait plus; on était au 27 février, et tous les hommes intelligents avaient pu voir que cette révolution était pacifique et qu'elle ne conduirait personne aux Gémonies. C'est pour cela que la feuille du château était montée au Capitole pour remercier les dieux d'avoir protégé les jours de la famille royale. Les savants aruspices qui la rédigeaient avaient vu clair dans le présent, et ils s'étaient résignés, dans l'attente de l'avenir. Leur dévouement et leurs regrets méritaient quelque attention. Personne n'y prit garde, le dévouement était chose banale, alors; le peuple l'avait mis en tête de son ordre du jour. Quant à *la Gazette de France*, elle ne voyait rien dans l'avénement de la République qui pût l'effrayer; elle avait toujours en réserve l'appel à la nation, et M. de Genoude comptait rendre la France monarchique à l'aide du suffrage universel et de

l'élection à deux degrés. Elle se contenta donc d'enregistrer les actes du gouvernement provisoire, sans commentaire. C'était, comme on le voit, de simples changements d'uniformes; la France est le pays où ces changements sont le plus fréquents et le plus habilement exécutés. Mais on ne doit pas s'en étonner, les serpents ne changent-ils pas dix fois de peau avant de mourir?

Ces adhésions à la forme républicaine des anciens partis hostiles à la République arrivaient à l'Hôtel-de-Ville, abondantes et pressées comme les neiges d'automne; il eût été difficile de les compter. On aurait pu faire, même après Bossuet, une *Histoire des variations.*

Les anciens amis de Louis-Philippe, magistrats et maréchaux, s'empressaient de venir saluer la Révolution. Les maréchaux Molitor, Sébastiani, Soult, Dode de la Brunerie; les généraux Bourjoly, Bedeau, Oudinot, Rapatel, Paixhans, Gudin, Moline-Saint-Yon, Gourgaud; MM. Odilon-Barrot, Dufaure, Billaut et tant d'autres, dont l'énumération deviendrait fastidieuse, venaient offrir leur coucours au gouvernement provisoire. Leur concours! M. Thiers, l'historien monarchique, animé d'un beau zèle et d'un saint enthousiasme pour la République, assistait à la plantation d'un arbre de la liberté et s'écriait: « Peuple, tu grandiras! » Si nous le permettons, aurait il dû ajouter. Et M. Thomas Bugeaud, lui même, le

triste héros d'un drame funèbre, venait offrir à la République son épée de maréchal, qu'il avait tournée contre elle et avec laquelle il l'eût assassinée si le temps ne lui eût pas manqué! Quel nom y a-t-il dans notre langue pour toutes ces choses? « Et quel temps fut jamais plus fertile en miracles! »

XIV.

J'ai dit que la République avait été acceptée partout en France. Les grands centres de population, Lyon, Bordeaux, Rouen, Lille, Marseille, Strasbourg, Nantes, s'étaient empressés de la reconnaître et, dans la plupart de ces villes, les commissaires envoyés en mission par Ledru-Rollin, ministre de l'intérieur, avaient été reçus par les populations enthousiasmées par les nouvelles de Paris. Le même enthousiasme avait éclaté en Belgique, en Italie, en Allemagne, à l'issue de ces nouvelles. Les peuples, en travail de régénération, avaient tressailli de joie à ce bruit précurseur de leur délivrance qui leur arrivait des rives de la Seine. Peuples d'Allemagne, d'Irlande, d'Angleterre, d'Espagne, de Suisse, de Portugal, de Hongrie, de Moldavie, de Russie, de Bohême, tous avaient remercié la France de l'ébranlement donné par elle à l'Europe monarchique, et cet enthousiasme universel à la proclamation de la République était le

sacre de la Révolution, la glorification des principes qu'elle renfermait, la déification de la liberté qu'elle apportait. La démocratie européenne, — qui ressentait ainsi le contre-coup de la manifestation de la démocratie française, — comprenait bien par là que la voix de Dieu avait prononcé et que l'œuvre de rénovation allait s'accomplir. Le tocsin de la nuit du 24 février s'était prolongé d'échos en échos jusqu'à Vienne, jusqu'à Rome, jusqu'à Berlin, jusqu'à Milan, jusqu'à Madrid, jusqu'à Berne, jusqu'à Moscou!

Si l'Europe démocratique avait compris la fraternelle signification de la Révolution de février, il n'en était pas de même de l'Europe monarchique qui se rappelait, avec quelque terreur, les combats de géants de la première République et qui croyait que les traités de 1815 allaient être foulés aux pieds. Les régions officielles avaient reçu, — des nouvelles de Paris, — une impression autre que celle qu'en avaient reçue les régions populaires, et, par l'effroi qu'elles leur en avaient causé, on peut juger de l'importance qu'elles y attachaient. Aussi, malgré la reconnaissance hypocrite que les souverains étrangers avaient faite de la République, — des mouvements de troupes avaient lieu sur nos frontières, sur la frontière de Flandres notamment. Les remparts de Menin et d'Ypres menaçaient et les canons de la citadelle de Gand se tournaient vers la France, au moment même où le prince de Ligne, ambassadeur du roi des Belges, accourait à

Paris pour annoncer au ministre des affaires étrangères que le gouvernement belge voulait entretenir des relations amicales avec le gouvernement de la République française, qui venait de chasser son allié naturel, son parent ! Etait-ce par admiration de la Révolution, par sympathie pour la démocratie ? Non, assurément, car le roi Léopold, en ce moment aussi, faisait odieusement expulser de Bruxelles un écrivain démocrate, le docteur Marx, ancien rédacteur de la *Gazette du Rhin*, lequel avait eu le malheur d'irriter les nerfs monarchiques de Guillaume IV, roi de Prusse et le bien aimé voisin de Léopold !

Mais, — en regard de cette comédie puérile, qui se jouait dans le monde officiel, à l'endroit de la France, — on pouvait placer les marques de sympathie, les adresses chaleureuses qui arrivaient à l'Hôtel-de-Ville, des quatre points de l'Europe. A une députation d'Italiens, ayant à leur tête Mazzini, succédait une députation d'Allemands, sous la conduite d'Owerbek. Après celle-ci, venaient des chartistes de Londres qui faisaient entendre d'éloquentes et chaudes paroles en faveur de la France et des peuples en œuvre d'affranchissement.

Ces terreurs des monarques de l'Europe,—touchant les velléités guerroyantes qu'ils prêtaient à la France,— étaient assez légitimes, du reste ; car jamais, à aucune époque de notre histoire, l'Europe n'avait été si violemment remuée. Ni les révolutions politiques du

xve siècle, — ni la révolution religieuse du xvie siècle, — ni les grandes guerres du xviie, — ni la convulsion qui a fini le xviiie, n'avaient eu d'année aussi profondément remarquable d'ébranlement et de commotion que l'année 1848. Un vent de liberté arrivait de France, et, en soufflant sur les trônes qui chancelaient sur leurs assises de boue humaine, il électrisait l'âme des peuples en servage et poussait à la révolte les nations trop longtemps en tutelle. Le branle était donné, la secousse arrivée, les anciennes nationalités, si brutalement démembrées, si violemment étouffées, tendaient à se reconstruire, et pour y arriver, elles allaient se révolutionner. Encore un peu, et la résurrection allait commencer. A Vienne, la révolution autrichienne, — à Francfort, la révolution allemande. L'une partait du Danube, traversait les Alpes et gagnait les Apennins. L'autre partait de l'Eider et gagnait le Danemark ; toutes deux provoquant dans leur marche l'émancipation des Allemands, des Danois, des Polonais, des Hongrois, toute la famille des Slaves : Illyriens, Bohêmes et Slovaques. Stuttgard, Munich, Carlsruhe, les trois capitales de l'Allemagne méridionale ; Vienne, Berlin, le Hanovre, les Hesses, les Saxes, le pays de Bade, le Nassau, allaient se démocratiser. Puis la Révolution, gagnant du côté de la Russie, vaste empire de peuples asservis par un pontife à demi civilisé, par le successeur encore barbare du barbare Pierre le

Grand, — la Révolution allait s'étendre entre la montagne des Géants et la Save, entre les monts Karpathes et le Danube, en Hongrie, en Transylvanie, en Bohême, en Moravie, en Silésie. L'ombre de Procope le Rasé, de Jean Ziska, ou de Nicolas de Hussinets, visitait parfois encore ces contrées où s'agloméraient, sous le knout et sous la misère, des tribus innombrables d'hommes patients, courageux et forts, vivant dans l'espérance de l'avenir et confiants en Dieu. Serbes, Bosniaques, Roumains et Bulgares, populations errantes, populations sédentaires, toutes se réveillaient et secouaient leurs chaînes en fixant leurs regards et leurs espérances vers la France comme vers un pôle aimanté. Ah! belle, grande et sainte était notre mission! La République française, héritière des traditions d'honneur, de liberté et de justice de la première Révolution, avait un rôle digne d'elle à jouer dans ce duel engagé, à son exemple, entre les monarchies et les démocraties de l'Europe. La France n'avait pas le droit d'intervenir par les armes dans ces brûlantes questions, je le reconnais. Je reconnais qu'elle ne devait pas non plus en avoir la volonté. Son rôle du moment, son programme était de rester dans l'expectative, l'arme au poing, à cheval sur ses frontières, non-seulement pour les garder, mais encore pour être plus prête à courir au secours des nationalités égorgées, à l'aide des peuples mitraillés. Elle avait, en quelque sorte, l'ini-

tiative de la révolte; elle l'avait légitimée, elle l'avait sanctifiée. Devait-elle assister impassible aux bruits lointains des révoltes des autres peuples, bruits de gémissements, de râles et peut-être aussi de malédictions! Le peuple de Paris, le peuple de France sympathisait bien autrement que par la pensée et par le cœur avec les peuples étrangers. Pourquoi donc ne le consultiez-vous pas, messieurs du gouvernement provisoire, qui sembliez dire ainsi :

« Rome n'est plus dans Rome, elle est toute où nous sommes?» Non. La Révolution était ailleurs qu'à l'Hôtel-de-Ville...

Malgré cette abstention de la France et son parti pris de neutralité, l'esprit révolutionnaire continuait à enflammer les nations de l'Occident à l'Orient, et bientôt les Autrichiens allaient être chassés du royaume lombard, bientôt l'Italie allait s'insurger contre l'Autriche, le Danemark, la Suède et la Pologne, l'héroïque Pologne, agiter le drapeau de l'indépendance. Pendant ce temps, M. de Lamartine, copiant dans le *Moniteur* le manifeste de la Convention aux puissances étrangères, en adoucissait les termes, en étriquait la franche et grandiose allure, et y apposait son nom.

XV.

A en juger par les adhésions qui arrivaient de

toutes parts au gouvernement provisoire, adhésions équivoques et qui cachaient un danger, on aurait pu croire vraiment que la France tout entière s'était démocratisée, en un seul jour, à la seule nouvelle de la proclamation de la République. On se serait néanmoins trompé, et bien étrangement. Au 24 février la France n'était rien moins que républicaine. Il n'en faudrait conclure pour cela quelle était monarchique. On se tromperait encore, et grossièrement. La France avait subi la monarchie comme on subit une nécessité, faute de mieux et de meilleur, faute de la République. La République n'avait donc plus qu'à venir, les bras étaient tout grands ouverts pour la recevoir, assurément. Elle était désirée, appelée secrètement et ouvertement par la majorité intelligente et pauvre de la nation qui comprenait que la République est l'état normal, naturel, régulier des sociétés adultes et qu'à l'avènement de la République seulement commencerait pour elle l'ère des droits politiques et des droits moraux, l'initiation à la vie et au bonheur.

Mais à côté de cette majorité de la nation qui voulait un gouvernement fait à son image, pénétré de ses besoins et résolu à leur accorder satisfaction, il y avait tout naturellement la masse turbulente et entêtée des propriétaires, des rentiers, des fonctionnaires, des sinécuristes, des parasites, qui tenait au gouvernement monarchique constitutionnel, à cause des provendes qu'elle tenait de lui. L'influence de cette armée de

fonctionnaires sur l'esprit des populations encore neuves était incontestable. La France a quatre-vingt-six départements ; elle a quarante mille communes. On peut aisément se rendre compte de cette influence dont je parle, de la part des préfets, des maires, des curés sur leurs administrés, sur leurs ouailles. La maison commune et le prône étaient deux puissants moyens de corruption et de fraudes électorales. Grâce aux promesses semées à profusion par les courtiers, grâce aux menaces prodiguées assez peu chrétiennement par les prêtres, on obtenait facilement ce qu'on voulait des paysans, des ouvriers des campagnes, — gens crédules pour la plupart — et très fervents en Dieu qui pourtant n'allégeait point leurs charges et permettait, au contraire, que le collecteur d'impôts arrondît sa besace au préjudice de leurs huches, de leurs champs et de leur santé.

La République se substituant, sans trop de secousses, à la monarchie, les fonctionnaires payés par cette dernière pour faire du zèle, — ce à quoi ils ne manquaient guère, comme on sait, — ces fonctionnaires ne pouvaient servir de la même main et avec le même zèle le gouvernement démocratique qui régissait désormais la France. Outre que cela n'eût pas été décent, cela n'eût pas été prudent ; les parasites de la monarchie trouvant mieux leur compte en elle, n'eussent pu, nécessairement, se résoudre à la décrier et à prôner un gouvernement qui leur donnait si peu

d'espérances de gain, trafics, marchés secrets, fraudes, corruptions et autres menues choses. Ils eussent trouvé plus commode et plus logique de décrier ce gouvernement nouveau, de le perdre dans l'esprit des populations à leurs ordres et à leur dévotion ; et les affaires qui, cependant, ne devaient pas aller merveilleusement, en eussent été moins bien encore, et notre bien-aimée République, ainsi décriée, ainsi calomniée, ainsi habillée par ces larrons d'honneur, se serait abîmée dans une épouvantable chute dont elle n'aurait pu se relever que plus tard et un peu éclopée.

Aux fonctionnaires de toute sorte, nommés par Louis-Philippe pour faire bénir son nom et prolonger son règne, il fallait donc substituer des fonctionnaires nouveaux, probes, rompus aux misères, dévoués aux institutions populaires, destinés à proclamer partout la République, à la faire accepter par tous, à la faire chérir de tous. Le gouvernement provisoire envoya immédiatement dans les départements des commissaires chargés de pouvoirs extraordinaires et illimités. Les choix étaient faits par Ledru-Rollin, ministre de l'intérieur, et soumis à l'examen de ses collègues. Les premiers choix tombèrent sur les citoyens : Joly, pour la Haute-Garonne, — Émile Ollivier, pour les Bouches-du-Rhône,—Germain Sarrut, pour le Loir-et-Cher,—Delescluze et A. Thouret, pour le Nord,—Baune et Emmanuel Arago, pour le Rhône,

— Kœchlin, Chauffour et Strach, pour le Haut-Rhin, — Bordillon, pour Maine et-Loire, — Guépin, pour la Loire-Inférieure, — Labosse et Crevat, pour l'Aube, — Marie et Aumont Thiéville, pour le Calvados, — Couard, pour les Côtes-du-Nord. Tous ces noms, à quelques rares exceptions près, étaient connus pour appartenir à d'ardents démocrates que la prison et les luttes avaient éprouvés. On pouvait donc leur confier, — sans craindre qu'ils en abusassent, — des pouvoirs illimités et extraordinaires. A des circonstances exceptionnelles des mesures exceptionnelles. Leur œuvre, d'ailleurs, était grande, leur mission délicate, difficile même, en ces temps orageux. Ils avaient à préparer la France au grand spectacle qu'elle devait donner au monde quelques mois plus tard ; ils avaient à organiser, pour ainsi dire, ce mécanisme gigantesque qu'on appelle le suffrage universel, et ce qui, quelques jours auparavant, eût été déclaré le rêve d'une imagination malade, un projet dérisoire et impraticable, allait être bientôt mis en jeu dans toute l'étendue de la France, depuis le centre jusqu'aux plus obscures communes. Leur mandat était grave, il ne fallait pas y faillir. Ces commissaires, chargés de démocratiser la France, partirent avec des instructions précises, nettes et claires, détaillées dans une circulaire rédigée par Jules Favre, secrétaire-général du ministère de l'intérieur, et signée par Ledru-Rollin. Entre autres recommandations explicites, on y remar-

quait :... « *Votre premier soin,* citoyen commissaire, *sera de faire comprendre que la République est exempte de toute idée de vengeance et de réaction...* Toutefois, que cette générosité ne dégénère pas en faiblesse. En vous abstenant de toutes recherches contre les opinions et les actes politiques antérieurs, prenez comme règle que les fonctions politiques, à quelque degré de hiérarchie que ce soit, ne peuvent être confiées qu'à des républicains éprouvés.... Le sol est déblayé, *le moment est venu de réédifier*.... quant à nous, salués par l'acclamation populaire pour préparer l'établissement définitif de la démocratie, nous avons hâte, plus que tous, de déposer dans les mains de la nation souveraine l'autorité que l'insurrection et le salut public nous ont conférée.... A cette Assemblée est réservée la grande œuvre. La nôtre sera complète si, pendant la transition nécessaire, nous donnons à notre patrie ce qu'elle attend de nous : l'ordre, la sécurité, la confiance au gouvernement républicain. Pénétré de cette vérité, vous ferez exécuter les lois existantes en ce qu'elles n'ont rien de contraire au régime nouveau. Les pouvoirs qui vous sont conférés ne vous mettent au-dessus de leur action qu'en ce qui touche l'organisation politique dont vous devez être les instruments actifs et dévoués. N'oubliez pas non plus que vous agissez d'urgence et provisoirement, et que je dois avoir immédiatement connaissance des mesures prises par vous. C'est à cette condition seulement que nous pourrons les uns et les autres main-

tenir la paix publique et conduire la France, sans secousses, jusqu'à la réunion de ses mandataires.... »

Cette circulaire était très habile en même temps qu'elle était très énergique. On y sentait un reflet de 92. Jules Favre qui l'avait rédigée, de concert avec Ledru-Rollin, s'était rappelé cette parole de Vergniaud : *Salus populi suprema lex esto*. C'était une mesure de salut public.

Elle fit crier cependant ; elle souleva parmi la bourgeoisie des clameurs insolites, elle provoqua en elle des peurs étranges. Le ministre de l'intérieur, à l'entendre, flattait le peuple, aimait le peuple, n'avait de sollicitude que pour le peuple. C'était le revers de la médaille de l'Hôtel-de-Ville, où le gouvernement se montrait si généreux à l'égard de la bourgeoisie. Mais ces criailleries monotones d'une race moutonnière par excellence n'avaient nulle importance. La voie où s'engageait la politique du citoyen Ledru-Rollin était bonne et sage, il fallait l'y suivre et y entraîner jusqu'aux trembleurs, dans leur intérêt. Je ne veux pas commenter cette circulaire; j'en ai constaté les franches tendances. Beaucoup y avaient applaudi. La politique tortueuse n'est pas celle qui convienne à un gouvernement républicain. La politique qui arborait au grand jour son drapeau méritait des encouragements et des éloges. Ledru-Rollin voulait que l'Assemblée constituante fût composée d'hommes intègres, austères, nourris dans la haine de la monarchie et des priviléges qu'elle implique forcément. Il voulait que l'on

organisât dans toute la France des comités, correspondant avec le comité central de Paris, et destinés à éclairer l'opinion, à discuter et préparer les candidatures. Les journaux contre-révolutionnaires se soulevèrent indignés, en apprenant et en voyant cela. Ils avaient peur que la France, ainsi remuée, ne se prononçât trop ouvertement et trop définitivement pour le gouvernement républicain Ces généreuses et patriotiques feuilles désiraient ardemment que l'on n'influençât point les élections, parce qu'elles savaient bien que la France, n'étant pas encore débarrassée des langes monarchiques, —ayant encore aux lèvres quelques gouttes de lait royal, — aurait pu se laisser aller, non pas aux charmes des souvenirs, mais aux influences locales, influences délétères et qui subsistaient encore. Le décret rendu le 5 mars, pour la convocation de l'Assemblée nationale et pour le mode d'élection, était encore trop proche du 22 février pour que les esprits pussent être, tous, préparés et rassis. Il fallait donc pour les éclairer, les instruire, les rassurer, que des missionnaires républicains leur fussent envoyés. Ledru-Rollin n'avait point l'odieuse prétention de faire violence au pays au nom de la liberté ; sa circulaire ne manifestait nullement l'intention absurde qu'on lui prêtait d'imposer la République par la force. L'intimidation n'était point dans sa nature et dans son esprit. Il était loin de sa pensée de tyranniser les convictions, de contraindre

l'indépendances des votes, de fausser les élections en un mot. Agir ainsi eût été calomnier la nation; en prêtant cette action à Ledru-Rollin, on le calomniait. — Mais enfin, la France avait ou n'avait pas la République. Elle l'avait, elle la voulait, de l'aveu même des journaux monarchiques, concession arrachée par leur peur puérile, j'en conviens; quoi qu'il en soit, c'était une concession, c'était un aveu. Puisque la France avait et voulait la République, il lui fallait une assemblée républicaine, des représentants républicains. La logique du bon sens et du droit le voulait ainsi.

Le gouvernement provisoire, par le décret que j'ai cité plus haut, convoquait les colléges électoraux pour le 9 avril, et l'Assemblée constituante pour le 20 du même mois, et les principes qui servaient de base à l'arrêté du gouvernement étaient ceux-ci : « Tout « citoyen, âgé de vingt et un ans, est électeur, et tout « citoyen âgé de vingt-cinq ans est éligible. — Le vote « est direct. L'Assemblée constituante se compose de « neuf cents membres. » C'était donner une satisfaction à l'opinion publique qui l'attendait depuis longtemps. Cela annonçait à la France, par qui un gouvernement de fait, quel qu'il soit, sera toujours très impatiemment supporté, — cela annonçait à la France la fin prochaine d'un état provisoire qui ne pouvait se prolonger sans de nombreux périls. Il lui tardait que le pouvoir constituant fût définitivement

et régulièrement assis, pour être mis en demeure de fonctionner et de fonder les institutions nouvelles qu'elle réclamait. A ce pouvoir seul appartenait le droit d'administrer le pays, de satisfaire à ses légitimes besoins, de coordonner tous ses intérêts, et de faire servir ses forces à le conduire au but désiré.

Le mode d'élection choisi par le gouvernement provisoire était le plus démocratique possible. Il excluait, non pas tous les embarras, mais tous les dangers de la situation faite à la France : il suffisait, de plus, pour obtenir une expression sincère de la volonté nationale. Il créait une véritable Assemblée nationale. A part quelques détails, sur lesquels la critique eût pu s'exercer, le peuple avait une large place dans cette loi électorale qui lui permettait enfin d'exercer sa souveraineté Mais pour que sa place fût sérieusement marquée à l'Assemblée constituante, pour que cette assemblée surtout, — qui allait tenir dans ses mains les destinées futures de la nation française, — fût une véritable représentation nationale, il fallait que les choix des électeurs se portassent de préférence sur des hommes issus du peuple, ayant, je le répète, vécu de sa vie et souffert de ses misères. Dans un gouvernement qui naît à la liberté les érudits et les habiles sont moins utiles que les natures primitives, abruptes, saines.

Tout ce qu'on avait pu faire, au 24 février, avait été d introduire un ouvrier parmi les membres bour-

geois du gouvernement provisoire. C'était beaucoup, — c'était trop, à entendre certains esprits chagrins et étroits, certains doctrinaires qui s'imaginaient que le talent, le bon sens et le génie avaient été jusque-là l'apanage exclusif des grands seigneurs et des bourgeois. — Il ne fallait pas laisser commettre la même faute pour l'Assemblée nationale. Vouloir conserver à une seule classe le monopole du talent et du patriotisme, et à une autre n'accorder que le monopole de l'ignorance et de la stupidité, c'était une prétention qui eût pu faire rire si elle n'avait été si atrocement injuste et si profondément immorale. Faut-il raconter ici l'histoire cent fois racontée de l'origine des origines? Faut-il dire ce qu'il y avait de vain, de puéril et d'absurde dans cette prétention de la part des hauts barons de la finance et du comptoir à l'universalité des connaissances et au privilége des capacités? Faut-il rappeler que ceux-là qui criaient si haut et si fort à l'exclusion sortaient du peuple, dont ils se faisaient ainsi membres indignes? A entendre les thuriféraires de la monarchie et de la bourgeoisie, le peuple était à ce point déshérité qu'il ne comptait plus dans son sein de grands génies et de grands cœurs : sottise et calomnie. L'ancienne noblesse ne disait-elle pas, — avant Quiberon, bien entendu : — « Comment vont faire ces pauvres Français pour se battre, maintenant que nous ne les commandons plus? » L'aristocratie des écus parodiait

cette phrase et disait, toute gonflée de son importance : « Comment iraient les affaires publiques si nous les laissions aux mains de la plèbe et de tous ces paysans du Danube qui s'imaginent être sages parce qu'ils ont été forts, législateurs parce qu'ils ont été soldats, remueurs d'idées parce qu'ils ont été remueurs de pavés. » Misérable raisonnement de ces hommes d'État sans patriotisme et sans vertus. Mais, messieurs, les soldats de la République avaient marché à la victoire sans la noblesse ; ils avaient rempli l'Europe du bruit de leurs pas et de leurs canons, sans le secours de l'aristocratie ! Les paysans du Danube, les ouvriers pouvaient, tout aussi bien et mieux que vous peut-être, légiférer et conduire le pays ! Il fallait les laisser faire et alors vous auriez vu !

XVI.

Avant tout, il fallait s'entendre : pour s'entendre, il fallait se voir, pour se voir il fallait se réunir. Des clubs avaient été ouverts dans les premiers jours de la Révolution. D'autres s'ouvraient, désireux de témoigner du même zèle pour la cause républicaine. Le principal objet de ces réunions, où venaient s'élaborer, au souffle de tous et au contact de tous, les questions sociales, c'était la surveillance des actes du gouvernement et l'épuration des fonctionnaires de la monarchie qui infestaient encore toutes les branches de l'administration publique.

Le premier club ouvert, je l'ai déjà dit, c'était le club du Prado. appelé d'abord *club de la Révolution*, puis *club révolutionnaire*, où s'était tenue l'orageuse séance du 25 au 26 février. Après, étaient venus une multitude de clubs dont l'appellation ne disait que vaguement les nuances de l'opinion républicaine à laquelle appartenaient leurs fondateurs : — clubs *du Salut social*, *de la Propagande républicaine*, *du Peuple*, *de l'Armée*, *de la Garde nationale*, *de l'Égalité*, *de la Fraternité*, *de l'Émancipation des peuples*, *de l'Organisation du travail*, *des Jacobins*, *de la Montagne*, *des Travailleurs républicains*, *de la Fusion républicaine*, etc., etc. Puis, à côté de ces clubs qui, dans tous les monuments publics, dans tous les établissements inoccupés, s'étaient unanimement ouverts, comme pour répondre à l'insolente loi de Louis-Philippe, qui avait interdit le droit de réunion, — à côté de ces clubs, dont l'utilité fut plus ou moins reconnue, dont l'influence fut plus ou moins contestable, venaient le club *du Comité centralisateur*, dont Huber, ancien détenu politique, était le président, — le club *des Droits et des Devoirs*, fondé par notre vieil ami Grandménil ; — le club *de la Révolution*, que présidait Barbès et dont faisaient partie Pierre Leroux, Proudhon, Bac, Thoré, Mauzin, — et la *Société centrale républicaine*, dirigée par Blanqui et présidée tour à tour par ce dernier, par Xavier Durrieu, par Sobrier et par Raisan.

Raspail et Cabet avaient, en outre, chacun de son côté, ouvert un club. Toutes les corporations ouvrières, toutes les sociétés d'industries, d'ouvriers et d'artistes, avaient le leur. Paris en était couvert comme d'un vaste réseau.

Dans ces laboratoires de la Révolution, venaient se fondre, comme dans un creuset, toutes les grandes questions qui remuaient à ce moment tous les esprits, et qui étaient appelées à remuer le monde. On y dépensait assurément une trop grande somme de paroles inutiles; beaucoup des discours qui y étaient prononcés n'étaient que de pauvres rapsodies, découpées du *Moniteur*, à la date de 93; — beaucoup des motions qui y étaient proposées ne tendaient qu'à imprimer à la Révolution un mouvement de recul ou un mouvement en avant trop immédiat, tous les deux également funestes. Mais, à part ces taches qui en déparaient l'institution, sans l'amoindrir, les clubs exerçaient une salutaire influence sur les citoyens qui en suivaient les séances avec une assiduité remarquable. La République gagnait des adeptes, la contre-révolution perdait des artisans de mal au contact de cette propagande orale, ardente, désordonnée parfois, mais toujours louable, quant au but, si elle n'était pas assez délicate sur le choix des moyens.

Les clubs, — foyers de discussions pacifiques, — pesaient sur le gouvernement provisoire. Je crois que cette surveillance, par les clubs, des actes et même

des menées des membres douteux du gouvernement, avait son efficacité. Le peuple devait avoir l'œil ouvert sur l'Hôtel-de-Ville.

Pour étayer la force morale de cette propagande orale, pour rendre son efficacité moins douteuse, la propagande écrite gagnait chaque jour de nouveaux auxiliaires. Chaque jour la presse enregistrait le nom de nouveaux champions de la démocratie. Le bâillon qu'on avait ôté aux lèvres, on l'avait ôté à la plume. L'odieux impôt du timbre, l'oppressive mesure du cautionnement, double et dérisoire entrave à la liberté de penser, avaient disparu. Il serait difficile d'énumérer les titres divers et, pour la plupart, si étrangement choisis qui ornaient la première page des nouveaux organes de la liberté. Beaucoup de ces titres avaient été empruntés aux feuilles de la première Révolution, pour rendre sans doute plus saisissantes les pensées dont ils étaient en quelque sorte l'étiquette. Plagiaires et parodistes sont la plupart des hommes. Croient-ils qu'en se faisant plagiaires du mot, ils ne se font pas en même temps plagiaires de l'idée? Les titres des journaux de 93 et les idées qu'ils exprimaient étaient démonétisés depuis longtemps. Il s'agissait bien d'autre chose, ma foi! Encore si, sous ces rubriques antiques, on avait fait des idées nouvelles, j'eusse compris l'espèce d'acharnement que l'on mettait alors à exhumer la friperie littéraire d'une époque disparue, mais non oubliée, à la vérité.

A la liste des journaux déjà connus, il fallut ajouter : *la République*, fondée par E. Bareste;—*la Commune de Paris,* par J. Cahaigne et Sobrier;—*le Représentant du Peuple*, par Jules Viard, Fauvety et Proudhon; — *le Peuple Constituant*, par Lamennais et Pascal Duprat; — *l'Ami du Peuple,* par Raspail; — *la Vraie République*, par George Sand, Pierre Leroux et Thoré; et, plus tard, *le Père Duchesne, l'Accusateur public, le Vieux Cordelier, le Tribunal révolutionnaire, la Souveraineté du Peuple, le Monde républicain, la Cause du Peuple,* etc.; puis, pour faire pendant à ces derniers, qui affichaient hautement leur opinion républicaine : *la Liberté,* journal légitimiste, rédigé par Lepoitevin Saint-Alme, ancien rédacteur du *Corsaire*; — *l'Assemblée nationale,* par M. le marquis de Lavalette; — *l'Opinion publique*, par M. Alfred Nettement; *la Vérité, la France;* et, plus tard, *le Lampion,* succursaliste du *Corsaire; le Pamphlet,* et *tutti quanti;*—le reste ne vaut pas l'honneur d'être cité; lesquels journaux s'étaient donné pour mission spéciale d'éreinter la République au profit de la monarchie. Ceux-là encore étaient quelque peu plagiaires : ils calomniaient à la façon de l'abbé Maury et de Montjoie, quand ils n'écrivaient pas à la façon du père Loriquet.

Ainsi, journaux démocratiques d'un côté, journaux bourgeois et monarchiques de l'autre, la presse militante avait accru son armée. Mais si la *Républi-*

que, le Peuple constituant, le Représentant du Peuple, la Commune de Paris, continuaient l'œuvre de *la Revue indépendante,* de *la Réforme* et du *National,* ces deux derniers devenus ministériels, — en revanche, et pour élever autel contre autel, *l'Assemblée nationale, le Liberté, l'Opinion publique* marchaient dans la voie retrograde et anti-nationale des beaux jours de la monarchie; ces feuilles avaient arboré le drapeau de la *Gazette de France* et des *Débats,* le drapeau blanc de Martinville et le drapeau tricolore du duc d'Orléans. Quant au *Constitutionnel,* une fois qu'il s'était assuré, en mettant le nez à la fenêtre, qu'il ne pleuvait pas rouge et que ses abonnés ne le payaient pas en assignats, il avait repris ses honnètes allures d'autrefois, devisant de tout et de beaucoup d'autres choses, selon la devise de Pic de la Mirandole; et, à défaut de serpents de mer et de veaux à trois têtes, sa spécialité, servant à ses lecteurs de petites anecdotes scandaleuses où la vérité était aussi peu respectée que le bon sens. La bourgeoisie, dont le *Constitutionnel* était le plus précieux organe, était dépitée contre la République, qu'elle boudait, et contre Ledru-Rollin qui avait puissamment contribué à la fonder. Il fallait plaire à la bourgeoisie, et pour y arriver tous les moyens étant bons, apparemment, la feuille de MM. Véron et Thiers s'était ingéniée à forger de fabuleuses et scandaleuses aventures sur le compte des membres du gouvernement provisoire, Ledru-Rollin entre autres.

Ledru-Rollin qui avait pris possession du ministère de l'intérieur le 25 février, avait eu depuis ce moment la vie la plus et la mieux remplie. Ardent à la tàche qu'il avait acceptée, désireux de prouver son dévouement au peuple par des actes et non par des paroles, les heures de chaque journée avaient été laborieusement remplies, si bien remplies même qu'il lui avait fallu toute l'énergie de sa volonté doublée de l'énergie de son tempérament robuste pour résister à l'invasion de la fatigue et de la maladie. Levé à six heures du matin, il lui arrivait chaque jour de ne se coucher qu'à deux heures après minuit. Vingt heures debout, messieurs les chroniqueurs qui le calomniiez tant à plaisir! Tantôt à l'Hôtel-de-Ville, au conseil du gouvernement; tantôt assistant à une cérémonie patriotique, et le reste du temps recevant dans la grande salle du ministère de trop nombreux solliciteurs, figures qu'avaient reproduites souvent les glaces des antichambres de M. Duchâtel, et qu'elles reproduisaient de nouveau, plus grimaçantes, mais plus obséquieuses encore. Si les révélations m'étaient permises, si certaines choses n'étaient pas du domaine des mémoires intimes plutôt que du domaine sérieux de l'histoire, j'aurais une litanie assez formidable de noms de personnages à citer, et que leurs amis, dont ils font l'admiration à cause de leur puritanisme sans doute, seraient étonnés de trouver là.

Eh bien! cette existence si laborieusement remplie

par Ledru-Rollin, le *Constitutionnel* la remplissait tout autrement. Ledru-Rollin, homme et ministre, devant avoir les vices et la dépravation de certains hommes et de certains ministres, ce journal lui prêtait gratuitement des bonnes-fortunes sans nombre qui eussent suffi à occuper les loisirs de trois ou quatre dons Juans et d'autant de Lovelaces; — il jetait dans son lit, — sur lequel il reposait tout habillé pendant quelques heures, — des actrices en renom, des danseuses, des baladines dont le cœur s'adjuge *au plus offrant et dernier enchérisseur*, pour parler le langage des agioteurs. Il le montrait galopant vers Trianon en compagnie de ces dames en amazones, et discourant amoureusement avec elles de Paphos, de Délos et de Cythère sous les frais ombrages du parc ou dans les frais boudoirs du château. Et Ledru-Rollin, au moment où ces lignes impudentes s'imprimaient, n'avait point encore dépassé le mur d'enceinte de la capitale! Écrivains vertueux, n'est-ce pas? que ces Silènes armés de goupillons et coiffés d'éteignoirs, où s'enroulaient des pampres et des roses? Ecrivains vertueux, n'est-ce pas? que ces défenseurs de la famille et ces dons Quichottes de la morale qui distillaient ce venin méprisable entre deux hoquets, dans les bras d'une courtisane, sur un canapé de lupanar!

Ces attaques systématiques et sans cesse renouvelées contre le ministre de l'intérieur et les autres membres

du gouvernement, avaient leur signification, leur portée, leur but. On ne calomnie pas pour le stupide plaisir de calomnier seulement, à moins que certaines plumes tarées ne fassent de la calomnie pour la calomnie, comme certaines natures artistes font de l'art pour l'art. Il y a des gens qui mangent des araignées pour manger des araignées. Le *Constitutionnel,* qui avait mangé du *jésuite* pendant longtemps, voulait manger *du républicain*; singulière volupté, je l'avoue. Et—majestueuse moralité de tout cela, — le *Constitutionnel* est juge consulaire, au tribunal de commerce; il est membre du jury, membre du bureau de bienfaisance, membre du conseil municipal, membre du conseil de discipline. C'est une des incarnations de la loi, de la justice, de la bonne foi et de la morale!

Ces attaques avaient leur signification ai-je dit. En effet, depuis que l'horizon s'était éclairci, que la peine de mort avait été abolie, que l'on n'avait plus rien à redouter des représailles de la révolution, un concert avait eu lieu entre les différents organes de la monarchie constitutionnelle et de droit divin. La contre-révolution s'était faite petit à petit, et avait gagné de proche en proche. La République, acclamée d'abord, avait été mise dans la balance de ces grands justiciers, et ils avaient vu qu'elle pesait moins qu'ils ne l'avaient cru. Ils l'avaient acceptée comme nécessaire et indiscutable, de prime-saut; maintenant ils la discutaient, la perçaient à jour et, la jugeant inac-

ceptable, ils criaient à la surprise, ils prétendaient que la nation n'avait pas été consultée, et qu'on avait substitué l'arbitraire au droit, au droit divin, comme bien on pense! La race des mécontents hypocondriaques ressemble à la race d'Agamemnon : elle est éternelle.

En présence de ces menées hostiles à la République, en face de cette réaction qui se formait à l'ombre de l'impunité et qui ne craignait pas de se traduire avec insolence, qu'avait à faire le gouvernement provisoire? Qu'avait à faire surtout le ministre de l'intérieur?

La réaction, *puisqu'il faut l'appeler par son nom*, comme dit Lafontaine à propos de la peste, — la réaction avait des intelligences plus ou moins adroitement dissimulées dans le gouvernement provisoire. Le gouvernement provisoire ne pouvait donc agir qu'avec difficulté, il s'était de lui-même créé des obstacles de toutes sortes. Et puis les ennemis du lendemain pouvaient-ils être bien sévères pour leurs amis de la veille? On se haïssait officiellement, dans les colonnes du *Moniteur*; on se donnait de quasi-baisers de paix dans les entr'actes. De ce côté-là la révolution n'avait aucune garantie; elle n'avait donc aucune protection efficace à attendre, aucune assistance énergique à recevoir.

Mais le ministère de l'intérieur tenait la France dans ses mains, l'esprit de la France se repercutait là. Là était la révolution, une partie de la révolution,

au moins. Ledru-Rollin avait agi révolutionnairement, marchant droit au but, sans tergiversation, sans faiblesse, sans lenteur; risquant sans hésitation sa popularité, jouant son repos pour assurer celui de la France.

Il avait pris une généreuse initiative; il avait tenté de grandes mesures. Le peuple lui devait beaucoup, et, à cause de cela, il s'était acquis la haine des bourgeois et de l'aristocratie. Est-ce qu'on n'a point dit quelque part, je ne sais où, mais ce n'est pas, à coup sûr, dans un journal républicain, — que ses *circulaires* et ses *bulletins* avaient donné naissance à la contre-révolution, à la réaction? Oui, on l'a dit; on s'est trompé, voilà tout! La réaction naît de l'action; la contre-révolution était née avec la révolution. C'est elle qui avait provoqué les circulaires et les bulletins du ministère de l'intérieur. Qu'on les relise aujourd'hui avec calme, et l'on comprendra qu'ils réprimaient et ne provoquaient point à la répression. Le style des unes et des autres n'était point brutal, il était sincère. Les circulaires étaient rédigées par Jules Favre, les bulletins par Jules Favre, Élias Regnaut, George Sand, Ch. Lecointe et moi. George Sand, l'illustre écrivain qui a toujours parlé la langue si pure, si grande, si majestueuse de Racine et de Bossuet. Élias Regnaut, publiciste érudit, tête froide, style âpre, mais vrai. Jules Favre, plus légiste que littérateur, mais passionné pour la tâche à la-

quelle il s'était associé ; diffus, mais chaleureux. Voilà quels étaient les auteurs de ces feuilles, qui émanaient du ministère de l'intérieur et qui paraissaient tous les deux jours. Leur impression était coûteuse, on les tirait à un nombre infini d'exemplaires, qu'on affichait à Paris et dans toutes les provinces. Mais, outre leur utilité incontestable, comme enseignement révolutionnaire, elles en avaient une autre qu'on ne saurait assez louer : elles faisaient vivre de nombreuses familles d'ouvriers compositeurs, elles venaient en aide aux grosses maisons d'imprimerie, dont les événements de février avaient quelque peu ébranlé le crédit et les ressources. Ç'avait même été en vue de cette utilité surtout que la pensée en était venue à Ledru-Rollin.

XVII.

On le sait, la question de l'organisation du travail n'avait point été résolue, ou ne l'avait été que d'une manière incomplète et, pour ainsi dire, dérisoire, par le gouvernement provisoire qui, le 28 février, sur la proposition de M. Marie, l'un de ses membres, avait rendu un décret portant création d'ateliers nationaux. D'immenses travaux étaient à faire, travaux de terrassement surtout ; — c'est à l'accomplissement de ces travaux qu'on avait employé les bras inoccu-

pés, et ils étaient nombreux. Parmi ces terrassiers improvisés, se trouvaient d'étranges ouvriers. Les beaux-arts, — peinture, musique et littérature, — avaient fourni leur contingent de bras. Des traducteurs de Pergolèse, des élèves de David, des disciples d'Ingrès devenus manœuvres. Le spectacle était rare et curieux : il était triste. Car ces ouvriers ne travaillaient pas le moins du monde aux Champs-Élysées, au Champ-de-Mars ou à la gare du chemin de fer de Paris à Chartres Les brouettes roulaient, mais à vide. Les bras qui soulevaient des pioches et des pelles retombaient bientôt découragés; tous sentaient que ce n'était pas un travail illusoire qu'on rétribuait, mais une aumône déguisée qu'on faisait à leur misère!

Louis Blanc, on le sait aussi, avait demandé la création d'un ministère du travail, pour Albert et lui, et leurs collègues les avaient relégués tous les deux au Luxembourg, comme président et vice-président d'une *commission de gouvernement pour les travailleurs*, leur laissant ainsi toute la responsabilité des besoins à satisfaire, des intérêts compromis à ménager.

Le décret du 26 février, qui instituait cette commission de gouvernement pour les travailleurs, disait, dans ses considérants, « que la Révolution, faite par le peuple, devait être faite pour lui; — qu'il était temps de mettre un terme aux longues et iniques souffrances des travailleurs, — que la question du

travail étant d'une importance extrême et la plus digne des préoccupations d'un gouvernement républicain, il appartenait surtout à la France d'étudier ardemment et de résoudre un problème posé chez toutes les nations industrielles de l'Europe... » Ce décret avait été rédigé par Louis Blanc, et les termes en avaient été trouvés *un peu forts* par M. Marrast, qui avait hésité en y apposant sa signature (1). Un peu forts ! En effet, n'était-ce pas proclamer officiellement le droit au travail? M. Marrast comprenait assez bien la question politique; mais, quant à la question économique et à la question sociale, ni lui, ni ses collègues, à part deux, n'en voulaient point entendre parler. Cependant, comme je l'ai dit, on avait été presque heureux de cette diversion, qui faisait plus petite encore la minorité révolutionnaire de l'Hôtel-de-Ville, en éloignant deux de ses membres.

L'installation de Louis Blanc et d'Albert dans la salle même des séances de la cour des pairs avait eu lieu presque aussitôt, le mercredi 1er mars, à neuf heures du matin, sous la présidence de M. François Arago. Le discours d'inauguration avait été prononcé au milieu d'une foule d'ouvriers, — au nombre d'environ deux cents, — attentive et haletante, qui s'était assise, sans trop d'étonnement, sur les siéges restés vides des hommes qui avaient condamné ses défenseurs et ses amis.

(1) Mémoires de Caussidière, 1 vol., p. 282.

Dans une rapide et brillante improvisation, le citoyen Louis Blanc avait parlé d'abord de la grandeur du spectacle que présentaient ces solennelles assises du travail, spectacle qui tirait sa grandeur de sa nouveauté même, mais non pas seulement de sa nouveauté. Pour la première fois, dans l'histoire, les ouvriers étaient appelés à résoudre, dans un fraternel contact avec le gouvernement, le grand problème de leur destinée, l'organisation du travail, et cela précisément dans la salle des délibérations de l'ancienne aristocratie qui avait fait fusiller Ney, qui avait condamné Barbès à la peine de mort, qui avait envoyé Dupoty à Doullens, sous prétexte de complicité morale avec le meurtrier Quénisset. Des applaudissements unanimes et chaleureux avaient salué cet exorde éloquent, où Louis Blanc avait mis toute son âme. De nouveaux applaudissements, plus chaleureux encore, devaient accueillir la suite de son discours, où il allait mettre toute sa science.

Louis Blanc avait à indiquer le but de la commission, qui était d'étudier toutes les questions relatives au travail, d'en préparer la solution dans un projet à soumettre à l'Assemblée constituante, et provisoirement d'entendre les demandes les plus urgentes des travailleurs, et de faire droit à celles qui sembleraient raisonnables et justes. Il le fit en termes dont chacun put apprécier la mesure et le patriotisme.

Plusieurs délégués des diverses corporations lui

succédèrent bientôt à la tribune. Ils parlèrent sans emphases, mais avec fermeté, ils exposèrent les vœux des ateliers, les espérances des ouvriers; et, parmi les demandes pour lesquelles ils sollicitèrent un acquiescement immédiat de la part du gouvernement et des patrons, deux furent l'objet d'une insistance particulière de la part des orateurs et de l'assemblée : la réduction du nombre des heures du travail, et c'était justice; l'abolition du marchandage, c'est-à-dire de l'exploitation des ouvriers par des sous-entrepreneurs de travaux, par des tâcherons, et c'était justice encore.

Un grand nombre des ouvriers siégeant dans l'enceinte, et un grand nombre de ceux qui, n'ayant pu trouver place, se tenaient dans la cour et attendaient le résultat de la séance, — déclarèrent que, de la solution immédiate de ces deux questions importantes, dépendait la reprise des travaux. Il y eut même comme une menace dans le murmure qui courut sur toutes ces têtes, lorsque la proposition en fut faite à la tribune. Louis Blanc eut alors besoin de toute l'énergie de son éloquence pour démontrer aux délégués des travailleurs la nécessité de la modération dans la force, de la dignité dans la revendication d'un droit, de la patience pour la justice. Il ajouta :

« ... Mourir sur une barricade est héroïque, sans doute ; combattre contre l'ennemi, c'est de l'héroïsme aussi; mais dans ces occasions l'on ne répond que de

sa vie. Il est des actes qui exigent plus de fermeté d'âme, c'est de s'engager à répondre de la vie de millions d'hommes.

« Quand nous avons accepté cette formidable responsabilité, c'est que nous sentions dans notre cœur une puissance de conviction, une chaleur de vouloir qui nous disait que nous ne resterions pas inférieurs à cette tâche immense. Mais ce ne saurait être qu'avec votre concours; car notre force n'est qu'en vous : cette force c'est votre confiance, et nous la réclamons en échange de notre dévouement! »

Pensées larges sorties d'un large cœur! Elles tombèrent dans tous les esprits et s'y gravèrent impérissablement. Puis l'assemblée se sépara aux cris de : Vive la République! que répercutèrent avec une sorte d'effroi bien pardonnable les murs du palais de l'aristocratie! Dès-lors toutes les écoles avaient été appelées par la commission à fournir leurs représentants, toutes les philosophies leurs orateurs. Et aucune n'y avait manqué. Les saint-simoniens y avaient été représentés par Olinde Rodrigues, Ch. Duveyrier et Cazeaux; — les philosophes encyclopédistes, par Jean Reynaud; les phalanstériens, par Victor Considérant; — les économistes politiques, par Wolowski; — les socialistes, par Vidal et Pecqueur; — les communistes, par Cabet. La tâche était épineuse, le résultat difficile à obtenir, mais on pouvait croire que, malgré les difficultés innombrables qui allaient

naître sous ses pas, la commission du Luxembourg ferait jaillir la lumière du choc de ces controverses hardies et positives, chacun y mettant de bonne foi son apport d'expérience et sa résultante de forces.

Il ne fallait pas que ces conférences fussent un leurre perpétuel pour l'auditoire qui se pressait, avec recueillement, dans l'enceinte de la Chambre des pairs. Ceux qui siégeaient aux places des représentants du privilége étaient les représentants du travail, maîtres et ouvriers. Les uns et les autres avaient des droits et des devoirs sérieux et respectables à un égal degré. Il fallait tout concilier, tout embrasser, tout prévoir. Jusque-là, la rétribution du travail avait été abandonnée au hasard ou à la violence (1). La concurrence avait tout envahi et, par conséquent, tout perdu. Le désastre était grand, il fallait y pourvoir et masquer les brèches faites. Les économistes de l'Institut, les disciples de Turgot, de J.-B. Say, de Quesnay et autres physiocrates, avaient prôné longtemps ce système. MM. Rossi, Blanqui et Wolowski avaient longtemps répété, dans leurs livres et dans leurs cours, que la libre concurrence était l'arche de salut de l'industrie et du commerce, et qu'elle laissait aux ouvriers la liberté du travail, la liberté de débattre les conditions du salaire, tandis qu'ils savaient mieux que personne qu'elle était pour les entrepre-

(1) Louis Napoléon, Œuvres complètes.

neurs la liberté de faire travailler au rabais, et pour les ouvriers la liberté de mourir de faim.

Il était donc grand temps que l'on remédiât aux abus de toutes sortes engendrés par cette concurrence et par ces doctrines du *laissez-faire*. Il était temps surtout que l'on mît un terme à la scandaleuse exploitation de l'homme par l'homme. — Le premier soin de la commission du Luxembourg, après la séance que j'ai rappelée, avait été de faire décréter l'abolition de cette exploitation par le gouvernement provisoire, et, après accord entre les délégués des patrons et les délégués des ouvriers, un décret avait été rendu qui diminuait la journée de travail d'une heure et abolissait l'exploitation des ouvriers par des sous-entrepreneurs.

C'était un pas de fait vers la justice, un acheminement à la fraternité. C'était sage, en outre, en ce que ce décret garantissait la sécurité du riche et du pauvre, car « la pauvreté ne sera plus séditieuse lorsque l'opulence ne sera plus oppressive (1). » Ce n'est pas moi qui dis cela, c'est M. Louis-Napoléon, président actuel de la République française.

L'œuvre entreprise par Louis Blanc et Albert avec tant de dévouement, commencée avec tant d'ardeur, cette œuvre était gigantesque. Les conférences du Luxembourg portaient leurs fruits. Si elles alarmaient

(1) Louis Napoléon, Extinction du paupérisme.

certaines consciences, si elles effrayaient certains esprits, elles remplissaient bien des cœurs d'orgueil et d'espérance. Les yeux du peuple, fatigués jusque-là de se porter sans cesse vers un horizon fermé et assombri, apercevaient avec joie les éclaircies resplendissantes d'un horizon plein de promesses ; si, par moments, les fonds baissaient à la Bourse, en revanche les fronts et les âmes s'épanouissaient, la République était bénie.

Les ateliers reprenaient aussi leur train accoutumé ; maîtres et ouvriers s'entendaient, pour la première fois. De touchants dévouements, d'héroïques sacrifices se produisaient qui passaient ignorés. Dans certaines usines, dans certaines fabriques, des patrons augmentaient le salaire et diminuaient le travail. Dans d'autres, les maîtres voulant renvoyer des ouvriers, les camarades de ceux qu'ils renvoyaient préféraient une diminution de salaire, à la condition que tous seraient conservés. Il y avait dans les relations des uns et des autres une cordialité, une confiance mutuelle qui semblait n'avoir attendu que ce moment pour éclater. C'était beau, n'est-ce pas?

Les rues de la capitale avaient repris leur aspect joyeux. Toutes les places, tous les carrefours avaient leur arbre de liberté, planté avec pompe et bénit par le clergé ; car le clergé qui devait, deux ans plus tard, anathématiser le socialisme, n'avait pas, à ce moment, assez d'eau bénite et de prières pour saluer notre jeune République qui ne le repoussait pas, et pour

louer le peuple qui le laissait faire. L'archevêque de Paris, M. Affre, lançait même, à ce sujet, un mandement qui ordonnait à tous les évêques et curés de France de célébrer un service en l'honneur des *glorieux* combattants de Février! Les héros morts à Salamine, aux Thermopyles et à Marathon, avaient-ils eu besoin de prières? Et la cour de Rome n'avait-elle pas célébré une messe solennelle d'actions de grâces à laquelle avait assisté Grégoire XIII pour se rejouir du massacre de la Saint-Barthelémy? Qu'avait-on donc besoin du clergé?...

On s'est moqué dans les salons, mais seulement lorsque les rumeurs de la rue ont été passées, de ces nombreuses plantations d'arbres de la liberté dont le vert feuillage semblait être une insulte au culte en désuétude des institutions monarchiques; on a ri de l'empressement des citoyens à orner leurs maisons et les places, et les carrefours, et les rues, de ces arbres que l'on couronnait pour la plupart d'un bonnet phrygien et des emblêmes de l'égalité et de la fraternité, emblêmes que la susceptibilité trop ombrageuse de la police devait faire disparaître plus tard. On a ri et l'on a eu tort.

Les arbres emblématiques furent plantés chez tous les peuples du monde. La superstition et la poésie les divinisaient, le patriotisme les honorait. Les Égyptiens avaient leur lotus, — les Carthaginois leur palmier, — les Péruviens leur lucuma — les Athé-

niens leur figuier, — les Romains leur chêne. Ces arbres étaient sacrés, ils avaient leur signification religieuse ou politique. Religieuse, ils étaient une émanation de la divinité ; politique, de la justice et de la liberté. Toutes les religions ont commencé par cette adoration, qui en vaut bien une autre, et les hommes d'aujourd'hui, qui raillent, devraient avoir plus de respect pour les affections des hommes d'autrefois, si ce n'est par pudeur, au moins par prudence.....

XVIII.

Le 4 mai, la République s'occupait du soin d'ensevelir les morts tombés pour elle sur les barricades de février. A de pareilles victimes, il fallait de magnifiques funérailles, destinées à honorer dignement leur héroïsme et à montrer — à ceux qui survivaient — de quelle manière elle sanctifiait cet héroïsme.

Ce n'était point un deuil, ce fut une fête digne des âges anciens. On ne pleura point, on s'enivra des souvenirs de cette victoire, accomplie en si peu d'heures, et il arriva à bien des survivants d'envier le sombre et sublime honneur que recevaient de la République les citoyens morts pour elle. Personne ne manqua à ce rendez-vous, donné le 24 février. Dès l'aube, le peuple inonda les avenues et les places qui

conduisent à l'église de la Madeleine, où devait se célébrer le service religieux. Les boulevarts, la place de la Révolution, la place de la Madeleine, la rue Nationale et les rues adjacentes étaient remplis par des gardes nationaux mêlés aux ouvriers en blouse, par des troupes à pied et à cheval, par les corporations politiques et ouvrières. Un beau soleil de printemps éclairait cela.

L'église était ornée, depuis le fronton jusqu'à la base, de draperies noires, sur lesquelles on avait placé des faisceaux de drapeaux et des couronnes d'immortelles. Au-dessus de la porte, on lisait : « Aux citoyens morts pour la liberté! » Des trépieds placés de chaque côté du péristyle jetaient de pâles flammes.

A l'intérieur, mêmes tentures noires, mêmes couronnes d'immortelles; mêmes drapeaux, même inscription. Au centre du temple, en avant du chœur, se dressait un immense catafalque de granit, figurant un temple funéraire antique. Le clergé de la Madeleine officia.

Je renonce à dire l'effet grandiose produit par un tel spectacle. Un recueillement profond, — digne du lieu, digne de la cérémonie, — accueillait chacun des versets que le rite catholique consacrait aux mânes des héros de février, chacune des paroles solennelles jetées par les officiants sur ce catafalque ombragé de drapeaux et éclairé par les lueurs trem-

blantes des trépieds funéraires. Les membres du gouvernement provisoire, la magistrature, l'armée, — représentée par tous les maréchaux, par tous les généraux qui, un mois auparavant, encombraient les antichambres de Louis-Philippe, — tous les représentants de la presse et des arts assistaient, tête nue, le visage recueilli, à ce service funèbre. Les âmes étaient réunies par la contemplation de toutes ces choses. Et, pour ajouter encore au majestueux de cette cérémonie, des hymnes étaient alternativement chantés par les artistes de nos théâtres lyriques, par les orphéonistes et les enfants de Paris, et bientôt on exécutait le chœur si pathétique du *Moïse*, de Rossini, et un fragment de l'admirable *Création*, d'Haydn.

A une heure et demie, — la cérémonie religieuse terminée, — le cortége commençait à défiler le long des boulevarts, ornés de chaque côté, depuis la Madeleine jusqu'à la Bastille, de trois banderolles aux couleurs nationales qui s'enroulaient aux candélabres et aux arbres. Les fenêtres étaient garnies de têtes toutes frémissantes d'émotion ; les murs paraissaient tapissés de créatures humaines. Sur les bas côtés et sur la chaussée, la foule n'était pas moins grande, et elle n'était pas moins impressionnée. Quelques gardes nationaux stationnaient au coin des rues pour empêcher les voitures de traverser la foule. On remarquait avait plaisir l'absence des sergents de ville, décoration officielle des cérémonies de la monarchie.

Garde nationale à cheval, dragons, cuirassiers, garde nationale à pied, garde mobile, compagnies de volontaires, sapeurs pompiers, élèves de l'École Polytechnique et de l'École Saint-Cyr, toute la magistrature, les décorés de juillet, tous les corps constitués, les faisceaux de la République, les blessés des trois journées, les veuves et les familles des victimes, précédaient le char funèbre que suivaient le gouvernement provisoire, les maires et adjoints des douze arrondissements, les détenus politiques, les Polonais émigrés, des corporations et des bataillons de toute arme. Des acclamations frénétiques, des vivats prolongés saluaient le passage du cortége.

Mais lorsque parut le char de la République, suivi de chars de deuil, au nombre de six, un silence universel se manifesta, une religieuse admiration s'empara de tous les cœurs. Ce char symbolique, de la hauteur d'un troisième étage, était couronné par une statue de la République, dont un voile noir étoilé cachait la tête. Aux angles étaient des faisceaux de drapeaux tricolores. Une grande quantité de branches de chêne et de laurier le couvrait. Sur le devant brillait, en lettres d'or : « Vive la République! » — et sur les pendentifs : Liberté, Égalité, Fraternité. Deux mains en bronze, jointes et serrées, symbolisaient et appelaient l'union. Quoique d'apparence un peu lourde, un peu écrasée, ce char ne

manquait point d'élégance. Il était traîné par huit chevaux blancs richement caparaçonnés.

A quatre heures la tête du cortége touchait à la colonne de juillet, au sommet de laquelle étaient deux grandes oriflammes, l'une noire, étoilée d'argent, l'autre tricolore; vingt trépieds antiques brûlaient, en jetant des flammes bleues et vertes. Le bronze de la colonne était caché sous la triple banderolle aux couleurs nationales.

Le cortége avait mis trois heures et demie à défiler entre deux haies vivantes. Le vénérable Dupont (de l'Eure), et le général Subervie, qui se trouvaient là depuis longtemps, le reçurent, et le clergé entoura les chars de deuil.

Des cris nombreux et passionnés de: Vive la République! retentirent, — lorsque les membres du gouvernement provisoire vinrent se placer sur le terre-plein de la Bastille, — et ne permirent pas, pendant quelques instants, à la voix affaiblie de M. Dupont (de l'Eure) de se faire entendre.

Enfin, lorsque le calme fut un peu rétabli, le respectable président du gouvernement prononça les paroles suivantes: « Citoyens, je suis profondément affligé d'avoir à porter la parole devant vous pour l'objet qui nous rassemble. Personne plus que moi ne désirerait payer aux malheureuses victimes, aux glorieuses victimes de notre belle et dernière Révolution, le témoignage de la reconnaissance qui leur est

due, mais mes forces ne me permettraient pas de me faire entendre; plusieurs de mes collègues du gouvernement provisoire se proposent de le faire, et ils vous diront mieux que moi quelle est la grande et douloureuse solennité qui nous rassemble au pied de ce monument. Qu'il me soit seulement permis de déposer cette couronne de lauriers et d'immortelles sur les cercueils de ceux qui vont bientôt reposer près de nos frères morts en 1830 pour la liberté! Vive la République! »

Vive la République! répéta la foule avec enthousiasme. Et bientôt elle s'éparpilla dans toutes les directions.

Cette cérémonie avait remué bien des âmes, impressionné bien des esprits. Il y avait eu là comme une réminiscence des grandes cérémonies de la Grèce antique. Les peuples de l'Attique ne devaient pas honorer autrement leurs héros morts à Marathon, à Platée, à Naxos. Les Panathénées et les Dionysiaques qu'on célébrait dans le Céramique et sur les bords de l'Ilyssus ne devaient pas avoir plus de majesté, plus de solennité, une plus haute signification enfin que cette fête grandiose, en l'honneur des héros de février, sur les boulevarts, sur une rive de la Seine. Le gouvernement provisoire ordonnant cette cérémonie, c'était Aristide faisant décréter que « tous les ans les peuples de la Grèce enverraient des députés à Platée, pour y renouveler, par des sacrifices augustes, la

mémoire de ceux qui avaient perdu la vie dans le combat; que de cinq en cinq ans, on y célébrerait des jeux solennels qui seraient nommés les fêtes de la liberté, et que les Platéens n'ayant désormais d'autres soins que de faire des vœux pour le salut de la Grèce, seraient regardés comme une nation inviolable et consacrée à la divinité. » L'héroïsme est de tous les temps, le respect aux héros, de tous les peuples.

DEUXIÈME PÉRIODE.

I.

La bourgeoisie n'avait pas vu sans un certain déplaisir l'incorporation du peuple dans la garde nationale. Quoi qu'elle en dît, ses préjugés de castes s'étaient révoltés contre cette assimilation. Il est des gens chez lesquels l'orgueil étouffe le cœur. La bourgeoisie avait crié, mais ses cris s'étaient perdus sans échos dans le vide.

Sans échos ! Je me trompe. Les partis vaincus au 24 février, — forcés au respect, sinon à l'admiration pour la magnanimité de la conduite du peuple, — les anciens partis étaient peu à peu sortis de leur stupéfaction et de leur contrainte. Puisque la République qui avait remplacé leur fétiche ne frappait point, son glaive justicier étant encloué, on pouvait impunément la frapper, c'est-à-dire la ruiner. Les merveilleuses et patriotiques intrigues de 1792 s'étaient alors reproduites. On savait le gouvernement provisoire désuni, on savait le peuple un peu mécontent, — car les améliorations attendues n'arrivaient guère, — le parti républicain luttait contre le parti socialiste, il y avait

moyen de pêcher en eau trouble. Quoi? Eh! parbleu! une couronne. C'est assez ordinairement dans la boue ou dans le sang qu'on la ramasse.

Les anciennes coteries avaient donc recueilli les plaintes amères de la bourgeoisie, avec la pensée bien arrêtée d'en profiter. Comment? La chose était aisée ou malaisée, selon les moyens employés.

Déjà plusieurs maisons de commerce importantes avaient liquidé; plusieurs maisons de banque, — entre autres la maison Gouin et Cie, — avaient suspendu leurs paiements. Pour beaucoup de gens la Révolution de février devait être un paravent, sous le couvert duquel allaient se jouer quelques-unes de ces petites comédies industrielles et commerciales qui prennent sur certains esprits. Et, de ce qu'une dépêche du ministre des finances était arrivée à la Bourse, annonçant que la reprise des affaires était ajournée, un nombre assez considérable d'agioteurs avait sonné le tocsin de la banqueroute, et les caisses d'épargne avaient, tout d'un coup, été assaillies de demandes extraordinaires de remboursement.

Je sais bien que les remboursements des compagnies de chemins de fer étaient devenus, ou à peu près, douteux; — que les capitaux flottants avaient cessé, comme par enchantement, d'affluer au Trésor; — que les versements de l'emprunt avaient été arrêtés; — mais de là à un désastre la distance était grande, et il fallait avoir les yeux malveillants pour grossir ainsi le péril.

L'encaisse de la Banque de France était de 120 millions. Le paiement du premier semestre de la rente n'était que de 50 millions; il en restait, par conséquent, 70 destinés à pourvoir, et largement, à toutes les éventualités. Et, comme pour répondre aux bruits malveillants jetés dans la circulation, le gouvernement provisoire venait de prendre, en date du 5 mars, une mesure décisive : le paiement au 6 mars pour Paris, au 11 pour les départements, du semestre des rentes exigible seulement le 22 de ce mois, c'est-à-dire qu'il avait pris l'avance d'une quinzaine de jours! Cette mesure amenait un résultat favorable en rendant à la circulation une forte partie de ce bienheureux numéraire, à l'endroit duquel on avait de si pénibles appréhensions. Il résultait en outre, de renseignements pris, qu'une somme de 50 millions allait vivifier les transactions.

Les échéances des bons du Trésor allaient courir à partir du 1er avril, il est vrai; mais ces échéances n'étaient pas considérables, et les rentrées des impôts allaient égaler,— sinon dépasser—les dépenses journalières et forcées. Et d'ailleurs, le gouvernement provisoire n'avait-il pas proposé à ses créanciers, à défaut de remboursement, une élévation du taux de l'intérêt, une transformation de leurs créances en titres de la dette fondée? Cette élévation du taux de l'intérêt avait été fixée par le ministre des finances à 4 et demi et 5 pour 100, selon que le terme des bons

du Trésor ne dépassait pas cinq mois ou atteignait l'année entière.

Mais ces mesures étaient trouvées insuffisantes, — sans doute parce qu'elles étaient proposées par un gouvernement républicain. On objectait que les porteurs de bons du Trésor avaient besoin d'argent pour le mois d'avril, — mois des échéances et des paiements de toutes sortes; — et que ces porteurs, forcés de réaliser un numéraire pour faire face aux exigences de ces échéances, s'étaient vus forcés de vendre leurs titres à la Bourse avec des pertes énormes, quelque chose comme 30 pour 100!

D'abord était-ce bien prouvé? Ensuite, n'eût-il pas été plus simple de créer des titres de rente au porteur circulant au pair comme monnaie légale, et échangés par l'État, au fur et à mesure des échéances et des demandes de remboursement, contre les titres de la dette flottante? Ce remède, proposé par quelques-uns, — par de bien intentionnés, — ce remède était héroïque, car c'était l'assimilation à l'assignat, mais il sauvegardait la situation financière du pays; situation qui, certes, avait besoin d'être étayée par des moyens efficaces du genre de celui-ci, mais qui, en résumé, n'était point aussi inquiétante qu'on voulait bien le faire croire. Un comptoir d'escompte venait d'être ouvert.

Et cependant, à entendre les sourdes rumeurs qui couvaient dans l'air, la banqueroute était imminente,

et le mal fait à l'industrie et au commerce par la Révolution, irréparable. Comme si la France n'avait plus le même sol fertile, les mêmes richesses naturelles, les mêmes principes de production et de consommation? Est-ce que, par hasard, Louis-Philippe avait emporté avec lui les clefs d'or de la prospérité et de la grandeur de notre nation!...

Cette banqueroute, dont tant de gens qui la souhaitaient faisaient un épouvantail pour les rentiers, avait été conseillée au gouvernement provisoire par quelques uns des plus recommandables et des plus *honorables* d'entre eux. D'abord M. Delamarre, banquier, propriétaire du journal la *Patrie*, et qui devait plus tard devenir l'une des plus fermes colonnes du parti de l'*ordre*, M. Delamarre s'était rendu au ministère de l'intérieur dans les premiers jours de la Révolution, et, après bien des sollicitations, avait été reçu par le citoyen Ledru-Rollin, auquel il avait dit: « La République a besoin d'argent et ne sait comment s'en procurer. Le moyen est bien simple; il y a dans Paris tant de capitalistes. *Voici leurs noms* et la désignation de *leur fortune*. Mandez-les au ministère de l'intérieur, et faites-leur connaître qu'ils sont taxés chacun à telle somme dans l'emprunt forcé de 50 millions que veut faire la République. Ils résisteront d'abord, mais ils finiront par céder et signeront l'engagement de souscrire à votre demande. *Toutefois, il faudra les tenir en chartre privée, jusqu'à ce que les*

mandats aient été acquittés (1). » Était-ce clair? Le digne banquier, qui plus tard, dans son journal, n'avait point assez d'injures immondes à jeter à la face du gouvernement provisoire, venait benoîtement conseiller une infamie à l'un de ses membres, voulant ainsi marquer d'un sceau déshonorant la première étape de la révolution nouvelle. Il avait tout prévu. Les victimes devaient résister, puis, finalement, se laisser *extorquer* leurs signatures; et, comme un certain scandale s'en serait suivi tout naturellement, si la chose eût été divulguée par eux, il fallait les garder à vue, sous clef, en *chartre privée*, enfin, jusqu'à l'encaissement des obligations. Le projet du banquier Delamarre n'était pas autre chose qu'un impôt progressif forcé. Sa liste, où il faisait le dénombrement des fortunes de chacun de ses confrères, prouvait qu'il l'avait établie en conscience! *Proh pudor!* Ledru-Rollin l'avait chassé du ministère de l'intérieur.

Ensuite, et vers le même temps, un autre banquier, enfant d'Israël, avait rendu une mystérieuse visite au ministre des finances, M. Goudchaux, et ce banquier était M. Achille Fould, le roi des baissiers et des agioteurs, le futur ami intime et ministre de M. Louis Bonaparte; et là, face à face avec le ministre du gouvernement provisoire, *facie ad faciem*, comme jadis son aïeul Moïse avec Dieu, il avait tout simplement,

(1) Voir le *Moniteur* du 22 avril 1849.

lui, proposé une double banqueroute au gouvernement provisoire, en sollicitant du ministre des finances l'ajournement du paiement du semestre échéant le 22 mars, mieux encore l'ajournement du deuxième semestre échéant le 22 septembre (1)! C'était honnête, n'est-ce pas? C'était habile, en tout cas. M. Achille Fould jouait à la Bourse, et il comptait, — à l'aide des mesures ingénieuses et morales qu'il proposait, — réaliser à coup sûr, et sans grands efforts, certains bénéfices tolérés. M. Fould, banquier, était le digne émule de M. Delamarre, banquier Aussi faut-il croire qu'ils s'étaient mutuellement entendus, qu'ils avaient agi de concert et dans l'intérêt l'un de l'autre. Ils devaient faire payer cher plus tard, aux républicains, cette double humiliation.

Ainsi donc, d'un côté les légitimistes, qui avaient vu avec douleur leurs titres de noblesse supprimés par décret du 28 février; — les orléanistes, qu'on avait destitués de leurs emplois dans les diverses branches de l'administration publique; et d'un autre côté les bourgeois, — aristocratie de fraîche date, — qu'on avait dépossédés d'une partie de leurs petits priviléges, et dont les empiètements des institutions populaires avaient réchauffé le dépit, — toutes ces coteries s'étaient pour ainsi dire entendues, et les effets de cette fusion provisoire n'avaient pas tardé à se manifester.

(1) *Moniteur* du 22 avril 1849.

Les légitimistes avaient organisé leur conspiration, renouvelée de 1792, contre la République, conspiration de douairières et de revenants de Coblentz, ex-dames d'atours de Marie-Antoinette, ex-valets de chambre de S. M. Louis XVIII. Tous et toutes, à l'envi, s'étaient mis à renvoyer leurs domestiques, à réduire leur train de maison, à supprimer leurs dépenses ordinaires, à vivre, en un mot, et volontairement, à la portion congrue, disant avec ironie aux gens qu'ils avaient jusque-là employés et payés : « La République vous nourrira! » Les écus avaient des velléités d'émigration comme jadis les parchemins. Du fiel dans le langage, de la haine dans la conduite; cela allait de soi. Non contents de congédier leurs valets, les aristocratiques habitants du faubourg Saint-Germain et du faubourg du Roule avaient envoyé çà et là des émissaires chargés de distribuer des *secours aux anciens* gardes municipaux, et avec ces secours des instructions secrètes. Un drapeau blanc, à fleurs de lis d'or, avait été trouvé dans un chantier occupé par un grand nombre d'ouvriers qui l'avaient brûlé sur la place de l'Hôtel-de-Ville. Un M. de Caumont avait été arrêté dans une distribution des secours énoncés plus haut, qu'il faisait à des gardes municipaux dont quelques-uns avaient même reçu, en paiement, une certaine quantité de pièces d'un franc à l'effigie du bien-aimé boiteux de Frosdorf, Henri V, — l'héritier direct de Henri IV, — par un

procédé connu seulement de madame la duchesse de Berry et de quelques intimes.

Après cette conspiration anodine des légitimistes était venue la conspiration plus ostensible des bourgeois.

Le 14 mars le gouvernement provisoire, — qui avait déjà décrété l'abolition des titres de noblesse qui étaient une anomalie dans un État républicain, — avait décrété l'abolition des signes distinctifs des compagnies d'élite de la garde nationale, autre contraste choquant avec la devise trinitaire. C'était à Ledru-Rollin qu'était due cette mesure libérale, c'était sur lui quedevait bientôt en retomberla responsabilité.

Les compagnies d'élite menacées s'étaient agitées, et une protestation collective avait été arrêtée par elles et signée dans les bureaux du journal la *Presse* qui en avait fourni l'idée. On sait qu'à ce moment, M. de Girardin, qui en était le rédacteur en chef, avait une idée nouvelle par jour. Celle-là n'était pas, assurément, la meilleure et la plus saine.

Dans la matinée du 16 mars, soixante mille gardes nationaux se mettaient en marche vers l'Hôtel-de-Ville pour porter au gouvernement provisoire une protestation contre la dissolution immédiate des compagnies de grenadiers et de voltigeurs. La 1re légion était en tête, composée de gardes nationaux, la plupart sans armes, et précédée de tambours et d'officiers au

commandement desquels la colonne obéissait. Cela donnait à la démarche que faisaient les compagnies d'élite supprimées un caractère illégal qu'elle n'aurait pas dû avoir.

Au moment où la tête de la colonne débouchait sur la place du Châtelet, le général Courtais, commandant de la garde nationale, se présentait suivi de deux élèves des écoles et de trois chasseurs, à cheval comme lui. Le général était très pâle, et il avait son épée nue à la main. Il profita d'un moment d'arrêt, pour adresser aux mécontents une allocution paternelle, en les priant de rentrer chez eux.

Des colloques extrêmement vifs eurent lieu ; des propos blessants furent engagés, et pendant le tumulte qui en résulta, un garde national se précipita sur le général Courtais et lui arracha brutalement son épée qu'un chef de bataillon lui rendit quelques instants après.

La foule grossissait et criait : *Vive Courtais !* pendant que la colonne des mécontents un peu décontenancée hurlait : *A bas Courtais !*

Avancer était difficile, reculer honteux. Ce fut ce dernier parti que prirent les gardes nationaux. Forcés de lâcher pied, quelque peu effrayés des clameurs soulevées par leur manifestation, et de l'orage qu'ils avaient amassé sur leurs têtes, ils se retirèrent, en emportant le sentiment du ridicule de leur démarche avortée et les huées que la foule n'eut pas la généro-

sité de leur épargner. N'étaient-ils point assez punis?

Mais, là où ils avaient échoué, d'autres avaient réussi : la dixième légion les avait précédés à l'Hôtel-de-Ville, avec les mêmes projets et, probablement aussi, avec les mêmes intentions fraternelles; car, à l'apparition de Ledru-Rollin et d'Arago, qui venaient dans une voiture de place, des cris forcenés s'étaient fait entendre à l'adresse du premier, dont la circulaire récente avait rouvert certaines rancunes. *A bas Ledru-Rollin!* avaient crié des misérables. *Vive Ledru-Rollin!* avaient répondu les ouvriers indignés à juste titre. *A bas Ledru-Rollin!* Étaient-ils ivres ou fous? Ils parlaient de meurtre à l'endroit même où avait été assassiné Foulon!

Par bonheur, le peuple était là. Ledru-Rollin et Arago rentrèrent sans danger à l'Hôtel-de-Ville, où les suivit la députation des compagnies d'élite, que M. Armand Marrast vint recevoir sur le perron de l'Hôtel de-Ville. L'admonestation qu'il leur fit avait un double caractère : paternel et ironique. Le parti bourgeois du conseil du gouvernement donnait ses sympathies à la manifestation des *bonnets à poil;* mais il avait quelque dépit de l'insuccès. La confusion, en effet, en retombait un peu sur lui.

II.

Mais ce complot fanfaron d'une partie de la garde nationale, — à propos d'un problème de vestiaire, qui

ne méritait pas d'avoir pour l'apprécier et le condamner les grandes assises de l'opinion publique, — devait avoir sa contre-partie naturelle. M. François Arago l'avait dit la veille à la députation des conservateurs du privilége : « Votre manifestation aura le *résultat fâcheux* de provoquer une manifestation du peuple. » M. François Arago redoutait les manifestations populaires, et il aurait presque applaudi à celle des gardes nationaux privilégiés, si elle n'avait point dû en amener une autre plus *fâcheuse*.

Le lendemain, en effet, à dix heures, plus de cinquante mille citoyens se pressaient depuis l'Arc-de-Triomphe jusqu'aux chevaux de Marly, attendant le moment de se mettre en marche vers l'Hôtel-de-Ville. A la suite de la manifestation de la veille, Caussidière avait envoyé des exprès dans la banlieue annonçant que le lendemain, 17 mars, le peuple devait se rendre auprès du gouvernement provisoire pour le féliciter du décret égalitaire qu'il avait rendu, et lui promettre appui, dévouement et protection. Les clubs, les corporations, le Luxembourg, avaient fait les mêmes démarches et le même appel.

A onze heures, l'ordre du départ étant arrivé, la colonne se mit en marche et se rendit, par les quais, à la place de l'Hôtel-de-Ville, déjà garnie d'une affluence considérable. Cette manifestation, opérée avec le plus grand ordre et le plus grand calme, était composée, je l'ai dit, de près de cinquante mille citoyens

sans armes, la plupart vêtus de blouses, et tenant à la main de petits drapeaux tricolores montés sur des baguettes de la longueur du doigt. Ces citoyens étaient groupés par compagnies de trois à quatre cents personnes.

A une heure, la tête de cette patriotique procession, grossie sans cesse de bataillons nouveaux, toucha à la place de Grève. Cent mille hommes la composaient : les derniers rangs n'avaient point encore dépassé le pont des Arts.

Une députation de délégués du peuple, au nombre d'environ trente-cinq, — parmi lesquels Lacambre, Sobrier et Cabet, fut introduite dans la maison communale et conduite dans la grande salle de réception.

Un ouvrier, le citoyen Girard, prit alors la parole pour protester, au nom de tous, contre l'injurieuse et ridicule manifestation de la veille, et pour offrir de nouveau au gouvernement provisoire le concours énergique de la brave population de Paris. Puis, pour que cette manifestation populaire eût un but plus sérieux encore, plus significatif, les délégués admis au sein du gouvernement demandèrent l'éloignement des troupes déjà rappelées dans Paris, l'ajournement des élections de la garde nationale au 5 mai, — l'ajournement des élections pour l'Assemblée nationale au 31 mai.

Le peuple ne redoutait pas l'armée, dans laquelle il avait ses fils, ses frères, ses amis; mais il redoutait

les influences que pouvait exercer sur elle la coterie bourgeoise qui formait la majorité du gouvernement provisoire, majorité toujours dominée, à son insu ou de son plein gré, par les éternels conspirateurs des républiques : les peureux ! Voilà pourquoi il demandait si impérieusement l'éloignement des troupes. N'était-il pas armé ? Ne suffisait-il pas, lui, garde nationale, pour la surveillance intérieure, pour la répression de toutes les tentatives contre-révolutionnaires ?

Le peuple demandait, en outre, l'ajournement des élections. Les raisons qu'il faisait valoir étaient fondées, il faut l'avouer. Retarder les élections, c'était enraciner davantage la République ; c'était permettre à tous de la comprendre ; c'était concourir à la fonder solidement par une Assemblée nationale entièrement composée de républicains. C'était logique ; et la circulaire de Ledru-Rollin, en date du 12 mars, avait raison, lorsque, s'adressant aux commissaires envoyés dans les départements, elle leur disait : « .....Il faut que l'Assemblée soit animée de l'esprit révolutionnaire, et que le jour de l'élection soit le triomphe de la Révolution. »

Le parti de la contre-révolution avait si bien compris cela ; il avait si bien vu l'obstacle immense que cette circulaire et ses conséquences opposaient à l'envahissement de ses projets, que, quelques jours avant le 17 mars, une députation du club monarchique de

l'*Association nationale,* improprement appelé *Club républicain pour la liberté des élections,* s'était présentée à l'Hôtel-de-Ville pour exiger, au nom des membres de ce club, le retrait, le désaveu de la circulaire du ministre de l'intérieur. Et savez-vous quels étaient les hommes que la circulaire de Ledru-Rollin avait scandalisés, et qui venaient ainsi revendiquer au nom du peuple la liberté d'élection? M. le *marquis* de Lavalette, rédacteur en chef de l'*Assemblée nationale*, journal soutenu par d'anciens conservateurs; — M. *de* Lagrange, ex-député; — M. *de* Bernard, propriétaire; — MM. *de* Chamoy, *de* Froissard, *de* Lubersac, *de* Quinsonnas, *de* Saint-André, *de* Romanet, *de* Tascher, *de* Gaube, *de* Saunois, et autres *citoyens,* amis du peuple, bien entendu, et surtout membres du fameux club de l'*Association nationale,* que les ouvriers, avec leur bon sens ordinaire, appelaient le *Club des pairs et des députés!*

Donc le peuple avait raison de demander au gouvernement provisoire l'ajournement des élections; il avait raison d'insister auprès de lui, — de vouloir qu'il délibérât, séance tenante, sur ses volontés. MM. Marrast, Marie, Garnier-Pagès et Arago s'étaient effacés au second plan, pour laisser tout l'embarras de la réponse à Ledru-Rollin et à Louis Blanc. Ce dernier avait dit aux délégués des ouvriers :

« ..... Puisque les membres du gouvernement ont l'honneur de représenter le peuple, ils doivent le

faire dignement. Les vœux exprimés par le peuple seront l'objet de mûres délibérations; mais ces délibérations doivent être libres, et le peuple a parfaitement compris, dans son admirable sagesse, que gêner la liberté de ses représentants, ce serait compromettre leur dignité et, par conséquent, la sienne...

« Laissez-nous délibérer, pour qu'il soit bien entendu que le gouvernement provisoire de la République ne délibère pas sous l'empire d'une menace. Il était permis à ceux qui ne représentaient que le privilége, il leur était permis d'avoir peur; cela ne nous est pas permis, à nous, parce que nous sommes vos représentants, et qu'en gardant notre dignité nous gardons la vôtre. »

Il y avait de la fermeté et de la dignité dans ces dernières paroles. Elles furent comprises et applaudies. Au milieu de la tempête, il faut laisser le pilote seul à son poste et ne pas entraver la manœuvre qu'il ordonne, même par des services exagérés, sous peine de voir sombrer l'équipage. La liberté de résolution du gouvernement provisoire ne devait point être gênée, ses allures arrêtées dans leur expansion, à moins cependant qu'elles ne devinssent trop folles et manifestement contraires à l'esprit de la Révolution.

Le citoyen Cabet, membre de la députation, après avoir applaudi comme les autres au chaleureux discours de Louis Blanc, n'en avait pas moins insisté pour avoir une réponse plus positive à rapporter au peuple qui attendait.

Ledru-Rollin lui répondit, et il le fit avec non moins de chaleur et d'éloquence que Louis Blanc. Il avait demandé à tous les commissaires envoyés en mission dans les départements de lui faire connaître au plus tôt l'état des esprits et des populations, pour savoir s'il était véritablement nécessaire d'ajourner les élections.

Un des délégués lui répliqua : Il y a deux questions sur lesquelles le gouvernement provisoire peut donner une réponse immédiate, sans ambiguité surtout. Ces questions ne concernent que Paris, dont on connaît l'esprit, les vœux, les espérances : le renvoi des troupes et l'ajournement des élections de la garde nationale.

Ce fut alors au tour de Lamartine de prendre la parole. L'esprit de cet orateur était continuellement tendu vers les moindres occasions où il y avait chance d'être écouté et applaudi. Il buvait l'enthousiasme, il s'en enivrait. M. de Lamartine était très éloquent, très disert, mais son éloquence ressemblait un peu, par malheur, à cette rivière de l'Arcadie dont l'eau conservait toujours, en toute saison, la même température. C'était doux et, à cause de cela, un peu fade. Aux fortes intelligences, il faut de viriles paroles, comme aux forts estomacs, de rudes et puissants breuvages.

« Je n'ajoute rien à ce que vous a dit tout à l'heure, avec autant de dignité que de convenance, notre col-

lègue, M. L. Blanc. Vous sentez, comme nous, en qui le peuple a mis sa confiance et s'est personnifié, le jour du combat et de la victoire, qu'il n'y a de gouvernement possible qu'à la condition que vous ayez la confiance de conférer une autorité morale à ce gouvernement. L'autorité morale de ce gouvernement, qu'est-ce autre chose, non-seulement pour lui, mais pour le peuple, pour le public, pour les départements, pour l'Europe, qui nous regarde, qu'est-ce autre chose que son indépendance complète de toute pression extérieure ? Voilà l'indépendance du gouvernement, voilà sa dignité, voilà son unique force morale, sachez-le bien. »

Ainsi parla M. de Lamartine. Ses prosopopées étaient brillantes, mais dans toutes ses allocutions il laissait trop percer son goût pour cette figure subtile de rhétorique qu'on nomme, je crois, prétérition. Il se décida néanmoins à parler plus catégoriquement sur le renvoi des troupes :

« ... Il faudrait que le pouvoir fût insensé, après ce qui s'est passé, après que la royauté déchue a vu se fondre quatre-vingt mille hommes de troupes contre le peuple désarmé de Paris, pour songer à lui imposer, avec quelques corps d'armée épars et animés du même républicanisme, des volontés contraires à vos volontés et à votre indépendance. *Nous n'y avons pas songé, nous n'y songeons pas, nous n'y songerons jamais.* La République, à l'intérieur, ne veut d'au-

tres défenseurs que le peuple armé. Voilà la vérité, rapportez-la au peuple... » Un mois plus tard, M. de Lamartine émit, au sein du conseil, l'avis de rappeler les troupes à Paris, et son avis prévalut. *Il y avait toujours songé*, il laissait ainsi supposer que le pouvoir était *insensé*.

Après avoir dit ensuite que le peuple ne devait avoir rien à craindre des troupes tant qu'il serait aux affaires, M. de Lamartine avait terminé par cette péroraison digne de l'exorde : « Prenez garde à des réunions de ce genre, quelque belles qu'elles soient. *Les* 18 *brumaire du peuple pourraient amener, contre son gré, les* 18 *brumaire du despotisme !* » Il devait bientôt se souvenir de cette parole, et la rendre prophétique par ses actes à la commission exécutive.

Les délégués du peuple, suivis des membres du gouvernement, descendirent alors sur les marches de l'Hôtel-de-Ville. Le citoyen Dupont (de l'Eure), soutenu par deux de ses collègues, monta sur la table placée sur le perron, et Louis Blanc fit une courte harangue qu'il termina par cette phrase : « Nous vous remercions de votre calme, de votre sagesse, de votre modération ; vous avez compris qu'il faut laisser la violence à ceux qui ne sont pas forts ! »

Cela dit, les membres du gouvernement provisoire rentrèrent à l'Hôtel-de-Ville aux cris de : Vive la République ! poussés par cent mille poitrines émues. La foule agita dans l'air ses drapeaux tricolores, confiante

dans les promesses qui venaient de lui être faites. Vive Ledru-Rollin ! criait-elle en se dirigeant, en bon ordre, vers la place de la Bastille. Vive Ledru-Rollin ! C'était, pour le cœur du tribun calomnié, une compensation des vociférations insensées de la veille.

Une partie assez nombreuse des groupes qui avaient pris part à la manifestation du matin, accompagna Louis Blanc et Albert, lorsqu'ils sortirent du siége du gouvernement pour se rendre au Luxembourg. Parmi les suivants de cette escorte, on remarquait une soixantaine de prêtres.

De son côté, M. de Lamartine fut reconduit chez lui, à son hôtel de la rue de Lille, par une population enivrée, comme Caton d'Utique l'avait été par les Romains, le dernier jour de sa questure. Seulement Cicéron, son collègue, appelait dédaigneusement les admirateurs du civisme de l'ami de Pompée, la canaille de Rome, *Romuli fæce.* Qu'en pensait l'auteur des *Girondins?*

Dix mille hommes, enfin, se rendirent au ministère de l'intérieur, où le citoyen Ledru-Rollin, dans une sympathique improvisation, chercha à les réconcilier avec leurs frères de l'armée, en leur disant que les mêmes cœurs battaient sous l'uniforme et sous la blouse glorieuse du travail.

Le soir, les maisons et les rues furent illuminées. Le peuple fêtait sa victoire, la dernière qu'il dût remporter !

III.

Le lendemain le *Moniteur* enregistra deux décrets, par lesquels les élections de la garde nationale et celles de l'Assemblée nationale étaient ajournées, mais ces dernières d'un délai insignifiant. Quant au renvoi des troupes, il n'en fut plus question. L'opinion de la majorité du gouvernement provisoire eut force de loi. Le peuple avait pris une revanche des prétentions exorbitantes d'une fraction de la bourgeoisie ; sa manifestation avait prouvé sa force, mais elle n'avait point autrement abouti.

Cela se passait pendant que l'ex-famille royale s'installait à Claremont, dans une propriété appartenant au roi des Belges. Depuis le débarquement de Louis-Philippe à New-Haven, obscure hôtellerie d'un obscur port de mer, les événements avaient marché vite en Europe ; des trônes avaient été ébranlés, comme le sien, par la main puissante du peuple. Frédéric-Guillaume, roi de Prusse, était en fuite, et Berlin en république ; Louis, roi de Bavière, avait abdiqué pour suivre le char aventureux de la comtesse de Lansfeld, la trop fameuse Lola Montès ; Cracovie et Varsovie étaient en pleine insurrection ; — Milan était débarrassée des troupes autrichiennes ; — Gênes s'était détachée de la Sardaigne pour se constituer en répu-

blique; — Rome couvait son insurrection; — Dublin s'agitait sous le souffle éloquent de ses trois repealers aimés, O'Brien, Meagher et Mitchell, qui, dans des meetings gigantesques, osaient rappeler aux Irlandais ce qu'avait fait le peuple de Paris en trois jours, en une nuit, en quelques heures.

En même temps aussi paraissait le déplorable décret des 45 centimes, dont les ennemis de Ledru-Rollin et de la République devaient plus tard se faire une arme auprès des paysans pour ruiner la popularité de l'un et de l'autre.

M. Garnier-Pagès, ministre des finances, successeur de M. Michel Goudchaux, avait déclaré, — dans un rapport fait au gouvernement de la République, en date du 16 mars, — que, malgré le décret du 9 mars ordonnant la vente des diamants et du domaine de la couronne, l'aliénation des bois de l'État jusqu'à concurrence de 100 millions, et, bien que ces diverses ressources, combinées avec l'ajournement des dépenses les plus prochaines, parussent, au premier abord, suffire à dégager complètement la situation,— il fallait pourvoir aux besoins urgents qui se manifestaient de toutes parts. Le système financier de M. Garnier-Pagès pouvait offrir de magnifiques garanties; mais, par malheur, l'héritage laissé par la monarchie, dont les dilapidations sans fin avaient épuisé le Trésor et tué les ressources, cet héritage était trop lourd. Le gaspillage des deniers publics avait produit ses

fruits; la désorganisation était à peu près complète. La dette flottante qui, après 1830, avait payé les frais d'installation et de dotation de la maison d'Orléans, ne pouvait plus apporter le moindre secours au gouvernement nouveau. Bien au contraire, elle créait elle-même nos embarras financiers, lesquels, à leur tour, réagissaient fatalement sur notre situation politique. Les emprunts étaient impuissants à parer au mal ; l'emprunt de 250 millions ne se couvrait pas : il fallait que le gouvernement provisoire demandât à l'impôt les ressources dont il avait besoin. Voilà quel était, en substance, le long rapport du ministre des finances.

Qui le croirait, parmi ceux qui devaient tonner avec tant de violence contre l'impôt d'un milliard sur les riches, M. Garnier-Pagès, l'homme du *National*, et par conséquent l'homme-lige de la bourgeoisie, M. Garnier Pagès avait songé à un *impôt sur le revenu* pour réparer les désastreux effets du legs de la monarchie. Un impôt sur le revenu, qu'était-ce, s'il vous plaît, sinon l'équivalent de l'impôt d'un milliard sur les riches?

Oui, le ministre des finances avait mûri dans sa tête ce grand projet d'un *income-tax*, cet impôt du revenu qui, il l'avouait, « juste en principe, et plus juste que tous les autres pour les raisons connues de tout le monde, offrait, en outre, le mérite d'une perception facile. »

Mais quelque juste, quelque *révolutionnaire* que fût cette mesure, on avait dû renoncer à l'employer, à cause des trop grandes lenteurs exigées par les formalités préalables de l'exécution. Il aurait fallu quatre mois au moins, et indispensablement, pour la confection des rôles.

Quant à l'impôt direct, les rôles de 1848 étaient faits; ils étaient en cours de recouvrement. Par l'addition de 45 centimes au montant des quatre contributions, la désorganisation des finances s'arrêtait à temps, le mal était à moitié réparé, le gouvernement provisoire n'inscrivait pas le mot déshonorant de banqueroute sur la première page de son histoire.

La conclusion du rapport de M. Garnier-Pagès avait donc été le décret suivant, qu'il avait soumis aux délibérations de ses collègues :

« Décret.

« Le gouvernement provisoire, considérant que l'intérêt de la République exige que de puissants secours soient immédiatement donnés au travail, à l'industrie, au commerce; considérant qu'il n'est pas moins nécessaire ni *moins urgent de réorganiser les forces militaires* de la République, décrète : il sera perçu temporairement, et pour l'année 1848 seulement, quarante-cinq centimes du total des rôles des quatre contributions directes de ladite année. Les centimes portant sur la contribution foncière seront à la charge du propriétaire

seul, nonobstant toute stipulation contraire dans les baux et conventions. Le montant des centimes temporaires sera de suite exigible, sans qu'il soit besoin de nouveaux avertissements aux contribuables. Les frais de perception de ces mêmes centimes sont fixés, par les percepteurs, au quart du taux déterminé par les contributions ordinaires; il ne sera alloué aucun frais aux receveurs généraux et particuliers. »

Ce projet de décret, daté du 16, trahissait assez une partie des inquiétudes de la majorité bourgeoise du conseil du gouvernement, à laquelle appartenaient surtout MM. Garnier-Pagès, A. Marrast et Lamartine. Considérant qu'il n'est pas *moins nécessaire ni moins urgent de réorganiser les forces militaires de la République.* Était-ce clair? Et que devenait après cela l'assurance donnée le lendemain par Lamartine « que le peuple ne devait rien avoir à craindre des troupes tant qu'il serait aux affaires? » Mais passons.

Bien que nécessitée par les circonstances, bien que l'honneur de la France fût plus précieux à sauvegarder que certains intérêts particuliers, cette mesure n'en était pas moins impolitique et impopulaire, impopulaire précisément parce qu'elle était impolitique, et elle l'était parce qu'elle permettait aux ennemis de la Révolution de s'attaquer à ses institutions en frappant les actes de ses ministres.

Ledru-Rollin, — sur le nom duquel devaient en retomber tout l'odieux et toute l'impopularité, — en

vit, un des premiers, tout le danger, et il combattit, de toutes ses forces, le projet de décret proposé par M. Garnier-Pagès. Louis Blanc, Albert et Flocon l'appuyèrent. La discussion fut animée, elle dura longtemps, et plusieurs menaces de démission eurent lieu Il fallut céder. L'antagonisme existant entre les divers membres de la commission gouvernementale ne pouvait pas être impunément révélé en ces heures de crise. Et la démission de Ledru-Rollin ou de Louis Blanc eût infailliblement fait une situation pire. On ne parlait jamais en vain à Ledru-Rollin du repos et de la grandeur de la République. Il céda devant ces sérieuses considérations.

Il céda. Mais pour atténuer, autant qu'il était en lui, le désastreux et foudroyant effet qu'allait vraisemblablement produire, dans les campagnes, l'impopulaire décret des quarante-cinq centimes, il exigea que dans la circulaire officielle qui accompagnerait le décret les percepteurs fussent autorisés à en décharger la cote du petit propriétaire et du petit cultivateur. C'était prudent, c'était juste ; c'était selon son cœur.

En outre, la publication du décret dans les départements fut accompagnée, comme correctif, du numéro 7 du *Bulletin de la République*. Ce bulletin, tout entier de la main de George Sand, disait :

« Lorsqu'un gouvernement subit la dure nécessité de demander à la nation un sacrifice exceptionnel,

il remplit son devoir en expliquant au peuple les causes de cette nécessité et l'utilité de ce sacrifice.

« La République n'est pas coupable du monstrueux désordre qu'elle a trouvé dans les finances de l'État. Si le gouvernement provisoire en a accepté la responsabilité matérielle, il n'en peut accepter la responsabilité morale.

« D'ailleurs, dans la secousse terrible qu'une banqueroute eût donnée à toutes les classes de la société, le peuple eût bien plus souffert que d'une augmentation momentanée de l'impôt. L'impôt est un sacrifice régulier que tous supportent également. La banqueroute est un sinistre qui semble frapper au hasard, mais qui entraîne avec lui des ruines incalculables.

« Cependant, la répartition de l'impôt doit subir de grandes modifications. Dans un bon système d'organisation sociale, tout ce qui restreint la consommation du peuple, tout ce qui l'humilie et le blesse par un exercice vexatoire, tout ce qui porte atteinte à ses vrais besoins ou à sa dignité, doit disparaître. L'Assemblée nationale aura donc, sous ce rapport, des réformes immenses à décréter, et si elle hésitait à remplir franchement et grandement ce devoir, elle ne représenterait ni vos intérêts ni vos sentiments.

« .... Nous traversons une crise que le patriotisme et le dévouement de tous peuvent facilement conjurer. La monarchie vous avait imposé bien des sacri-

fices; la République commence par vous demander un sacrifice nouveau; mais ce sera, à la fois, le premier et le dernier, si vous secondez le mouvement courageux et sincère que la République vous imprime.

« Habitants des campagnes, c'est vous surtout qu'une augmentation de contribution étonne et alarme au premier abord. Ne vivant pas au centre de l'action, vous n'avez pas pu jusqu'ici vous rendre compte du mauvais emploi de vos deniers. Sous la République, il vous en sera rendu un compte fidèle. Vous aurez droit de l'exiger, et l'exercice de ce droit sera pour vous un devoir.

« .... Une administration bien entendue diminuera le budget de l'État et cette réforme peut être immédiate. C'est vous dire que bientôt vous recueillerez les premiers fruits du sacrifice qui vous est imposé.

« Ce sacrifice: la République le considère comme un emprunt que, sous toutes les formes, elle vous rendra peu à peu, et que vous pouvez l'aider à vous rendre au centuple, en veillant plus que jamais au choix de vos députés républicains.

« Il importe donc que vous sachiez d'avance ce que vous avez le droit et le devoir de réclamer d'une nouvelle constitution. Réduction des dépenses qui n'enrichissaient que les personnes appelées à l'administration publique; suppression de tous les emplois inutiles, augmentation, par conséquent, de toutes les dépenses qui intéressent le sort de tous, et prompte manifesta-

tion des bienfaits de l'impôt, répartition nouvelle de certains impôts qui ne frappent pas le riche et le pauvre dans une proportion équitable; enfin, le compte-rendu de la gestion publique mis à la portée de chacun, et surtout, avant tout peut-être, conservation du droit de tous à l'élection nationale.... »

J'ai donné, on le voit, une grande partie du bulletin, c'était utile. Cela prouve quelles réformes le citoyen Ledru-Rollin entendait introduire dans l'administration, quelles idées sociales il voulait implanter dans les esprits. Et si ce qu'il avait conçu de grand et de généreux n'a point été accompli, la faute n'en est point à lui, certes, mais à d'autres. Si j'ai insisté aussi vivement sur sa non-participation à ce déplorable impôt des 45 centimes, c'est qu'on a mis un acharnement inouï à lui en attribuer le fâcheux honneur et la plus fâcheuse responsabilité, alors que, publiquement et à plusieurs reprises, M. Garnier-Pagès a revendiqué cet honneur et cette responsabilité. Je n'en parlerai plus.

IV.

La réaction, — un instant intimidée par la manifestation significative du peuple au 17 mars, — avait néanmoins repris ses allures souterraines. Le résultat des élections pouvait la tuer, ou tout au moins la

condamner au silence pour longtemps. Il fallait donc empêcher que ce résultat ne fût celui que le peuple était en droit d'attendre, et que l'Assemblée nationale constituante eût une majorité de républicains.

Pour en arriver là, ce qu'elle fit, je ne le raconterai point, c'est long et ce n'est pas honorable. Quand mes yeux rencontrent des turpitudes, ils aiment à s'en détourner.

Mais, si je ne dis pas tout, j'en veux dire quelque chose. Les attaques déloyales dirigées par le parti de la contre-révolution contre le parti vrai de la révolution ne doivent pas complétement jouir des bénéfices du silence et des immunités de l'oubli.

Les élections de la garde nationale furent les premières exploitées. Elles ne devaient avoir lieu que le 5 avril. Ce délai permettait aux intrigues ourdies de longue main de se développer et d'aboutir. Tous les moyens étaient bons pour empêcher les républicains d'arriver à la Constituante. On les mit en œuvre.

Les ouvriers avaient pris goût aux clubs; ils en aimaient les bruits si nouveaux pour eux; l'étrangeté leur en plaisait. Et puis, dans la plupart, de bonnes choses y étaient dites, en mauvais français quelquefois, mais qu'importait? Elles sortaient du cœur, et le cœur est toujours compris. Mais ils entraient presque indifféremment dans tous les clubs, quoiqu'ils n'y allassent point, je vous le jure, avec indifférence. Ils étaient beaux à voir, avec leurs figures brunies par le

soleil ou estompées par la fatigue, écoutant, les oreilles et les yeux tendus, ce qu'on disait et ce qu'on faisait; comparant, analysant, s'éclairant au milieu de cette fièvre qui montait des cerveaux aux fronts. Les routes que prenaient leurs pensées, — à ce choc d'opinions diverses,—étaient neuves pour eux. Routes obscures quelquefois, — semées d'abîmes et menant à l'inconnu. Routes illuminées, souvent, fournies abondamment de jalons indiquant la distance parcourue et la distance à parcourir. Et, en regagnant à pas pressés le logis modeste, ils repassaient, dans la mémoire, ce qu'ils avaient entendu, ce qu'ils avaient vu, et ils disaient: «Nous savons!». Mais savaient-ils bien?

Tous les clubs ne se ressemblaient pas; tous n'étaient pas animés de la même foi républicaine, le même souffle révolutionnaire n'avait pas passé sur tous. A côté du club du peuple, il y avait le club de la bourgeoisie, tous deux côte à côte, et les ouvriers se trompaient quelquefois de porte. L'enseignement n'était plus le même; l'enseigne était fausse, elle invitait à la méprise. Toutes les réunions, même celles où la réaction se montrait avec le moins de ménagement et d'hypocrisie, — toutes empruntaient son nom à la République pour l'abattre plus commodément. C'était peut-être habile, mais ce n'était pas loyal assurément.

Dans ces dernières, comme dans les autres, la

question à l'ordre du jour, c'était les élections; mais dans celles-ci surtout on s'occupait moins des candidats bourgeois à élire qu'à détruire les candidatures populaires. Celle de Barbès, entre autres, avait été compromise par des menées de toutes sortes. On l'avait porté au grade de colonel, il avait accepté, et néanmoins, la veille de l'élection, des affiches sorties on ne savait d'où allaient annoncer son désistement.

Aucun événement, d'ailleurs, n'était négligé par la réaction. Elle exploitait tous les bruits, lorsqu'elle n'en forgeait pas, et par malheur certains événements venaient parfois donner à la malveillance l'occasion de s'exercer. Les bulletins de la République, le décret des quarante-cinq centimes, les commissaires, et l'affaire de *Risquons-tout*.

L'affaire de *Risquons-tout* avait eu déplorable issue. Le début avait promis tout autre dénouement, pourtant. Un grand nombre de Belges, en résidence à Paris, au moment de la Révolution de février, électrisés par cette victoire populaire, et désireux de porter dans leur pays la propagande révolutionnaire qu'ils supposaient préparé à recevoir, avaient formé une avant-garde de deux mille compatriotes auxquels s'étaient joints un certain nombre de volontaires parisiens. Ils n'avaient point d'armes, point de munitions, point d'argent. Le sieur Blervacq, chef de cette avant-garde, s'était adressé d'abord à Caussidière, puis à Ledru-Rollin qui n'avait pas voulu prendre

sur lui de faire donner les armes et l'argent qui manquaient, et avait promis d'en déférer à ses collègues. Plusieurs jours s'étaient écoulés sans qu'aucune décision, pour ou contre, eût été prise, et impatiente d'agir, la colonne belge était partie, le samedi 25 mars, par un train spécial du chemin de fer du Nord, qui devait les conduire à Mouscron. Qui avait mis ce train à sa disposition? Qui avait fourni les armes et l'argent nécessaires à l'expédition? Personne et tout le monde. MM. Lamartine, Bastide et Marrast avaient promis, et M. Buchez, adjoint au maire de Paris, avait fait le reste.

La colonne de volontaires était partie. Elle était entrée en Belgique par la frontière de Quiévrain, et repoussée sur ce point, elle s'était transportée à deux lieues de Lille, dans le bourg de Séclin, où elle était restée jusqu'au mardi suivant. Dans la nuit du mardi au mercredi, les volontaires belges s'étaient dirigés vers Lille, en faisant le tour des fortifications et en reprenant la route de Gand où ils s'étaient emparés de deux voitures pleines de fusils destinés aux gardes nationales de la frontière. 1,600 fusils avaient été distribués, et chaque homme avait reçu plusieurs paquets de cartouches.

Ainsi armés, les volontaires croyaient, sans doute, pouvoir vaincre tous les obstacles et faire tomber toutes les résistances. Ils avaient bon espoir dans le succès de leur entreprise. Et à une demi-lieue de Mouscron,

après avoir traversé un pont près de Turcoing, ils avaient été accueillis par les décharges des vedettes d'un bataillon du premier chasseurs belges, flanqué d'un escadron de cavalerie, et soutenu à petites distances par d'autres détachements d'infanterie. Il y avait trahison assurément ; mais d'où partait-elle! C'est ce qu'on ne sut pas, c'est ce qu'on ne sait pas encore. Toujours est-il que la lutte fut assez vive, qu'une douzaine d'hommes furent mortellement atteints de chaque côté, une quarantaine seulement furent blessés. C'était beaucoup, mais le nombre en aurait pu être plus considérable, si le maire de Mouscron ne se fût interposé. La petite armée de volontaires se débanda. Une partie se replia sur Turcoing où elle fut désarmée ; l'autre partie revint à Paris. Voilà en quelques lignes ce que fut l'échauffourée de *Risquons-tout*, dont on attribua tout naturellement l'initiative au citoyen Ledru-Rollin. Cette déplorable affaire bien exploitée, entre les mains de gens habiles, pouvait enlever des adhérents à la République et en gagner à la contre-révolution. Celle-ci ne manqua point de s'en emparer, bien entendu. Dieu sait ce qui fut dit et fait à ce propos.

Puis, malgré l'activité déployée par le citoyen Guinard, — malgré le zèle apporté par le citoyen Courtais, — des faits vinrent qui étaient de nature à altérer profondément les résultats des élections de la garde nationale. Un grand nombre d'officiers, nom-

més par la faveur sous le régime déchu, et craignant que le mode d'élection démocratique leur fût contraire, influèrent sur les opérations du recensement, de manière à en faire omettre une partie des citoyens dont le vote était supposé hostile à leurs vieilles prétentions. Cette exclusion indirecte était choquante pour l'esprit d'égalité qui devait présider aux actes d'installation de notre jeune République. Les réclamations des citoyens lésés arrivèrent malheureusement trop tard. De bons choix furent faits, certes, mais le plus grand nombre furent mauvais ou médiocres. La réaction avait gagné du terrain et profité de la mollesse d'initiative des hommes qui étaient aux affaires, et qui avaient ainsi compromis la stabilité de la République. Le parti démocratique fut vaincu, ou à peu près C'était d'un fâcheux augure pour la grande lutte des élections de l'Assemblée.

Il fallait, n'est-ce pas? avoir une grande confiance dans sa force, — ou, pour être plus vrai, dans la faiblesse de ses adversaires, — pour ourdir de semblables intrigues, pour oser de telles choses? La réaction espérait, et ses espérances étaient coupables. Elles attestaient, en outre, la débonnaireté populaire ou l'incurie du gouvernement, je n'ose pas dire la complicité gouvernementale. Je n'ose pas dire, non plus, que le gouvernement provisoire encourageait ces tentatives et donnait le mot d'ordre aux partis hostiles à la République. Mais il ne réprimait pas le

dévergondage d'espérances qui se manifestaient maintenant en plein soleil, dans les colonnes des journaux; et c'est là qu'était le mal. C'était livrer, pieds et poings liés, le repos et le bonheur de la France à ceux qui l'avaient tenue une fois déjà sous leurs genoux, — eux ou leurs maîtres, qu'importe?

Aussi, qu'arrivait-il? ce qu'il arrive d'ordinaire, en pareille occurrence. Les journaux de la réaction, — dont le gouvernement provisoire, par son silence, semblait autoriser, je le répète, les espérances insolentes et audacieuses, — ces journaux se ruaient à l'envi sur lui, et s'en partageaient les lambeaux. L'impunité leur étant acquise, par l'impossibilité de sévir où il s'était volontairement placé, — l'impunité leur donnait du courage, et ils mordaient, et ils déchiraient, et, en mordant, ils bavaient. C'était une ébriété de calomnie, une orgie d'injures, une folie de diffamation!

Quelques-uns même, dans leur ardeur, allèrent trop loin. Le moment n'était point encore assez opportun pour laisser tout-à-fait tomber les masques. On pouvait attaquer, mais en imitant les plus prudentes d'entre les feuilles monarchiques qui donnaient assez vertement sur les doigts à la République, en prétextant humblement que c'était dans son intérêt et par patriotisme. Vertueux patriotes! sincères républicains!

Parmi les plus âpres à l'attaque, un journal entre

tous se faisait remarquer, c'était la *Presse*, rédigée par M. Emile de Girardin.

M. Emile de Girardin était un homme d'un mérite incontestable, d'une intelligence élevée, fine, imperturbable dans le travail de ses idées, voulant bien ce qu'il voulait et voulant beaucoup. Mais à cause même de l'infatigabilité de sa patience, de son activité et de sa volonté, on devinait en lui l'ambitieux. Son ambition était honorable, je me hâte de le dire, mais enfin c'était de l'ambition, et elle se trahissait trop. On sentait qu'il voulait arriver, par quelque chemin que ce fût. C'était une capacité compromise. Mécontent de sa réputation de publiciste,— réputation assez grande pourtant et tendant sans cesse à s'élargir, — il cherchait sans cesse un autre aliment à l'ambition dont il était dévoré. Après avoir été député, il avait songé à être représentant du peuple; mais ce n'était pas tout : il lui fallait un ministère. Plus qu'un autre, — ou autant qu'un autre, — il était digne d'être ministre. Il eût servi avec talent les intérêts qu'on lui eût confiés. Mais il avait de la tenacité; il aurait doublé M. Guizot, avec plus d'habileté. néanmoins. Sa logique profonde,— cette raison du raisonnement,— lui aurait peut-être fait défaut dans des sphères où elle ne s'était point familiarisée. M. de Girardin ministre eût fait regretter M. de Girardin, journaliste. Le portefeuille aurait écrasé le jouraal comme le fait écrase l'idée. On n'est point puissant partout et en

tout temps; on l'est à son heure, à propos, et dans certaines conditions d'état et de lieu. Le tempérament moral, d'ailleurs, ne se modifie-t-il pas aussi radicalement parfois que le tempérament physique? Le gouvernement de Louis-Philippe ou le gouvernement provisoire auraient pu l'accepter, non pas *parce qu'il* était journaliste habile, vigoureux, profond, mais *quoique* journaliste profond, vigoureux, habile.

J'ajoute : Louis-Philippe ou le gouvernement provisoire eussent dû se l'attacher. Il n'aurait pas été, pour l'un ou pour l'autre, ami maladroit et compère inactif. Le gouvernement provisoire, surtout, qui s'était entouré, comme avec préméditation, de médiocrités, n'aurait-il pas dû, dès la première heure du premier jour, aller chercher cet homme, — cet ambitieux s'il vous plaît de l'appeler ainsi; n'a pas de l'ambition qui veut! — et lui dire : « Nous prenons en main la destinée de trente-quatre millions de Français. Dieu nous voit, il connaît notre dévouement, mais il ne nous aidera pas. Voulez-vous nous aider dans cette œuvre surhumaine où nous allons souffrir et où nous serons forcés de boire la ciguë. » Il eût répondu : « Oui! » et beaucoup de choses qui furent faites n'eussent pas été faites, beaucoup de faiblesses commises ne l'eussent pas été.

Le gouvernement provisoire ne voulut point consommer ce qu'il regardait, sans doute, comme une alliance adultère. Il repoussa l'idée d'une mésalliance;

il se sentait assez fort pour lutter et pour parfaire l'œuvre entreprise. M. de Girardin fut écarté par lui, et quelques mois après ce dédain porta ses fruits. Il avait espéré d'abord, aux premiers vagissements de la nouvelle République; il s'était écrié : « *Une heure de pouvoir vaut mieux que dix ans de journalisme!* » L'heure de pouvoir lui étant refusée, le journaliste avait ressaisi son journal, et il s'en était fait une arme redoutable.

Mais cette arme était un peu comme la lance d'Achille, qui guérissait les plaies qu'elle avait faites; M. de Girardin avait blessé et guéri tour à tour, variant adroitement son thème et la destination de ses attaques. Au commencement, on eût pu croire à une conversion sincère. Une cérémonie touchante avait eu lieu le jeudi 2 mars au cimetière de Saint-Mandé. La tombe d'Armand Carrel, tué en duel par M. Émile de Girardin, avait été le but d'un pieux pèlerinage. Une foule nombreuse de citoyens entourait avec recueillement la place où gisait mort celui qui, vivant, avait défendu la cause populaire. M. Armand Marrast, après avoir salué la statue de Carrel, avait, du haut des marches de sa tombe, prononcé quelques paroles dictées par la reconnaissance et le souvenir. M. Émile de Girardin lui avait alors succédé; il avait dit combien il regrettait l'homme qui gisait là, mort, et dont pourtant le souvenir vivait si profondément dans le cœur des républicains. M. de Girardin terminait cette

improvisation en s'engageant à demander au gouvernement provisoire, qui venait de se glorifier en abolissant la peine de mort, de compléter son œuvre en proscrivant le duel. De telles paroles étaient dignes, elles étaient sincères; c'était, en outre, un engagement tacite pris sur cette tombe, par M. de Girardin, de soutenir cette République dont il venait de glorifier le champion.

Mais le temps avait marché avec les événements, et M. de Girardin avait vite oublié cet engagement. Après avoir, la première, crié à la confiance lorsque les capitaux effrayés tentaient une émigration égoïste, la *Presse*, ne *voyant rien venir*, s'était complue dans des attaques d'abord adoucies, puis acrimonieuses et violentes contre le gouvernement provisoire dont elle avait dressé l'acte d'accusation, et qu'elle avait dénoncé au peuple comme ayant bouleversé ce qu'il devait organiser, et stérilement agité ce qu'il devait réformer, comparant en outre M. de Lamartine à M. Guizot, et M. Ledru-Rollin à M. Duchâtel.

Mais le peuple ne s'était point mépris sur le véritable sens de ces accusations et de ces attaques, réitérées chaque fois avec plus d'acrimonie. Il les avait vues d'un mauvais œil; cette acrimonie lui avait semblé suspecte; cette colère avait allumé la sienne, et, dans la soirée du 29 mars, des groupes menaçants s'étaient formés rue Montmartre, devant les bureaux de la *Presse*. Des cris de : *A bas la Presse!* s'étaient fait

entendre ; on avait voulu envahir l'imprimerie pour y briser les mécaniques qui servaient à l'impression de ce journal. M. de Girardin a avoué, plus tard, qu'il n'aurait pas été fâché que ces violences s'exerçassent sur le matériel de son journal et même sur sa personne ; elles lui eussent fourni un admirable thème de reproches plus amers que les premiers, de sorties plus acrimonieuses que les précédentes. Malheureusement ou heureusement, *ad libitum,* il n'en fut rien. Caussidière envoya ses Montagnards, dont l'intervention conciliatrice dissipa une grande partie des rassemblements opérés sur ce point de la rue Montmartre, et, dans la nuit, le citoyen Ledru-Rollin vint lui-même trouver M. Émile de Girardin pour avoir de sa bouche le récit exact de ce qui s'était passé, et pour l'assurer que ces scènes de désordre ne se renouvelleraient plus.

Elles s'étaient renouvelées, cependant, dans la soirée du lendemain, mais avec moins d'intensité que la veille. Aux délégués du peuple admis auprès de lui pour l'engager à cesser d'attaquer avec une violence si systématique les membres du gouvernement provisoire, M. de Girardin avait répondu que si la foule mettait une seule de ses menaces à exécution, il ferait paraître son journal en blanc avec ces seuls mots : « *Liberté de février* 1848 ! » Le peuple ne voulut pas lui fournir ce nouveau prétexte et lui donner cette nouvelle satisfaction. Sa colère se calma, la réflexion

vint, et les rassemblements cessèrent d'interrompre la circulation.

Dans l'après-midi du 30, les rédacteurs en chef de plusieurs journaux démocratiques avaient fait afficher la pièce suivante devant les bureaux de la *Presse* et sur les boulevarts :

« Proclamation des journaux républicains au peuple de Paris.

« Citoyens, la République a proclamé la liberté illimitée de la presse, sous l'autorité de ce principe, toutes les opinions peuvent et doivent se manifester. Porter atteinte à la liberté de la presse, c'est donc méconnaître le véritable esprit des institutions démocratiques. C'est imiter la monarchie, c'est manquer au devoir d'un républicain. La République ne redoute pas les attaques, même les moins fondées ; la discussion en fera justice. Citoyens, pas de violences contre les personnes ou contre les choses. Ne donnez pas cette joie à nos ennemis, de dire que le gouvernement républicain redoute un journal. Songez-y bien, peut-être parmi vous se cachent quelques hommes intéressés à semer le désordre, à flétrir notre grande et pure Révolution. Ecoutez notre voix ; elle n'est pas suspecte : Au nom de notre sainte cause, nous demandons la liberté pour tous. Léopold Duras, rédacteur du *National* ; — Ch. Ribeyrolles, rédacteur de la *Réforme* ; — Xavier Durrieu, rédacteur

du *Courrier français* ; — Cahaigne, rédacteur de la *Commune de Paris* ; — Eugène Bareste, rédacteur de la *République.* »

Le peuple comprit. M. Emile de Girardin comprit-il ?

TROISIÈME PÉRIODE.

I.

L'heure de l'application des théories humanitaires avait sonné. Il fallait passer du domaine des idées dans le domaine des faits. Il fallait, — non pas attendre le résultat problématique des spéculations philosophiques d'une application trop abstraite et trop lente, — mais, recourant au plus pressé, adopter les expérimentations socialistes d'une pratique incontestable et d'une application immédiate.

Puisque, de l'aveu même de ses détracteurs les plus acharnés, la Révolution de février était autre chose qu'une Révolution politique (1), il importait que sa signification sociale fût proclamée. Une religion nouvelle apparaissait aux hommes, non pas pour la première fois, mais avec une persistance que la logique des événements rendait excusable. C'était le SOCIALISME ! Ses révélateurs étaient nombreux, mais ils ne s'accordaient pas tous sur les moyens, s'ils se rencontraient, ou à peu près, sur le but. Beaucoup

(1) Voir la Revue des Deux-Mondes, d'Avril 1848.

d'entre eux ne voulaient pas assez se convaincre de cette vérité qu'un peuple qui naît à la vie morale est un enfant qui naît à la vie matérielle, c'est-à-dire qu'il a besoin, pour son esprit, d'aliments sains et sûrs. Tout peuple enfant est crédule : grande avait donc été la faute, involontaire, de quelques réformateurs « amoureux du nivellement » qui lui avaient soufflé dans l'esprit certains aphorismes, malheureusement trop intelligibles, à l'aide desquels il détruira toujours et démolira sans cesse, aveuglément. Il y a loin du dogme républicain, — auquel nous tendons chaque jour davantage, — au dogme égalisateur et non égalitaire que préconisaient alors certains philosophes, continuateurs de Gracchus Babœuf, lequel ne voulait point admettre, — ce qui est irrécusable pourtant, — la supériorité du talent, l'inégalité de l'intelligence; lequel encore voulait que tout homme de génie *fût poursuivi comme un fléau social.* Babœuf avait été plus heureux ailleurs; et malgré l'estime qu'on doit avoir pour ses autres idées, on ne pourrait sincèrement que condamner celle-ci qui ne tendrait à rien moins qu'à étaler les intelligences sur un lit de Procuste afin de ne pas permettre que l'une en dépassât une autre. Et, en la condamnant, on condamnerait conséquemment les spéculations plus extravagantes que hardies, si imprudemment préconçues par quelques novateurs impatients, et plus imprudemment encore répandues par eux. Dire que l'*iné-*

galité des facultés est, précisément, la condition nécessaire de l'égalité des fortunes (1) semblerait plus raisonnable et plus logique que d'admettre la parité des intelligences et des capacités comme conséquence de l'égalité des rétributions, comme appendice à la parité des fortunes. L'égalité, ainsi entendue, deviendrait une chimère et une absurdité indigne du XIXe siècle. Personne n'en voudrait ; personne ne voudrait de l'égalité devant le brouet noir de Lycurgue « dont la science n'a servi qu'à imposer des pri« vations à ses concitoyens qu'il a rendus égaux « comme la tempête rend égaux tous ceux qui ont « fait naufrage, — comme Omar rendait tous les « musulmans égaux et aussi savants les uns que les « autres en brûlant toutes les bibliothèques(2). » Point d'utopistes ; point de rêveurs. Il est rare que rêveries et utopies aboutissent; et il faut que tout aboutisse, aujourd'hui que le monde est en voie de renouvellement, l'état social de transformation.

Point d'utopistes, ai-je dit. Point de haine aux utopistes, ajouterai-je; parce que « toute doctrine qui console et qui élève les âmes doit être accueillie (3) ; » parce que, « si nos utopies sont des rêves, vos faits accomplis sont des monstruosités (4). » Dans les pre-

(1) Proudhon, Qu'est-ce que la propriété ? p. 108.

(2) Camille Desmoulins, n° 6 du Vieux Cordelier.

(3) Robespierre, Discours à la Convention, du 20 prairial.

(4) Jérémie Bentham.

miers mois de la Révolution, cette haine subsistait vivace; elle subsiste encore. On ne fait point accepter la vérité et le bonheur aux hommes sans qu'il en coûte. Il ne faut pas repousser dédaigneusement les théories qui, de prime abord, semblent être impraticables, parce qu'elles peuvent l'être pour le présent, et ne l'être pas pour l'avenir. L'avenir nous a-t-il donc donné son mot? Il ne faut pas crier : *Raca!* aux utopistes, parce que, dans le système le plus faux, le plus creux, le plus stérile. en apparence, il y a des idées utiles, saines et praticables dont chacun peut faire son profit. On ne s'est point vanté de ce qu'on a dérobé à Owen, à Fourier, à Saint-Simon, à Morus, à Campanella, néanmoins les emprunts sont nombreux.

Et puis, ne doit-on pas, — grands et petits, faibles et forts, riches et pauvres, — se sentir pris d'un saint respect et d'une profonde admiration pour tous ces rêveurs, pour tous ces utopistes, pour ces humbles grands hommes, qui, — dans le sanctuaire de leur conscience et dans les arcanes de leur cœur, — ont pesé le monde avec son cortége d'afflictions et de misères, et, pleins de foi, ont voulu faire disparaître ces afflictions et ces misères? Ils ont été trop loin, pour la plupart, dit-on. Ils ont voulu renouveler trop violemment le monde, changer trop brusquement le code social, transformer trop brutalement ce qui était. Ils ont imité, en cela, je le sais, les fil-

les de Pélias, qui égorgèrent leur père en voulant le rajeunir. Mais ils voulaient remplacer la mort par la vie, le doute par la foi, le désespoir par le repos. S'ils ont marché si vite à l'accomplissement de leur mission souveraine, s'ils ont prétendu faire disparaître brusquement, violemment, brutalement, les afflictions, les misères, les ruines morales de notre pauvre société, c'est qu'il est de ces lèpres immondes, de ces maux horribles, de ces plaies épouvantables dont on n'a victorieusement raison qu'avec le feu. Où avez-vous vu qu'un médecin avait hésité à cautériser une chair pantelante et putréfiée, pour sauver la vie d'un malade? Ces hommes ont porté le scalpel et la flamme dans les chairs corrompues, gangrénées de notre société; elle a crié, elle criera encore, qu'importe? Ne sera t-elle pas sauvée?...

Comment donc, à eux vos malédictions? A eux qui n'ont pas, — comme ont fait les chrétiens ascètes, — déshérité la vie présente de toute rémunération positive, prise en elle et non en une espérance dérisoire en Dieu qui se contente d'avoir fait le monde et qui se repose, sans se soucier des clameurs que le monde lui envoie, échos perdus dans l'immensité désespérante du ciel!

A eux vos blasphèmes? A eux qui n'ont pas cru que la douleur universelle, — résumée ainsi par saint Paul, le grand poète théologien : *Omnis creatura ingemiscit*! — dût être le lot fatal des générations à

naître! A eux qui ont repoussé cet héritage du mal que nous ont légué tant de générations accroupies dans la crainte du Seigneur et dans la résignation de la souffrance qu'elles croyaient tenir de lui! A eux qui,— n'acceptant pas les maximes élastiques des grands déistes épicuriens du XVIIIe siècle, — ont proclamé que la vie n'est pas une *trouvaille*, — ainsi que l'a écrit Fontenelle, — que l'ordre de la nature n'est pas parfait en lui-même et immuable, — comme l'ont prétendu Pope et Bolingbroke, — et que surtout tout *n'est pas bien*. — comme l'a répété sur tous les tons Voltaire, dans son *Candide* et dans son *Poème sur Lisbonne*. — Oui, toutes vos malédictions, toutes vos clameurs, toutes vos ironies à ces révélateurs qui, convaincus solennellement que « les maux du peuple sont l'effet de la mauvaise constitution de la société » (1), ont voulu, solennellement, rectifier l'erreur des hommes aussi bien que celle de la nature! Ils ont été humains, puisqu'ils ont voulu guérir les maux de l'humanité! Ils ont été grands, puisqu'ils ont voulu l'affranchir, pensant avec Homère *que lorsque les hommes perdent leur liberté, Jupiter leur enlève la moitié de leur âme!* Bonheur et indépendance, voilà le sang nouveau qu'ils ont voulu infuser aux veines appauvries du vieil Eson, — la société! — qui les a voués à l'exécration, au mépris et

(1) J.-J. Rousseau, Contrat social.

à la honte, noble récompense d'un si glorieux travail !... Mais que vous vous inclinicz — convaincus et obéissants, — ou que vous vous redressiez — orgueilleux et rebelles, — quoi que vous fassiez enfin, — esclaves d'hier qui repoussez la régénération de demain, — l'œuvre s'accomplira !...

Dans les premiers mois qui suivirent février, on s'effrayait de ces mots : *socialisme*, *communisme*, jetés comme épouvantail aux oreilles inaguerries des bourgeois. On s'effrayait du mot et on ne connaissait pas la chose, suivant la coutume. Bien embarrassés eussent été les plus aveugles et les plus portés à la condamnation et à la répression des doctrines communistes, si on leur eût demandé ce qu'ils entendaient par le communisme, cette aspiration de l'avenir. Il y avait communistes et communistes, comme il y a républicains et républicains, c'est-à-dire qu'il se trouvait en France, la patrie des intelligences, des hommes assez inintelligents ou assez impatients pour semer partout des doctrines de partage forcé, de communauté complète et immédiate, et des hommes dévoués, intelligents et forts, qui rêvaient et rêvent encore la grande communion humaine, et qui conviaient l'humanité tout entière au grand banquet du bonheur. Et encore ne doit-on rien préjuger de l'avenir, qui ne nous a point dit son secret, je le répète. Sait-on ce qu'il nous réserve? On peut le pressentir lorsqu'on opère sur les renseignements que fournit la

marche logique et mathématique des événements humains. Mais on ne peut rien affirmer. Sait-on si la Révolution interrompue à Babœuf ne reprendra pas à Babœuf?

Que signifiait donc cette pression sourde, — mais avouée assez haut pour être constatée, — contre cette science sociale dont on pourrait dire ce que Diderot disait du livre d'Helvétius *qui avait vendu le secret de tout le monde* (1). Le socialisme *était de ces choses qu'on est condamné à chercher longtemps sans pouvoir en trouver l'expression ou la définition, et dont cependant tout le monde a l'instinct* (2). Qui oserait contester que la France n'avait pas l'instinct du socialisme? Qui oserait avancer que les premiers rudiments de la science sociale ne se trouvaient pas chez le peuple? En faisant des livres pour résumer cette doctrine du bon sens éparse dans les cœurs, les philosophes vendaient bien, en effet, le secret de tout le monde. Qui le nierait?

D'ailleurs, toutes les opinions sont respectables lorsqu'elles sont sincères, toutes les doctrines dignes d'attention lorsqu'elles sont le fruit de la conscience et de la conviction. La croix du Christ ne serait-elle point brûlée, par hasard, et prétendrait-on la relever pour y clouer de nouveaux martyrs? Laissez le grand

(1) Diderot, Appréciation du livre de l'Esprit.
(2) Idem.

jour aux utopies; elles mûrissent ou elles tombent.

Mais on se refusait à cette mansuétude alors! Le communisme soulevait un *tolle* général, et les communistes, comme les premiers chrétiens ,étaient montrés du doigt, raillés, bafoués et lapidés. C'était pour les bourgeois spectacle aussi curieux et repoussant que l'alganon de Bicêtre, que la chaîne des galériens! Vous avaient-ils pris vos enfants pour en faire des valets ou des baïonnettes, bourgeoises peureuses? Vous avaient-ils pris vos femmes pour leurs orgies, vos maisons pour payer ces orgies, bourgeois poltrons? Ne saviez-vous pas qu'ils vivaient plus sobrement et plus chastement que vous, ces maudits? qu'ils respectaient, plus que vous ne le faisiez, la morale et la famille, ces quakers modernes qui n'avaient que l'hôpital pour perspective! O mon pays! est-ce bien toi qui as vu cela? O sainte République, est-ce bien toi qui as permis cela?

Pourquoi cet étonnement et cette sauvage fureur au nom du communisme et à propos des communistes? Est ce que la secte et les sectateurs se produisaient pour la première fois, par hasard? Sous le règne de Louis-Philippe on avait jugé et condamné quelques-uns de ces hommes, *aux maximes subversives,* disait-on. C'étaient des ouvriers tailleurs pour la plupart, honnêtes et probes avant tout. Ce n'était donc pas de vol qu'on les accusait, pour vol qu'on les condamnait. Ils étaient communistes, c'était tout leur

crime, et il était grand en effet. La loi avait besoin de les frapper de sa verge de fer; ne fallait-il pas rassurer les propriétaires!

Je n'entreprendrai point de raconter l'histoire du communisme, c'est-à-dire de la science sociale. Elle a ses racines dans les générations disparues, racines arrosées du sang de ses apôtres et de ses martyrs, bien entendu, car il paraît que c'est la condition essentielle de l'épanouissement des grandes choses. Aussi, ne regardez pas aux racines trempées dans le sang et dans les sueurs; mais voyez la tige, voyez les rameaux, voyez la cime : elle touchera bientôt au ciel, dont elle émane. Toutes les religions ont eu leur Calvaire, — toutes leur martyrologe. N'y touchons pas; mais disons, à propos du socialisme et des socialistes, « qu'ils ont leurs aïeux (1). »

Dès l'année 1834, les doctrines communistes, bravant les foudres du parquet, la prison et l'exil, s'étaient mises à conspirer de nouveau et ouvertement, mais pacifiquement, contre la vieille société, marâtre et inhumaine, qui avait des préférés, et qui, pour ses malvenus, restait sans entrailles. Le vieux Buonarotti, — tradition vivante du passé, lien vivant de la Révolution de 92 et de la Révolution de 1830, — Buonarotti était le grand-prêtre autour duquel se ralliaient les admirateurs et les disciples les plus fervents de

(1) Louis Blanc, Nouveau Monde, n° d'octobre 1849.

Platon, de Thomas Morus, de Babœuf, et plus tard de Cabet; jeunes hommes dévoués, à l'imagination ardente, qui, aux yeux des doctrinaires d'alors, avaient le tort de croire, avec Condorcet, à la perfectibilité indéfinie de l'espèce humaine; avec Lessing, à l'éducation *complète* du genre humain; avec Hobbes et Jean-Jacques Rousseau, aux droits égaux qu'ont les hommes à tout ce qui peut leur être nécessaire, et dont ils sont seuls juges.

Le trait signalétique, le fond commun des doctrines communistes se définissait : « L'égalité des travaux et des jouissances est le seul but de la société; l'égalité sans restriction amène et garantit le plus grand bonheur de tous, avec la certitude qu'il ne pourra jamais leur être enlevé, et enfin l'impartiale distribution des biens et des lumières doit être le résultat infaillible de tous les efforts. » C'était, au reste, le trait signalétique de toutes les écoles communistes, le fond commun des doctrines socialistes qui, de près ou de loin, avaient des points de contact avec le symbole communautaire. C'est rigoureusement juste. Je sais bien que cela frise le matérialisme et que Dieu est oublié; mais il n'est guère logique qu'une religion adopte l'idolâtrie de celle qui l'a précédée. Les Indous avaient leur *Timourti*; — les Mexicains leur *Teotl*, leur dieu de granit noir et d'or; — les Perses leur *Zeruane-Akerene* (le temps absolu); — les habitants de Memphis et de Thèbes avaient leurs crocodiles. D'ailleurs, il

n'était pas surprenant que les communistes oubliassent Dieu, en partie; est-ce que Dieu songeait beaucoup à eux?..

Au 24 février, phalanstériens, selon Fourier; communistes égalitaires, selon Babœuf; communistes icariens; selon Cabet ou selon Morus, — car l'*Utopie* de l'un et l'*Icarie* de l'autre sont une seule et même chose; — communistes indéfinis selon Louis Blanc, selon Pierre Leroux et selon Proudhon; — toutes ces écoles, différentes d'allures, de drapeau et de formes, mais avec un but commun, — le bonheur de tous, avec un symbole commun : liberté, égalité, fraternité! avaient cru que l'heure était venue pour elles, que le grand jour de l'application de leurs théories et de la réalisation de leurs espérances était enfin arrivé. C'était légitime; on ne doit pas en rire. Il était naturel que l'on crût en la République comme en l'ère des félicités raisonnables promises aux déshérités de la société moderne. Cette attente devait être déçue.

Je sais bien que les théories si diversement produites et expliquées, qui s'annonçaient ainsi, n'étaient pas toutes et à un égal degré, praticables; que ces systèmes, qui demandaient leur part de soleil, de publicité et d'application, n'étaient pas tous de la catégorie des systèmes écrits pour le présent, par des penseurs appartenant à l'école positive de Loke et de Bacon, par des philosophes ayant tout simplement

le génie du bon sens (1). Mais il n'était pas digne d'une démocratie d'exposer à tous une pareille fin de non recevoir. J'aurais compris que l'on n'*utopianisât* (2) pas la France, et qu'on ne lui appliquât point le mode administratif et gouvernemental du phalanstère et de l'Icarie ; mais j'aurais compris que le gouvernement provisoire et, par suite, la Constituante, — empruntassent, par exemple, à Louis Blanc la solidarité des associations, — aux phalanstériens leur organisation unitaire des assurances, — à Proudhon et à Girardin leur remplacement de l'impôt par la prime d'assurance, et à d'autres les divers plans d'organisation financière, commerciale, politique, qui semblaient le plus aisément et le plus économiquement réalisables. Toutes ces idées étaient fécondes et salutaires; elles sauvaient le pays ; elles l'*enrichissaient*. C'était, de plus, un pas immense fait vers la fraternité politique et la solidarité intégrale...

Rien de cela n'avait été fait ; les trois mois de misère mis par le peuple au service de la République approchaient de leur terme. Il y avait des mécomptes, et ces mécomptes engendraient de sourdes rumeurs, qui montaient par intervalles, et dont on s'effrayait. *Fay ce que vouldras*, — était la phrase qu'on lisait sur la porte de l'abbaye de Thélème. Le gouvernement provisoire semblait avoir pris cette

(1) Guizot, Histoire de la civilisation en France.

(2) C'est le mot et le souhait de Thomas Morus à la dernière page de son utopie.

phrase pour devise, et, soit incapacité, soit indifférence, il semblait que son attitude signifiât, pour le peuple : « *Fay ce que vouldras!* nous te permettons de te débattre dans ton incertitude du lendemain, dans tes angoisses du présent. Mais ne va pas trop loin dans la manifestation de ces angoisses et de ces incertitudes : nous les reprimerions sévèrement.» Voilà quelle était la pensée, sinon le langage du gouvernement provisoire, qui, de tous les moyens organisateurs que lui offraient l'expérience et les hommes pratiques, n'avait su choisir que ce remède, pire que le mal, appelé les ateliers nationaux. Voilà comment il entendait l'organisation du travail; voilà comment il proclamait le droit au travail! Les philosophes, les penseurs, les économistes sérieux, avaient donc raison de ne plus compter sur lui, et de s'en remettre aux ouvriers du soin de trouver la solution du problème du prolétariat.

Les communistes disaient : La société se compose d'immenses catégories de citoyens, lesquels doivent être organisés par une science spéciale. Quel est le principe de cette science sociale? Le principe opposé à celui qui existe dans nos Codes, le principe opposé à l'individualisme : l'association! L'association, la communauté si l'on veut, tous les mots enfin qui expliquent dans leur contenu une idée collective opposée de l'individualité. Voilà quel était le principe des communistes, un principe de sociabilité, de soli-

darité, d'association, d'amour sous lequel devait s'annihiler, disparaître, s'éteindre le principe personnel, individualiste, égoïste, le principe de nos codes, de nos chartes et de nos lois ! Et, en cela, les communistes raisonnaient juste et sainement. A cela, il fallait battre des mains et applaudir du cœur. L'association ! c'était la clef de voûte de toutes les théories, la pierre angulaire de tous les systèmes! Par l'association les hommes sont appelés à s'apprécier, à constater leur valeur réciproque, et au bout de cette parité de besoins, de ce concours fraternel de facultés, au bout de cette égalité enfin, il y a une résultante de satisfactions, de jouissances et de bonheurs que l'on ne peut sérieusement contester. Que la société moderne ne s'y trompe pas : c'est là qu'est sa garantie, sa sécurité, sa condition d'existence, son arche de salut !

II.

A tort ou à raison, le citoyen Auguste Blanqui était, au mois d'avril 1848, le représentant actif de ce communisme tant redouté. Son club de la rue Bergère était assidûment suivi. Il y électrisait là des milliers d'hommes dans l'esprit desquels des espérances nouvelles et plus sérieuses avaient remplacé les espérances hativement conçues après février. Blanqui était applaudi lorsque, déroulant devant les

yeux de ses auditeurs haletants d'attention, le sinistre tableau des misères du prolétariat, il indiquait la route à suivre pour arriver à la cessation de ces misères, à l'extinction de ces maux. Sa puissance sur les masses était grande encore, presqu'aussi grande qu'au 25 février.

Les hommes de l'Hôtel-de-Ville, — qui n'avaient souci que de gouverner, de quelque manière que ce fût, avec les errements monarchiques ou avec la connaissance incomplète des besoins à satisfaire, — et qui passaient leur temps à fabriquer des décrets inutiles souvent et parfois absurdes, et à se faire entre eux une petite guerre assez déloyale, — avaient pris quelque ombrage des succès de Blanqui et de son influence énorme sur le peuple. Ils ne pouvaient point réaliser ce qu'il promettait, ce qu'il voulait qu'on accordât aux ouvriers; ils convinrent de ruiner son influence, d'abattre sa puissance, en le calomniant.

M. Taschereau, ami du *National*, avait inséré dans un numéro de sa *Revue rétrospective* un document émané du cabinet de M. Guizot, et dans lequel Blanqui jouait un rôle infâme — qui l'assimilait tout d'un coup aux Chenu, aux Davoust, aux Charles Marchal et aux Lucien de la Hodde, — le rôle de dénonciateur. Lui, chef des sociétés secrètes, était accusé de trahison pendant la période de 1834 à 1839. La pièce, sur laquelle on s'appuyait pour arguer de la

trahison de Blanqui, n'était pas signée ; en outre, quoique trouvée, selon M. Taschereau, le 24 février pendant le combat, elle n'était publiée que six semaines après, lorsque le gouvernement provisoire commençait à s'alarmer de l'influence envahissante de Blanqui.

Je n'ai point à défendre ou à charger ce dernier de l'accusation de trahison portée contre lui. Quoi qu'il en fût de tout cela, calomnie gratuite ou vérité, voilà quel moyen avaient employé les hommes de l'Hôtel-de-Ville pour se défaire de Blanqui qui les gênait, comme les avaient gênés Albert et Louis Blanc. Ne pouvant l'exiler au Luxembourg, on cherchait à l'exiler des cœurs où il régnait tout-puissant. On le craignait, cela est avéré, et l'on craignait aussi Cabet et Raspail comme les représentants les plus populaires de l'idée socialiste, du programme communiste. Par contre, on redoutait le communisme. Ledru-Rollin lui-même manifestait, à cet égard, certaine répulsion qu'il ne s'expliquait pas et qui lui venait de son ignorance du sillon nouveau que creusaient les désirs du peuple. Avait-il des raisons pour se défier des prôneurs de ces doctrines? On doit le croire! Avait-il deviné l'ambition dictatoriale de Blanqui? Cela est à supposer, car l'ambition de Blanqui serait plus aisée à démontrer que son déshonneur. Mais que cette ambition allât jusqu'à vouloir faire ce qu'il avait hésité à faire dans la nuit du 25 au 26 fé-

vrier, — qu'il voulût renverser le gouvernement provisoire qui compromettait désastreusement la République, et y substituer un comité de salut public présidé par lui, c'est ce qu'il n'est point donné d'affirmer. Blanqui voyait, avec douleur, le gouvernement issu des barricades s'engager de plus en plus dans une voie funeste à la Révolution. Il lui était bien permis d'essayer de lui barrer le chemin, au risque de se faire écraser et de succomber broyé mais victorieux. Il fallait seulement se sentir assez fort et assez appuyé pour accomplir cette tâche pénible, mais nécessaire. Blanqui était fort, il était soutenu par des bras puissants et par des cœurs généreux. Ce qu'il aurait tenté aurait pu réussir. Mais, pour cela, encore une fois, il n'aurait pas fallu qu'une calomnie anonyme, gratuite ou non, vînt lui barrer le passage, à son tour. Cette calomnie le frappait et l'enclouait, pour ainsi dire, plus que n'eût pu le faire une résistance armée.

M. de Lamartine l'avait fait appeler auprès de lui, pour connaître s'il était véritablement redoutable. Il l'avait trouvé meilleur que sa réputation, dit-il dans son histoire. Ce qui ne l'avait pas empêché de lui offrir un emploi quelconque, une ambassade, je crois. Blanqui était de fer; il n'avait point plié. On avait cherché à le briser.

De sourdes rumeurs avaient donc couru dans les clubs; rumeurs diverses, rumeurs contraires. Quelque

douloureux qu'en soit l'aveu, on ouvrait de tous côtés les yeux sur les allures équivoques de l'Hôtel-de-Ville. On remarquait, — pour la première fois depuis deux mois environ qu'il fonctionnait, — que le gouvernement provisoire n'était pas entièrement composé de républicains, et qu'à part Ledru-Rollin, Flocon, Louis Blanc et Albert, les autres membres s'étaient, dès l'abord, prononcés assez ouvertement même pour la régence; ce qui n'offrait que de médiocres garanties touchant le concours dévoué qu'ils avaient promis d'apporter à l'établissement de la République.

La République était acceptée par le peuple, et ces hommes du gouvernement insinuaient que l'Assemblée nationale seule aurait le droit d'imposer à la France un gouvernement quelconque, fût-il monarchique ou impérialiste. C'était un échappatoire. On était quitte envers le peuple à qui l'on avait donné la République; quitte envers la bourgeoisie et l'aristocratie à qui l'on avait promis la *ratification* jésuitique de l'Assemblée nationale. Or, au train dont allaient les choses, cette assemblée promettait d'être composée presqu'entièrement de créatures dévouées ou acquises à la monarchie. Encore une fois le peuple allait être oublié, — ses réclamations dédaignées, ses droits méconnus!

Une protestation imposante contre ces tendances contre-révolutionnaires fut alors résolue, le 15 avril, pour le lendemain 16. Ce fut au club de la rue

Bergère que la première motion en fut faite, puis de là répétée dans tous les autres clubs avancés.

Le Luxembourg accepta aussi cette résolution, non par haine pour les collègues modérés du gouvernement, mais par sympathie sincère pour les ouvriers, sans cesse promenés de promesses en promesses. Louis Blanc et Albert, malgré le fraternel concours que leur avaient apporté les chefs d école pour hâter, en commun, la solution pacifique du grand problème du prolétariat, — Louis Blanc et Albert, malgré leur bonne foi, rougissaient parfois du rôle qu'ils avaient accepté dans l'espoir d'y être utiles, et qui les contraignait à *amuser* une multitude frénétique, à la bercer presque de chimères, à l'endormir à l'aide d'utopies. Ce rôle leur pesait. Ces braves gens, qui venaient chaque jour recueillir avidement des paroles consolatrices, et qui, chaque jour, comptaient sur le lendemain pour recevoir le fruit de leur attente, — ces honnêtes prolétaires étaient héroïques de courage, sublimes d'abnégation. N'était-ce point un crime que de mentir ainsi chaque jour, et que de remettre chaque jour au lendemain la réalisation des espérances de la veille? Louis Blanc et Albert étaient les complices très involontaires de ce crime, et l'on conçoit qu'ils songeassent à en décharger leur conscience.

Le dimanche 16 avril, les délégués des corporations ouvrières, — relevant du Luxembourg, — les délégués des principaux clubs de Paris et de la ban-

lieue, se réunissaient dans la vaste plaine du Champ-de-Mars, dans le but de proposer au gouvernement quatorze d'entre eux comme officiers d'état-major, car dans la nouvelle organisation de la garde nationale, le pouvoir, outre les capitaines d'état-major affectés aux diverses légions, avait attribué aux ouvriers, aux gens de lettres, aux artistes et aux étudiants, un certain nombre de choix des officiers destinés au service de la place de Paris. Il y avait, on le devine aisément, un autre but plus significatif à côté de celui-là. On ne le cachait pas, du reste. C'était une solution à cette sérieuse question de l'organisation du travail, solution sans cesse ajournée.

A midi, le Champ-de-Mars était couvert d'une multitude frémissante, qui bientôt, et dans le plus grand ordre, prenait le chemin de l'Hôtel-de-Ville. L'aspect de cette manifestation était d'un pittoresque étrange. Ces masses d'hommes aux vêtements si divers, ces bannières tricolores flottant au milieu des représentants de chaque corps d'état; les inscriptions inscrites sur ces bannières, où l'on remarquait cette devise : « *Abolition de l'exploitation de l'homme par l'homme. Organisation du travail par l'Association.* » Tout cela était d'un effet imposant. La signification de la manifestation se lisait sur tous les visages et dans toutes les allures. C'était la Révolution qui passait là.

La Révolution! Je ne me trompe pas en disant cela,

car quelle autre chose eût communiqué à Paris la panique qui s'empara de lui ? Quelle autre chose que le fantôme de la Révolution eût alarmé si fort la bourgeoisie, d'ordinaire si fanfaronne? Oui, c'était bien la Révolution qui passait là; c'était bien le bruit *calme* de sa marche qu'on entendait par la ville, le long du fleuve. Si ce n'avait pas été la Révolution, est-ce que la bourgeoisie, — malgré ses airs de tranche-montagne, — eût mis le pied dehors pour repousser l'agression qu'elle sentait venir de son côté, avec son merveilleux instinct, aidé quelque peu des avertissements de la police de M. Armand Marrast? Oui, encore une fois, c'était bien la Révolution qui passait là.

La plaie faite, le 17 mars, à l'amour-propre de la bourgeoisie saignait encore. Le 17 mars avait condamné ses prétentions et donné gain de cause au peuple. Le 17 mars avait été un triomphe pour celui-ci, une défaite pour elle. Que de raisons pour prendre une revanche éclatante qui effaçât la honte de cette défaite en affaiblissant la portée de ce triomphe!

L'à-propos de cette revanche lui était offert, d'ailleurs, par le gouvernement provisoire lui-même qui avait, en quelque sorte, donné à la bourgeoisie le signal et le mot d'ordre de sa levée de boucliers et lui avait soufflé sa belliqueuse ardeur en condamnant officiellement les doctrines communistes, celles des clubs et voire celles du Luxembourg qu'il ne craignait

point de répudier comme siennes. La bourgeoisie, forte de ce désaveu, équivalant pour elle à une autorisation tacite de tout oser, s'était levée en masse en criant : *Mort aux communistes* ! et, de temps en temps, pour varier la monotonie fraternelle de ce hurlement : *Mort à Ledru-Rollin ! Mort à Blanqui ! Mort à Barbès ! Mort à Louis Blanc* ! On le voit, elle confondait tout dans sa réprobation ! Elle enveloppait tout dans sa haine! On serait même fondé à supposer que c'était surtout à Ledru-Rollin et à Louis Blanc qu'elle en voulait par ces cris de mort.

Et cependant, contraste bizarre! c'était Ledru-Rollin qui l'avait lui-même convoquée. Pourquoi cela ? c'était anormal, incompréhensible surtout. Ledru-Rollin, l'homme de la révolution, appelant la contre-révolution à son secours, conviant la réaction à la curée des républicains ! Encore une fois, pourquoi cela ? Pourquoi ce rappel ? Est-ce qu'il partageait les frayeurs de la bourgeoisie ? Allons donc ! Ce serait lui faire injure que de le supposer. Est-ce qu'il condamnait les justes réclamations du peuple? Est-ce qu'il jugeait, dans sa conscience, qu'elles se manifestaient trop violemment et qu'il était temps de mettre un terme à des exigences ainsi formulées? Pas le moins du monde. Ledru-Rollin ne partageait pas, j'en conviens, toutes les illusions des socialistes. Il avait le malheur de n'accepter des réformes sociales que ce qui lui semblait le plus sainement praticable; il voulait beaucoup, mais il ne vou-

lait pas assez, et cela explique pourquoi il désapprouvait, un peu trop ouvertement peut-être, les hommes qui voulaient trop et qui, par leurs incitations et leur emportement révolutionnaire, poussaient le peuple à se faire trop violemment sa part dans les avantages sociaux. Sa haute raison, ici, dominait son cœur, en maîtrisait les généreuses expansions, en éteignait les effluves passionnées. La raison la plus lumineuse a des heures d'éblouissement et de fatigue où elle voit les choses grossies ou amoindries, où elle ne juge plus avec sa sanité habituelle. La haute raison de Ledru-Rollin avait donc pu avoir son heure d'éblouissement. Il avait pu ne pas voir juste et ne pas juger sainement la grave signification de la situation. Et il avait fait battre le rappel, disant sans doute, dans la rigidité de sa conscience d'honnête homme, comme avait dit l'ennemi de Marc-Antoine en quittant le consulat : « Je jure que j'ai sauvé la République ! »

Mais était-ce donc un crime si grand ? Je ne parle pas des conséquences de l'acte, mais de l'acte en soi. Le citoyen Ledru-Rollin, qui ne sympathisait pas avec Blanqui, — quoique ne faisant pas à ce dernier l'injure de redouter ses agressions, — avait, néanmoins, de légitimes inquiétudes sur le rôle que pouvaient jouer, en cette circonstance, les amis imprudents de Blanqui. En outre, comme ministre de l'intérieur, il répondait de l'ordre dans Paris, de la tranquillité de la France, à laquelle s'unissait, dans son esprit, l'é-

tablissement légal de la République. On l'avait accusé déjà de partialité en faveur des ouvriers, au préjudice des bourgeois ; il tenait à l'affection sincère des premiers plus qu'à l'estime équivoque des seconds ; mais, avant tout, il tenait à faire loyalement son devoir, quelque périlleux que ce devoir fût pour sa vie et pour sa popularité. Et d'ailleurs, la garde nationale, — à laquelle son appel s'adressait pour la sauvegarde de Paris et du gouvernement provisoire, — la garde nationale n'était-elle pas composée mi-partie de bourgeoisie, mi-partie de peuple? En faisant battre le rappel, Ledru-Rollin conviait le peuple à se faire respecter et à se protéger lui-même dans les élans trop déraisonnables d'une partie de lui-même. Cela est clair ; et, en tout cas, si cela n'absout pas complètement le républicain, cela absout, du moins, le ministre de l'intérieur.

Pendant que la manifestation populaire s'organisait et s'avançait en bon ordre vers l'Hôtel-de-Ville, des rumeurs alarmantes et d'un grotesque navrant couraient dans la ville. Les bourgeois avaient obéi au rappel ; ils s'étaient massés sur les points les plus rapprochés du siége du gouvernement ; la générale battait dans tout Paris, qui se levait pour écraser la *conspiration* et anéantir les *conspirateurs*. On répétait partout que les communistes, — et tous les ouvriers étaient englobés sous cette dénomination suspecte, — s'étaient emparés des Invalides ; qu'ils y avaient mis

le feu ; qu'ils pillaient et saccageaient l'aristocratique faubourg Saint-Germain. On ajoutait que, grâce à ces mêmes communistes, le faubourg Saint-Denis et le faubourg Saint-Antoine, en pleine insurrection, allaient tenter une attaque à main armée contre l'Hôtel-de-Ville, etc., etc.

Il n'est pas besoin d'ajouter que ces bruits, propagés par la malveillance ou par d'imbéciles officieux, n'avaient aucun fondement. Le faubourg Saint-Germain n'avait eu à subir aucune dévastation, aucun pillage, aucun incendie ; le faubourg Saint-Antoine était assez calme, et les projets d'insurrection n'existaient que dans l'esprit oblitéré des semeurs d'alarmes. Mais enfin, quoique absurdes, — ou plutôt à cause de leur absurdité et de leur invraisemblance, — ces rumeurs étaient accueillies. Elles trouvaient des oreilles pour les recevoir et des bouches pour les propager. Avec ces mots d'*anarchistes*, de *pillage*, de *communistes*, d'*atteintes* à *la propriété*, on aurait fait marcher les bourgeois sur des barres rougies au feu. L'égoïsme a une bravoure relative. Aussi les gardes nationaux hurlaient-ils, de toute la force de leurs poumons : *Mort aux communistes!* en ajoutant, comme je l'ai dit : *Mort à Ledru-Rollin! Mort à Raspail! A bas Blanqui! A bas Cabet! A bas Louis Blanc!* Fraternelle et touchante litanie de malédictions!

A midi et demi, au bruit de l'approche des commu-

nistes,—c'est-à-dire des ouvriers venant du Champ-de-Mars et accompagnant une charrette dans laquelle était le produit des collectes faites au Champ-de-Mars et à l'Hippodrome,—la garde républicaine, la garde mobile et le bataillon de garde nationale de service à l'Hôtel-de-Ville avaient pris les armes. A une heure la 9e légion de la garde nationale prenait position dans le jardin, et le 1er et le 2e de la mobile, commandés par les chefs de bataillon Hamel et Clary, arrivés presque en même temps, occupaient la salle Saint-Jean et les appartements donnant sur la rue Lobau. Au même moment tous les élèves des écoles, — les fils de la bourgeoisie,— faisaient irruption dans l'Hôtel-de-Ville, et recevaient des armes et des cartouches ainsi que toutes les légions occupant l'Hôtel-de-Ville et la place. A deux heures la place de Grève était occupée par 50,000 gardes nationaux formés par légion et massés par colonnes. Sur les quais, jusqu'au pont Saint-Michel, 50,000 autres gardes nationaux barraient le passage ; les rues de la Vannerie, du Temple, Lobau, des Coquilles et de la Tixeranderie, débouchant sur la place de l'Hôtel-de-Ville, étaient occupées par des masses de gardes nationaux et les 20,000 hommes de la garde mobile, ayant à leur tête le général Duvivier. En outre, les dispositions militaires du colonel Rey, gouverneur de l'Hôtel-de-Ville, avaient rendu cette position inexpugnable. Du premier étage jusqu'aux combles il y avait des armes et

des soldats. Chaque porte intérieure était défendue par une pièce de canon servie par l'artillerie de la garde républicaine. *Caveant consules!* Cet appareil militaire devait servir de lazaret aux pestiférés du communisme qui allaient arriver, et les contraindre à une quarantaine en vue de la maison communale !

Ce qu'il y avait d'affligeant encore dans tout cela, c'est que les meilleurs, les plus purs et les plus dévoués d'entre les républicains avaient pris les armes contre ces pauvres communistes, contre ces ouvriers qu'ils aimaient et avec lesquels, sans le malentendu du rappel, ils eussent fraternisé de grand cœur. Le club de la Révolution, entre autre, avait fourni un honorable contingent de défenseurs à l'ordre public, *à la société menacée*. Barbès,colonel de la 12e légion, et président de ce club, était venu à la tête de la légion, se mettre au service du gouvernement provisoire. Barbès, le *Bayard de la démocratie*, comme l'appelle quelque part Proudhon. Barbès, le chevaleresque héros du drame du 12 mai, dont une condamnation à mort n'avait pu affaiblir l'énergie républicaine, et la foi dans l'avenir du peuple ; — Barbès amené à offrir son épée contre une partie du peuple ! On dit qu'il en versa des larmes de douleur. Je le crois. Ces larmes-là l'absolvent.

Cependant la colonne d'ouvriers, grosse de quatre-vingt mille hommes environ, s'avançait vers l'Hôtel-de-Ville, mais entre deux haies de soldats dont les

sentiments étaient loin d'être sympathiques. Quatre-vingt mille hommes seulement sans armes! Et pour les repousser, une armée de deux cent mille guerriers bourgeois et autres, toute frémissante et impatiente d'exterminer *l'hydre de l'anarchie!*

Arrivée à la hauteur du pont d'Arcole, la colonne s'arrêta. La milice citoyenne lui refusait le passage. De quel droit? Du droit de la force. Et ne pouvant ni reculer ni avancer, prise entre deux haies d'ennemis, elle fut forcée d'entendre les vociférations de la multitude moutonnière, et les cris toujours répétés de: *A bas la commission des travailleurs! A l'eau Blanqui! A l'eau Cabet! A l'eau les communistes!* Qui avait ordonné à la bourgeoisie et aux alarmistes de proférer ces cris fratricides? Demandez à M. Armand Marrast. *A l'eau les communistes!* Je n'invente pas cette parole horrible. Elle fut dite, elle fut répétée, et peu s'en fallut que l'exécution ne suivît la menace. La Seine n'était-elle pas là?

Pour l'honneur de la République, ces provocations odieuses restèrent sans effet. Les rangs s'ouvrirent pour laisser passer la manifestation qui put défiler devant le gouvernement provisoire et lui offrir, —par l'entremise des délégués qu'elle s'était choisis et que l'on laissa approcher, — les dons patriotiques qu'elle avait recueillis. Des coups de baïonnettes et des menaces de mort à des citoyens qui apportaient au gouvernement des dons volontaires et des offrandes prises sur leur travail!

Il était cinq heures. Les corporations débouchaient sur la place, bannières déployées, et les membres du gouvernement provisoire sortaient de l'Hôtel-de-Ville, et prenaient place sur des chaises qui avaient été apportées sur le perron. Sur le premier rang étaient MM. Dupont (de l'Eure), A. Marrast, Garnier-Pagès, Crémieux, et les citoyens Louis Blanc et Albert ; sur le second rang : MM. Pagnerre, Marie, Flocon, Lamartine et Bethmont ; par derrière et dominant tous les autres membres le citoyen Ledru-Rollin. M. Arago n'avait pas jugé convenable de se montrer.

Il s'agissait de paraître unis pour paraître forts, et les membres du gouvernement provisoire, sans exception, paraissaient très unis. M. Garnier-Pagès, l'*ami des travailleurs*, se penchait même par moment, avec une certaine affectation, sur son collègue Ledru-Rollin, et cherchait à lui prendre familièrement le bras, pour recueillir un peu de la popularité qui s'attachait au ministre de l'intérieur. Celui-ci avait fait un geste pour le repousser : — « Comment, mon bon, vous me refusez le bras ? — lui avait dit M. Garnier-Pagès, l'*ami des travailleurs*. — Si vous me tendiez plus souvent la main au conseil, — avait répliqué Ledru-Rollin, — vous auriez mieux le droit de me prendre le bras en public (1). »

Les députations d'ouvriers défilèrent devant le

(1) Voir les mémoires de Caussidière, p. 22, t. 2.

gouvernement en poussant les cris de : *Vive la République! Vive Ledru-Rollin! Vive Louis Blanc! Vive le gouvernement provisoire!*

On prononça tout naturellement des discours. Les uns furent bons, d'autres mauvais. Parmi les premiers, il faut mentionner la déclaration des travailleurs, déclaration significative, conçue en ces termes :

« Citoyens membres du gouvernement provisoire,

« La réaction lève la tête ; la calomnie, cette arme favorite des hommes sans principes et sans honneur, déverse de tous côtés son venin contagieux sur les véritables amis du peuple. C'est à nous, hommes de la Révolution, hommes d action et de dévouement, de déclarer au gouvernement provisoire que le peuple veut la *République démocratique ; que le peuple veut l'abolition de l'exploitation de l'homme par l'homme; que le peuple veut l'organisation du travail par l'association.* Vive la République ! »

Les discours prononcés, les députations ouvrières se retirèrent, et les membres du gouvernement provisoire rentrèrent dans l'Hôtel-de-Ville, pour se féliciter du résultat de cette journée Beau résultat! Grande journée, en effet! noble victoire! Si le peuple n'avait point gardé son attitude calme et dédaigneuse en face des mesures provocatrices des gardes nationaux, il en serait résulté une collision sanglante.

Dans la soirée, les boutiquiers illuminèrent leurs

boutiques, les nobles marquis de l'agio illuminèrent leurs hôtels, le gouvernement provisoire fit illuminer Paris. *Le désordre n'était-il pas vaincu? L'anarchie n'était-elle pas vaincue? Le despotisme du ruisseau n'était-il pas vaincu* (1)? Et, le lendemain, *le National* disait que la journée avait été excellente; — *la Presse* y voyait une leçon contre les *malfaiteurs*; — et *le journal des Débats* félicitait le gouvernement. Cela se comprend : il le voyait près de sa ruine! N'adressait-il pas les mêmes félicitations à Louis-Philippe, quelques jours avant le 24 février?

Ah! messieurs les royalistes! messieurs les bourgeois! vous ne vouliez pas pardonner à qui vous avait pardonnés! vous criiez : *A bas les communistes!* n'osant pas crier encore : *A bas les républicains!* n'est-ce pas?

Le lendemain aussi, les ouvriers du Champ-de-Mars, les délégués des corporations ouvrières, siégeant au Luxembourg, faisaient à leurs calomniateurs une réponse significative. Comme réponse à cette réponse, le gouvernement provisoire faisait afficher une proclamation dans laquelle *il se félicitait des résultats de la journée du 16 avril*, et, suprême ironie! triste contraste! les citoyens Ledru-Rollin, Albert et Louis Blanc avaient signé cette proclamation.

On a désigné cette journée *la journée des dupes!* Le nom lui restera.

(1) Ce sont les expressions de l'*Assemblée nationale*, n° du 17 avril.

III.

Quatre jours après cette journée néfaste arrivait *la fête de la Fraternité!* En un pareil moment, dans de pareilles circonstances, avec de pareilles dispositions! était-ce un sarcasme? Non. Ne nous hâtons pas d'être sévères, nous serions peut-être injustes. Les dictateurs de février, malgré leurs tendances, malgré leur parti pris de ne point permettre à la Révolution d'avancer, — ces hommes, chaque jour en contact avec la foule, avec le peuple, c'est-à-dire avec le dévouement, avec la grandeur d'âme, avec le désintéressement, avec toutes les vertus civiques dont le peuple est le foyer; — ces hommes se sentaient retrempés par ce viril contact; ils s'y exposaient trop rarement, par malheur. Si, au lieu de délibérer à huis-clos, dans l'ombre, dans le mystère même, sous la pression énervante de l'égoïsme et de la peur, — ils eussent délibéré au grand soleil, sur la place publique, devant le peuple assemblé, leurs décrets eussent été admirables, leurs actes irréprochables. Ils eussent été les uns et les autres, — en dépit des antipathies secrètes et des répulsions particulières, — à la hauteur de leur suprême mission; ils eussent été sublimes!

Enfin, le peu qu'ils avaient gagné au contact de la multitude dont les bons instincts et les saines inspirations se dégagent magnétiquement et embrasent ceux qui l'entourent, — ce peu, les membres du gouvernement provisoire l'avaient. Il ne faut pas les faire plus coupables qu'ils ne l'étaient. D'abord parce que leur conduite, vue à distance, n'a pas l'excuse du moment, et que leur tâche, vue ainsi, paraît plus aisée qu'elle ne l'était véritablement ; ensuite, parce qu'à côté de leurs erreurs, il y avait de bonnes intentions, de généreux projets, auxquels il n'a manqué, peut-être, pour être réalisés, qu'un peu plus de courage d'un côté et qu'un peu moins de mauvais vouloir de l'autre.

Il ne faut donc pas imaginer que les dissensions civiles qui s'étaient manifestées, trahies, à plusieurs reprises, n'avaient point affligé le gouvernement provisoire. Il avait regretté, au contraire, d'y avoir quelque peu contribué, volontairement ou involontairement. Ét, désireux d'effacer, autant qu'il était en lui de le faire, les traces déplorables de ces conflits, de ces malentendus, de cette haine, — il faut bien écrire le mot, — il avait organisé, pour le 20 avril, *la fête de la Fraternité.*

Malgré les réclamations et les pétitions, l'armée, tenue en suspicion depuis le 24 février où pourtant *elle avait cédé le laurier* au peuple, —selon la belle expression de Pierre Dupont, — l'armée avait été rap-

pelée à Paris. Cette défiance, pour légitime qu'elle était, jusqu'à un certain point néanmoins, était injurieuse pour les nobles cœurs qui battaient sous l'uniforme à l'unisson des cœurs des ouvriers.

Dans une république bien organisée, dans un Etat démocratique régulièrement mis en jeu, où tout doit être harmonie et confiance, une armée est inutile, c'est un anachronisme, et un anachronisme ruineux; deux cents millions prélevés sur les besoins généraux. Les parasites doivent disparaître. La guerre n'entre point en ligne de compte dans la grande balance du progrès. L'humanité la réprouve; elle fait rétrograder la civilisation.

Mais, par malheur, au 20 avril, la République n'était pas bien organisée, la démocratie point encore solidement établie; les monarchies étrangères jetaient sur nous des regards de convoitise et de courroux; les contre-révolutionnaires, nombreux et puissants, cherchaient à bouleverser la France, à meurtrir le sein de cette vieille mère qui, à toutes leurs attaques, n'avait répondu que par le plus généreux des pardons: l'oubli! L'armée était donc nécessaire, ou à peu près, et, bien qu'elle dût bientôt devenir une auxiliaire terrible pour la contre-révolution, le peuple la laissait revenir à lui sans trop de répulsion.

L'armée avait donc repris sa place. Le gouvernement provisoire, voulant tenter une réconciliation facile, l'avait conviée à la grande fête qu'il avait organi-

sée ; et elle s'était mêlée au peuple entier armé qui formait la garde nationale.

Le jeudi 20 avril, dès sept heures du matin, ainsi que l'avait arrangé le programme officiel, les gardes nationales et les troupes occupaient les places qui leur avaient été assignées.

La pluie tombait avec abondance, et cependant les légions étaient au grand complet, et la foule, à flots pressés, sortait des maisons et encombrait les rues, les places et les boulevarts. Il semblait que chacun eût compris le noble sentiment qui avait, en cette circonstance, guidé le gouvernement provisoire. Chacun voulait s'associer à ce sentiment, partager cette communion des âmes, et oublier les rivalités de partis dans un accord fraternel et touchant.

Les airs nationaux retentissaient sur tous les points, dans toutes les rues, sur toutes les lèvres, dans tous les cœurs ! La *Marseillaise*, marche enivrante, vieille de cinquante ans et sans cesse rajeunissant, non pas à cause des sentiments farouches qu'elle exprime, mais par les souvenirs gigantesques qu'elle évoque ! le *Chant du Départ*, qui laisse après lui comme un parfum antique, comme une traînée d'impressions sublimes et d'inspirations héroïques !

Quatre cent mille hommes avaient répondu aux appels réitérés des tambours, dont les roulements avaient réveillé les habitants de Paris à cinq heures et demie. Quatre cent mille hommes armés s'échelon-

naient sur les quais jusqu'à la Bastille, de la Bastille à la Madeleine, et de la Madeleine à l'Arc-de-Triomphe, où avait été dressé un immense amphithéâtre richement décoré, et se prolongeant jusque sous la voûte du monument.

A 9 heures et demie, le gouvernement provisoire, réuni au ministère de la guerre, en était sorti pour se rendre à l'Arc-de-Triomphe. A dix heures et demie, il prenait place sur cet amphithéâtre, disposé pour le recevoir, et dans l'ordre suivant : Les onze membres du gouvernement, le secrétaire-général et les deux ministres, rangés circulairement ; derrière eux, les sous-secrétaires d'État ; à gauche, les blessés de Février et les décorés de Juillet ; à droite, les détenus politiques et l'état-major général de l'armée ; plus loin, sur les degrés de l'estrade, étaient réunies des députations de différents corps de l'État, et entre autres de la magistrature. Sous la voûte du monument se trouvait un autre amphithéâtre, élégamment paré, occupé seulement par des dames invitées à la solennité, et auxquelles des bouquets avaient été offerts. Parmi elles on remarquait madame Dudevant, si populaire et si connue sous le nom de George Sand. Des deux côtés de cette voûte régnaient des gradins où étaient placés, avec les personnes munies de billets, les orphéonistes à droite, et, à gauche, la musique des régiments de ligne et des carabiniers. En avant, on apercevait un hémicycle assez étroit, en-

touré de drapeaux destinés à la garde nationale et à l'armée. C'était sur cet hémicycle qu'avaient pris place les membres du gouvernement provisoire. Il était surmonté, de chaque côté, de piédestaux sur lesquels se trouvaient les emblêmes de la République. D'éclatantes banderolles tricolores flottaient, sur lesquelles ces dates étaient écrites : 22, 23, 24, 25 Février 1848!...

Une salve de vingt-un coups de canon avait salué l'arrivée du gouvernement provisoire.

Les colonels des différentes légions et des détachements de l'armée, les chefs de bataillon de la garde nationale mobile, les colonels de la garde républicaine et de la garde civique, tous accompagnés de leurs porte-drapeaux, étaient rassemblés là pour recevoir les drapeaux. M. Arago, ministre de la guerre, s'avançant alors sur le bord de l'estrade, prononça, d'une voix énergique, une allocution empreinte de patriotisme, qu'il termina par :

« Colonels, au nom de la République,

« Nous prenons à témoin Dieu et les hommes que vous jurez fidélité à son drapeau ! »

Les colonels répondirent en agitant leurs épées dans les airs : « Nous le jurons ! vive la République ! » Et des milliers de voix répétèrent, à l'unisson : « Vive la République ! » Oui, elle vivra, quoi qu'on fasse.

Aussitôt après cette allocution, accueillie avec un enthousiasme indescriptible, le citoyen Dupont (de

l'Eure), président du conseil, remit le premier drapeau dans les mains du colonel de la garde urbaine, et donna l'accolade fraternelle à celui qui avait été jugé par ses camarades digne d'un si précieux dépôt, et la remise des autres drapeaux continua.

Leur forme était toute nouvelle. La hampe était surmontée d'une pique au bas de laquelle était un médaillon où se trouvait gravé en relief le coq gaulois, et au-dessous de ce médaillon une plaque oblongue portant, comme les enseignes de Rome, les initiales R. F. également gravées en relief. Dans la partie blanche de la flamme, au centre d'une couronne en feuille de chêne, on lisait en lettres d'or : *Liberté*, *Égalité*, *Fraternité*, et au milieu : *Unité*. Les mots *République française* étaient en outre, inscrits sur le drapeau.

Les membres du gouvernement provisoire avaient, tour à tour, remplacé M. Dupont (de l'Eure), dans sa tâche patriotique ; et tous les drapeaux à distribuer le furent successivement, par leurs soins aux chefs du génie, des pompiers, de la marine, de l'infanterie légère, de la garde nationale, de l'infanterie de ligne, de l'artillerie, de la grosse cavalerie, des équipages de ligne de la cavalerie, de la garde républicaine de l'Hôtel-de-Ville, de la légion de cavalerie de la garde nationale, des blessés de février, des détenus politiques, etc., etc.

Cette distribution faite, le défilé commença. Il était onze heures.

La garde mobile ouvrait la marche, avec Caussidière, l'énergique préfet de police, en tête, l'épée nue. Le gouvernement provisoire battit des mains à l'aspect de cette turbulente jeunesse, manœuvrant déjà avec la rigidité de tenue et la régularité d'allures des vieux soldats Et les applaudissements de la foule se mêlèrent aux applaudissements du gouvernement provisoire.

Après la garde mobile, un détachement de l'armée s'était présenté, celui du 18e de ligne, et les marques les plus vives de sympathie l'avaient accueilli : Vive l'armée! vive la ligne! vivent nos frères!

Des citoyens en grand nombre, mêlés aux soldats, fraternisaient avec eux; les colonels, en passant devant le gouvernement provisoire, saluaient de l'épée, et les cris enthousiastes de : Vive la République! s'échappaient de toutes les bouches, pendant que le canon tonnait de cinq en cinq minutes, et que le chœur des enfants de Paris, placé sur l'estrade, chantait le *Réveil du Peuple!* et que la musique, placée à gauche de la troisième estrade, jouait la Marseillaise. C'était enivrant! C'était grand à voir et à entendre. Que ceux qui ce jour-là, aveugles et sourds, ne virent et n'entendirent rien, aillent interroger les flancs de pierre de l'Arc-de-Triomphe. Ils parleront éloquemment, car ils en ont gardé souvenir.

La garde nationale de la banlieue eut son tour. Un grand nombre de bataillons venaient de fort loin; l'un

entre autres, d'Essonne et un autre de Blois. Ils étaient accourus, à marches forcées, pour prouver au gouvernement de la République leur dévouement à la France et aux idées qui faisaient sa grandeur.

Le défilé continuait toujours. La nuit vint qu'il n'était pas encore terminé. D'heure en heure des bataillons se succédaient et passaient devant le gouvernement provisoire, les colonels et les officiers saluant de leurs épées, caporaux et soldats saluant de leurs vivats.

Ainsi passèrent : les douze légions de la garde nationale à pied, dont plusieurs comptaient de 35 à 40,000 hommes ; la légion de cavalerie ; les quatre légions de la banlieue, avec leur cavalerie et leur artillerie ; les 25 bataillons de la garde mobile ; la garde républicaine à pied et à cheval ; les sapeurs pompiers ; les citoyens appartenant aux ateliers nationaux ; les 28e, 29e, 34e, 45e, 69e et 74e de ligne ; les 1er, 7e, 11e, 12e, 18e, 21e, 28e, 25e régiments d'infanterie légère ; le 1er carabiniers, les 1er, 2e et 3e cuirassiers, les 2e et 8e dragons ; le 9e hussards ; — les lanciers ; — les 6e, 8e et 9e d'artillerie, régiments de l'armée dont quelques-uns étaient au complet, dont quelques-autres étaient représentés par des détachements. Et tout cela sans confusion, sans pêle-mêle, sans accident.

La pluie avait cessé, et le soleil, jusque-là caché par d'épais nuages, avait percé l'atmosphère humide,

et ses rayons faisaient courir des étincelles sur ces flots de baïonnettes qui se déroulaient, en serpentant, depuis l'Arc-de-Triomphe jusqu'à la Bastille. Baïonnettes ornées de bouquets de violettes, fusils ornés de rubans. C'était la fête du printemps et la fête des esprits. On chantait, on riait, on oubliait. Le peuple oublie si facilement!

Une fête, ai-je dit? Oui. Car bientôt aux hommes armés s'étaient mêlés des hommes sans armes, à la population guerrière s'était unie la population pacifique. Les blouses coudoyaient les uniformes, les bonnets des femmes du peuple se confondaient avec les shakos civiques. Une muraille de chair et une muraille de fer. Et puis des cris enthousiastes, des vivats prolongés, des chants nationaux, une agitation frénétique obéissant cependant, sans que rien parût la diriger, à un ordre admirable! C'était beau, je vous jure; les larmes de joie effaçaient, en ce moment, les larmes de douleur. Il n'est pas de mémoire humaine qui ne garde précieusement le souvenir de cette journée. On a besoin de s'y reporter lorsqu'on veut espérer....

Ainsi la capitale tout entière devait venir saluer le gouvernement provisoire. C'était en quelque sorte l'acte oublié de l'histoire des journées de Février. C'était l'adhésion de Paris à la République.

A cinq heures, les légions de la banlieue et la légion de cavalerie défilaient encore.

Lorsqu'avait passé la douzième légion, son colonel, notre noble ami Barbès, s'était avancé, à cheval, vers le gouvernement provisoire, et, au milieu des applaudissements, il lui avait dit : « Si la légion à laquelle j'ai l'honneur de commander est la dernière par son numéro d'ordre, elle ne sera pas la dernière, soyez en sûrs, à défendre la République ! » Et le peuple avait battu des mains, comme il l'avait fait lorsque le gouvernement provisoire, profondément ému, s'était levé spontanément pour saluer à son tour les blessés de février, encore couverts de la capote grise du malade.

Au milieu de cette expansion, de cette concorde, de ce bonheur, la nuit était venue, et le défilé avait continué aux flambeaux. A dix heures un quart, la revue était terminée.

Paris s'illumina encore ce soir-là ; les fenêtres furent pavoisées, des banderolles flottèrent aux maisons. La fête fut complète. Elle l'eût été davantage si elle n'avait point dû avoir de lendemain.

Le citoyen Ledru-Rollin avait été reconduit au ministère de l'intérieur par le peuple, gardes nationaux et ouvriers, au milieu de fanfares patriotiques d'une musique militaire et des cris d'enthousiasme poussés par des centaines de citoyens.

Une partie de cet immense cortége n'avait pu seule trouver accès dans la cour de l'hôtel. Arrivé en face du grand Perron, Ledru Rollin avait arrêté son

cheval, et, d'une voix vibrante d'émotion, il avait prononcé quelques-unes de ces paroles si profondément senties, qu'il puisait dans son cœur, et qui allaient au cœur de tous.

De chaleureux applaudissements avaient répondu à sa chaleureuse allocution, et l'air avait retenti des cris mille fois répétés de : *Vive la République! Vive Ledru-Rollin!* Son rappel du 16 avril lui était pardonné.

Il était minuit; la foule s'éloigna. C'est ainsi que se termina cette mémorable journée.

IV.

Le jour des élections était arrivé. Le 23 avril elles avaient lieu à Paris, et, simultanément, sur tous les points de la France. Le 29 avril, à onze heures du matin, les trente-quatre représentants de Paris furent proclamés sur la place de l'Hôtel-de-Ville. Malgré les antipathies, tous les membres du gouvernement provisoire avaient été portés; mais le chiffre des voix obtenues par chacun était significatif : M. de Lamartine, l'homme de la bourgeoisie, avait obtenu la première place : il réunissait 252,800 suffrages; Ledru-Rollin et Louis Blanc, les candidats du peuple, venaient après MM. Marrast, Marie, Lasteyrie, Vavin, Cavai-

gnac, Berger, Peupin et Pagnerre. Après M. Pagnerre! Le citoyen Lamennais était le dernier. Cette grande intelligence jugée inférieure à l'intelligence de M. Antoine Pagnerre! Au fait, ce n'était que juste; n'était ce pas le libraire Pagnerre qui avait *produit* le citoyen Lamennais! Tout cela en disait long, convenons-en, et, si ce beau résultat n'impliquait point ingratitude de la part des ouvriers, il impliquait au moins l'idée de certaines manœuvres à l'aide desquelles il avait été obtenu.

Je tairai ces manœuvres. Je ne veux pas remuer de la plume et de la pensée ces immondices, où je rencontrerais certains noms et certains scandales. Il me répugne d'avoir à raconter les menées de toute sorte qui amenèrent ce résultat. Je ne veux pas connaître les moyens employés : un historien n'est pas un marquis de Sade.

Ce que je ne dis pas, d'ailleurs, ne le devine-t-on point? Ne sait-on point jour par jour, heure par heure, chacun des coups portés par la contre-révolution à notre République tant aimée? Elle avait brûlé l'échafaud : on pouvait tout oser contre elle, et l'on avait tout osé. Au 24 février, on l'avait acceptée par peur; maintenant, on la discutait, on niait presque son droit de vivre, on la proclamait une usurpation! MM. Billault, Dupin, Dufaure, Thiers et Odilon-Barrot, s'étaient mis à travailler contre elle, pour eux. Je ne calomnie pas, je constate des faits. La bourgeoi-

sie les avait quasiment nommés représentants du peuple en nommant certains hommes qui représentaient plus ou moins les idées qu'on avait détrônées avec Louis-Philippe, en février.

Les élections des départements n'avaient guère été meilleures. La plupart des anciens députés avaient été réélus, grâce aux influences locales qui subsistaient encore dans toute leur force. Ledru-Rollin avait agi révolutionnairement, parce qu'il voulait que la Révolution eût un sens; il voulait qu'elle aboutît. Mais, — je ne puis me lasser de le répéter parce qu'il faut qu'on le sache bien, — l'effet des mesures prises par lui avait été neutralisé, plus que neutralisé, faussé par des mesures contraires. Le zèle de quelques-uns de ses commissaires avait été très louable et très productif; l'indifférence ou le mauvais vouloir de quelques autres avait contribué à détruire ce qu'il avait eu tant de peine à édifier. Il ne pouvait connaître tous les commissaires envoyés en mission par lui pour démocratiser la France; un grand nombre de choix lui avaient été imposés soit par ses amis, soit par ses collègues du gouvernement provisoire. Il n'avait pas eu — raisonnablement — le temps de contrôler ces choix; il les avait acceptés de confiance. Il avait eu tort, peut-être; mais quel autre, à sa place, n'eût point eu ce tort-là!

Le résultat général des élections une fois connu, les républicains s'attristèrent. Ils s'attristèrent davantage

lorsqu'on apprit, à Paris, à quels événements lugubres ces élections avaient donné lieu sur quelques points de la France, à Limoges et à Rouen notamment. C'était le premier sang versé depuis l'installation de la République, cela ne devait pas être le dernier. A Rouen comme à Limoges, des baïonnettes bourgeoises avaient percé des poitrines plébéïennes, et il s'était trouvé des hommes pour glorifier ces massacres, pour vanter la *modération* de la garde nationale de Rouen. Ombre de Bellart, tu dus tressaillir de joie! Les Frank-Carré, les Persil, les Plougoulm avaient un digne émule : M. Sénard était né! Comme ce gouvernement provisoire finissait bien son règne de trois mois! Qu'il était temps que le pouvoir passât en d'autres mains.

Ce pouvoir, le gouvernement provisoire le remettait le jeudi 4 mai à l'Assemblée nationale qui se réunissait pour la première fois dans la salle construite dans la cour de l'ancienne chambre des députés, et qui acclamait la République en ces termes :

« L'Assemblée nationale, fidèle interprète des sen-
« timents du peuple qui vient de la nommer, avant
« de commencer ses travaux, déclare au nom du
« peuple français et à la face du monde entier, que
« la République, proclamée le 24 février 1848, est et
« restera la forme du gouvernement de la France. La
« République que veut la France a pour devise :
« Liberté, égalité, fraternité.

« Au nom de la patrie, l'Assemblée conjure tous « les Français de toutes les opinions d'oublier d'an- « ciens ressentiments, de ne plus former qu'une seule « famille. Le jour qui réunit les représentants du « peuple est, pour tous les citoyens, la fête de la « concorde et de la fraternité. Vive la République ! »

C'était beaucoup faire que faire cela; remercions-en tous les membres présents à cette première séance de l'Assemblée constituante. Ils ne voulurent point ce jour s'arroger le droit de mettre en question la République; ils l'acclamèrent. Peur ou prudence, quelque fût enfin le sentiment qui les guidât, ils agirent avec sagesse, avec patriotisme. Ils firent plus, sans le savoir peut-être, ils se lièrent les mains, ils enchaînèrent leur volonté pour l'avenir. Ah ! si la séance du 4 mai 1848 pouvait se refaire aujourd'hui Aujourd'hui que le 24 février est si loin ! Aujourd'hui! qu'aucun n'a plus peur !

Avouons qu'il y avait là, — dans cette séance, devant le spectacle offert par cette réunion de représentants venus des quatre points de la France, — de quoi crier au miracle! Des voix royalistes proclamant la République ! Des mains parjures se levant pour jurer de la défendre! Oui, les bras s'ouvraient devant toi, ô notre sainte République ! Mais c'était pour t'étouffer ! s'ils avaient osé ! s'ils avaient pu !

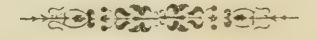
Voilà donc ce qu'avait produit le suffrage universel ? Y avait-il lieu de s'en réjouir ou de s'en affliger ?

S'en réjouir eût été malséant ; s'en affliger eût été puéril. Le suffrage universel était,—au mois d'avril, comme aujourd'hui,--une arme délicate que le peuple était inhabile à manier, dont il connaissait à peine l'emploi, dont il devinait vaguement le but et dont il s'était servi, néanmoins, avec une gaucherie qui prouvait sa bonne volonté et son désir de s'en servir plus tard , avec plus de prudence , de sagesse et d'habileté. Ne faut-il pas de ces apprentissages-là dans toutes les choses de ce monde? Les hommes connaissaient-ils l'emploi du bonheur lorsque Dieu le leur envoya pour la première fois? Non, assurément. Il en était de même du suffrage universel. On ne sait pas même encore aujourd'hui ce à quoi il est appelé, on le saura plus tard. C'est le levier qu'Archimède eût rêvé ; c'est celui que le XIXe siècle a trouvé, c'est l'arme civilisatrice par excellence, c'est l'épée intelligente qui doit briser le nœud gordien qui retient captives tant de vérités , tant de libertés! Ne craignons rien : les expériences qu'il a tentées ne l'émousseront pas, et lorsque l'heure sera venue de l'employer à son noble usage , de le faire servir à son austère destination, ce jour-là , à cette heure-là, bien des fronts, courbés aujourd'hui, seront relevés et radieux; — bien des cœurs, aujourd'hui navrés, seront épanouis et joyeux ! Il suffit d'attendre....

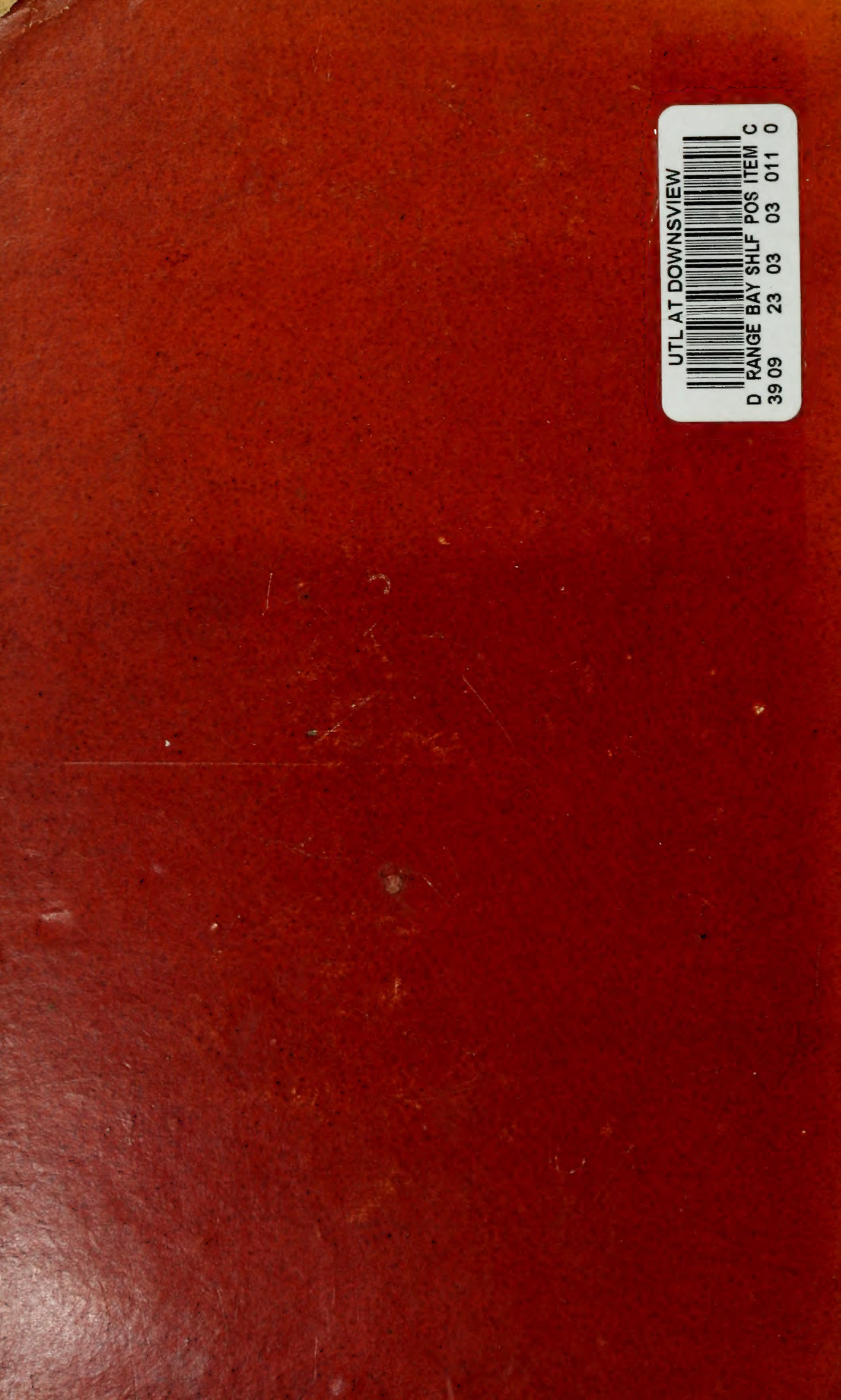
Oui, voilà quel avait été le résultat, —je n'ose point dire de la mise en œuvre du suffrage universel;

— mais au contraire, de la mise en œuvre des influences les plus diamétralement opposées au suffrage universel; influences dont j'ai parlé et sur lesquelles je ne veux point revenir ici. C'était presque une victoire pour la contre-révolution, mais, Dieu merci ! ce n'était point une défaite pour le parti vrai de la révolution.

Les républicains, les révolutionnaires le comprirent ainsi, car, après le 4 mai, — c'est-à-dire après l'installation de l'Assemblée nationale, — après que le gouvernement provisoire, remercié par celle-ci dans sa séance du 8, où elle déclara qu'*il avait bien mérité de la patrie*, eût été remplacé, le 10, par une commission exécutive composée de Fr. Arago, de Garnier-Pagès, de Marie, de Lamartine et de Ledru-Rollin, — après toutes ces choses et toutes ces dates, arriva le 15 mai !.....



Paris. — Imprimerie Lacour et Ce., rue S-Hyacinthe-S-M., 31, et rue Soufflot, 11.


UTL AT DOWNSVIEW
D RANGE BAY SHLF POS ITEM C
39 09 23 03 03 011 0